Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

IFRE-USR 3077
du CNRS

Confinement / Tunisie

Revue de presse francophone

Articles rassemblés par

Khaled JOMNI

Documentaliste à l'IRMC

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

Confinement / Tunisie

Revue de presse francophone

26 janvier -13 juin 2020

Directrice de publication : Oissila SAAIDIA

Coordination de l'édition : Alexia HUMBERT

Conception graphique et réalisation : Besma OURAÏED-MENNEÏ

Chargée de communication : Afef TOUMI

Certains liens hypertextes ne sont plus disponibles. Ils ont peut-être été supprimés ou les paramètres de confidentialité de la publication ont été modifiés.

Préface

Les lecteurs de *Vivre au temps du Covid-19. Chroniques de confinement : regards de chercheurs depuis la Tunisie*, publié en juin 2020 sous ma direction, auront pris connaissance de la chronologie de Khaled Jomni, documentaliste à l'IRMC, qui rend compte des événements liés à la pandémie en Tunisie. Dès le début du confinement, le 22 mars 2020, la nécessité d'établir une chronologie en temps réel s'est imposée à l'historienne que je suis car je ne sais trop combien que la mémoire des dates et des événements peut s'avérer fluctuante. En parallèle de cette chronologie sur la Tunisie, j'avais aussi chargé monsieur Jomni d'établir une revue de presse. L'idée était, d'une part, de repérer les articles des médias francophones sur le sujet et, d'autre part, d'en constituer un corpus à archiver. C'est le résultat de ce fastidieux travail que l'IRMC met à la disposition de tous ses lecteurs et pour lequel je remercie très sincèrement Khaled Jomni.

Ce dernier a épluché plusieurs quotidiens et hebdomadaires de la presse francophone tunisienne généraliste et spécialisée, publique comme privée, en ligne ou papier mais aussi les sites de plusieurs radios francophones de grande audience. Seuls les articles les plus significatifs sont publiés, mais ils correspondent à un panel représentatif.

Le document qui en résulte a bénéficié du travail de relecture de ses collègues Alexia Humbert (responsable des publications) et Manon Rousselle (volontaire internationale chargée de projet) mais aussi de tout le savoir-faire de Besma Ouraïed (infographiste maquettiste) qui a, entre autres, intégré les liens vers les différents médias. Tant que ces derniers seront actifs l'information restera aussi accessible directement sur leurs sites en cliquant sur le lien inséré. Toutefois, comme l'intégralité des articles a été recopiée, ils seront toujours disponibles sur le site de l'IRMC ou en version pdf afin que les chercheurs des prochaines décennies puissent aussi s'y référer.

A l'instar de l'ouvrage publié sous ma direction, ce volet documentaire de la contribution de l'IRMC à la compréhension de cette pandémie est le produit d'un travail collectif qui reflète la cohésion totale d'une équipe soudée à laquelle je redis un grand merci.

Oissila SAAIDIA
Professeur des Universités
Directrice de l'IRMC
Mars 2021

Introduction

Genèse du projet

Dès le début du confinement en Tunisie, en mars 2020, et sous l'impulsion de sa directrice, Madame Oissila SAAIDIA, l'équipe scientifique de l'IRMC a travaillé, de concert, sur un même objet d'étude : la crise du Covid-19. J'étais alors chargé, dans le cadre de ma fonction de documentaliste, d'établir une veille d'actualité sur la situation en Tunisie, destinée à devenir, sur le temps long, une source historique. Une chronologie plus resserrée en a été extraite et publiée dans l'ouvrage *Vivre au temps du Covid-19. Chroniques de confinement : regards de chercheurs depuis la Tunisie*. Nous présentons ici le document dans son intégralité.

Destiné tant aux chercheurs qu'au grand public, il s'agit d'une revue de presse francophone visant à documenter cet événement et à en donner un aperçu général.

Méthodologie

L'objectif de cette veille est, outre de conserver une trace de cette période, de donner un aperçu au lecteur des informations dont disposait le public en temps réel. J'ai donc collecté, de façon quotidienne, les articles relatifs à la crise du Covid-19 en Tunisie, publiés par la presse francophone.

Durant le confinement, les journaux papier ont majoritairement suspendu l'impression, la publication et la diffusion de leur version papier. Aussi, ce travail recense exclusivement des articles publiés en ligne.

Se voulant la plus large possible, cette veille ne se limite pas aux seules informations « médicales ». Le Covid-19, comme objet d'étude, a été ici appréhendé, à l'instar de l'ouvrage, d'une façon globale. C'est pourquoi, je me suis basé sur des sources variées, tant du point de vue de leur format (journaux papier, radio, *pure players*, *etc*.) que de leur ligne éditoriale (généraliste, politique, économique, culturel, *etc.*), ou encore de leur statut (public, privé ou indépendant).

Ainsi, figurent parmi mes sources, le journal *La Presse*, quotidien national public, le journal *Le Temps*, principal quotidien national indépendant ; mais aussi, des hebdomadaires (*Réalités*) et des *pure players* : *Business News*, *Tn24.tn*, *Tuniscope*, *Tunisienumérique*, *Webmangercenter*.

J'ai aussi compulsé les sites des chaînes de radios les plus écoutées en Tunisie, et qui publient quasi en temps réel des « Flash info » : *RTCI*, *Mosaïque Fm*, *Shems Fm*.

Enfin, pour croiser les regards, et donner un panorama le plus objectif possible de la situation en Tunisie, quelques données ont été collectées sur les sites français *Ouest-France* et *Le Monde*.

Perspectives de recherche

Présentés de façon chronologique, les articles sont ici fidèlement reproduits : dans leur intégralité, à l'identique, accompagnés de leur photo et du lien vers leur source d'origine.

De même, chaque article a été indexé et des mots clés leur ont été attribués. Ils permettent donc une recherche par thématique (ex : économie, éducation, culture, religion, *etc*.), lieux (ex : pays, gouvernorats, villes), ou acteurs (ex : institutions, personnages politiques, *etc*.).

C'est pourquoi, cette source offre de nombreuses perspectives de recherche pour les sciences humaines et sociales. Pourrons, par exemple, être analysés la gestion de la crise par les pouvoirs publics, les relations internationales, mais aussi la langue, les imaginaires et représentations et bien d'autres.

Aussi, ce travail minutieux de collecte, classement et indexation crée de l'archive, en vue d'être utilisée en tant que telle.

Sources

Presse écrite

Le Monde

Le Monde est un journal français. Classé parmi les quotidiens français « de référence », il est le quotidien national payant le plus lu en France et le deuxième en nombre d'exemplaires vendus. Sa ligne éditoriale est parfois présentée comme étant de centre gauche.

La Presse.tn

La Presse de Tunisie est un quotidien tunisien d'informations générales en langue française fondé en 1936. Privé à l'origine, il devient, après l'indépendance de la Tunisie, un quotidien public.

LE TEMPS
Quotidien indépendant

Le Temps est un quotidien tunisien en langue française fondé en 1975 par Habib Cheikhrouhou qui se définit comme un « quotidien indépendant ».

ouest france

Ouest France est un quotidien régional français, édité à Rennes et vendu dans les régions de l'Ouest de la France, ainsi qu'à Paris. Il est, depuis 1975, le premier quotidien français en termes de diffusion.

REALITES Online

Réalités est un magazine hebdomadaire de Tunisie. Indépendant, il est édité par Maghreb Média et paraît tous les jeudis. Fondé en janvier 1979 par Taïeb Zahar, il devient vite un élément important du paysage médiatique tunisien.

Radio

Mosaïque FM est la première station de radio privée de Tunisie. Lancée le 7 novembre 2003, elle émet dans tout le pays et est aussi diffusée en ligne.

Radio Tunis chaîne internationale ou ***RTCI*** est une station de radio publique généraliste de Tunisie, rattachée à l'Établissement de la radio tunisienne. Ses programmes sont destinés à un large public composé essentiellement de jeunes, y trouvant une ouverture multiculturelle *via* les langues, d'une majorité d'intellectuels, de gens de culture et d'artistes, ainsi que des expatriés et touristes de diverses nationalités ayant choisi pour destination la Tunisie.

La radio tient son nom de la diffusion de ses programmes en français, italien, anglais, allemand et espagnol. Elle émet en FM, en ondes moyennes, elle est également diffusée par satellite et sur Internet.

Shems FM est la quatrième station de radio privée de Tunisie. C'est une radio généraliste dont les studios sont installés à Tunis.

Pure players

Business News est un journal électronique tunisien édité par la société Digital Media Company (DMC). Il s'adresse principalement aux acteurs de la vie économique et politique, qu'ils soient chefs d'entreprises, hommes d'affaires, hommes politiques, banquiers, investisseurs de tous bords, communiquants ou organismes spécialisés.

Le Petit Journal est un quotidien en ligne, gratuit et indépendant, qui se veut « le média des Français et francophones » à l'étranger. Son principe repose sur l'association d'informations générales et d'informations locales dans 69 villes du monde.

Magazine Hello Designer est un magazine en ligne dédié à la découverte des produits design les plus créatifs signés par des designers tunisiens et étrangers. Ce portail traite de l'actualité du design graphique, architecture, art et décoration.

Tn24.tn est un journal électronique d'actualité économique et financière en Tunisie et dans le monde. Il est édité en langue française et arabe.

Tunisienumerique est le premier site francophone d'actualités en Tunisie.

Tuniscope est un portail web communautaire et généraliste tunisien focalisé sur l'actualité de la région de Tunis.

Webmanagercenter est un portail tunisien d'actualité économique et financière, en ligne depuis septembre 2000. Dirigeants d'entreprise et cadres supérieurs sont ses plus importants clients, mais les étudiants l'utilisent également comme base de travail. *Webmanagercenter* est beaucoup consulté à l'étranger.

Khaled JOMNI
Documentaliste à l'IRMC

Prémices

26 janvier - 21 mars 2020

Dimanche 26 janvier 2020

Myriam BEN ZINEB, *Businessnews*

Mots clés : Chine, Chokri Ben Hamouda, État d'urgence, États-Unis, France, Mesures préventives, Ministère des Affaires étrangères, Ministère de la Santé publique, Nissaf Bouafif Ben Alaya, Observatoire des maladies nouvelles et émergentes, OMS, Rapatriement, Sonia Ben Cheikh, Tedros Adhanom Ghebreyesus, Wuhan

Coronavirus, la prudence est de rigueur !

A la mi-décembre 2019, un nouveau coronavirus (nCoV) étroitement apparenté à celui du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) a été décelé en Chine dans la ville de Wuhan dans la province du Hubei. Le virus qui se propage comme une trainée de poudre, a fait aujourd'hui 56 morts en Chine. 688 nouveaux cas d'infection au coronavirus ont été confirmés portant à 1.975 le nombre de cas dans le pays. Des mesures de confinement ont été mises en place mais le coronavirus a déjà dépassé les frontières…

La ville de Wuhan, épicentre du nouveau coronavirus et toute la province du Hubei, sont coupées du monde depuis samedi. Cette province compte 56 millions d'habitants qui sont mis en quarantaine depuis quelques jours pour empêcher la propagation du coronavirus et pourtant, de nouveaux cas sont décelés dans de nombreux pays dans le monde. Pire encore, transmis par un animal non encore identifié, le nCoV mis en contact avec la population humaine pourrait muter pour devenir plus transmissible et plus virulent, craignent les scientifiques.

Prémices

26 janvier - 21 mars 2020

Les États-Unis qui comptent actuellement 3 cas de nCoV confirmés, ont mis en place un plan de rapatriement de leur personnel diplomatique et de leurs ressortissants à Wuhan. Idem pour la France qui a annoncé un plan d'évacuation par autocars de ses ressortissants, en coopération avec les autorités chinoises.

Le ministère tunisien des Affaires étrangères a annoncé la mise en place dans l'ambassade de la République tunisienne à Pékin d'une cellule de suivi qui communique en permanence avec les membres de la communauté tunisienne résidant dans la ville.

Le ministère a souligné que la cellule est chargée de s'enquérir de l'état de santé des ressortissants tunisiens résidant à Wuhan et les a invités à respecter les mesures préventives imposées par les autorités sanitaires chinoises.

Il a ajouté que l'ambassade tunisienne a pris les mesures nécessaires, en coordination avec les autorités chinoises, pour permettre aux membres de la communauté de quitter la ville de Wuhan, à la lumière des dispositions prescrites pour prévenir la propagation de la maladie, soulignant qu'aucun cas d'infection n'a jusqu'ici été signalé dans la communauté tunisienne.

L'aéroport Tunis-Carthage a été placé sous contrôle sanitaire. Deux dispositifs de contrôle à distance de la température des passagers ont été installés à l'aéroport pour permettre d'identifier les personnes porteuses des symptômes qui peuvent s'apparenter à une infection de nCoV. Le directeur des soins de santé de base au ministère de la Santé, Chokri Hammouda, a souligné que les voyageurs suspectés de porter le virus seront isolés puis transportés à l'hôpital de leur zone de résidence pour être soumis à une batterie de tests. « Si l'infection est confirmée, elles seront soumises aux traitements nécessaires », a-t-il précisé dans une déclaration accordée aux médias. Chokri Hammouda a rappelé que les symptômes d'une infection par le nCoV de Wuhan sont principalement la fièvre et la toux.

La ministre de la Santé, Sonia Ben Cheikh, s'est rendue hier à l'aéroport Tunis-Carthage pour examiner la mise en place des mesures exceptionnelles en partenariat avec les services de l'office de l'aviation civile et des aéroports (OACA). Ces mesures, a souligné la ministre, concerneront également les aéroports de Djerba et un aéroport au Sahel.

Nissaf Bouafif, directrice générale de l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes, a souligné que la campagne de sensibilisation et de prévention qui concerne les voyageurs en partance et de retour de la Chine est très importante et qu'un numéro vert, le 190, a été mis à la disposition des citoyens de retour de Chine qui présentent des symptômes dont la fièvre, la toux ou des difficultés respiratoires. « Les cas de contamination interhumaine ont uniquement été observées en Chine et tous les autres cas détectés dans d'autres pays sont des cas importés de Chine dans la mesure où la période d'incubation est de 2 à 12 jours. A l'heure actuelle, aucune transmission interhumaine n'a été observée dans les autres pays et il est important de souligner que nous n'avons aucun vol direct avec la Chine et que les pays qui ont des vols directs ont déjà mis en place les mesures de prévention nécessaires » a-t-elle poursuivi.

Nissaf Bouafif a enfin rappelé aux voyageurs qu'il est primordial d'appliquer les consignes suivantes : se laver les mains aussi souvent que possible, se couvrir le nez et la bouche en cas de toux ou d'éternuement, éviter les viandes et plats pas assez cuits si on se rend en Chine et éviter d'être en contact direct avec des personnes qui présentent des symptômes suspects.

A l'heure actuelle, le nombre de cas enregistrés en dehors de Wuhan sont de : 6 cas à Hong Kong, 5 à Maca et en Thaïlande, 4 en Australie, à Singapoure et en Malaisie, 3 en France, 3 au Japon, en Corée du Sud et aux Etats Unis, 2 au Vietnam et 1 cas au Népal. Un cas présumé a été détecté aujourd'hui au Canada.

L'OMS a estimé, le 23 janvier, qu'il s'agit d'une urgence en Chine mais n'a pas déclaré un état d'urgence de santé publique de portée internationale. « Nous travaillons pour progresser dans la mise au point d'outils de diagnostic, de traitements et de vaccins. Nous sommes déterminés à mettre fin à cette flambée dès que possible et je n'hésiterai pas à reconvoquer le comité quand je le jugerai nécessaire » a déclaré le directeur général de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Source : https://www.businessnews.com.tn/coronavirus-la-prudence-est-de-rigueur,519,94740,3

Jeudi 27 février 2020

La Presse
Mots clés : Arabie Saoudite, Omra, Pèlerinage, Religion, Transport, Tunisair

Coronavirus / La Omra : 42 chaînes charters Tunis-Jeddah et Tunis-Médine, annulées

Quarante deux (42) chaînes charters Tunis-Jeddah et Tunis-Médine, dont 28 vols Tunisair et 14 Nouvelair, prévus pour la saison 2019-2020 du petit pèlerinage (La Omra), ont été annulés, a annoncé, jeudi, Dhafer Letaief, secrétaire général de la Fédération Tunisienne des Agences de Voyages et de Tourisme (FTAV).

Cette annulation intervient suite à la décision de l'Arabie Saoudite de suspendre, temporairement, l'entrée sur son territoire des pèlerins se rendant à La Mecque, pour éviter une éventuelle propagation du coronavirus (COVID-19).

Le gouvernement saoudien a annoncé, mercredi, 27 février 2020, la décision de « suspendre temporairement les entrées des pèlerins et aussi l'entrée de voyageurs munis de visas touristiques, provenant de pays touchés par l'épidémie du coronavirus. »

Letaeif a fait savoir que les agences de voyages tunisiennes ont déjà payé, pour ces chaînes charter, une garantie estimée à 140 000 dinars par chaîne (plusieurs vols pour une courte période déterminée).

« Ces agences ont aussi pris en charge les frais des procédures d'obtention de visa et de l'hébergement », a-t-il encore déclaré, appelant les deux Etats desservis par ces vols (Tunisie et Arabie Saoudite) à assumer leur responsabilité et ne pas laisser les agences de voyages subir « les conséquences financières d'une force majeure ».

Il a plaidé, par ailleurs, en faveur d'un appui financier de la part des deux Etats pour que les agences de voyagent puissent tenir leurs engagements financiers envers les pèlerins.

La Commission nationale du pèlerinage et de la Omra tiendra, dans quelques jours, une réunion pour discuter des retombées de la décision de suspension de l'entrée des pèlerins sur les territoires saoudiens, sur les agences de voyages et les pèlerins tunisiens.

Source : https://lapresse.tn/50400/coronavirus-la-omra-42-chaines-charters-tunis-jeddah-et-tunis-medina-annulees/

Lundi 2 mars 2020

Imen HAOUARI, *La Presse*

Mots clés : Abdellatif Mekki, Chokri Ben Hamouda, Elyes Fakhfakh, Hammamet, Italie, Ministère de la Santé publique, Nissaf Bouafif Ben Alaya, Observatoire des maladies nouvelles et émergentes, Rapatriement, SAMU

Le ministre de la Santé annonce : Premier cas de coronavirus confirmé en Tunisie

Le premier cas de coronavirus « importé » a été confirmé, par le ministre de la Santé, Abdellatif Mekki, au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue au siège du ministère. Il s'agit d'un Tunisien résidant en Italie et qui était rentré en Tunisie pour passer des vacances auprès de sa famille. De retour en Italie, ce dernier découvre

Prémices

26 janvier - 21 mars 2020

que la ville où il réside est touchée par le virus qui a contaminé plusieurs personnes. Il décide alors de revenir par bateau en Tunisie et débarque le 27 février sans présenter aucun symptôme. Décidant de suivre les consignes et les recommandations sanitaires, il s'isole chez lui et appelle le Samu quelques jours après dès l'apparition des premiers signes.

Les analyses du prélèvement qui ont été envoyées au laboratoire se sont révélées positives. Les résultats ont été annoncés, hier, par la présidente de l'Observatoire des maladies nouvelles et émergentes, Nissaf Bouafif Ben Alaya, qui a déclaré que le ministère a augmenté le niveau d'alerte à l'annonce du premier cas de Covid-19. Les quatre membres de la famille du jeune homme avec lesquels il était en contact ont également été mis en quarantaine. Les équipes médicales de surveillance vont assurer le suivi quotidien des 254 passagers qui étaient à bord du paquebot avec le voyageur contaminé et qui seront mis également en quarantaine le temps de la période d'incubation du virus qui dure quatorze jours. Ces derniers devront suivre les consignes à la lettre. A la moindre apparition de fièvre et de toux, ils devront alerter immédiatement le Samu. Pour l'heure, l'état de santé du jeune homme atteint du Covid-19 est stable, a souligné Nissaf Ben Alaya. L'état d'alerte reste élevé au niveau des aéroports, des ports et des postes frontaliers terrestres où le contrôle sanitaire des passagers et des voyageurs a été renforcé.

Toutes les dispositions ont été prises pour prévenir la propagation du virus et assurer le suivi et la prise en charge d'éventuels cas suspectés d'être porteurs du virus.

Ceux qui ne souffrent pas de maladies chroniques seront mis en quarantaine dans le lieu où ils se trouvent à l'instar des plaisanciers italiens qui séjournent à Hammamet-Sud et qui sont actuellement confinés dans leurs yachts. Si de nouveaux cas sont suspectés et qu'ils présentent des maladies chroniques qui peuvent entraîner des complications en cas de contamination par le virus, ils seront hospitalisés et mis sous traitement. Le directeur général des soins de santé de base, Chokri Hammouda, a souligné, à ce propos, que d'importants stocks de médicaments anti-inflammatoires ont été constitués et seront mis à la disposition des hôpitaux dans le cadre du programme de lutte contre la propagation du coronavirus.

Aujourd'hui, la situation reste sous contrôle tant qu'il s'agit de cas isolés mais elle peut devenir inquiétante si le virus se propage.

On parle alors de propagation intercommunautaire. C'est l'une des craintes du ministère de la Santé qui devra alors passer au palier supérieur et déclencher le niveau d'alerte 3 à l'échelle régionale et nationale. La commission nationale permanente pour le suivi et la lutte contre la propagation du coronavirus s'est réunie, hier en fin d'après-midi, pour assurer le suivi de la situation et émettre une série de recommandations qui devront être soumises par le ministre de la Santé, , au chef du gouvernement.

Source : https://lapresse.tn/50926/le-ministre-de-la-sante-annonce-premier-cas-de-coronavirus-confirme-en-tunisie/

Lundi 2 mars 2020

La Presse
Mots clés : Hôpital Farhat Hached, Masque, Protestations, Sousse

Sousse / Coronavirus : *Sit-in* à l'hôpital Farhat Hached

Des agents et des cadres médicaux et paramédicaux de l'hôpital universitaire Farhat Hached à Sousse ont observé, mardi matin, un sit-in devant le bureau de la direction générale de l'établissement. Ils réclament des moyens suffisants de protection sanitaire, après l'hospitalisation au sein de l'établissement du premier cas avéré de coronavirus (Covid-19).

Le personnel médical exige des gants, des masques et des produits de stérilisation en nombre suffisant, pour tous les services de l'hôpital, indique Firas Chouikha, membre du syndicat de base.

Le premier cas confirmé de coronavirus a été transféré à l'hôpital universitaire Farhat Hached, à Sousse, dans la nuit de lundi à mardi, affirme, à l'agence TAP le directeur régional de la santé à Sousse, Sami Rekik. L'état de santé du patient est hors de danger. Il devra guérir complètement, dans les prochains jours, estime la même source.

Source : https://lapresse.tn/51037/sousse-coronavirus-sit-in-a-lhopital-farhat-hached/

Mercredi 4 mars 2020

Belhassen LASSOUED, *La Presse*
Mots clés : Ariana, Bizerte, Confinement, Italie, Jendouba, Kairouan, Kasserine, Nabeul, Rapatriement

Coronavirus : Confinement de 2 personnes de retour d'Italie à Jendouba

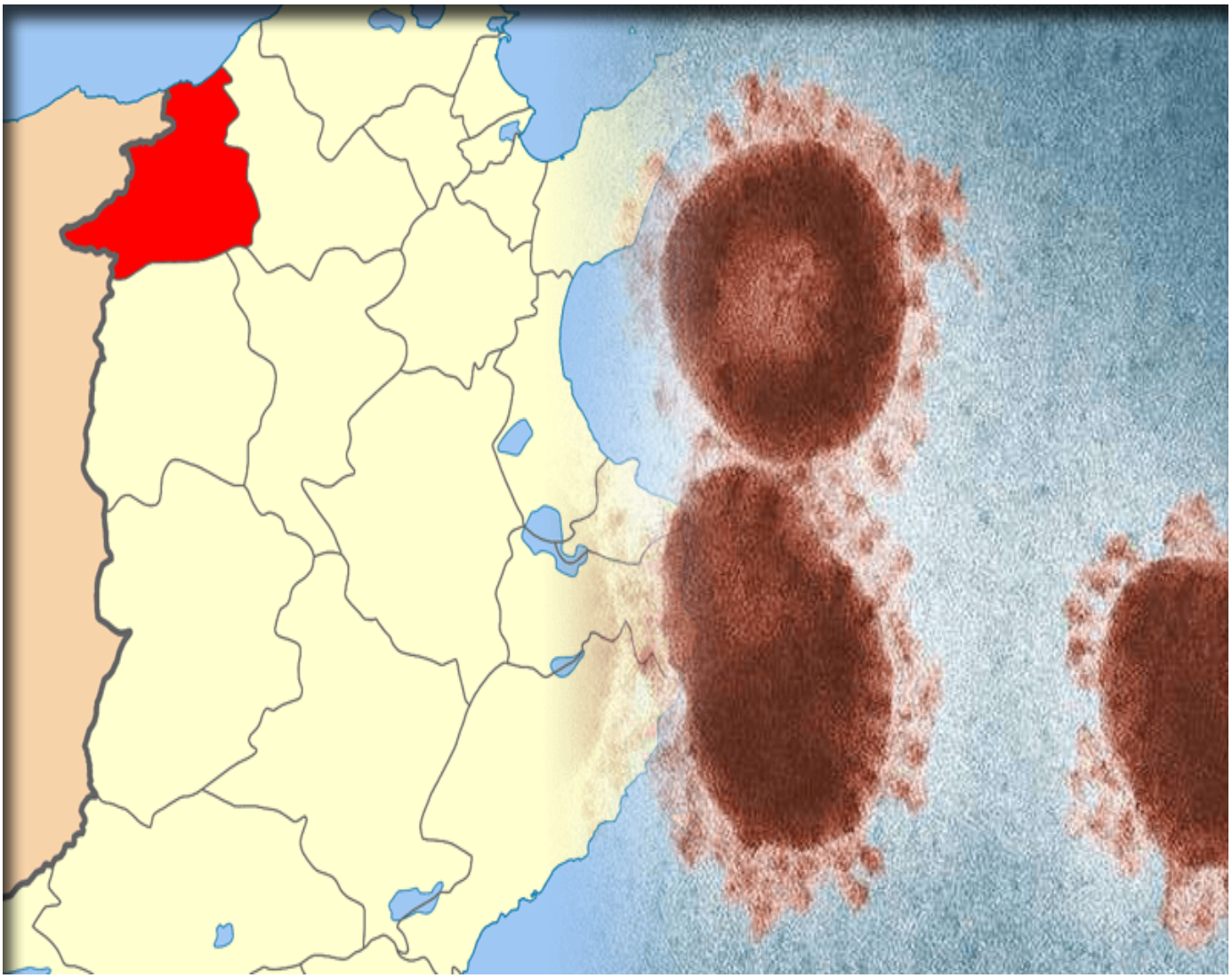

Les services du commissariat régional de la santé à Jendouba ont recommandé à deux Tunisiens de retour d'Italie de rester confinés dans leur maison, avec les membres de leurs familles, à titre préventif, suite à une déclaration du directeur régional de la santé, Mohamed Rouisse. Les deux hommes, l'un âgé de 60 ans issu de Ghardimaou et l'autre, trentenaire issu de Bou Salem, étaient arrivés le 27 février 2020, à bord du même bateau italien, avec le premier tunisien déclaré contaminé par le Covid-19 (nouveau coronavirus).

Prémices
26 janvier - 21 mars 2020

L'état de santé des deux tunisiens est rassurant, signale le directeur régional, en attendant les résultats des analyses effectuées.

A titre préventif, des chambres d'isolement sanitaires ont été aménagées dans les hôpitaux régionaux à Jendouba, Tabarka et Fernana et dans les hôpitaux locaux à Ghardimaou et Bou Salem, en cas d'urgence. Les passages frontaliers de Melloula et Babouch ont été, également, équipés de moyens de prévention, de même pour le port de plaisance et l'aéroport international de Tabarka (actuellement fermé), dans le cas où un avion devait y atterrir.

D'autres régions ont recommandé à des Tunisiens arrivés le 27 février dans le même bateau italien, de ne pas quitter leur domicile pendant 14 jours à titre préventif. Il s'agit (jusqu'à mardi) de 16 personnes à Bizerte, 5 à Nabeul, 7 à Kairouan dont un enfant de deux ans, 5 d'une même famille à Mnihla (gouvernorat de l'Ariana), 6 d'une même famille à l'Ariana-ville et 1 à Kasserine.

Source : https://lapresse.tn/51204/coronavirus-confinement-de-2-personnes-de-retour-ditalie-a-jendouba/

Mercredi 4 mars 2020

La Presse
Mots clés : Bizerte, Confinement, Italie

Bizerte / Coronavirus : Confinement de 16 bizertins de retour d'Italie

Seize Bizertins de retour d'Italie sont confinés, depuis mardi, dans leurs maisons respectives, à titre préventif. Ils sont arrivés, au port de La Goulette, le 27 février 2020, dans le même bateau italien que le premier tunisien contaminé par le nouveau coronavirus (Covid-19).

Ces personnes ne souffrent d'aucun symptôme de la maladie, signale à l'agence TAP le directeur régional de la santé à Bizerte, Jamel Eddine Saidani. Des conseils leur ont été prodigués, concernant les précautions à prendre, pendant les 14 jours d'isolement sanitaire.

La cellule de veille issue de la commission régionale d'organisation des secours a mobilisé tous les moyens humains et logistiques pour assurer un contrôle renforcé de tous les passages notamment maritimes, assurent les autorités régionales.

Source : https://lapresse.tn/51107/bizerte-coronavirus-confinement-de-16-bizertins-de-retour-ditalie/

Dimanche 8 mars 2020

La Presse

Mots clés : Chokri Ben Hamouda, Hôpital Farhat Hached, Isolement, Italie, Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire, Sousse, Test

Coronavirus : Un deuxième cas confirmé en Tunisie

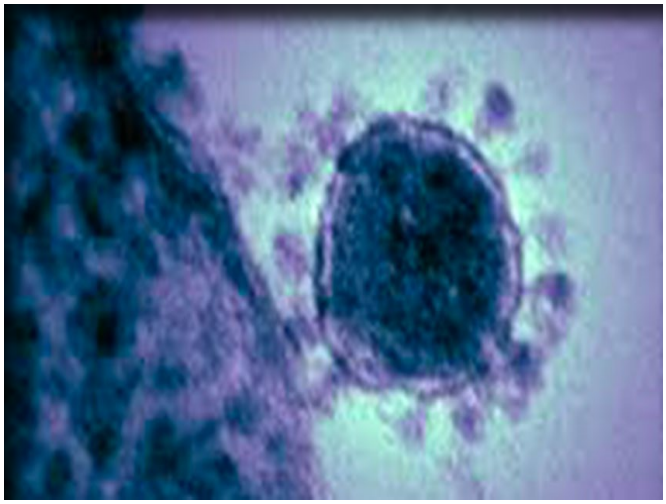

Le ministère de la Santé Publique a annoncé, dimanche, un deuxième cas confirmé de coronavirus en Tunisie. Il s'agit d'une personne âgée de 65 ans, a précisé le ministère, dimanche après-midi, dans un communiqué. Les analyses ont confirmé que cette personne venant de l'Italie, est atteinte du virus corona, a-t-il ajouté.

La personne contaminée par le Covid-19 a été mise en quarantaine, samedi, 7 mars, à l'hôpital universitaire Farhat Hached à Sousse, a précisé le directeur régional de la santé à Sousse, Sami Rekik, dans une déclaration.

Selon le même responsable, cette personne est originaire de Mahdia. Elle est rentrée en Tunisie, il y a deux semaines et elle est diabétique. « Tous les individus qui ont été en contact avec cette personne seront dépistés et diagnostiqués », a encore indiqué Sami Rekik.

Le directeur des Soins de Santé de Base au ministère de la Santé Publique, Chokri Ben Hammouda, a souligné la nécessité de « s'isoler volontairement », pour les voyageurs en provenance des pays touchés par l'épidémie.

« Ces voyageurs devraient s'isoler volontairement pendant 14 jours au moins. Parce qu'elles pourraient être atteintes du virus sans le savoir et sans que les symptômes (fièvre…) soient immédiatement détectés par les contrôles sanitaires », a-t-il expliqué.

« Notre objectif est d'éviter la propagation du virus et d'avoir moins de cas confirmés. L'isolation volontaire aide beaucoup les autorités à contrôler la situation », a-t-il encore lancé.

Le département de la Santé publique avait annoncé, le 2 mars 2020, le premier cas de coronavirus en Tunisie. Il s'agit d'un quadragénaire tunisien ayant contracté la maladie en Italie. Les autorités sanitaires rassurent que la situation est suivie de près.

Une très grande partie des cas enregistrés en Tunisie concerne des ressortissants tunisiens de retour d'Italie, pays qui figure parmi les pays européens les plus touchés par les cas enregistrés de coronavirus.

Le virus, s'il est traité à temps, n'est pas mortel, tiennent à rappeler les autorités sanitaires. Elles appellent, à cet effet, à respecter les règles d'hygiène afin de se protéger.

Jusqu'à hier, le ministère de la Santé a tenu à préciser, dans un communiqué, qu'il poursuit la surveillance et les mesures de prévention du coronavirus. Il a annoncé, dans ce contexte, qu'il a effectué, à ce jour, 136 tests de dépistage du virus. Tous sont revenus négatifs.

Toujours selon de département de la Santé Publique, plus de 2000 personnes ont été mises en quarantaine dans les différentes régions de la Tunisie, dont 750 individus ont achevé la période de surveillance et ont été autorisées à rompre l'isolement.

Source : https://lapresse.tn/51911/coronavirus-un-deuxieme-cas-confirme-en-tunisie/

Lundi 9 mars 2020

La Presse
Mots clés : Bizerte, Confinement, Hôpital Charles Nicolle, Hôpital Habib Bougatfa

Bizerte / Coronavirus : Un cas suspect admis à l'hôpital universitaire

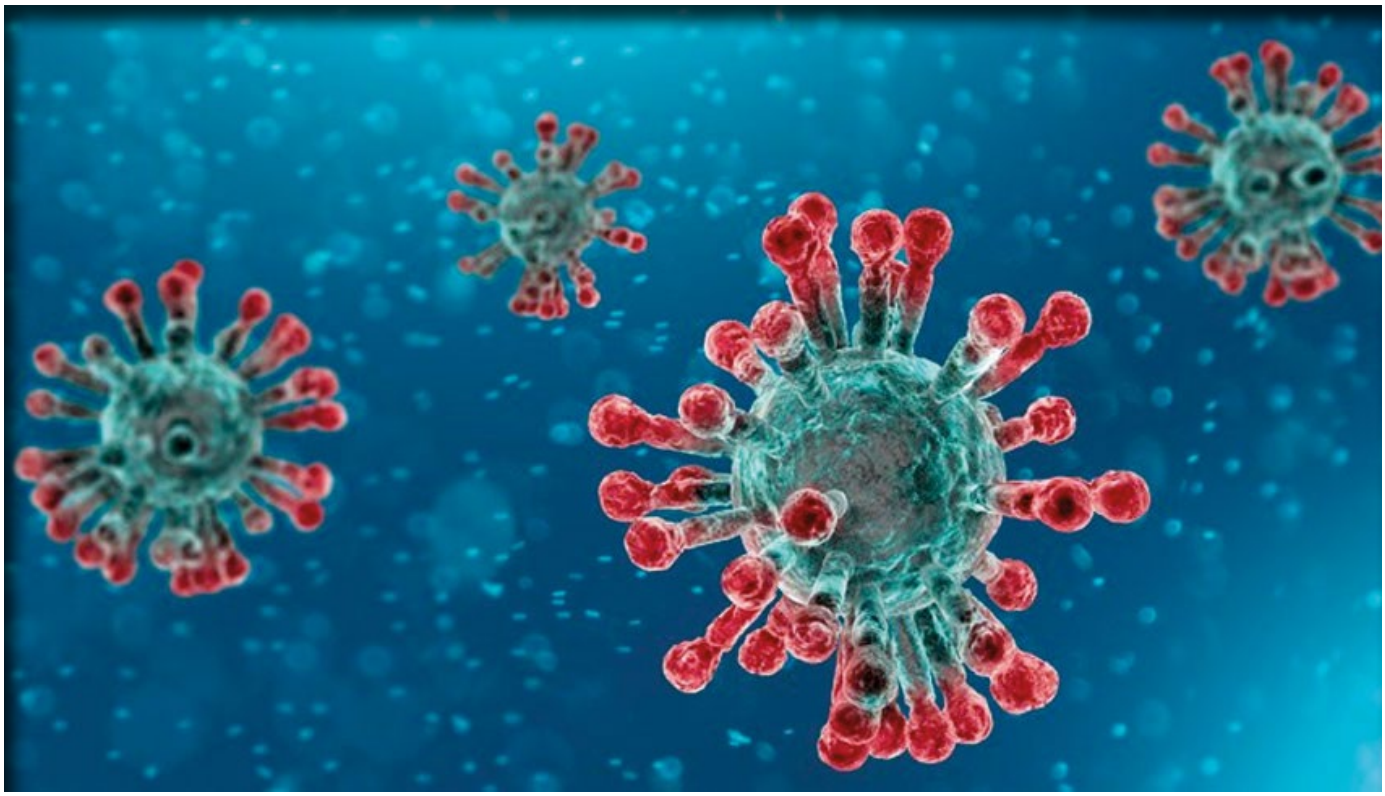

Un Bizertin âgé de 37 ans a été placé, dimanche, en isolement sanitaire, à l'hôpital universitaire Habib Bougatfa. Il présente des symptômes de contamination au Covid-19.

Des prélèvements pour analyse ont été effectués sur le malade et transférés à l'hôpital Charles-Nicolle à Tunis. Les résultats sont attendus, lundi, dans l'après-midi, apprend-on auprès du directeur régional à la santé à Bizerte, Jamel Eddine Saidani.

Le parcours suivi par le patient depuis son domicile a été désinfecté, car son transfert, dimanche, à l'hôpital par les services de la protection civile n'a pas respecté le protocole de précaution préétabli, provoquant la panique au sein du personnel de l'hôpital, indique la même source.

L'homme travaille dans un espace industriel, situé aux alentours du port commercial de Bizerte, où il est en contact direct avec des étrangers, signale Saidani.

Source : https://lapresse.tn/52019/bizerte-coronavirus-un-cas-suspect-admis-a-lhopital-universitaire/

Lundi 9 mars 2020

Belhassen LASSOUED, *La Presse*
Mots clés : Bizerte, France

Coronavirus : le cas enregistré à Bizerte rentre à Strasbourg, la Tunisie informe les autorités françaises

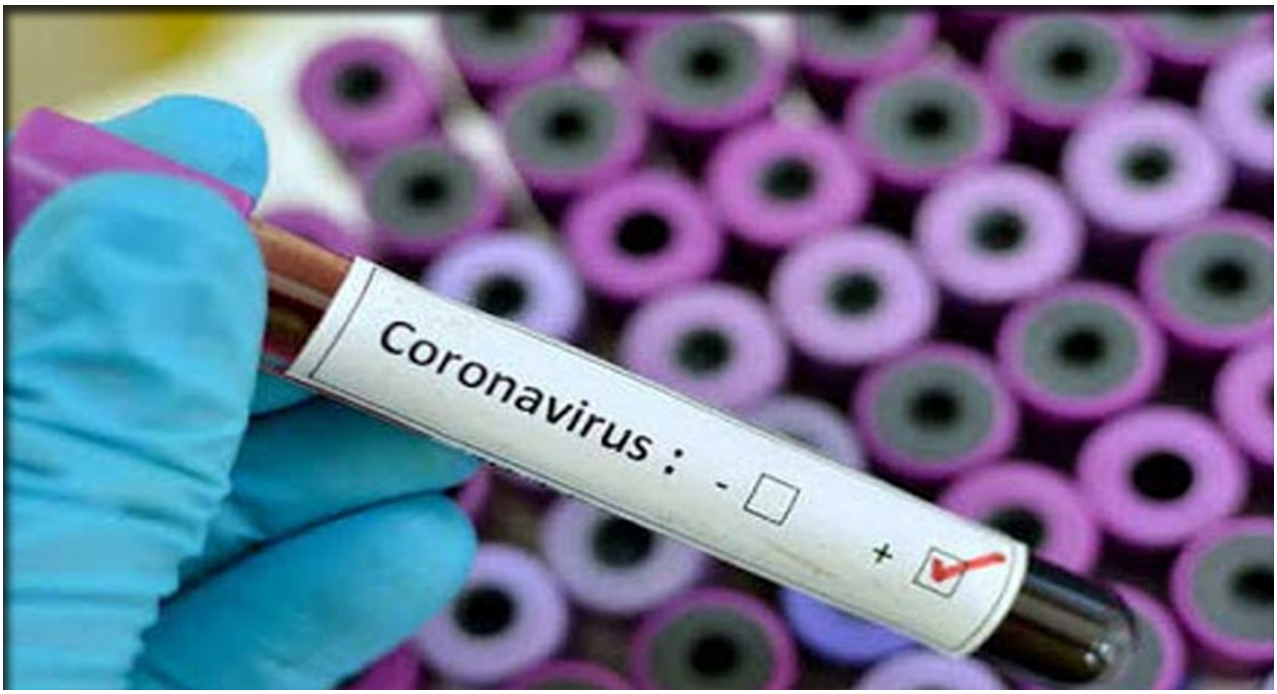

Des sources régionales à Bizerte ont affirmé que le Tunisien que le ministère avait confirmé sa contamination par le COVID-19 vient de quitter le pays en direction de la ville de Strasbourg à bord de l'avion qui décollé à 19h10 (vol prévu initialement à 16h30).

Les mêmes sources ajoutent dans des déclarations concordantes que les autorités tunisiennes avaient informé leurs homologues français de ce cas afin de prendre les mesures médicales nécessaires.

Le directeur régional de la santé à Bizerte Jamel Saidani a, de son côté, indiqué que le beau fils de la personne atteinte a indiqué que la fille de ce dernier est arrivée dimanche de Strasbourg pour raccompagner son père. Il a affirmé qu'aucun contact n'a pu être établi avec la personne concernée.

Il a affirmé qu'aussitôt informés de sa contamination, les services de la cellule de veille relevant de la commission de lutte contre les catastrophes naturelles ont mis en œuvre le protocole curatif et préventif nécessaire dans ce genre de situation.

Le cas enregistré à Bizerte, concerne un homme âgé de 83 ans, revenant de la ville de Strasbourg en France depuis une dizaine de jours. Il a été détecté positif par le corps médical et paramédical d'une des clinique privée de Bizerte où il s'était présenté pour recevoir les soins nécessaires. son état de santé a été jugée stable.

Source : https://lapresse.tn/52074/coronavirus-le-cas-enregistre-a-bizerte-rentre-a-strasbourg-la-tunisie-informe-les-autorites-francaises/

Lundi 9 mars 2020

La Presse
Mots clés : Enseignement, Établissements scolaires, Sousse

Sousse : Fort taux d'absentéisme dans certains établissements scolaires

Certains établissements scolaires à Sousse ont enregistré, hier, un fort taux d'absentéisme parmi les élèves, allant de 30 à 40% et ce, par crainte de contamination au Covid-19, fait savoir à l'agence TAP le commissaire régional à l'éducation, Néjib Zbidi.

Plusieurs parents d'élèves, notamment, du primaire retiennent leurs enfants à la maison. Ce réflexe de peur est injustifié, estime Zbidi, surtout que les services de l'éducation à Sousse mettent tout en œuvre pour assurer la salubrité, dans les écoles. Des campagnes de propreté sont menées à tous les niveaux.

Jusqu'à présent, aucun cas suspect n'a été enregistré dans les écoles, à Sousse, assure la même source

Source : https://lapresse.tn/51985/sousse-fort-taux-dabsenteisme-dans-certains-etablissements-scolaires/

Lundi 9 mars 2020

La Presse
Mots clés : Bizerte, Hôpital Habib Bougatfa, Matériel médical, Mesures préventives

Bizerte-Coronavirus : le conseil de sécurité régionale annonce une série de mesures

Réuni lundi au siège du gouvernorat de Bizerte, le conseil de sécurité régionale a décidé une série de mesures de prévention du coronavirus.

Il s'agit notamment de transformer le bâtiment du département d'IRM à l'hôpital universitaire Habib Bougatfa en un centre hospitalier destiné à la prise en charge des personnes présentant des symptômes de contamination au Covid-19.

L'objectif est d'éviter que des cas suspects n'entrent en contact avec des patients dans les autres services de l'hôpital, a indiqué le gouverneur de Bizerte Mohamed Gouider.

D'autres mesures portent sur la mise en place d'un système d'alerte et d'information, le renforcement du matériel médical et la coordination avec les entreprises publiques et privées autour du suivi de la santé des travailleurs, clients ou partenaires qui rentrent en Tunisie en provenance de l'étranger.

Un appel a été lancé aux unités touristiques de Bizerte pour l'installation de caméras thermiques, outre la décision de créer une salle centrale des opérations pour coordonner les alertes et informations avec toutes les structures intervenantes, selon la même source qui affirme que le conseil et la commission régionale d'organisation des secours suivent de très près la situation dans la région.

Source : https://lapresse.tn/52071/bizerte-coronavirus-le-conseil-de-securite-regionale-annonce-une-serie-de-mesures/

Lundi 9 mars 2020

La Presse
Mots clés : Arabie Saoudite, Italie, Mesures préventives, Ministère de la Santé publique, Office de l'Ifta, Omra, Religion

Coronavirus : L'Office de l'*Ifta* annonce la suspension temporaire des procédures de conversion à l'Islam

L'Office de l'*Ifta* (Diwan al-Ifta) a annoncé, lundi, la suspension temporaire des procédures de conversion à l'Islam. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des mesures prises préventives pour limiter le risque de propagation du Covid-19. La reprise des procédures de conversion à l'Islam sera annoncée ultérieurement, précise la même source. Pour de plus amples explications, deux numéros sont mis à disposition :

71 570 065
71 563 939

Un deuxième cas de contamination par le Coronavirus a été annoncé, dimanche soir, par le ministère de la Santé. Il s'agit d'un citoyen âgé de 65 ans, venant d'Italie et originaire du gouvernorat de Mahdia.

Fin février dernier, la Tunisie s'est engagée à respecter la décision de l'Arabie saoudite de suspendre « temporairement » la Omra dans le but de prévenir la propagation du coronavirus.

Le 27 février, l'Arabie Saoudite a décidé de suspendre « temporairement » l'entrée sur son territoire des pèlerins se rendant à La Mecque, dans le but de prévenir l'émergence du coronavirus (Covid-19) dans le Royaume et sa propagation.

Source : https://lapresse.tn/52036/coronavirus-loffice-de-lifta-annonce-la-suspension-temporaire-des-procedures-de-conversion-a-lislam/

Mardi 10 mars 2020

Mohamed Khalil JELASSI, *La Presse*

Mots clés : Chokri Ben Hamouda, Bizerte, Chine, Contamination, Hôpital Charles Nicolle, Italie, Mahdia, Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire, Stade 2

Trois nouveaux cas de coronavirus détectés en Tunisie : Une nouvelle étape franchie !

La Tunisie fait-elle face à une propagation du coronavirus sur son territoire ? Hier seulement, trois nouveaux cas de contamination ont été confirmés, portant le nombre total des personnes infectées à cinq, réparties sur trois gouvernorats: Tunis, Mahdia et Bizerte. En tout cas, selon le ministère de la Santé, la Tunisie a atteint le stade 2 du plan de lutte contre le Covid-19 qui a pour objet d'en freiner la propagation après l'enregistrement d'un premier cas de « contamination locale ».

En effet, la journée d'hier a marqué un tournant dans le processus de lutte contre ce virus mortel qui se propage très rapidement dans le monde, et notamment dans le voisinage de la Tunisie, où l'Italie est devenue le pays le plus touché après la Chine. Le ministère de la Santé a annoncé hier que trois nouveaux cas de coronavirus ont été détectés en Tunisie après plusieurs tests sur des personnes suspectes. Dans un communiqué rendu public, le ministère de la Santé a indiqué que les analyses médicales effectuées dans le laboratoire de référence à l'hôpital Charles-Nicolle ont confirmé trois nouvelles contaminations par le coronavirus.

Parmi ces trois nouveaux cas, un a été détecté à Mahdia. Il s'agit de l'épouse du patient âgé de 65 ans arrivé d'Italie et dont la contamination a été annoncée, dimanche dernier, par le ministère de la Santé. Les deux autres cas ont été détectés à Tunis et à Bizerte. Ils ont été tous placés en quarantaine.

Prémices
26 janvier - 21 mars 2020

D'ailleurs, le ministère de la Santé a tenu, hier, une conférence de presse urgente pour faire le point sur la situation épidémiologique. A cet effet, le directeur général des soins de santé de base au ministère de la Santé, Chokri Ben Hamouda, a fait savoir que le département de la Santé fait face quotidiennement à des cas suspectés d'être infectés par ce virus et qu'il est en train d'opérer les tests et analyses nécessaires. Pour lui, la situation n'est pas inquiétante même si la Tunisie a entamé ce qu'il a appelé « la deuxième phase de la lutte contre le coronavirus après qu'il a pénétré sur le territoire national ». Cette deuxième phase correspond dans les protocoles médicaux au passage au stade 2 du plan de lutte contre le coronavirus et consistera principalement en l'identification des zones de circulation du virus sur le territoire national et la multiplication et le regroupement d'éventuels cas autochtones.

A cet effet, il a fait savoir que de nouvelles mesures seront appliquées, dont notamment l'activation des trois centres d'isolement médical déjà aménagés couvrant le nord, le centre et le sud du pays.

Appliquer la loi !

Cette nouvelle étape nécessite notamment, souligne-t-il, la mobilisation continue d'équipes médicales, surtout dans les régions, pour mener des enquêtes de terrain et essayer de suivre et retracer les mouvements et déplacements des personnes contaminées en vue d'empêcher la propagation de ce virus dans leur entourage. « Cette nouvelle étape nécessite la multiplication des enquêtes de terrain pour procéder aux prélèvements et aux analyses nécessaires, notamment dans les régions, et nous allons demander des fonds supplémentaires pour répondre aux exigences de la situation », a-t-il noté.

Chokri Hamouda a expliqué dans ce sens que le nombre de cas placés en quarantaine a dépassé les deux mille, et qu'environ 1.400 individus sont toujours sous contrôle.

Le responsable est revenu, en outre, sur les cas suspects qui refusent de subir les protocoles médicaux, affirmant dans ce sens que la loi sera appliquée à tous ceux qui « refusent l'isolement médical et qui constituent un danger pour leur entourage et la sécurité des citoyens ».

Rappelons que la Tunisie avait enregistré, le 2 mars dernier, un premier cas confirmé de contamination au coronavirus. Ce premier cas concernait un Tunisien âgé d'une quarantaine d'années, de retour d'Italie par bateau, le 27 février dernier. Il a favorablement réagi aux traitements nécessaires et serait en voie de guérison.

Source : https://lapresse.tn/52117/trois-nouveaux-cas-de-coronavirus-detectes-en-tunisie-une-nouvelle-etape-franchie/

Prémices
26 janvier - 21 mars 2020

Mardi 10 mars 2020

Mohamed Khalil JELASSI, *La Presse*

Mots clés : Chokri Ben Hamouda, France, Mahdia, Ministère de la Santé publique, Nissaf Bouafif Ben Alaya, Observatoire des maladies nouvelles et émergentes, Situation sanitaire, Stade 2, Test

Le ministère de la Santé annonce un nouveau cas de coronavirus

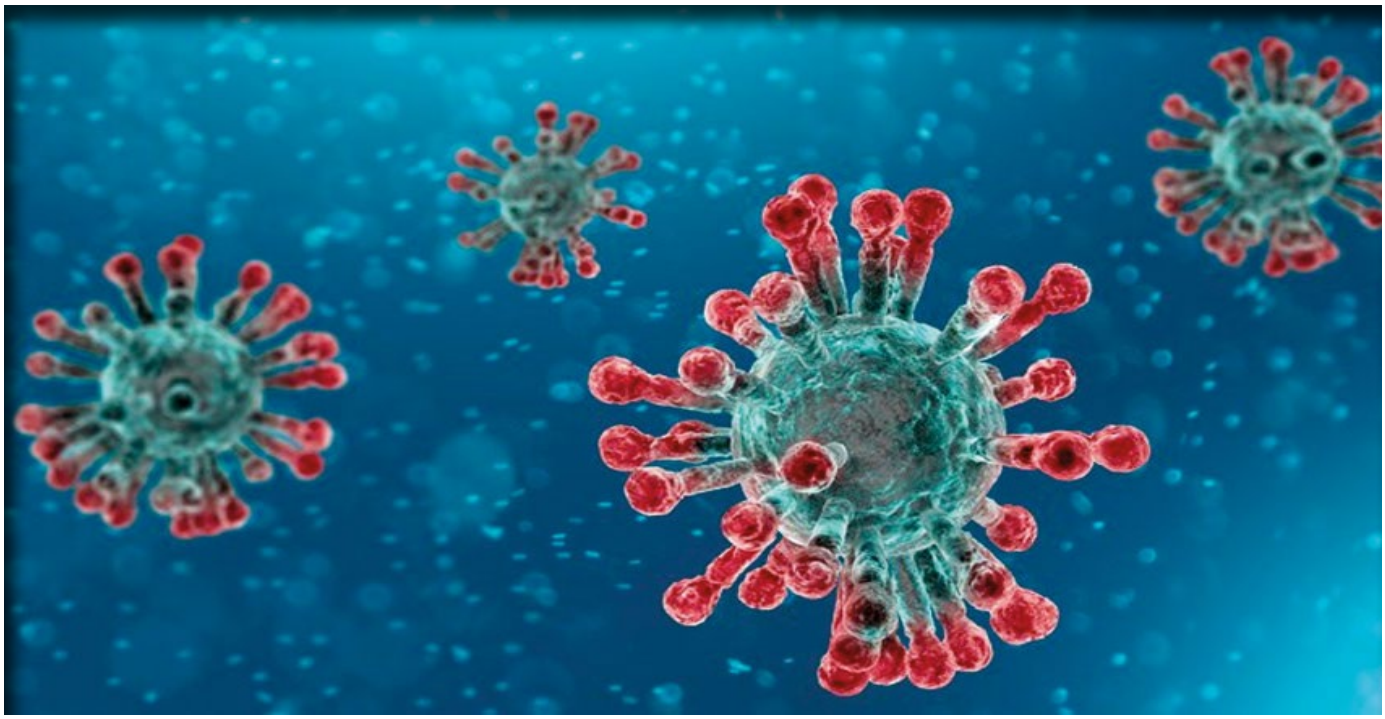

Le directeur général des soins de santé de base au ministère de la Santé, Chokri Hamouda a annoncé ce mardi 10 mars 2020 qu'un nouveau cas de coronavirus a été enregistré en Tunisie. Il s'agit d'un proche du premier cas enregistré à Boumerdas à Mahdia qui a été déclaré positif au Covid-19.

Hamouda a fait savoir dans ce sens que 41 analyses et tests de dépistage ont été effectués ce mardi, et que seulement ce cas s'est avère positif. Ainsi, au total, six cas de coronavirus ont été enregistrés en Tunisie, dont un qui s'est enfui, hier lundi, en France.

Nissaf Ben Alaya, directrice de l'Observatoire des maladies nouvelles et émergentes, a tenu à préciser, lors d'une conférence de presse tenue ce mardi, que la situation n'est pas inquiétante même si nous sommes passés au stade II de la lutte contre ce virus. « Tous les cas contaminés se portent actuellement bien et nous rassurons les citoyens que la situation n'est pas actuellement inquiétante en Tunisie », a-t-elle noté.

Source : https://lapresse.tn/52210/tunisie-le-ministere-de-la-sante-annonce-un-nouveau-cas-de-coronavirus/

Mardi 10 mars 2020

La Presse
Mots clés : Abdellatif Mekki, France, Italie, Masque, Mesures préventives, Transport, Tunisair

Suspension des vols de TUNISAIR vers l'Italie à l'exception d'un vol hebdomadaire vers Rome

Le transporteur national TUNISAIR a annoncé la suspension provisoire à partir de mardi, de ses vols vers Milan, Venise et Bologne (Italie), tout en programmant un seul vol hebdomadaire vers Rome, chaque samedi.

Cette décision intervient, selon un communiqué publié mardi, dans le cadre du plan national de lutte contre les risques du COVID-19, afin de protéger les citoyens et concrétiser les décisions du Conseil de sécurité nationale tenu, lundi.

Concernant le passager tunisien infecté par le coronavirus, ayant pris lundi soir, l'avion TUNISAIR à destination de Strasbourg, la compagnie a affirmé qu'elle a pris les mesures nécessaires depuis le décollage de l'avion en question.

TUNISAIR a informé l'équipage de l'avion qui a à leur tour appliqué le programme précoce de prévention convenu. À cet effet, le passager et sa compagne qui portent des masques ont été confinés.

Les autorités françaises ont de leur côté isolé l'avion dès son arrivée à l'aéroport de Strasbourg et ont pris les mesures nécessaires vis-à-vis des passagers de l'avion.

Par ailleurs, l'avion a quitté Strasbourg sans passagers et l'équipage de l'avion a été invité à s'auto-isoler. Quant à l'avion, il a été mis en isolement pour désinfection.

TUNISAIR a rappelé par ailleurs, qu'elle veille à l'application de mesures de prévention et de sécurité, depuis la propagation du virus, et ce, via la désinfection des avions desservant l'Italie. La compagnie suit également, les nouvelles de la propagation du virus dans les destinations qu'elle desserve.

À rappeler, dans une déclaration publiée, lundi, sur la page officielle de la Présidence de la République, Mekki avait annoncé qu'il a été décidé de suspendre toutes les traversées entre la Tunisie et l'Italie et de restreindre le nombre des voyages maritimes avec la France (1 seul voyage hebdomadaire de et vers Marseille).

Pour ce qui est du transport aérien, le ministre a fait savoir que les vols en provenance d'Italie seront suspendus, précisant que seuls les vols en provenance de Rome seront maintenus mais réduits de 14 à 3 vols seulement.

Ces mesures, a-t-il dit, seront maintenues jusqu'au 4 avril 2020, précisant que la modification demeure tributaire de l'évolution de la situation du Coronavirus dans le pays.

Source : https://lapresse.tn/52179/suspension-des-vols-de-tunisair-vers-litalie-a-lexception-dun-vol-hebdomadaire-vers-rome/

Mardi 10 mars 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Culture, Le Kef, Mesures préventives

Coronavirus / Le Kef : 10 personnes soumises à l'auto-isolement

Jusqu'à mardi, une dizaine de personnes ont été soumises à l'auto-isolement, au Kef, à titre préventif contre le Covid-19, fait savoir, le directeur régional de la santé, Tarek Rajhi. Certaines d'entre elles étaient de retour des zones d'endémie.

Les postes frontaliers de Sakiet Sidi Youssef et de Kalaat Senen, ont été équipés, depuis lundi, de thermomètres infrarouges, signale la même source précisant qu'aucun cas de contamination n'a été enregistré jusqu'à présent.

Les équipes médicales formées à la prévention contre le Covid-19 sont à pied d'œuvre, notamment, dans la zone frontalière, avec le flux ininterrompu de visiteurs algériens, durant cette période qui coïncide avec les vacances scolaires et universitaires et la programmation d'événements culturels, à l'instar du festival « Sicca jazz » (14 au 21 mars 2020) et « 24 heures de théâtre non-stop » (24 au 27 mars 2020).

Le commissaire régional à la culture au Kef, Nooman Habassi, signale que ces deux rendez-vous annuels n'ont pas été annulés, jusqu'à présent.

Source : https://lapresse.tn/52174/coronavirus-kef-10-personnes-soumises-a-lauto-isolement/

Prémices
26 janvier - 21 mars 2020

Mardi 10 mars 2020

La Presse
Mots clés : Abdellatif Mekki, Bizerte, Culture, Établissements scolaires, Gafsa, Hôpital Farhat Hached, Italie, Mesures préventives, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ministère de la Santé publique, Office de l'Ifta, Sport, Sousse, Sport, Stade 2, Transport, Tunisair

Coronavirus / La Tunisie passe au stade II : Renforcement des mesures préventives

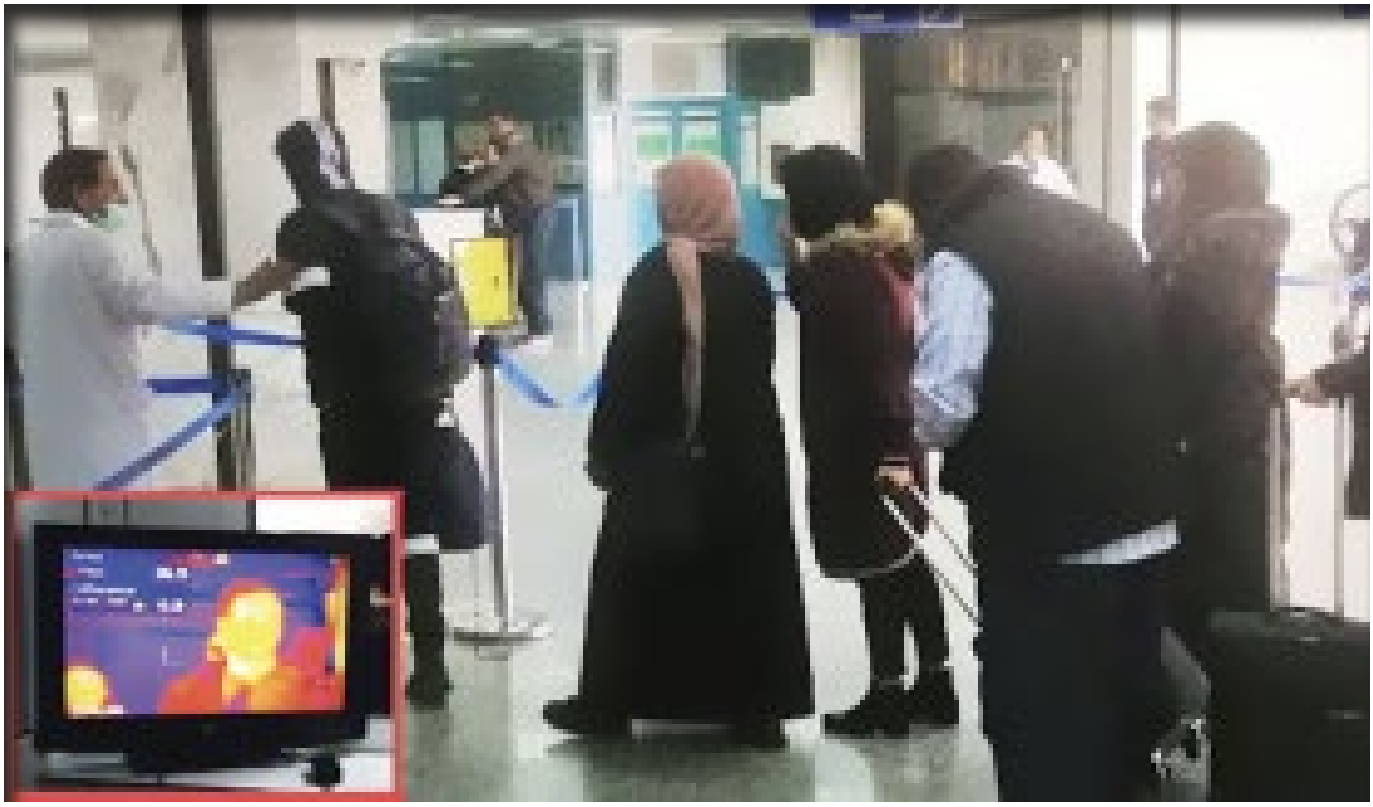

- Etablissements scolaires : les cours seront suspendus à partir du jeudi 12 mars jusqu'à la fin des vacances scolaires.
- Les vols en provenance de l'Italie sont suspendus, à part ceux venant de Rome.
- Le nombre de liaisons aériennes avec l'Italie ramené à 3 contre 14 vols par semaine
- Limitation des dessertes maritimes à destination de Marseille à une seule traversée par semaine et suspension de toutes les traversées vers l'Italie.
- Annulation ou report de toutes les manifestations culturelles, sportives et économiques internationales qui comportent une participation étrangère.

Prémices

26 janvier - 21 mars 2020

Le bilan de l'épidémie s'est établi, hier, à cinq cas confirmés et plus de 2.000 personnes placées en « isolement volontaire ».

Le ministère de la Santé a annoncé la première contamination locale par la transmission du virus d'un homme à son épouse et la détection de 3 nouveaux cas de contamination par le coronavirus, répartis entre Mahdia, Tunis et Bizerte, portant le nombre total des personnes infectées par le virus à cinq cas avérés. La patiente en question a été transférée à l'hôpital Farhat-Hached à Sousse afin de garantir des conditions optimales de traitement qui empêchent la transmission du virus à d'autres personnes.

C'est ce premier cas qui inquiète les autorités puisqu'on est passé des « cas importés », c'est-à-dire des personnes qui ont attrapé le virus à l'étranger, à une transmission du virus en Tunisie d'une personne contaminée à une autre. D'où le renforcement des mesures préventives contre la propagation du virus. Ainsi, plusieurs décisions et mesures ont été prises et le ministère de la Santé envisage d'établir une liste des régions infectées selon le degré de risque.

Report des conférences

A titre préventif, le ministre de la Santé, Abdellatif Mekki, a annoncé hier une série de mesures dans le cadre de la prévention et de la lutte contre ce virus.

A cet effet, le ministre a indiqué que pour les établissements scolaires, les cours seront suspendus à partir de jeudi 12 mars jusqu'à la fin des vacances scolaires. Aussi, les vols en provenance de l'Italie sont-ils suspendus à part ceux venant de Rome. Il a été décidé également la suspension de toutes les traversées maritimes vers l'Italie et la limitation des dessertes maritimes à destination de Marseille à une seule traversée par semaine.

Il est question aussi de l'annulation ou du report de toutes les manifestations culturelles, sportives et économiques internationales qui comportent une participation étrangère.

Stages et formations

Il est à signaler que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait annoncé hier matin le report des missions et des stages de formation à l'étranger pour tous les étudiants, professeurs, chercheurs et fonctionnaires de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique jusqu'à nouvel ordre, en prévention de la propagation du coronavirus. Dans le même sillage, l'Office de l'Ifta a également annoncé la suspension temporaire des procédures de conversion à l'Islam jusqu'à nouvel ordre. Pour sa part, le transporteur national Tunisair a annoncé la possibilité pour les passagers de reporter leur voyage sans frais jusqu'au 31 mai 2020 inclus et ce, vers la même destination et dans la même classe de réservation. Tunisair explique ces mesures par sa volonté « d'assister sa clientèle face à la propagation du coronavirus qui freine les décisions de voyage ».

Absentéisme

A Sousse, plusieurs parents d'élèves, notamment du primaire, ont retenu leurs enfants à la maison. En effet, un fort taux d'absentéisme dans certains établissements scolaires allant de 30 à 40% et ce, par crainte de contamination au Covid-19, a été constaté. A Gafsa, la direction régionale de la santé a décidé de saisir la justice après que deux cas suspects de contamination au coronavirus n'ont pas respecté les mesures de confinement. Il est à signaler que 74 cas à Gafsa sont soumis au confinement à domicile dont huit sont rentrés récemment en Tunisie par voie aérienne en provenance d'Italie.

Des mesures plus contraignantes pourraient être mises en œuvre si l'épidémie de coronavirus gagnait du terrain.

Source : https://lapresse.tn/52112/coronavirus-la-tunisie-passe-au-stade-ii-renforcement-des- mesures-preventives/

Mercredi 11 mars 2020

La Presse
Mots clés : Artisanat, Culture, Mesures préventives

Report du salon de la création artisanale, pour prévenir la propagation du coronavirus

L'Office National de l'artisanat a annoncé mercredi, dans un communiqué, le report de la 37e édition du salon de la création artisanale, qui devait se tenir du 20 au 29 mars 2020, en tant que mesure de prévention, contre la propagation du Coronavirus (COVID-19).

Ce report intervient à la demande des artisans, pour préserver la santé de ces derniers ainsi que celle des visiteurs, et ce, en coordination avec la Fédération Nationale de l'Artisanat.

L'office a précisé que la célébration de la journée nationale de l'artisanat et de l'habit traditionnel sera maintenue, à la date du lundi 16 mars 2020. Les cérémonies organisées en hommage aux artisans et artisanes dans chaque région et au plan national se tiendront à cette date.

Source : https://lapresse.tn/52374/report-du-salon-de-la-creation-artisanale-pour-prevenir-la-propagation-du-coronavirus/

Mercredi 11 mars 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Italie, Mesures préventives, Nabeul

Nabeul / Coronavirus : 10 nouvelles personnes soumises au confinement

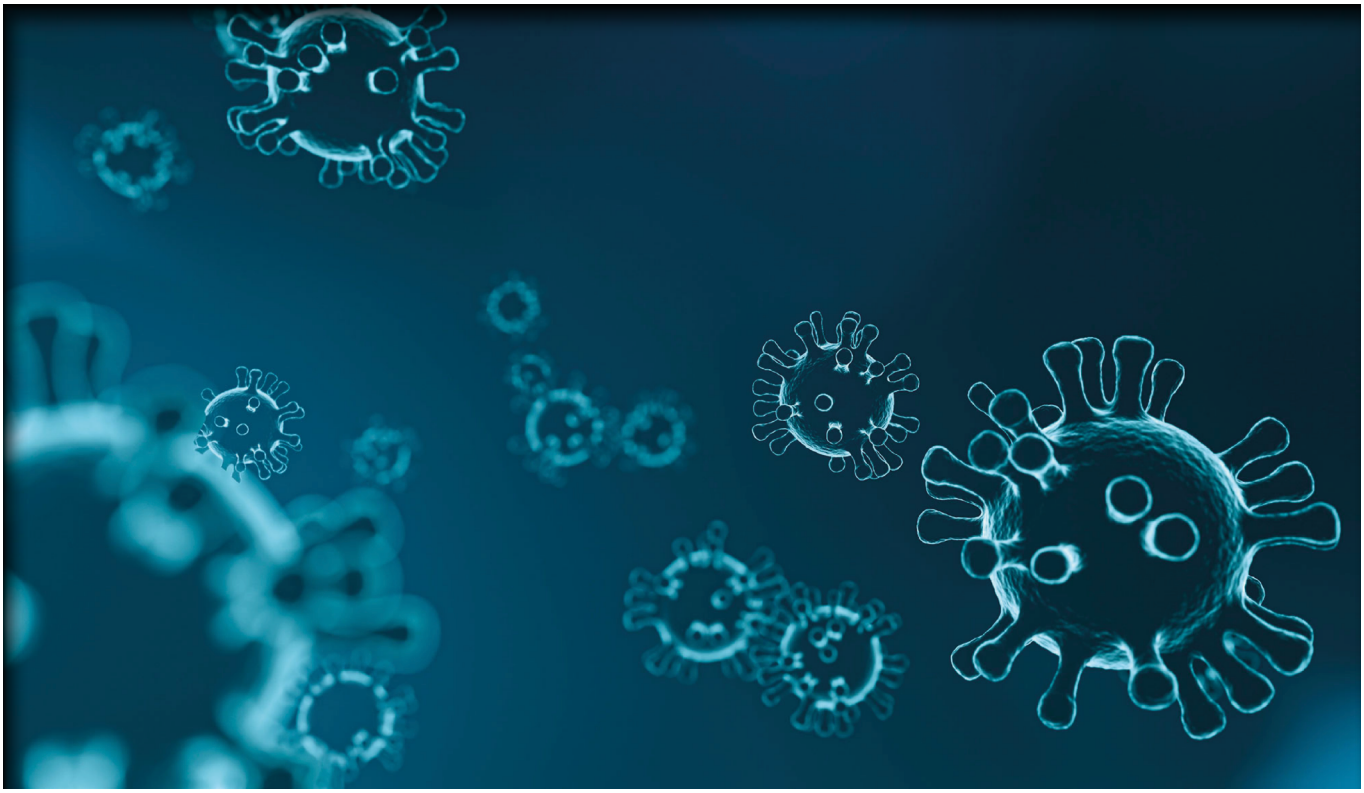

Dans la région de Nabeul, dix nouvelles personnes ont été soumises au confinement, à leur retour d'Italie, mardi, par mesure de prévention contre le Covid-19, fait savoir le directeur régional de la santé, Adel Haddad. Le nombre de personnes placées en auto-isolement dans la région passe ainsi à 32.

Un suivi médical leur est assuré, quotidiennement, indique Haddad précisant qu'aucun d'eux ne souffre de symptôme de la maladie, jusqu'à présent. Le responsable insiste sur le respect des procédures d'isolement sanitaire pour éviter le moindre risque de contamination.

Source : https://lapresse.tn/52325/nabeul-10-nouvelles-personnes-soumises-au-confinement/

Mercredi 11 mars 2020

Mohamed Khalil JELASSI, *La Presse*

Mots clés : Abdellatif Mekki, Chokri Ben Hamouda, Confinement, France, Gafsa, Italie, Le Kef, Mahdia, Ministère de la Santé publique, Nabeul, Nissaf Bouafif Ben Alaya, Observatoire des maladies nouvelles et émergentes, Sidi Bouzid, Situation sanitaire, Sousse, Sport, Stade 2

Sixième cas de contamination au coronavirus : Situation maîtrisable mais vigilance extrême !

Alors que la Tunisie a atteint le stade II de la lutte contre le coronavirus avec la découverte d'un premier cas de « contamination locale », les inquiétudes des citoyens, mais aussi des autorités, commencent à grandir. Six cas au total sont, jusqu'à présent, confirmés, mais les cas soupçonnés d'être contaminés par ce virus mortel se comptent par centaines et les analyses et tests de dépistage sont opérés quotidiennement. En tout cas, pas de panique, comme le confirment les autorités, la situation reste toujours maîtrisable en dépit des risques grandissants de propagation de ce virus sur le territoire national.

En effet, le directeur général des soins de santé de base au ministère de la Santé, Chokri Hamouda, a annoncé, hier, qu'un nouveau cas de coronavirus a été enregistré en Tunisie. Il s'agit d'un proche du premier cas enregistré à Boumerdas à Mahdia, déclaré positif au Covid-19 il y a quelques jours, portant ainsi le bilan des cas confirmés à l'échelle nationale à six. Ce dernier avait également contaminé son épouse, donc sur les six cas enregistrés, trois sont de la même famille. « Ce nouveau cas est déjà placé en isolement médical à son domicile et son état de santé est hors de danger », a-t-il affirmé.

Lors d'une conférence de presse tenue, hier, pour faire le point sur l'avancement de la situation de la propagation du coronavirus, Nissaf Ben Alaya, directrice de l'Observatoire des maladies nouvelles et émergentes, a tenu à préciser que la situation n'est pas inquiétante en Tunisie même si nous sommes passés au stade II de la lutte contre ce virus. « Tous les cas contaminés se portent actuellement bien et nous rassurons les citoyens que la situation n'est pas actuellement inquiétante en Tunisie », a-t-elle noté.

Revenant sur ce cas confirmé, originaire de Bizerte, qui s'est rendu lundi dernier à Strasbourg où il est installé Nisaf Ben Alaya a indiqué qu'il a préféré se déplacer dans ce pays pour se soigner, niant le fait qu'il y ait eu des dysfonctionnements protocolaires à ce niveau. « Personne n'est responsable de ce qui s'est passé, mais il s'agit d'un manque de responsabilité observé chez ce patient dans la mesure où il a exposé la santé des autres personnes aux risques de contamination », a-t-elle expliqué, et d'affirmer que ce patient s'est montré coopératif au début de sa prise en charge avant de décider de quitter le pays sans alerter les autorités.

A cet effet, elle a insisté sur la nécessité de respecter les mesures préventives, notamment en ce qui concerne la mise en quarantaine et l'auto-isolement médical qui contribuent à atténuer les risques de contamination. « Le non-respect du confinement est passible d'emprisonnement conformément au Code pénal tunisien. D'ailleurs, une circulaire gouvernementale sera prochainement publiée pour rappeler ces procédures », a-t-elle encore noté.

Prémices
26 janvier - 21 mars 2020

Fiche de renseignements numérique

Elle a rappelé dans ce sens que les protocoles médicaux de contrôle concernent tous les touristes et les Tunisiens de retour de l'étranger et que le ministère a mis en place une nouvelle application électronique sous forme d'une fiche de renseignements pour collecter toutes les données de ces personnes, de suivre leur situation et de les notifier et leur rappeler les mesures et procédures à respecter. « Cette nouvelle méthode nous permettra de construire une base de données actualisée sur les personnes de retour des zones à haut risque de contamination », a-t-elle noté.

Hier, le ministre de la Santé, Abdelatif Mekki, s'est montré inquiet face aux risques de propagation du coronavirus en Tunisie, compte tenu des « agissements de certaines personnes et leur refus de se conformer aux protocoles de l'isolement médical ». Pour lui, même si la situation est pour le moment sous contrôle, il faut s'attendre à une hausse considérable du nombre de cas contaminés par ce virus. Il a appelé dans ce sens tous les citoyens à se conformer à ces protocoles médicaux afin d'éviter une propagation rapide du virus.

Soupçonnées d'être infectées par le virus, plusieurs centaines de personnes sont actuellement placées en quarantaine. Jusque-là, depuis le 2 mars dernier, plus de 2.200 personnes ont été placées en confinement, confirme une source bien informée auprès du ministère de la Santé, et plus de 1.400 cas suspects sont toujours sous contrôle. Parmi eux, une dizaine de personnes qui ont été soumises, hier, à l'auto-isolement, au Kef, à titre préventif, alors qu'une vingtaine de personnes ont été également placées en quarantaine à Nabeul et plus de 26 autres dans le gouvernorat de Sidi Bouzid. Plusieurs dizaines de personnes qui étaient en contact avec des voyageurs de retour d'Italie ou de France ont également subi des protocoles médicaux de ce genre dans le Grand Tunis.

Le stade II, c'est quoi ?

Si le passage au stade II de la lutte contre la propagation du coronavirus s'est déclenché par la découverte d'un cas de contamination autochtone, le ministère de la Santé a annoncé de nouvelles mesures pour faire face à une éventuelle épidémie provoquée par ce virus, dont notamment l'avancement des vacances scolaires et universitaires, la suspension des vols et des traversées avec l'Italie, le report d'événements culturels, sociaux, académiques et sportifs et la suspension des visites et des stages à l'étranger pour les différents représentants de ministères et d'administrations.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, ce stade correspond à la découverte de foyers à différents endroits du territoire avec des regroupements de patients, appelés clusters. Le but à ce stade est de freiner la propagation du virus et de laisser le temps aux établissements de santé de se préparer pour faire face à l'épidémie et un potentiel passage au stade III. Les patients identifiés comme des cas suspects ou avérés doivent être pris en charge dans des établissements habilités pour le traitement du Covid-19. Les mesures prises à ce stade portent notamment sur la fermeture d'établissements scolaires, la limitation des déplacements, l'annulation de manifestations publiques et surtout la mise en quarantaine en cas de risque d'exposition au virus. Mais en Tunisie, jusqu'à présent on ne peut parler de foyers ou de clusters de ce virus, mais de quelques cas isolés repartis sur quatre gouvernorats : Tunis, Mahdia, Sousse et Gafsa.

Que risque-t-on en cas de non-respect du confinement ?

Les procédures et mesures médicales dans le cadre de la lutte contre le coronavirus ont été malheureusement accompagnées de certains comportements et agissements irresponsables de la part de cas suspects ou de malades atteints par ce virus. Des agissements qui ont suscité l'indignation de tous les Tunisiens dans la mesure où ils mettent en péril la sécurité et la santé de toute la population. Le ministère de la Santé, premier responsable de la gestion de cette situation de crise, ne cesse de rappeler que ces comportement sont passibles de sanctions conformément au Code pénal. En effet, l'article 312 du Code pénal relatif aux infractions intéressant la santé publique est clair à ce sujet : « Est puni de six mois d'emprisonnement et de cent vingt dinars d'amende, quiconque aura contrevenu aux interdictions et mesures prophylactiques ou de contrôle ordonnées en temps d'épidémie ». Mais selon des spécialistes en droit, l'application de cet article reste relativement difficile et tributaire des différentes situations sur le terrain, dans la mesure où il n'identifie pas les autorités compétentes qui seront chargées d'appliquer ces dispositions.

Source : https://lapresse.tn/52312/sixieme-cas-de-contamination-au-coronavirus-situation-maitrisable-mais-vigilance-extreme/

Mercredi 11 mars 2020

La Presse
Mots clés : Lieux de culte, Mesures préventives, Ministère des Affaires religieuses, Ministère de la Santé publique, Mosquée, Religion

Coronavirus-Lieux de culte: Les fidèles sont priés d'effectuer leurs ablutions à leur domicile

Une série de consignes a été établie par le ministère des Affaires religieuses dans le cadre de la campagne de sensibilisation et de prévention contre le Covid-19.

En application des mesures préventives publiées par le ministère de la Santé, le département des Affaires religieuses a appelé, mercredi, les Imams à ne pas prolonger les prêches et les prières et à réduire le temps entre l'appel à la prière et la prière.

Il invite les responsables de ces lieux de culte à prendre toutes les précautions nécessaires, notamment en ce qui concerne l'hygiène.

Les fidèles sont priés d'effectuer leurs ablutions à leur domicile et de se munir de leur propre tapis de prière si possible, appelant les citoyens à se conformer aux consignes.

Selon les statistiques affichées sur le site du ministère, le nombre des mosquées et lieux de culte s'élève à 6099, selon les statistiques de 2019.

Source : https://lapresse.tn/52426/coronavirus-lieux-de-culte-les-fideles-sont-pries-deffectuer-leurs-ablutions-a-leur-domicile/

Mercredi 11 mars 2020

Karim BEN SAID, *La Presse*
Mots clés : Économie, Mesures préventives, Sensibilisation

Coronavirus: La JCET offre ses services

Le bureau national de la Jeune Chambre Economique de Tunisie, la plus grande association de jeunesse, a publié ce matin un communiqué dans lequel elle demande à l'ensemble des organisations locales membres à « soutenir l'effort national pour combattre le nouveau Coronavirus ». L'organisation appelle également ses 2500 membres à travers toute la Tunisie, à rejoindre les commissions régionales et locales de lutte contre les catastrophes et à organiser des campagnes de sensibilisation et de prévention.

NOUS SOMMES ENGAGÉS, COMME NOUS L'AVONS TOUJOURS ÉTÉ, À SOUTENIR LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT DANS CES MOMENTS

Yassine Jaouadi, président de la JCET

A noter également qu'en raison de l'alerte sur le Covid-19, le bureau national de la JCET a décidé de reporter l'ensemble des activités de l'association prévues pour le mois de mars.

Par ailleurs, le Vice-Président International de l'organisation devait effectuer une visite à Tunis du 14 au 18 mars, mais celle-ci a finalement été reportée à une date ultérieure.

Source : https://lapresse.tn/52386/coronavirus-la-jcet-offre-ses-services/

Jeudi 12 mars 2020

La Presse

Mots clés : Elyes Fakhfakh, Enseignement, Établissements scolaires, France, Institut français, Mesures préventives, Olivier Poivre d'Arvor, Sfax, Sousse, Université

Fermeture, à compter de ce jeudi soir, de l'ensemble des établissements scolaires français en Tunisie

L'ambassade de France à décidé de fermer à compter de ce soir et jusqu'à nouvel ordre, l'ensemble des établissements scolaires français et à programme français homologués en Tunisie.

Dans une déclaration dont une copie est parvenue à la TAP, l'ambassadeur de France en Tunisie Olivier Poivre d'Arvor assure que « ces établissements et leurs équipes organiseront la continuité pédagogique à distance de manière à préserver les parcours scolaires des élèves ».

« La France, solidaire des mesures décidées par le gouvernement tunisien, contribue à la prévention et à la lutte contre l'épidémie de Coronavirus/ Covid-19 ».

L'ambassadeur annonce aussi, dans sa déclaration, la suspension de toutes les activités culturelles dans les Instituts français de Tunis, Sousse et Sfax.

Il informe toutefois, les usagers que les services de l'Ambassade et du Consulat général demeurent ouverts et assureront, avec des mesures adaptées, la continuité du service public.

L'ambassadeur appelle les Français et les voyageurs venant de France à faire preuve de sang-froid, d'esprit de discipline individuelle et collective et à se conformer strictement dès leur arrivée en Tunisie aux consignes d'auto-isolement de 14 jours édictées par les autorités locales, pour la protection de tous et particulièrement des plus vulnérables.

« Dans ce contexte de crise sanitaire mondiale à laquelle nous ne saurons faire face qu'ensemble, la France se tient plus que jamais aux côtés de la Tunisie. J'exprime ma solidarité personnelle à toutes celles et à tous ceux qui subissent les conséquences de cette épidémie, je pense notamment aux personnels de santé. Je salue enfin tout particulièrement le travail des autorités et administrations tunisiennes, entièrement mobilisées », peut-on lire de même source.

Dans la journée, l'ambassadeur français s'est entretenu avec le chef du gouvernement Elyès Fakhfakh.

A noter que la déclaration de l'ambassadeur intervient suite à l'annonce aujourd'hui par le président français Emanuel Macron, dans une adresse aux Français, de la fermeture des établissements scolaires et universités à partir de lundi prochain jusqu'à nouvel ordre.

Source : https://lapresse.tn/52586/fermeture-a-compter-de-ce-jeudi-soir-et-jusqua-nouvel-ordre-de-lensemble-des-etablissements-scolaires-francais-et-a-programme-francais-homologues-en-tunisie/

Jeudi 12 mars 2020

La Presse
Mots clés : Ariana, Confinement, Situation sanitaire

Coronavirus : le 7e cas est un médecin qui s'est dès le début conformé à la procédure de l'auto-isolement

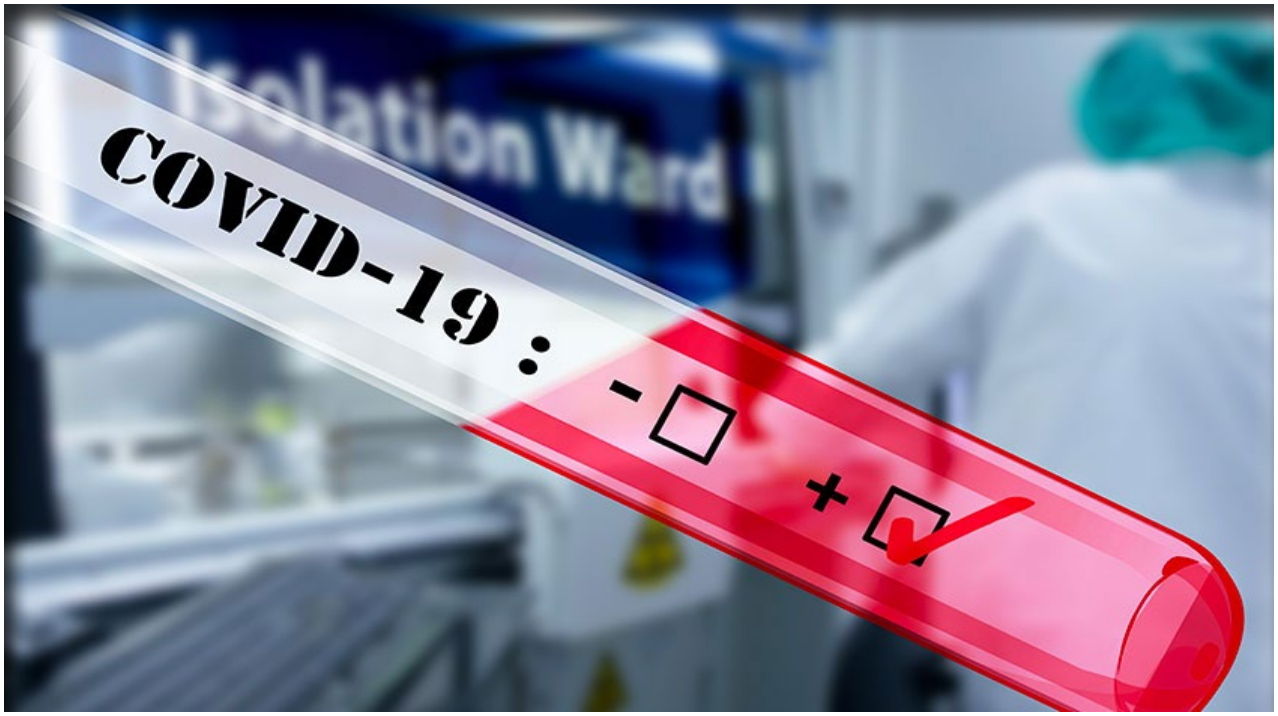

La 7e contamination par le Coronavirus (covid-19) a été détectée chez un médecin réanimateur exerçant dans le secteur privé qui réside dans le gouvernorat de l'Ariana, a fait savoir mercredi soir le directeur régional de la santé dans la région, Abdellatif Jemaï.

« L'homme s'est conformé à la procédure de l'auto-isolement sanitaire dès son arrivée, le 1er mars dernier, en provenance d'Égypte, après avoir constaté une hausse de sa température », a-t-il précisé dans une déclaration à la correspondante de l'agence TAP dans la région.

Des échantillons ont été prélevés mardi sur le patient qui a été testé mercredi positif. Les membres de sa famille (sa femme et ses deux enfants) seront également soumis à un test.

La même source rapporte que cette personne s'est conformée rapidement à la procédure de l'auto-isolement, dès son arrivée, à Tunis et pris les précautions nécessaires pour préserver la santé de sa famille, après avoir constaté une augmentation de sa température (sans complications pulmonaires ou respiratoires).

D'après des sources médicales, son état reste stable et ne requiert pas l'hospitalisation. Il sera, toutefois, placé sous surveillance médicale et poursuivra l'auto-isolement.

Source : https://lapresse.tn/52434/coronavirus-le-7e-cas-est-un-medecin-qui-sest-des-le-debut-conforme-la-procedure-de-lauto-isolement/

Vendredi 13 mars 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Hammamet, Ministère de la Santé publique, Nabeul, SAMU, Situation sanitaire

Nabeul / Coronavirus : Fin de l'auto-isolement pour 13 personnes dont 9 plaisanciers

Après vérification de leur état de santé, 13 personnes, dont neuf plaisanciers ont terminé, jeudi, la période d'auto-isolement à laquelle elles ont été soumises, par précaution, déclare à l'agence TAP le directeur régional de la santé, à Nabeul, Adel Haddadi. Durant cette période, les neuf plaisanciers étaient confinés dans leurs yachts, à Yasmine Hammamet.

Actuellement, 44 personnes sont soumises à l'auto-isolement, à titre préventif. Aucune d'entre elles ne présente de signes de contamination au Covid-19, indique la même source.

Parmi ces personnes, figurent deux touristes italiens qui ont été confinés dans un hôtel, de manière préventive. Ils sont arrivés, en Tunisie, le 7 mars 2020, dans le même avion qu'une ressortissante italienne confirmée positive au Covid-19. C'était le 3e cas déclaré en Tunisie, sur un total de sept cas avérés (jusqu'à mercredi 11 mars). La ressortissante italienne avait appelé le 190 (SAMU), à son arrivée, apprend-on de source du ministère de la Santé.

Source : https://lapresse.tn/52552/nabeul-fin-de-lauto-isolement-pour-13-personnes-dont-9-plaisanciers/

Prémices
26 janvier - 21 mars 2020

Vendredi 13 mars 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Hôpital Charles Nicolle, Mesures préventives, Siliana

Un premier cas suspect de contamination par le Covid-19 a été enregistré, mercredi soir, à Makthar, apprend l'agence TAP auprès du directeur régional de la santé à Siliana, Mohamed Ferjaoui. Une femme de 48 ans s'est plainte de symptômes grippaux, cinq jours après avoir rencontré une touriste égyptienne, à Tunis.

La patiente a été placée en isolement sanitaire, à l'Hôpital local de Makthar, à titre préventif, en attendant les résultats des analyses effectuées à l'Hôpital Charles-Nicolle à Tunis.

Source : https://lapresse.tn/52480/makthar-coronavirus-1er-cas-suspect-admis-a-lhopital-local-a-titre-preventif/

Vendredi 13 mars 2020

La Presse
Mots clés : Abdellatif Mekki, Ahmed Adhoum, Mesures préventives, Ministère des Affaires religieuses, Ministère de la Santé publique, Othman Battikh, Religion

Covid-19: Les sujets immunodéficients sont priés de ne pas effectuer la prière collective et la prière du vendredi (Ministère)

Tunis, 13 mars (TAP)- En prévention du Coronavirus, le ministère des Affaires religieuses a publié un certain nombre de recommandations, dont l'abstention des sujets immunodéficients (maladies pulmonaires chroniques, les personnes âgées..) d'effectuer la prière collective et la prière du vendredi.

Le ministère a aussi fixé le prêche et la prière à 15 minutes et appelle à réduire le temps entre l'appel à la prière et la prière.

Selon un communiqué du département, une réunion a eu lieu, jeudi, au ministère de la Santé, sur les mesures de prévention contre le Covid-19, en présence du ministre des Affaires religieuses, Ahmed Adhoum, du ministre de la Santé, Abdellatif Mekki, du Mufti de la République, Othman Battikh, du président de l'Université de la Zitouna, Hichem Grissa, ainsi que de spécialistes dans les domaines de la religion et de la santé.

Parmi les instructions publiées par le ministère, la nécessité pour les responsables des lieux de culte de prendre toutes les précautions nécessaires, notamment en ce qui concerne l'hygiène.

Quant aux fidèles, ils sont priés d'effectuer leurs ablutions à leur domicile et de se munir de leur propre tapis de prière si possible.

Le ministère de la Santé avait annoncé, jeudi, six nouveaux cas de contamination par le Coronavirus, portant ainsi à 13 le nombre total des cas confirmés.

Aucun décès n'a été signalé à ce jour.

Source : https://lapresse.tn/52695/covid-19-les-sujets-immunodeficients-sont-pries-de-ne-pas-effectuer-la-priere-collective-et-la-priere-du-vendredi-ministere/

Vendredi 13 mars 2020

La Presse
Mots clés : Désinfection, Mesures préventives, Transport

Coronavirus-Transtu : Grande opération de désinfection du parc

La Société des Transports de Tunis (Transtu) a entamé, jeudi soir, les opérations de nettoyage et de désinfection de son parc de bus et de wagons des différentes lignes, et ce, dans le cadre du plan national de lutte contre le Covid-19.

Ces opérations seront menées régulièrement et quotidiennement, a assuré Anis Malouchi, Président Directeur Général de la Transtu, dans une déclaration à l'agence TAP, soulignant, que des caméras thermiques seront installées, à partir de ce vendredi, dans les principales stations de la capitale (Le passage, Place de Barcelone, TGM) afin de détecter les éventuels cas de coronavirus.

Et d'ajouter que ces caméras seront par la suite généralisées aux autres stations notamment de correspondance, précisant qu'une équipe de spécialistes de santé sera mobilisée sur place.

D'après le responsable, la Transtu fournira également à son personnel et à ses agents des moyens de prévention, étant donné que la société demeure, selon lui, le principal opérateur du transport urbain dans le grand-Tunis.

Source : https://lapresse.tn/52690/coronavirus-transtu-grande-operation-de-desinfection-du-parc-photos/

Vendredi 13 mars 2020

Mohamed Khalil JELASSI, *La Presse*

Mots clés : Allemagne, Culture, Elyes Fakhfakh, Économie, France, Frontières, Mesures préventives, Mosquée, Religion, Sport, Transport

Risques de propagation du coronavirus : Elyes Fakhfakh annonce une batterie de mesures drastiques

- Fermeture des frontières maritimes et réduction du nombre de liaisons aériennes avec les pays à haut risque. Un seul vol quotidien sera maintenu avec la France, et un autre hebdomadaire avec l'Egypte, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne.
- Suspension des prières collectives dans les mosquées, y compris la prière du vendredi.
- Fermeture des cafés, restaurants, salons de thé et complexes de plaisance à partir de 16h.
- Des sanctions strictes contre tous ceux qui ne se conforment pas aux mesures de l'auto-isolement. Le non-respect de ces dispositions est passible d'emprisonnement

Le chef du gouvernement Elyes Fakhfakh s'est adressé, hier, aux Tunisiens pour faire le point sur le développement de la situation liée au coronavirus en Tunisie, mais surtout pour annoncer une batterie de nouvelles mesures à même de freiner l'accélération de sa propagation sur le sol tunisien.

Prémices
26 janvier - 21 mars 2020

Il est question notamment de la fermeture des frontières maritimes du pays et la réduction du nombre des liaisons aériennes avec les pays à haut risque. Ainsi, un seul vol quotidien sera maintenu avec la France, quant à l'Egypte, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne un seul vol hebdomadaire sera maintenu.

Le chef du gouvernement a annoncé également que tous les voyageurs, qu'ils soient Tunisiens ou étrangers, seront placés systématiquement à l'isolement médical pendant 14 jours dès leur arrivée en Tunisie.

Elyes Fakhfakh a aussi décidé, après concertation avec le Chef de l'Etat, le président de l'Assemblée des Représentants du Peuple et la commission de lutte contre ce virus, l'annulation de tous les événements et manifestations culturels et scientifiques ainsi que la suspension des prières collectives dans les mosquées y compris la prière du vendredi. Parmi ces mesures drastiques, il a été également décidé de fermer tous les cafés, restaurants, salons de thé et complexes de plaisance à partir de 16h00.

Conformément à ces décisions qui sont entrées en vigueur à partir d'hier, tous les jardins d'enfants et les crèches seront fermés jusqu'au 28 mars en attendant l'évolution de la situation. « Nous comptons sur le sens de solidarité entre les voisins pour appliquer cette mesure et ne pas entraver le travail des citoyens », a-t-il appelé. Tous les événements sportifs dont notamment les matchs de football de toutes les divisions seront tenus à huis clos jusqu'à nouvel ordre.

Miser sur l'auto-isolement

« Même si nous ne sommes pas encore à ce stade, nous annonçons ces décisions qui semblent être douloureuses, mais seront efficaces pour limiter la propagation du virus sur le sol tunisien », a-t-il noté.

Elyes Fakhfakh a rappelé que la lutte contre le coronavirus reste tributaire de l'application des mesures et protocoles médicaux, notamment l'isolement médical. Pour lui, la mesure de l'auto-isolement et son respect strict est l'unique moyen de lutter contre la propagation de ce virus. « Le problème c'est que nous avons constaté que certaines personnes ne se conforment pas à ces mesures. C'est pourquoi nous allons prendre des sanctions strictes contre tous ceux qui ne se conforment pas aux mesures de l'auto-isolement », a-t-il déclaré, rappelant que le non-respect de ces dispositions est passible d'emprisonnement.

Elyes Fakhfakh a rassuré, d'autre part, l'opinion publique sur l'approvisionnement en produits nécessaires appelant les Tunisiens à ne pas céder à la panique.

Notons que ces mesures resteront en vigueur jusqu'au 4 avril prochain et seront modifiées à la lumière de l'évolution de la situation.

Source : https://lapresse.tn/52824/risques-de-propagation-du-coronavirus-elyes-fakhfakh-annonce-une-batterie-de-mesures-drastiques/

Samedi 14 mars 2020

La Presse
Mots clés : Allemagne, Anouar Maârouf, France, Horaires de travail, Italie, Mesures préventives, Ministère du Transport et de la Logistique, Transport

Coronavirus : Le ministre du transport appelle les sociétés et les employeurs à modifier les horaires de travail pour éviter l'encombrement dans les transports publics

Le ministre d'Etat chargé du Transport et de la Logistique, Anouar Maârouf, a appelé les entreprises et les employeurs à introduire des changements au niveau des horaires de travail (avancement et retardement), afin de réduire l'encombrement dans les moyens du transport public dans les heures de pointe et réduire les risques de contamination par le COVID-19.

Intervenant au cours d'une conférence de presse, tenue samedi, Maarouf a appelé les citoyens à réduire les déplacements non nécessaires.

Le ministère effectue, quotidiennement, des opérations de nettoyage et de désinfection des stations, des bus et des trains, a-t-il indiqué.

Prémices
26 janvier - 21 mars 2020

Il a appelé par ailleurs les taxis individuels et collectifs à désinfecter leurs véhicules, chaque jour, afin de limiter les risques de contamination par COVID-19.

Au sujet des tunisiens coincés à l'étranger, il a fait savoir que des mesures nécessaires seront prises pour rapatrier les cas qui doivent rentrer au pays, et ce, en coordination avec les ministères des affaires étrangères et de la défense, précisant que l'évolution de la situation nécessiterait peut être la mobilisation d'avions militaires.

Le nombre de tunisiens coincés en Italie est estimé à 160, a-t-il encore affirmé, ajoutant que ceux qui vont être rapatriés devront se soumettre au confinement, pendant 14 a-t-il.

Pour ce qui est des étrangers présents actuellement en Tunisie, une coordination sera assurée avec leurs pays pour les rapatrier, a encore ajouté le ministre.

Et de rappeler que le gouvernement a décidé d'annuler les liaisons aériennes vers l'Italie, en maintenant un seul vol quotidien avec la France (Paris) et un vol hebdomadaire avec l'Espagne (Madrid), la Grande Bretagne (London), l'Allemagne (Francfort) et l'Egypte (Caire).

Pour les postes frontaliers, il a fait savoir qu'un renfort avec les équipes de santé a été assuré.

Concernant les traversés et les vols de transport des marchandises, le ministre a souligné que des mesures fermes ont été prises pour interdire aux équipages de quitter leurs bateaux tout en vérifiant leurs états de santé.

Source : https://lapresse.tn/52857/coronavirus-le-ministre-du-transport-appelle-les-societes-et-les-employeurs-a-modifier-les-horaires-de-travail-pour-eviter-lencombrement-dans-les-transports-publics/

Samedi 14 mars 2020

Samir DRIDI, *La Presse*

Mots clés : Abdellatif Mekki, Ahmed Adhoum, Désinfection, Espaces publics, Mesures préventives, Ministère des Finances, Ministère de la Santé publique, Mosquée, Nissaf Bouafif Ben Alaya, Othman Battikh, Réseaux sociaux

Passage au stade de Pandémie : A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles

Irons-nous vers des rues désertes et serons-nous condamnés à rester à la maison, comme c'est le cas en Italie ? En tout cas, plusieurs familles dans le Grand Tunis ont déjà opté pour cette approche et ont limité leurs déplacements par mesures de prévention. Vivement donc le retour aux veillées avec les enfants et en famille mais ceci n'est pas de nature à rassurer les propriétaires des restos et cafés

Le passage du coronavirus au stade de pandémie a poussé les décideurs, dans notre pays comme partout dans le monde, à intensifier les mesures préventives pour éviter le pire, c'est-à-dire l'accélération de la propagation du covid-19, avec le risque de se trouver dans une situation de débordement et

Prémices
26 janvier - 21 mars 2020

d'impuissance, donc face à un scénario des plus cauchemardesques. En Tunisie, l'Etat a jusqu'à l'heure réussi à endiguer l'expansion du virus et compte prendre des décisions draconiennes dans les jours à venir dans le cadre du plan national de lutte contre le coronavirus.

Désinfection des places publiques

A cet effet, des opérations de nettoyage et de désinfection ont été entamées par la Transtu, ciblant notamment les bus et les métros. Le président-directeur général de cette société, Anis Malouchi, a par ailleurs déclaré à la TAP que des caméras thermiques ont été installées hier au niveau des principales stations de la capitale, à savoir le TGM, le Passage et la Place Barcelone. Il a souligné que la généralisation de ces caméras est attendue dans les prochains jours.

Les opérations de désinfection ne se sont pas limitées aux stations de la capitale, mais certaines mosquées ont été visées par cette mesure préventive avant le prêche d'hier, vendredi, qui draine un grand nombre de fidèles, à l'instar de la grande mosquée Zitouna. Par ailleurs, et suite à une réunion tenue au siège du ministère de la Santé, à laquelle ont pris part les deux ministres Ahmed Adhoum et Abdellatif Mekki, ainsi que le Mufti de la République, Othman Battikh, des recommandations ont été publiées appelant surtout les cas suspects à éviter de fréquenter les mosquées et les imams à raccourcir la durée des prêches et des prières.

Le narguilé bientôt interdit dans les cafés ?

Haut lieu de rencontres, cafés et restaurants sont obligés d'utiliser des gobelets jetables pour le moment et disposer de gel désinfectant ou de savon liquide pour leurs clients . Leur fermeture est envisageable mais toujours selon l'évolution de la propagation du virus. « Si on est obligé de les fermer, on le fera », a déclaré la maire de la ville de Tunis, Souad Abderrahim. Le narguilé ou la chicha est aussi dans le collimateur et la décision de son interdiction dans les cafés ne tardera pas à être prise.

Matches de foot reportés

De son côté, la Fédération tunisienne de football vient d'annoncer dans un communiqué le report, à une date ultérieure, des matches prévus pour samedi et dimanche 14/15 mars, pour la catégorie des jeunes, ainsi que le report de tous les matches des ligues régionales. Il a été aussi décidé de reporter à dimanche la vente des billets pour l'épreuve de coupe de Tunisie. L'éventualité de reporter les matches de la coupe n'est pas écartée. Cette décision reste tributaire de l'évolution de la situation dans le pays.

Ugtt, Utica et Utap : coordonner les efforts de lutte

Ne s'arrêtant pas aux départements précités, le ministère des Finances, et toujours dans le cadre du plan national de lutte contre le coronavirus, a invité les contribuables à ne pas attendre les dates limites et déposer leurs déclarations d'impôt à partir d'hier, vendredi 13 mars, afin d'éviter les longues files d'attente.

Avant-hier, le ministre de la Santé s'est réuni avec le secrétaire général de l'Ugtt, Noureddine Taboubi, Samir Majoul, président de l'Utica, et le président de l'Utap, Abdelmajid Ezzar. Au menu des discussions, la coordination des efforts dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre le coronavirus.

Retour aux veillées en famille

Irons-nous vers des rues désertes et serons-nous condamnés à rester à la maison, comme c'est le cas en Italie ? En tout cas, plusieurs familles dans le Grand Tunis ont déjà opté pour cette approche et ont limité leurs déplacements par mesures de prévention. Vivement donc le retour aux veillées avec les enfants et en famille mais ceci n'est pas de nature à rassurer les propriétaires des restos et cafés.

Aussi bien sur son site officiel que sur les réseaux sociaux, les chaînes de télévision et les stations de radio, le ministère de la Santé a multiplié la diffusion de spots de prévention et de sensibilisation visant à endiguer la propagation du Covid-19.

Selon la directrice de l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes, Insaf Ben Alaya, plus de trois mille personnes ont été placées en quarantaine depuis la mise en place de la stratégie en question, mille d'entre elles ont pu regagner leur domicile.

Source : https://lapresse.tn/52821/passage-au-stade-de-pandemie-a-situation-exceptionnelle-mesures-exceptionnelles/

Samedi 14 mars 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, France, Mesures préventives, Sfax

Sfax- Coronavirus : 84 personnes placées en confinement à domicile

Le nombre de personnes placées en confinement à domicile au gouvernorat de Sfax est passé de 32 à 84 personnes et ce à titre préventif pour éviter la propagation du Covid-19, a indiqué le directeur régional de la santé de Sfax, Ali Ayadi.

Cette hausse fait suite à l'arrivée de voyageurs originaires de Sfax en provenance de Marseille et Paris (France) entre le 12 et 13 mars, a-t-il précisé au correspondant de TAP.

Selon la même source, des prélèvements ont été effectués, vendredi, sur deux personnes suspectées d'avoir contracté le covid-19.

Source : https://lapresse.tn/52868/sfax-coronavirus-84-personnes-placees-en-confinement-a-domicile/

Dimanche 15 mars 2020

La Presse
Mots clés : Kairouan, Nissaf Bouafif Ben Alaya, Observatoire des maladies nouvelles et émergentes, Rapatriement, Situation sanitaire, Sousse

Coronavirus : Premier cas confirmé à Kairouan

Un premier cas de coronavirus a été confirmé dans la région de Kairouan (centre de la Tunisie).

Il s'agit d'un jeune habitant à Mansoura dans la ville de Kairouan. Il est revenu de Paris, le 11 mars dernier, a précisé le directeur régional de la Santé à Kairouan, Hamdi El Hadahri.

Ce jeune, dont l'état de santé ne présente pas de risque et qui a été placé en quarantaine, d'après le responsable, est l'un des deux nouveaux cas confirmés annoncés, dimanche après-midi, par la directrice de l'Observatoire des maladies nouvelles et émergentes, Nissaf ben Alaya.

Ainsi, le nombre des cas de contamination par le Covid-19 en Tunisie est porté à 20 personnes.

D'après Mohamed Bourguiba, gouverneur de Kairouan et également président de la commission régionale de lutte contre les catastrophes et l'organisation du secours, le jeune est pris en charge, actuellement, par la direction régionale de la santé de Kairouan. « Si son état de santé empire, il sera renvoyé à un établissement hospitalier à Sousse », a-t-il dit.

Les parents de la personne contaminée ainsi que sa femme et sa fille ont été mis, tous, en quarantaine, a encore indiqué le gouverneur, relevant que des démarches sont en cours pour repérer toutes les personnes qu'il a fréquentées.

Source : https://lapresse.tn/53162/coronavirus-premier-cas-confirme-a-kairouan/

Dimanche 15 mars 2020

Karim Ben Said, *La Presse*
Mots clés : Algérie, Anouar Maârouf, Chine, Elyes Fakhfakh, Frontières, Horaires de travail, Italie, Libye, Ministère des Affaires étrangères, Ministère de la Défense nationale, Ministère du Transport et de la Logistique, Mesures préventives, Transport

Fermeture partielle des frontières : La Tunisie renforce les mesures de prévention

Anouar Maârouf, ministre du Transport et de la Logistique, propose de permettre aux employés d'accéder à une meilleure flexibilité horaire, pour mettre un terme à l'encombrement des transports publics aux heures de pointe

Dans une salle de réunion exiguë et sans fenêtres du ministère du Transport et de la Logistique où se sont entassés une vingtaine de journalistes et plusieurs cadres du département sans aucune forme de précaution, Anouar Maârouf, ministre du Transport et de la Logistique, a annoncé hier l'arrêt, à 23h59 minutes, de l'ensemble des vols à destination et en provenance de l'Italie, le pays le plus touché après la Chine par la pandémie du nouveau coronavirus. Le ministre a également annoncé, pour Le Caire, Francfort, Londres et Madrid, la limitation des vols à un seul hebdomadaire. Paris sera quant à lui desservi une fois par jour, et ce, conformément aux décisions prises la veille par le chef du gouvernement Elyes Fakhfakh.

Les avions continuent à atterrir

Hier dans la matinée, des internautes ont partagé des captures d'écran de la célèbre application flight radar qui informe en temps réel sur le trafic aérien et dans laquelle on peut clairement voir que plusieurs avions en provenance

de Paris, Munich, Toulouse ou encore Francfort, atterrissaient encore à l'aéroport international de Tunis-Carthage. « La fermeture, même partielle de l'espace aérien, obéit à un certain nombre de règles, nous devons informer les différents aéroports ainsi que les compagnies aériennes et tout cela prend du temps, précise Anouar Maârouf. C'est la raison pour laquelle ces mesures restrictives entreront effectivement en vigueur ce soir, à partir de 23h59 » (hier samedi 14 mars).

Par ailleurs, le ministre du Transport et de la Logistique a annoncé que son département était en contact permanent avec le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense en vue de rapatrier les ressortissants tunisiens bloqués dans les pays frappés de plein fouet par la pandémie. Rappelons que le chef du gouvernement a annoncé vendredi la fermeture des frontières maritimes, notamment la ligne Goulette-Marseille.

Les frontières terrestres toujours ouvertes

Pour l'instant, aucune mesure drastique n'a encore été prise en ce qui concerne les frontières terrestres avec la Libye et l'Algérie qui restent ouvertes jusqu'à nouvel ordre. Cependant, le ministre a insisté sur le fait que les voyageurs, dans ces points de passages, sont « strictement contrôlés ». « Si besoin, nous prendrons des mesures plus dures », prévient le ministre.

Sur le plan local, Anouar Maârouf a rappelé que les stations et les gares subissent quotidiennement des opérations de désinfection dans le but de limiter les risques de contamination au Covid-19, dans ces lieux très fréquentés par le public, surtout aux heures de pointe. « Nous avons demandé aux entreprises du secteur des transports de veiller à la désinfections des bus ».

« Pour désengorger les transports en commun, je propose aux employeurs d'élargir la plage horaire de travail, de sorte que l'on permette aux employés de rejoindre leur lieu de travail entre 8h00 et 10h00 et évidemment ceux qui viennent à 8h00 repartent tôt, tandis que ceux qui viennent à 10h00 repartent un peu plus tard », a déclaré Anouar Maârouf.

Reste enfin, les louages, les taxis et les autres modes de transport, pour qui le ministère recommande de prendre les précautions habituelles d'hygiène qui s'imposent.

Source : https://lapresse.tn/52971/fermeture-partielle-des-frontieres-la-tunisie-renforce-les-mesures-de-prevention/

Dimanche 15 mars 2020

La Presse
Mots clés : Commerce, Économie, Elyes Fakhfakh, Justice, Sousse

Sousse-Covid 19 : un propriétaire d'un café placé en garde à vue

Le propriétaire d'un café à Sousse a été placé, samedi soir, en garde à vue, sur instruction du ministère public. Il n'aurait pas respecté les restrictions imposées aux cafés, en prévention contre le Covid-19, fait savoir à l'agence TAP le porte-parole du tribunal de première instance à Sousse 1, Mohamed Helmi Missaoui.

Le propriétaire du café en question avait poursuivi, samedi soir, son activité jusqu'à 20 heures, bravant les mesures de limitation des horaires d'ouverture des cafés jusqu'à 16h, annoncées la veille par le chef du gouvernement.

Par ailleurs, le ministère public a émis un mandat de recherche à l'encontre d'un citoyen qui aurait quitté son domicile, alors qu'il était soumis à l'auto-isolement. C'est le médecin chargé de son suivi qui a alerté les autorités.

Source : https://lapresse.tn/53040/sousse-covid19-un-proprietaire-dun-cafe-place-en-garde-a-vue/

Lundi 16 mars 2020

La Presse
Mots clés : Culture, Espaces publics, Mesures préventives

ANPE: Fermeture des parcs urbains Ennahli, El Mourouj et Farhat Hached

Les parcs urbains Ennahli, El Mourouj et Farhat Hached de Radès seront fermés au grand public à partir de ce lundi 16 mars 2010 et ce jusqu'à nouvel ordre, annonce lundi l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE).

Cette décision s'inscrit dans le cadre des mesures et précautions prises par le gouvernement visant à prévenir la propagation du Covid-19 et à préserver la santé publique.

Source : https://lapresse.tn/53201/anpe-fermeture-des-parcs-urbains-ennahli-el-mourouj-et-farhat-hached/

Lundi 16 mars 2020

La Presse
Mots clés : Administration, Justice, Mesures préventives

Coronavirus : Le Tribunal administratif décide de reporter toutes les audiences après le 4 avril 2020

Le Tribunal administratif (TA) a décidé de reporter toutes les audiences après la date du 4 avril 2020.

Dans un communiqué rendu public lundi, le TA a précisé qu'il est permis aux citoyens de présenter les plaintes et les recours, avec la possibilité pour les justiciables de s'informer sur le numéro 70 02 87 00.

Cette décision a été prise eu égard à la situation sanitaire qui prévaut dans le pays et par souci de préserver les magistrats, les cadres, les fonctionnaires du tribunal et des citoyens du virus Covid-19 et par mesure préventive.

Le ministère de la Justice avait annoncé dimanche la suspension du travail dans tous les tribunaux de la Tunisie, à partir du lundi, 16 mars 2020, jusqu'à nouvel ordre.

Cette décision intervient dans le cadre de la préservation de la santé générale et celle du personnel exerçant dans le secteur de la Justice, a précisé le département.

Le ministère avait déjà publié, le 11 mars, une note dans laquelle, il a recommandé une série de mesures de prévention contre une éventuelle prolifération du coronavirus.

Source : https://lapresse.tn/53183/le-tribunal-administratif-decide-de-reporter-toutes-les-audiences-apres-le-4-avril-2020/

Lundi 16 mars 2020

Imen HAOUARI, *La Presse*
Mots clés : Confinement, France, Kairouan, SAMU, Situation sanitaire

Kairouan : Suspecté d'être contaminé, un individu s'enfuit de l'hôpital !

Un individu souffrant de fièvre et suspecté d'être positif au Covid-19 s'est présenté, hier, aux urgences de l'hôpital « Ibn-Jazzar » pour se faire ausculter. Répondant à l'interrogatoire du médecin, le patient a signalé que sa sœur était rentrée de France quelques jours plus tôt. Voyant le médecin contacter le Samu et craignant d'être mis en quarantaine, le patient a pris la poudre d'escampette et a fermé son téléphone portable. La police est actuellement à sa recherche.

Source : https://lapresse.tn/53071/kairouan-suspecte-detre-contamine-un-individu-senfuit-de-lhopital-2/

Mardi 17 mars 2020

La Presse
Mots clés : Contamination, France, Kairouan, Situation sanitaire

Covid-19 : Deuxième cas confirmé à Kairouan

Le gouverneur de Kairouan, Mohamed Bourguiba, a annoncé un deuxième cas confirmé de contamination par le Covid-19 dans la région. Il s'agit de l'épouse du patient qui a été testé positif dimanche 15 mars. Il était rentré de France le 11 mars.

Dans une déclaration à l'Agence TAP, le gouverneur a précisé que les analyses ont révélé, mardi soir, la contamination par le Covid-19 de l'épouse qui était déjà placé en auto-isolement depuis la confirmation de la contamination de son époux.

L'état de santé du couple est stationnaire, a-t-il ajouté.

Le gouvernorat de Kairouan compte, jusqu'ici, 153 cas suspects de contamination, a-t-il dit, relevant qu'il a été décidé de porter plainte contre une Tunisienne de la délégation de Cherarda qui a refusé de se conformer aux mesures de l'auto-isolement à domicile.

Dimanche dernier, la Direction de la Santé à Kairouan a annoncé un premier cas de contamination au Covid-19.

Il s'agit d'un jeune adulte, habitant à Mansoura (Kairouan). Il était rentré de Paris le 11 mars dernier, selon le directeur régional de la Santé à Kairouan.

Source : https://lapresse.tn/53373/covid-19-deuxieme-cas-confirme-a-kairouan/

Mardi 17 mars 2020

La Presse
Mots clés : Justice, Matériel médical, Ministère du Commerce, Stade 3

Saisi de plus de 125 mille gants et 2700 gels désinfectant

Les équipes de contrôle économique ont saisi, depuis le 1er mars courant et jusqu'à présent, plus de 90 mille bavettes médicales, 125 mille gants et 2700 gels désinfectants et ce, dans le cadre d'une campagne de lutte contre les pratiques de spéculation et de monopole accompagnant la propagation du coronavirus en Tunisie.

Selon un communiqué publié mardi, par le ministère du Commerce, les agents de contrôle économique ont également réussi à mettre en échec des tentatives de manipulation des prix de certains produits subventionnés outre la saisie de plus de 100 tonnes de semoule et de farine ainsi que 5 mille litres d'huile végétale.

D'autre part et depuis que le gouvernement a décidé de prendre les mesures du stade 3 pour prévenir la propagation du Covid-19, les équipes de contrôle ont saisi 185 mille gobelets en carton dont les prix ont été modifiés.

Le nombre de procès verbaux établis, au cours de cette campagne, a atteint jusque présent, plus de 700, dont 34 procès ont été établis à l'encontre de pharmacies qui n'ont pas respecté la décision du ministère relative à la fixation des prix des gels désinfectants, d'après la même source.

Source : https://lapresse.tn/53333/saisi-de-plus-de-125-mille-gants-et-2700-gels-desinfectant/

Mardi 17 mars 2020

Le Temps
Mots clés : Cinéma, Culture, Festival Manarat, Manifestation culturelle, Ministère des Affaires culturelles

Report de la 3ème édition du festival Manarat Covid19 et confinement

En raison de la crise sanitaire internationale liée au Covid 19, le comité directeur du festival du cinéma méditerranéen de Tunisie Manarat organisé en coordination avec le ministère des affaires culturelles informe dans un communiqué de presse que la troisième édition du festival sera reportée d'une année pour se dérouler du 1er au 7 juillet 2021.

Il est à rappeler que depuis deux années, le festival Manarat s'est imposé sur la scène culturelle et artistique tunisienne pour se tailler une place parmi les festivals d'été en Tunisie. Ce jeune festival est le fruit d'une coopération active entre le Centre national du cinéma et de l'image (CNCI) et l'Institut français de Tunisie (IFT).

Source : http://www.letemps.com.tn/article/112888/report-de-la-3%C3%A8me-%C3%A9dition-du-festival-manarat

Mardi 17 mars 2020

Shems FM
Mots clés : Cinéma, Culture, Ministère des Affaires culturelles

L'octroi des autorisations de tournage de films est suspendu

Le ministère des Affaires Culturelles a annoncé, lundi soir, la suspension de l'octroi des autorisations de tournage, une décision qui ne concerne pas les autorisations de tournage en cours.

Cette nouvelle mesure préventive du nouveau coronavirus vise à « préserver la sécurité des artistes et techniciens tunisiens et étrangers travaillant dans le secteur cinématographique », lit-on dans un communiqué du ministère.

S'agissant des tournages en cours, l'appel du ministère concerne les sociétés de productions de l'audiovisuel déjà engagées dans la réalisation de leurs films ou séries. Toutefois, aucune information n'est mentionnée sur la liste des oeuvres en cours de tournage.

Les restrictions à prendre au moment du tournage, « s'étaleront jusqu'au 4 avril avec possibilité de prolongation ». Le nombre de personnes autorisé sur les lieux "ne devrait pas dépasser les cinq individus, tout en respectant la distance de sécurité d'au moins 1 mètre entre deux personnes ».

Les équipes de tournage sont aussi appelées à se conformer, strictement, aux recommandations sanitaires et les mesures d'hygiènes adoptées dans la prévention du niveau coronavirus. Ceci s'applique également aux équipements de tournage qui devront être désinfectés en permanence, insiste la même source

Les professionnels de l'audiovisuel, cinéma et télévision, sont amenés à prendre des mesures draconiennes qu'il serait peut-être difficile à respecter dans certains cas de tournages. La nature de leur travail implique un contact permanent et rapproché entre les acteurs et les techniciens ainsi qu'au niveau de la manipulation des équipements pendant le tournage.

Par mesure sécurité nationale devant le risque grandissant du Covid-19, déclaré pandémie mondiale, plusieurs pays ont dû suspendre les autorisations de tournage.

Source : https://www.shemsfm.net/amp/fr/actualites_tunisie-news_news-nationales/244125/l-octroi-des-autorisations-de-tournage-de-films-est-suspendu

Mercredi 18 mars 2020

La presse
Mots clés : Couvre-feu, Kais Saied, Ministère de l'Intérieur, Travail

Coronavirus / Ministère de l'Intérieur : Modalité du couvre-feu pour le travail de nuit

Le ministère appelle toutes les structures publiques, médias et entreprises privées dont la nature des activités nécessite le travail de nuit, de remettre au service du département une liste nominative des agents affectés la nuit comportant ;

- Leur identité (nom, prénom et numéro de la carte d'identité nationale)
- La plaque minéralogique du moyen de transport
- L'itinéraire
- Un ordre de mission délivré de l'entreprise pour tous les déplacements et comprenant toutes les informations susmentionnées.
- La nécessité de se soumettre aux consignes des patrouilles sécuritaires.

Pour tout contact, le ministère met à la disposition des personnes concernées son numéro du Fax 71 340 888.

Ces mesures interviennent en application de la décision du président de la République de décréter un couvre-feu interdisant la circulation des personnes et des automobiles sur tout le territoire de 18h00 à 6h00.

Mardi soir, le président de la République Le président de la République, Kaïs Saïed, a décidé l'application du couvre-feu à partir de ce mercredi 18 mars, de 18h00 à 06h00.

Il a précisé qu'après concertation avec les responsables et experts, il a décidé d'agir et de prendre les mesures complémentaires qui s'imposent pour tenter de lutter contre la propagation du Covid-19.

Source : https://lapresse.tn/53419/coronavirus-ministere-de-linterieur-modalite-du-couvre-feu-pour-le-travail-de-nuit/

Mercredi 18 mars 2020

La Presse
Mots clés : Bizerte, Confinement, Situation sanitaire

Bizerte-Covid-19 : 206 personnes soumises à l'auto-isolement

Le nombre de personnes, à Bizerte, soumises à l'auto-isolement, depuis l'enregistrement du premier cas de contamination au Covid-19, atteint, jusqu'à ce mercredi, 206 personnes, fait savoir à l'agence TAP le directeur régional de la santé, Jamel Eddine Saidani.

Toutes les personnes soumises à l'auto-isolement à domicile, dans la région, sont en bonne santé, indique la même source.

La deuxième personne, dans la région de Bizerte, diagnostiquée positive, le 12 mars, est une femme âgée d'une quarantaine d'année. son état est jugé stationnaire. Elle aurait été contaminée par « l'homme de Strasbourg » qui avait séjourné, dans la région, avant de repartir, le 9 mars, à bord d'un avion.

Les analyses effectuées sur quatre proches du deuxième cas se sont avérées négatives. Ces personnes poursuivent leur période d'auto-isolement.

Source : https://lapresse.tn/53552/bizerte-covid-206-personnes-soumises-a-lauto-isolement/

Mercredi 18 mars 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Monastir

Monastir-Covid 19 : Intervention de la police pour veiller au respect de l'auto-isolement

Depuis le démarrage des mesures préventives contre la propagation du covid-19, des équipes sécuritaires en coordination avec les agents de santé ont pris les dispositions nécessaires pour soumettre 24 personnes au gouvernorat de Monastir à respecter la procédure de l'auto-isolement, a indiqué le directeur du district de la garde Nationale de Monastir Hatem Zargouni.

Par ailleurs, il a ajouté que le taux d'application des mesures de prévention par les propriétaires des cafés, pâtisseries, discothèques et restaurations est presque 100%, relevant le souci de veiller au respect de ces mesures.

Dans le même contexte, le responsable a souligné, à la correspondante de TAP, que deux procès-verbaux d'infraction ont été rédigés à l'encontre de gérants de cafés à Kasar Hellal et Moknine.

Source : https://lapresse.tn/53509/monastir-covid19-intervention-de-la-police-pour-veiller-au-respect-de-lauto-isolement/

Mercredi 18 mars 2020

La Presse
Mots clés : Agriculture, Don, Économie, Fonds 18/18, Marché

Coronavirus / UTAP : Un don d'une journée de travail par les agents et cadres des structures locales, régionales et centrales

L'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) a décidé de prélever 1 % de la valeur des produits agricoles destinés aux marchés de gros du pays et de faire un don d'un jour de travail par les agents et cadres des structures locales, régionales et centrales de l'UTAP.

L'UTAP a précisé dans un communiqué publié, mardi, que ces mesures s'inscrivent dans le cadre de cette conjoncture critique à cause de la propagation du Covid-19 afin de soutenir l'effort national de lutte contre cette pandémie et appuyer les unités hospitalières.

L'UTAP a appelé, dans ce sens, tous les agriculteurs et pêcheurs à contribuer au fond de 1818, dans le cadre de la solidarité et d'entraide pour lutter contre les risques.

L'organisation agricole a félicité l'initiative de certaines structures régionales et locales qui ont mis à la disposition des municipalités des tracteurs et des pulvérisateurs pour soutenir leurs efforts dans les opérations de nettoyage et désinfection, appelant à la généralisation de cette initiative dans tout le pays.

Elle a salué les efforts des institutions militaires, sécuritaire et sanitaire appelant à davantage de vigilance et de respect des mesures préventives préconisées.

L'UTAP a, par ailleurs, réitéré son engagement à faire réussir les saisons agricoles et garantir l'approvisionnement des marchés avec tous les produits agricoles, appelant à éviter la frénésie pour mettre fin à la spéculation.

Source : https://lapresse.tn/53384/coronavirus-utap-un-don-dune-journee-de-travail-par-les-agents-et-cadres-des-structures-locales-regionales-et-centrales/

Jeudi 19 mars 2020

La Presse
Mots clés : État d'urgence, Mesures préventives, Sfax, Transport

Covid-19 : Arrêt des dessertes régulières et irrégulières des bus à partir et vers Sfax

Le gouverneur de Sfax, Anis Oueslati, a décidé, jeudi, la suspension, du 19 mars au 4 avril 2020, de toutes les dessertes régulières et irrégulières des bus, à partir et vers le gouvernorat, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du Covid-19.

Cette décision intervient en application du décret n° 78-50 du 26 janvier 1978, réglementant l'état d'urgence et le décret n°89 – 457 du 24 mars 1989, portant délégation de certains pouvoirs des membres du gouvernement aux gouverneurs, lit-on sur la page facebook officielle du gouvernorat de Sfax.

Dans le gouvernorat de Sfax, le nombre de personnes placées en auto-isolement à domicile a atteint, jusqu'à jeudi, 214, dont un cas confirmé de coronavirus actuellement sous suivi médical.

Source : https://lapresse.tn/53705/covid-19-arret-des-dessertes-regulieres-et-irregulieres-des-bus-a-partir-et-vers-sfax/

Jeudi 19 mars 2020

La Presse
Mots clés : CNRPS, Économie, Enterrement, Mesures préventives

La CNRPS avance la date de versement des pensions de retraite

La Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale (CNRPS) a décidé jeudi d'avancer le versement des pensions de retraite délivrées au profit des séniors à la retraite à travers la poste tunisienne et ce, dans le cadre des mesures préventives de lutte contre la propagation de la COVID 19 et afin d'éviter l'encombrement.

Selon un communiqué publié par la CNRPS, les personnes âgées de 80 ans et plus auront leurs pensions jeudi tandis que celles âgées entre 75 ans et 79 ans, elles les auront samedi 21 mars 2020 étant donné que vendredi 20 mars coïncide avec la fête de l'indépendance.

Pour le reste des retraités, clients de la poste tunisienne et des différentes institutions bancaires, les pensions de retraite seront versées à partir du 23 mars en cours.

Dans ce contexte, la Caisse souligne que tous ses services ont redoublé d'efforts pour préparer les pensions dans un temps record et ont coordonné avec les services de la poste tunisienne et des banques pour payer les pensions à temps.

A noter que dans le cadre du dispositif visant à limiter la propagation de la Covid-19, la CNRPS avait appelé ses affiliés, actifs et retraités, à privilégier la communication à distance avec l'ensemble de ses services (téléphones, mails) et limiter les déplacements aux locaux administratifs au strict minimum.

Les intéressés peuvent contacter les centres régionaux et locaux et le bureau de relation avec le citoyen de 8h00 à 13h00 aux contacts indiqués sur le site www.cnrps.nat.tn/upload/liste.pdf

Source : https://lapresse.tn/53647/la-cnrps-avance-la-date-de-versement-des-pensions-de-retraite/

Jeudi 19 mars 2020

La Presse
Mots clés : Enterrement, Hôpital Farhat Hached, Nissaf Bouafif Ben Alaya, Sousse, Turquie

L'enterrement de la première victime du coronavirus se déroulera dans des conditions très strictes

L'enterrement de la première victime du coronavirus se déroulera dans des conditions très strictes, a indiqué, jeudi soir, le Directeur régional de la Santé à Sousse, Sami Rekik.

« Des équipes de santé se chargeront du service funèbre et de l'inhumation », a-t-il précisé dans une déclaration à l'agence TAP.

La défunte était âgée de 72 ans et souffrait de maladies chroniques. Arrivée de Turquie lundi dernier, elle était en auto-isolement à domicile depuis son retour.

Mercredi, le directeur régional de la santé à Sousse a annoncé, dans une déclaration à la TAP, le décès d'une femme âgée de 72 ans qui était arrivée de Turquie le 16 mars.

« Elle a appelé le numéro vert (190) et déclaré souffrir de problèmes de respiration », a-t-il indiqué, soulignant qu'une équipe médicale d'urgence s'est déplacée chez elle pour la transporter à l'hôpital Farhat Hached. Elle est décédée dans l'ambulance sur le chemin de l'hôpital.

« Pour déterminer les causes de son décès, des prélèvements ont été effectués pour les analyses nécessaires », a-t-il ajouté.

Jeudi soir, la directrice de l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes, Nissaf Ben Alia, a indiqué que les analyses effectuées, post-mortem, ont révélé la contamination de la défunte par le Covid-19.

Source : https://lapresse.tn/53713/lenterrement-de-la-premiere-victime-du-coronavirus-se-deroulera-dans-des-conditions-tres-strictes/

Vendredi 20 mars 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire, Tunis

Covid-19 : 15 cas confirmés à Tunis et 92 en confinement

« Le gouvernorat de Tunis a enregistré jusqu'à présent 15 cas confirmés de contamination au nouveau coronavirus sur un total de 54 personnes en Tunisie et non pas 17 cas comme précédemment annoncé par le ministère de la santé », a souligné vendredi le directeur régional de la santé à Tunis, Tarek Ben Nasr.

Dans une déclaration à l'agence TAP, le responsable a précisé que ces cas confirmés sont sous surveillance médicale et leur état de santé est normal et ne présente aucun danger ajoutant que 92 autres personnes âgées entre 4 et 77 ans et qui étaient en relation directe avec les personnes infectées sont actuellement en confinement.

Ben Nasr a signalé que le gouvernorat de Tunis est disposé à assister les patients contaminés en cas de complications sanitaires et à endiguer la pandémie au niveau du Grand Tunis.

Dans ce contexte, il a précisé que les personnes malades seront transférées aux hôpitaux publics et aux services de réanimation ainsi qu'aux cliniques privées qui ont exprimé leur disposition à accueillir et à prendre en charge les malades.

En outre, le directeur général de la santé a appelé les citoyens à respecter les mesures de confinement et les recommandations du ministère de la santé pour lutter contre la propagation de la maladie et le passage de la Tunisie au niveau 3 de la pandémie.

Source : https://lapresse.tn/53813/covid619-15-cas-confirmes-a-tunis-et-92-en-confinement/

Vendredi 20 mars 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Elyes Fakhfakh, Justice, Kais Saied

Tunisie : Confinement général du pays à partir de dimanche

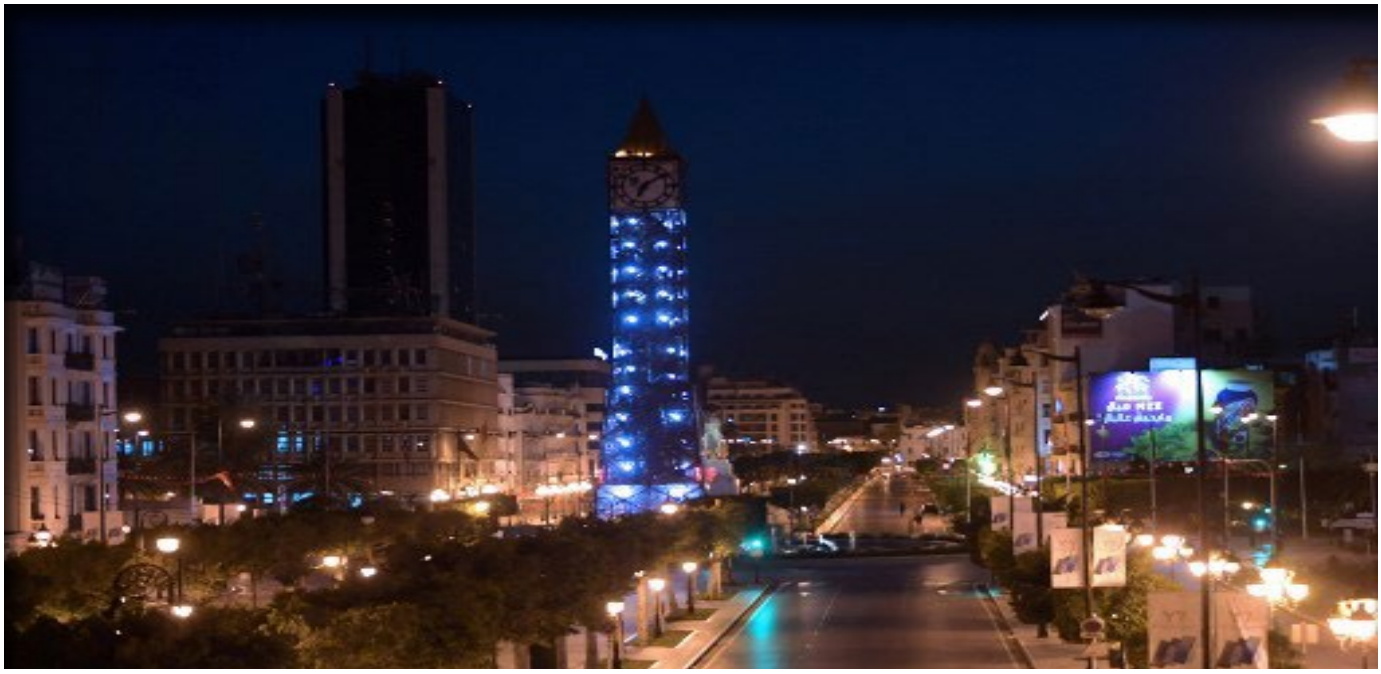

Le confinement total sera appliqué, en Tunisie, à partir du dimanche 22 mars (06h00 du matin) jusqu'au 4 avril prochain, a annoncé, vendredi soir, la Présidence du Gouvernement.

Un conseil ministériel restreint, présidé par le chef du gouvernement, Elyes Fakhfakh, s'est tenu, vendredi, après la réunion du Conseil de sécurité nationale afin d'examiner les dispositions opérationnelles et administratives pour exécuter les décisions annoncées par le président de la République.

La Présidence du Gouvernement a fait savoir qu'une série de mesures économiques et sociales exceptionnelles, ainsi que des éclaircissements seront annoncés, samedi 21 mars 2020, et ce, pour protéger notamment les catégories vulnérables et les entreprises contre les répercussions de la crise du Covid-19.

Et d'ajouter que le confinement sanitaire signifie que tous les citoyens et les résidents en Tunisie doivent obligatoirement rester à domicile et ne se déplacer qu'en cas de force majeure ou pour des services vitaux tels que l'approvisionnement ou l'obtention de soins.

La même source précise que les employés des secteurs vitaux à savoir l'agroalimentaire, la santé, l'administration, la justice, l'énergie, la sécurité, l'eau, le transport, les télécommunications, les médias et les activités industrielles vitales dans le secteur public sont exempts du confinement total.

Idem pour l'activité professionnelle nécessaire dans le secteur privé dans les domaines précités.

Le gouvernement prendra également des mesures de sanctions contre ceux qui pratiquent le monopole, les spéculateurs et ceux qui menacent la santé et la sécurité des citoyens.

L'Etat assurera toute la logistique humaine et matérielle pour garantir l'approvisionnement et autres nécessités de base, vu l'exigence et l'urgence d'un confinement total pour éviter la propagation du Covid-19, ajoute la même source.

Prémices
26 janvier - 21 mars 2020

S'exprimant à l'issue des travaux du Conseil de sécurité nationale tenu vendredi, au Palais de Carthage, le président de la République Kaïs Saïed a annoncé un confinement total en Tunisie. « L'Etat assurera la continuité des services de sécurité, de santé et d'approvisionnement en produits de base ».

Parmi les décisions du Conseil de sécurité nationale, Kaïs Saïed a fait part également de l'interdiction de se déplacer d'une ville à l'autre, sauf en cas d'extrême nécessité.

Le Conseil de sécurité nationale a décidé, en outre, de fermer les grandes zones industrielles et de réserver des espaces de mise en quarantaine.

Source : https://lapresse.tn/53851/tunisie-confinement-general-du-pays-a-partir-de-dimanche/

Vendredi 20 mars 2020

La Presse

Mots clés : Allemagne, France, Ministère du Transport et de la Logistique, Monastir, Rapatriement, Transport

Monastir-Aéroport : Évacuation de touristes et de Tunisiens résidents à l'étranger

L'Aéroport international Habib Bourguiba de Monastir a enregistré, entre le 16 et le 19 mars 2020, l'évacuation de 965 touristes et Tunisiens résidents à l'étrangers, à bord de 6 vols, à destination de Paris-Orly en France, Düsseldorf et Cologne en Allemagne et Helsinki en Finlande, fait savoir, vendredi, à l'agence TAP, Jalel Chouchane, chargé de communication à TAV-Tunisie (gestionnaire de l'aéroport).

Durant la même période, le nombre de Tunisiens non-résidents à l'étrangers qui ont été évacués, vers l'aéroport de Monastir, a atteint 68 personnes réparties sur trois vols de provenance de Paris, Cologne et Düsseldorf.

L'évacuation des Tunisiens et des touristes s'achève ce vendredi, 20 mars 2020, selon le ministère du Transport et ce, par mesure de prévention contre les risques de contamination au Covid-19.

Source : https://lapresse.tn/53809/monastir-aeroport-evacuation-de-touristes-et-de-tunisiens-residents-a-letranger/

Vendredi 20 mars 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Décès, Le Kef

Kef : Décès d'un homme soumis à l'auto-isolement et souffrant de plusieurs maladies chroniques

Originaire de la ville de Sers (Gouvernorat du Kef), un homme âgé de 78 ans, souffrant de maladies chroniques, est décédé hier jeudi après 13 jours d'auto-isolement, a indiqué, à l'agence TAP, le directeur régional de la santé au Kef, Tarek Rajhi.

Placée en confinement à domicile depuis son retour de Paris le 7 mars 2020, la personne en question n'a présenté aucun symptôme du covid-19 durant la période d'isolement, a-t-il ajouté.

Selon la même source, une équipe de médecine d'urgence s'est déplacée au domicile du défunt pour effectuer les procédures nécessaires afin de déterminer les causes de la mort.

Le gouvernorat du Kef n'a pas enregistré de cas de contamination au coronavirus jusqu'aujourd'hui, rappelle la même source.

Source : https://lapresse.tn/53800/kef-deces-dun-homme-soumis-a-lauto-isolement-et-souffrant-de-plusieurs-maladies-chroniques/

Vendredi 20 mars 2020

La Presse

Mots clés : Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire, Tataouine

Tataouine-covid19: Trois nouveaux cas confirmés

Trois nouveaux cas confirmés au covid-19 ont été enregistrés au gouvernorat de Tataouine, ce qui porte le nombre des personnes contaminées dans la région à quatre personnes.

Parmi les trois nouveaux cas, deux sont importés, a précisé à l'agence TAP le directeur régional de la santé à Tataouine, Ibrahim Gharghar.

Des sources médicales ont confié, au correspondant de TAP, que la hausse des cas contaminés est due essentiellement au non-respect des consignes de prévention et confinement à domicile.

Un foyer universitaire a été aménagé pour le suivi des personnes suspectes d'avoir contracté le covid-19 dans la région.

A noter que le nombre des personnes soumises à l'auto-isolement au gouvernorat de Tataouine est porté à 430.

En Tunisie, le bilan des cas de contamination par le coronavirus confirmé est passé à 54 cas, a annoncé, vendredi, le ministère de la santé.

Source : https://lapresse.tn/53792/tataouine-covid19-trois-nouveaux-cas-confirmes/

Vendredi 20 mars 2020

Samir DRIDI, *La Presse*

Mots clés : Couvre-feu, Gafsa, Hichem Mechichi, Justice, Kais Saied, Kasserine, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Santé publique, Nabeul, Réseaux sociaux, Situation sanitaire, Tunis

Non-respect du couvre-feu : Les unités sécuritaires procèdent à des arrestations

« A Carthage comme aux Berges du Lac, environ 14 personnes ont été arrêtées et transférées au tribunal en raison de la transgression du couvre-feu », indique une source sécuritaire.

Décrété par le président de la République à partir de mercredi dernier pour prévenir la propagation du coronavirus sur le sol tunisien, le couvre-feu n'a pas malheureusement été respecté dans certaines régions du pays et ce en dépit des mesures prises par les différentes unités relevant du ministère de l'Intérieur dans le cadre de l'application de cette décision.

Prémices

26 janvier - 21 mars 2020

Le communiqué dudit ministère expliquant les modalités du couvre-feu dont notamment la remise à ses services de la liste des agents travaillant la nuit dans certaines structures publiques, médias et entreprises privées, comportant leur identité, la plaque minéralogique du moyen de transport, l'itinéraire, l'ordre de mission, n'a pas été de nature à mettre en garde certaines personnes qui n'avaient pas pris les choses très au sérieux. La vue de personnes circulant à pied ou en voiture après 18h00, heure marquant le début du couvre-feu, et des attroupements des jeunes dans les quartiers populaires sont venus confirmer un comportement de défiance envers la loi. Un comportement qui n'étonne plus vu la crise post-révolution de l'autorité de l'Etat. L'une des réformes les plus urgentes était peut-être de faire appliquer la loi dans le pays, le reste suivra.

Le ministre de l'Intérieur, Hichem Mechichi, a effectué des visites d'inspection le soir de ce mercredi pour s'assurer lui-même du bon déroulement du travail des unités sécuritaires sur le terrain ainsi que des patrouilles dans le Grand-Tunis. Appelant à la nécessité de se soumettre aux consignes des patrouilles sécuritaires, les autorités sécuritaires n'ont pas hésité, dans certains cas, à appliquer rigoureusement le couvre-feu. Ainsi, et selon une source sécuritaire, 14 personnes ont été arrêtées et déférées au tribunal pour être jugées pour avoir transgressé le couvre-feu au niveau de La Marsa et les berges du Lac (banlieue de Tunis).

D'autres arrestations ont eu lieu dans diverses régions du pays et non seulement dans le Grand-Tunis. Des vidéos postées sur les réseaux sociaux ont montré des véhicules et des personnes en train de circuler en toute quiétude dans les gouvernorats de Nabeul et Kasserine après l'entrée en vigueur du couvre-feu. A Gafsa, la police a été contrainte d'utiliser des haut-parleurs pour inciter les citoyens à respecter le couvre-feu.

Le Président de la République a appelé, rappelons-le, tous les citoyens à respecter strictement les nouvelles dispositions prises qui contribueront à faire baisser les risques de propagation de ce virus.

Dix nouveaux cas de contamination ont été enregistrés à la date d'hier, jeudi 19 mars, selon le ministère de la Santé portant à 39 le nombre total des personnes contaminées. Le coronavirus étant en perpétuelle expansion partout dans le monde, notamment en Italie où le pays s'est avoué vaincu et n'a plus les moyens de venir en aide aux personnes âgées ayant contracté le Covid-19, plusieurs voix en Tunisie se sont élevées appelant à l'instauration d'un couvre-feu total et non partiel pour faire face, comme il se doit, à la pandémie.

Source : https://lapresse.tn/53772/non-respect-du-couvre-feu-les-unites-securitaires-procedent-a-des-arrestations/

Samedi 21 mars 2020

Réalités
Mots clés : Économie, Elyes Fakhfakh, Frontières, Situation sanitaire, Stade 2

Coronavirus en Tunisie : Fakhfakh annonce une série de mesures sociales et économiques

Lors d'un discours prononcé dans la soirée de ce samedi 21 mars 2020, le chef du gouvernement Elyes Fakhfakh est revenu sur la situation sanitaire que traverse actuellement la Tunisie suite à l'enregistrement de dizaines de cas confirmés du coronavirus Covid-19.

Dans ce contexte, Fakfakh a rappelé que l'Etat a pris une série de mesures préventives anticipées afin de faire face à cette crise dont essentiellement la suspension des vols, la fermeture des frontières aériennes et maritimes, l'interdiction des rassemblements, la fermeture des écoles etc.

Il a ajouté que des mesures ont été prises progressivement afin de préparer au préalable le peuple tunisien aux mesures les plus lourdes dont essentiellement le couvre-feu et le confinement total qui viennent d'être décrétés par le chef de l'Etat deux semaines après l'enregistrement du tout premier cas. « On a opté dés le début pour une approche anticipée afin de pouvoir faire face à cette crise et donc préserver l'intérêt général et la santé des citoyens. Nous avons décrété un couvre-feu ainsi que le confinement total alors que le nombre des cas confirmés ne dépasse pas les 60. Nous sommes toujours au stade 2 de la propagation du virus » a-t-il affirmé.

Il a dans ce contexte appelé l'ensemble des Tunisiens à se conformer aux mesures de prévention et à faire preuve de sérieux, de discipline et de responsabilité afin de contribuer activement à la lutte contre la propagation de ce virus. « Vous êtes tous appelés à rester chez vous et à ne quitter vos domiciles qu'en cas d'extrême urgence soit pour se ravitailler, pour acquérir des produits alimentaires, d'hygiène, des médicaments ou encore pour se rendre à l'hôpital. Ces mesures concernent tout le monde, à l'exception de certains corps de métiers vitaux; sécurité, santé, transport, alimentation, agriculture, électricité, SONEDE, les instituions bancaires, les industries vitales. Nous nous engageons à fournir les moyens de transport nécessaires » a-t-il assuré.

Prémices
26 janvier - 21 mars 2020

Et d'ajouter: « Environ 1,5 million de Tunisiens continueront à travailler alors que les autres sont appelés à rester chez eux. Nous nous engageons à apporter les éclaircissements nécessaires et à répondre aux questions de tous les citoyens. Tous les ministères s'engagent, de leur coté, à publier sur leurs sites officiels respectifs les listes des activités professionnelles non concernées par le confinement total. De même pour le secteur privé. Une liste englobant les activités non concernées par le confinement sera définie en coordination avec les autorités compétentes ».

Il a à cet effet appelé les médias à contribuer activement pour faire parvenir, durant les 48 prochaines heures, tous les éclaircissements nécessaires à l'ensemble de la population.

« La situation où nous en sommes aujourd'hui aura un coût très élevé sur le système de la santé qui est déjà en difficulté en raison du manque des moyens et de la détérioration de l'infrastructure. Cette situation aura sans doute des répercussions sur les citoyens et notamment sur les catégories vulnérables ainsi que sur le tissu économique, toutes catégories confondues… Dans ce contexte, et après une semaine d'évaluation, nous avons décidé de prendre une série de mesures pour atteindre les trois objectifs suivants à savoir; ne laisser aucun citoyen tunisien dans le besoin, ne perdre aucun poste d'emploi et ne perdre aucun établissement économique. » a-t-il affirmé.

I) Pour préserver les postes d'emplois et garantir les salaires des employés, ouvriers et fonctionnaires:

1) Mettre en place une ligne de financement d'une valeur de 300 millions de dinars sous forme d'aides au profit des employés en chômage technique,
2) Consacrer des financements exceptionnels d'une valeur de 150 millions de dinars sous forme de primes au profit des classes sociales vulnérables,
3) Report du paiement des crédits bancaires pendant une période de 6 mois au profit des personnes dont les salaires ne dépassent pas les 1000 dinars.

II) Pour préserver la pérennité des instituions économiques et notamment des PME et les métiers libéraux :

1) Report du paiement des impôts pendant 3 mois à compter du 1er avril,
2) Report du paiement des échéances de la CNSS du deuxième trimestre pendant une période de 3 mois,
3) Report du paiement des dettes auprès des instituions bancaires et financières pendant une période de 6 mois,
4) Rééchelonnement des dettes fiscales et douanières pendant 7 ans,
5) La mise en place d'une garantie d'une valeur de 500 millions de dinars pour permettre aux institutions d'octroyer de nouveaux crédits,
6) Restitution de la taxe sur la valeur ajoutée dans un délai d'un mois,

D'un autre coté, pour préserver nos établissements et les restructurer pour reprendre leurs activités,

1) Mise en place de fonds d'investissement d'une valeur de 700 millions de dinars pour restructurer les entreprises sinistrées.
2) Permettre aux sociétés totalement exportatrices de revoir à la hausse leur part du marché local de 30 à 50%
3) Permettre aux sociétés de revaloriser leurs biens immobiliers
4) Décider une amnistie fiscale et douanière au profit des entreprises
5) Exempter les entreprises ayant conclu des marchés publics (Dont les projets ont été bloqués à cause de la crise du coronavirus) des amendes pour retard de paiement pendant 6 mois

III) Pour renforcer la réserve stratégique:

Mettre en place une enveloppe de 500 millions de dinars pour renforcer la réserve stratégique en médicaments, produits alimentaires et carburants,

IV) Suspension provisoire des poursuites des délits financiers et des décisions de coupures d'eau portable, d'électricité et de télécommunication **pendant une période de 2 mois.**

Source : https://www.realites.com.tn/2020/03/coronavirus-en-tunisie-fakhfakh-annonce-une-serie-de-mesures-sociales-et-economiques-video/

Samedi 21 mars 2020

H.B.H., *Réalités*
Mots clés : Déplacement, Kais Saied, Ministère du Transport et de la Logistique, Transport

Coronavirus en Tunisie : Suspension des vols internes à partir de ce dimanche

Dans un communiqué rendu public ce samedi 21 mars 2020, le ministère du Transport et de la logistique a annoncé la suspension de l'ensemble des vols internes reliant les villes tunisiennes à compter de ce dimanche 22 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre. Le même communiqué a précisé que cette mesure a été prise conformément à la décision émise par le Conseil de Sécurité Nationale tenu hier vendredi 20 mars 2020 au Palais de Carthage sous la présidence du chef de l'Etat Kaïs Saïed, à l'issue duquel il a été également décidé d'interdire les déplacements entre les villes et gouvernorats.

Rappelons que Kaïs Saïed a décrété le confinement total à partir de ce dimanche afin de lutter contre la propagation du nouveau coronavirus COVID-19 en Tunisie.

Le bilan des personnes atteintes de ce virus en Tunisie s'élève désormais à 60.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/03/coronavirus-en-tunisie-suspension-des-vols-internes-a-partir-de-ce-dimanche/

Samedi 21 mars 2020

La Presse
Mots clés : Aide, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Santé publique, Transport

Covid-19 : l'Union tunisienne des taxis individuels apporte son aide aux médecins et aux forces de sécurité

Suite à la propagation du Covid-19, l'Union tunisienne des taxis individuels vient de mettre à la disposition des médecins, des forces de l'armée, des agents de la sécurité nationale, ainsi que de la direction générale des Prisons et de la Rééducation et certains cas spéciaux, une liste de 20 véhicules afin de leur permettre de se déplacer gratuitement.

Dans une déclaration à l'agence TAP, le secrétaire général de l'Union, Fouzi Khabouchi a fait savoir que ces véhicules seront autorisés à circuler pendant le couvre-feu, soit de 18h à 6h du matin.

Cette liste, a-t-il dit, a été présentée aux ministères de la Santé et de l'Intérieur. Khabouchi a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité de désinfecter les taxis, appelant les clients à ne pas utiliser le siège avant et ne pas fréquenter les endroits bondés. Il a, également, appelé les chauffeurs à se déplacer uniquement en cas de nécessité.

Source : https://lapresse.tn/53975/covid-19-lunion-tunisienne-des-taxis-individuels-apporte-son-aide-aux-medecins-et-aux-forces-de-securite/

Samedi 21 mars 2020

La Presse
Mots clés : France, Hôpital Farhat Hached, Réseaux sociaux, Situation sanitaire, Sousse

Coronavirus / Msaken : 1er cas avéré

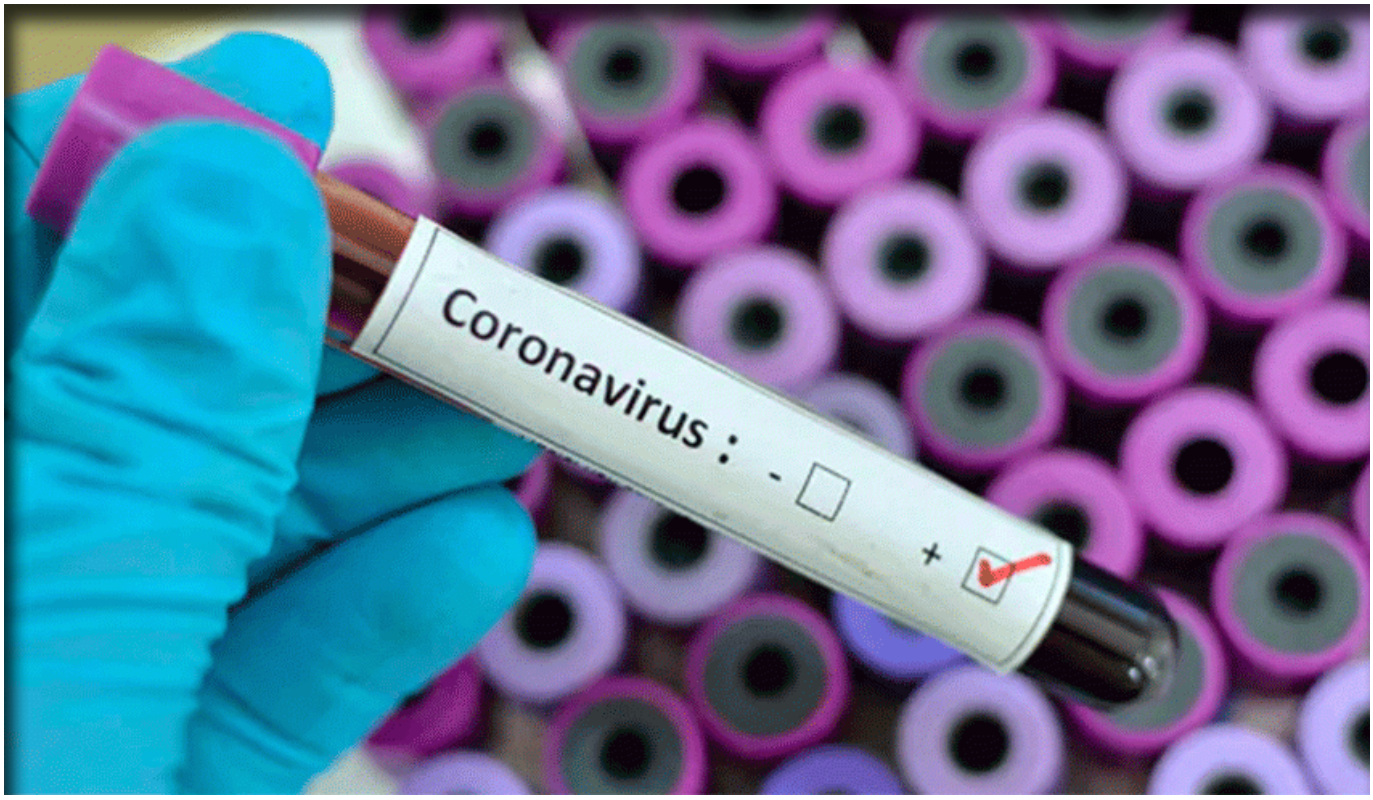

Le maire de la ville de Msaken (gouvernorat de Sousse) annonce, vendredi, qu'un premier cas de contamination au Covid-19 vient d'être confirmé par les analyses officielles effectuées. Il s'agit d'un adulte revenu de France, au cours de la semaine dernière. La même source précise que la personne concernée observe l'auto-isolement depuis son retour de l'étranger, contrairement aux informations relayées sur les réseaux sociaux.

De son côté, la maire de Hergla, Leila Mourad, indique dans une déclaration à l'agence TAP que les résultats, annoncés, vendredi, des tests effectués sur deux proches d'une personne porteuse du virus, sont négatifs. Ces personnes sont actuellement en confinement à domicile. Le cas avéré est un ressortissant roumain résident à Hergla. Il était, déjà, contaminé en Egypte, avant d'arriver en Tunisie, le 10 mars. L'homme est, actuellement, pris en charge à l'Hôpital universitaire Farhat Hached, à Sousse. Situation sanitaire

Source : https://lapresse.tn/53909/coronavirus-msaken-1er-cas-avere/

Dimanche 22 mars 2020

F.K., *Réalités*
Mots clés : Kebili, Situation sanitaire, Tataouine

Coronavirus : deux nouveaux cas répartis entre Tataouine et Kébili

Le nombre de personnes atteintes par le coronavirus à Tataouine a atteint les 5 cas. C'est ce qu'a annoncé le directeur régional de la Santé à Tataouine, Brahim Ghorghar, dans la matinée de ce dimanche 22 mars 2020.

On a aussi appris, selon des sources concordantes, qu'un autre cas de contamination par le coronavirus a été enregistré à Kébili. La personne serait originaire de la Kalaa, relevant de la délégation de Douz Nord. Il s'agit d'un cas entrant du coronavirus.

Dans l'attente des chiffres officiels sur le nombre de cas confirmés en Tunisie.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/03/coronavirus-deux-nouveaux-cas-repartis-entre-tataouine-et-kebili/

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

Dimanche 22 mars 2020

Réalités
Mots clés : Abdellatif Mekki, Décès, Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire, Tunis

Officiel : Le coronavirus fait 3 morts en Tunisie

Dans une déclaration accordée aux médias dans la matinée de ce dimanche 22 mars 2020, le ministre de la Santé Publique Abdelattif Mekki a annoncé que le nouveau coronavirus COVID-19 a été à l'origine de 3 décès en Tunisie. Le ministre a affirmé qu'un homme âgé habitant à Tunis vient de succomber à l'épidémie. Il s'est toutefois abstenu de donner plus de détails sur ce drame.

Notons que le ministère de la Santé a annoncé jeudi dernier le décès d'une femme de 72 ans ayant contracté le virus à l'étranger. La femme est décédée deux jours après son arrivée en Tunisie et sa mise en quarantaine.

Notons que selon un bilan officiel, la Tunisie compte actuellement plus de 60 cas confirmés. Hier soir, sur le plateau d'une chaîne privée, le ministre de la santé a annoncé l'apparition du tout premier foyer de contamination en Tunisie. Il a précisé que ce foyer est localisé dans une petite zone. Il a toutefois refusé de donner plus de détails.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/03/officiel-le-coronavirus-fait-3-morts-en-tunisie/

Dimanche 22 mars 2020

Webmanager center / TAP
Mots clés : Ariana, Commerce

Tunisie-Covid19 : Fermeture de l'hypermarché « Tunis City »

La municipalité de Kalaât El-Andalous (gouvernorat de l'Ariana) vient de publier, dimanche, un arrêté municipal portant fermeture de l'hypermarché « Tunis City » à Borj Touil, en application des décisions émises concernant la fermeture des grands espaces commerciaux pour empêcher les rassemblements, en guise de prévention contre la propagation du Covid19.

Cette décision restera en vigueur jusqu'au 4 avril 2020, conformément à la circulaire du ministre des Affaires locales, en date du 10 mars 2020, relative aux mesures de prévention contre le nouveau coronavirus, signale à l'agence TAP le maire de Kalaât El-Andalous, Fethi Belhaj Hammouda.

Source : https://www.webmanagercenter.com/2020/03/22/446491/tunisie-covid19-fermeture-de-lhypermarche-tunis-city/

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

Lundi 23 mars 2020

La Presse
Mots clés : Chokri Ben Hamouda, Mesures préventives, Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire, Stade 3, Tunis

Covid-19 : Découverte de 3 foyers de contamination au Grand Tunis

Trois foyers de contamination ont été découverts sur le Grand Tunis : Les Berges du Lac, la Marsa et la Soukra, selon Chokri Hammouda, directeur général de la santé de base au ministère de la Santé Publique.

Le responsable a déclaré, dimanche, à l'agence TAP que les cas recensés sont dus à une contamination horizontale, sans pouvoir détecter la source de cette contamination.

Le ministère de la Santé avait annoncé dans la journée le passage au stade 3 de la pandémie du coronavirus, a-t-il dit.

Une augmentation du nombre des personnes contaminées est prévisible dans les prochains jours, selon ce responsable, qui estime que l'arrivée de rapatriés pourra encore accentuer la propagation du virus auprès des citoyens et même au sein des structures sanitaires.

Chokri Hammouda a évoqué les mesures préventives du Covid-19 prises par le ministère de la Santé dans les hôpitaux et la société en général,. Il a évoqué à cet effet un plan de prévention réalisé en coordination avec le secteur public.

Selon le responsable, la Tunisie est entrée dans une phase développée de sa guerre contre la pandémie du coronavirus, ce qui exige un partage des responsabilités de toutes les parties. De larges prérogatives seront données aux directeurs régionaux afin de prévenir la propagation du virus à une large échelle, a-t-il dit.

Source : https://lapresse.tn/54144/covid-19-decouverte-de-3-foyers-de-contamination-au-grand-tunis/

23 mars 2020

La Presse
Mots clés : Gafsa, Hôpital, Matériel médical, Santé

Coronavirus / Gafsa : Des espaces bien équipés dans les hôpitaux pour accueillir des personnes

Des espaces ont été équipés par des lits et des concentrateurs d'oxygène ont été aménagés dans les hôpitaux du gouvernorat de Gafsa pour accueillir des personnes contaminées au covid-19 dans la région, a affirmé le directeur régional de la santé à Gafsa Salem Nasri.

Il s'agit de 300 lits répartis sur les hôpitaux de Gafsa, Metaloui, Sned, Redeyef, Om Laarayes, Mdhilla, Belkhir et El Guettar, a-t-il précisé, soulignant la possibilité de recourir aux cliniques privés en cas de besoin.

La même source a indiqué, à la correspondante de TAP, que le nombre des cas soumis à l'auto-isolement au gouvernorat de Gafsa, est passé à 111 dont plusieurs personnes de retour récemment de l'Europe.

Source : https://lapresse.tn/54228/coronavirus-gafsa-des-espaces-bien-equipes-dans-les-hopitaux-pour-accueillir-des-personnes-contaminees/

Confinement

22 mars - 3 mai 2020

Lundi 23 mars 2020

La Presse

Mots clés : Confinement, Mesures préventives, Ministère des Affaires étrangères, Technologie

Le ministère des AE annonce une série de mesures

Le ministère des Affaires étrangères a affirmé l'engagement à respecter les décisions présidentielles et les dispositions gouvernementales relatives à la mesure de confinement généralisé en prévention de la propagation du Coronavirus.

Dans un communiqué rendu public dimanche, le ministère des Affaires étrangères indique que compte tenu de la spécificité du travail du ministère en lien avec les intérêts vitaux de la Tunisie, le département ne manquera pas d'assurer la continuité du service diplomatique et consulaire et celui de l'administration centrale.

Selon le communiqué, il sera procédé à partir de lundi 23 mars, à la mise en application des mesures exceptionnelles suivantes :

- Une séance de travail continue au ministère de 8H00 à 13H00.
- Assurer une présence réduite de cadres et agents selon les dispositions suivantes :
    - Pour le cabinet : Le chef du cabinet et trois attachés ainsi que d'autres agents pour le secrétariat, l'accueil et le bureau d'ordre.
    - Pour le secrétariat général et l'administration générale des services communs : Le secrétaire général, le directeur général, les directeurs des affaires administratives et financières et cinq agents administratifs et financiers.
    - Les directions générales : Les directeurs généraux, deux directeurs, trois directeurs adjoints, trois diplomates dans chaque direction générale, un agent Secrétariat et un agent Bureau d'ordre.
- Assurer la présence du directeur général de l'informatique et de trois agents, le directeur du protocole, le directeur de la diplomatie publique et de l'information, le directeur Correspondance et communications, deux agents d'exécution dans chaque direction, le directeur de l'unité Prévention et sécurité avec cinq agents.
- Mise en place d'une cellule de crise permanente au sein du département en assurant durant 24H00 la permanence pour la réception des appels téléphoniques et du courrier des ministères et des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger ainsi que des ambassades accréditées en Tunisie.

Partant de la volonté d'améliorer les outils de travail, le ministère invite tous les cadres et les fonctionnaires à utiliser la communication numérique via la messagerie électronique interne sécurisée et la création d'un service Intranet outre l'organisation de réunions virtuelles. Le but étant d'assurer le suivi des dossiers et la coordination sur les questions urgentes, lit-on de même source.

Des instructions ont été données aux cadres et fonctionnaires du ministère pour maintenir un contact permanent avec la direction centrale via le téléphone portable et la messagerie électronique sécurisée.

Le ministère souligne dans le communiqué que toutes les représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger sont mobilisées pour soutenir les efforts nationaux de lutte contre la propagation du Covid-19 et la prise en charge des Tunisiens résidant à l'étranger en assurant le suivi de leur situation.

Source : https://lapresse.tn/54166/le-ministere-des-ae-annonce-des-mesures-pour-assurer-la-continuite-du-service-diplomatique-et-consulaire-et-de-ladministration-centrale/

Lundi 23 mars 2020

Mohamed Khalil JELASSI, *La Presse*
Mots clés : Instance nationale de lutte contre la corruption, Justice, Kais Saied, Ministère du Commerce

Combattre les profiteurs de la crise : Une guerre contre le coronavirus, une autre contre les spéculateurs !

Même si le Président de la République et le chef du gouvernement ont assuré à maintes reprises que les spéculateurs seront fortement poursuivis et sanctionnés par la loi, les équipes de contrôle économique et sanitaire et les forces de l'ordre continuent de saisir de grandes quantités de produits alimentaires, dont notamment de la semoule et de la farine, stockées illégalement dans des entrepôts.

Confinement

22 mars - 3 mai 2020

Les différentes autorités tunisiennes, fortement mobilisées, se sont lancées depuis des semaines dans une lutte acharnée et dans une course contre la montre pour prévenir une situation de contamination généralisée par le coronavirus sur le sol tunisien. La guerre est également annoncée aux spéculateurs des produits alimentaires et autres, qui, voulant profiter de cette période sensible pour s'enrichir davantage, causent d'énormes problèmes au niveau des circuits d'approvisionnement et de distribution.

En effet, dès le début de cette crise sanitaire inédite qui a frappé la Tunisie ainsi que la majorité des pays à travers le monde, certains malfaiteurs se sont permis de tirer profit d'une situation de péril imminent mettant les intérêts et même la sécurité alimentaire des Tunisiens en danger. Et même si l'Etat, représenté notamment par le président de la République et le chef du gouvernement, avait assuré à maintes reprises que ces spéculateurs seront fortement poursuivis et sanctionnés par la loi, les équipes de contrôle économique et sanitaire et les forces de l'ordre continuent de saisir de grandes quantités de produits alimentaires, dont notamment de la semoule et de la farine stockés illégalement dans des entrepôts dans le cadre du phénomène de la spéculation et du monopôle.

Car en effet, en dépit des messages rassurants du ministère du Commerce, rien que ces derniers jours, ces équipes ont saisi plus de 100 tonnes de semoule, de farine subventionnée ainsi que 5.000 litres d'huile végétale et de grandes quantités de gel hydro-alcoolique et de désinfectants. Cette situation a fait que les citoyens cèdent à la panique et à la frénésie d'achats dans des scènes parfois surréalistes. Des centres commerciaux et des grandes surfaces pris d'assaut, des produits de première nécessité ou subventionnés dont les prix ont considérablement augmenté, des articles désormais introuvables ou rares, des camions de transport de farine et de semoule saccagés, le coronavirus a provoqué une situation si chaotique que les services du contrôle économique et les forces de l'ordre ont à suivre. Entre autres produits dont la demande a explosé, les pâtes, l'huile, l'eau minérale, et la semoule. La semoule, la farine et le sucre restent toujours introuvables et lorsqu'on en trouve le sac de semoule de 50 Kilogrammes est vendu 40 dinars au lieu de 21,600 dinars.

Les autorités rassurent

En dépit de cette situation assez inquiétante surtout qu'un confinement total entre en vigueur à partir d'aujourd'hui à 6h00 du matin, les différentes autorités ne cessent de rassurer les Tunisiens sur leur sécurité alimentaire, affirmant que tous les produits nécessaires seront disponibles dans les différents points d'approvisionnement. D'ailleurs, en annonçant le confinement, le Chef de l'Etat Kaïs Saïed avait assuré que l'Etat fournira les différents produits de base exhortant les Tunisiens à ne pas céder à la peur, ni à la panique. Lors de son discours diffusé vendredi dernier, il a appelé le ministère public et les différentes autorités concernées à lutter contre la spéculation, affirmant dans le même contexte que les forces de l'ordre sont tenues d'appliquer la loi fermement.

La présidence du gouvernement a également assuré, dans un communique publié le même jour pour expliquer les dispositions du confinement, qu'il va appliquer des sanctions à l'encontre de ceux qui pratiquent le monopole, les spéculateurs et ceux qui menacent la santé et la sécurité des citoyens.

« L'Etat assurera toute la logistique humaine et matérielle pour garantir l'approvisionnement et autres nécessités de base, vu l'exigence et l'urgence d'un confinement total pour éviter la propagation du Covid-19 », a-t-on affirmé.

Le ministère du Commerce a, pour sa part, insisté sur le fait que tous les produits nécessaires dont notamment la farine et la semoule seront distribués normalement dans les jours à venir et que ses différentes équipes de contrôle n'épargneront aucun effort pour lutter contre la spéculation appelant les citoyens à y contribuer en dénonçant les personnes responsables de ces actes.

D'ailleurs, l'Instance nationale de lutte contre la corruption (Inlucc) avait reçu plus de 50 signalements relatifs à la spéculation sur les produits et l'augmentation des prix sur fond de la situation sanitaire liée à la pandémie du coronavirus. Le bureau de presse a précisé que l'Instance avait mis un numéro vert 80102222 à la disposition des citoyens pour dénoncer les cas de spéculation et de vente conditionnée ainsi que tout dépassement en rapport avec les prix.

Source : https://lapresse.tn/54149/combattre-les-profiteurs-de-la-crise-une-guerre-contre-le-coronavirus-une-autre-contre-les-speculateurs/

Lundi 23 mars 2020

La Presse
Mots clés : Djerba, Technologie

Coronavirus / Djerba : Lancement d'une application pour les achats à distance

Deux étudiants de l'Institut supérieur des études technologiques, à Djerba, viennent de lancer une application Android, baptisée « Fookalik », pour les achats à distance (« Fookalik ne sort pas dis nous ce que tu veux acheter »). Laquelle application devra enter en service, mardi 24 mars 2020, selon ses auteurs.

À travers cette initiative, les deux jeunes Akram ziadi et Khaled Bachtobji veulent contribuer à réduire les déplacements des insulaires, en cette période de confinement total, pour se prémunir contre le Covid-19. Il suffit au client d'inscrire son nom, son numéro de téléphone, son adresse et la liste de ses courses. Une équipe se charge de lui fournir sa provision, expliquent-ils.

Cinq cas de contamination au Covid-19 sont enregistrés sur l'île de Djerba dont deux contaminations horizontales (non importées).

Source : https://lapresse.tn/54306/coronavirus-djerba-lancement-dune-application-pour-les-achats-a-distance/

Lundi 23 mars 2020

La Presse
Mots clés : Don, Fonds 18/18, Kais Saied, Ministère des Finances

Kais Saied fait un don au Fonds 1818

Le président de la République, Kais Saied, s'est rendu, ce lundi, au bureau de poste de la Cité Maharjène, à Tunis, et a fait un don au fonds 1818, consacré à la lutte contre le Covid-19.

Mardi dernier, Kais Saied a, dans une déclaration aux Tunisiens, fait part de son intention de faire don de la moitié de son salaire au profit du fonds consacré la lutte contre le coronavirus, indique la Présidence de la République.

Il avait mis en avant l'importance de la solidarité entre les Tunisiens en cette phase délicate, les invitant à faire don d'une partie de leur salaire et promettant d'être au premier rang des donateurs.

Le 15 mars, le ministère des Finances a annoncé la création d'un fonds de lutte contre le Covid-19.

Source : https://lapresse.tn/54280/kais-saied-fait-un-don-au-fonds-1818/

Lundi 23 mars 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Djerba, Hôpital Charles Nicolle, Kasserine, Médenine, Situation sanitaire

Coronavirus / Kasserine : 9 personnes rentrées de Djerba soumises à l'isolement obligatoire

Un suivi sanitaire est assuré pour 9 personnes, rentrées, dimanche, de la ville de Djerba (gouvernorat de Médenine), souligne à l'agence TAP, Abdelghani Chaabeni, directeur régional de la santé à Kasserine.

Ces personnes sont soumises à l'isolement obligatoire, dans un hôtel de la ville, dans le cadre de la prévention contre la propagation du Covid-19.

Aucun test n'a été prélevé sur ces personnes, car elles ne portent aucun symptôme. Leur suivi médical se poursuivra pendant 14 jours.

Des tests ont été prélevés, lundi, sur deux autres personnes, originaires de la délégation d'El Ayoun, rentrées récemment de Djerba, pour les analyser au laboratoire référentiel de l'hôpital Charles-Nicolle à Tunis.

Elles ont été sommées, ainsi que tous ceux et celles venus récemment de la même ville, de rester confinées à domicile et de respecter les mesures d'auto-isolement, afin de préserver leur sécurité et celle de leur entourage.

Près de 100 personnes sont soumises à l'auto-isolement à Kasserine, tandis que 10 autres ont terminé, dimanche, leur confinement (période de 14 jours).

Source : https://lapresse.tn/54275/coronavirus-kasserine-9-personnes-rentrees-de-djerba-soumises-a-lisolement-obligatoire/

Mardi 24 mars 2020

La Presse
Mots clés : Commerce, Économie, Justice

Covid-19 / Contrôle économique : 38 commerçants retirés de la liste d'approvisionnement en produits subventionnés

Quelque 38 commerçants ont été retirés de la liste d'approvisionnement en produits subventionnés suite à des infractions commises, a annoncé mardi, la direction générale de la concurrence et des enquêtes économiques.

À cet égard, les infractions économiques se sont inscrites en hausse depuis le début du mois de mars, pour atteindre 1487, a ajouté la direction, notant que 13 mille visites de terrain ont été effectuées par ses équipes dans le cadre de la lutte contre le monopole et la manipulation des prix à cause des craintes de la propagation du Covid-19.

La même source a fait savoir que près de 125 infractions économiques portant sur la spéculation et la manipulation des prix ont été enregistrées par les brigades de contrôle économique, suite aux réclamations des citoyens et ce les 22 et 23 mars 2020, dates du démarrage du confinement total imposé par le gouvernement.

À cet égard, 34 tonnes de produits alimentaires, 3000 litres de lait et 1650 produits de nettoyage et de désinfection ont été saisis, au cours de ces deux jours.

La direction a mis l'accent sur l'évolution de la participation des citoyens à travers les réclamations sur les infractions commerciales ce qui est à même de contribuer au renforcement des efforts du contrôle économique faisant remarquer que l'activation du système de réception et de traitement des plaintes a conféré davantage d'efficacité aux activités de contrôle et de déplacement des brigades de contrôle sur terrain.

Source : https://lapresse.tn/54414/covid-19-controle-economique-38-commercants-retires-de-la-liste-dapprovisionnement-en-produits-subventionnes/

Mardi 24 mars 2020

La Presse
Mots clés : Abdellatif Mekki, Hôpital Charles Nicolle, Ministère de la Santé publique, Santé, Situation sanitaire

14 lits de réanimation à l'hôpital Charles Nicolle réservés aux malades du COVID-19

L'hôpital Charles Nicolle à Tunis a réservé 14 lits de réanimation aux malades du COVID-19, dans l'un de ses services, a annoncé la directrice générale de l'hôpital Souad Sadraoui.

Dans une déclaration à l'agence TAP, la responsable a souligné que le service réservé aux malades du COVID-19 contient également 8 lits chirurgicaux en cas de besoin faisant remarquer que l'hôpital a aussi réservé un autre service bien équipé dans le cadre de la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus responsable de la maladie du COVID-19.

Elle a, par ailleurs, signalé que les services de l'hôpital ont mis en place un protocole de prévention contre le coronavirus afin de faciliter la prise en charge des malades par l'ensemble du personnel sans craindre la contamination.

Dans ce contexte, elle a souligné que l'hôpital a adhéré à la stratégie nationale de lutte contre le coronavirus lancée par le ministère de la santé et œuvre à appliquer l'ensemble de ses points.

Sadraoui a précisé qu'à ce jour, le service d'urgence de l'hôpital n'accueille pas les personnes atteintes du COVID-19 signalant qu'il serait possible de le faire dans les prochains jours si le ministère de la santé donne son autorisation.

La responsable a rappelé la nécessité de se conformer aux mesures du confinement général afin de se prémunir contre la maladie.

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

Le ministre de la santé, Abdellatif Mekki, s'était rendu lundi à l'hôpital Charles Nicolle pour prendre connaissance des conditions de sécurité, d'accueil et de prise en charge des malades du COVID-19 qui seraient transférés à cet établissement hospitalo-universitaire.

À noter que la Tunisie a enregistré en date du 23 mars 2020, 89 cas confirmés d'infection au coronavirus dont 11 sont hospitalisés. Environ 8800 personnes sont en confinement et sous surveillance médicale. En Tunisie, le COVID-19 a fait, jusqu'à présent, 3 morts âgés de 60, 75 et 77 ans.

Source : https://lapresse.tn/54376/14-lits-de-reanimation-a-lhopital-charles-nicolle-reserves-aux-malades-du-covid-19/

Mardi 24 mars 2020

La Presse
Mots clés : Djerba, Médenine, Situation sanitaire, Test, Turquie

Zarzis-Covid19 : 1er cas confirmé

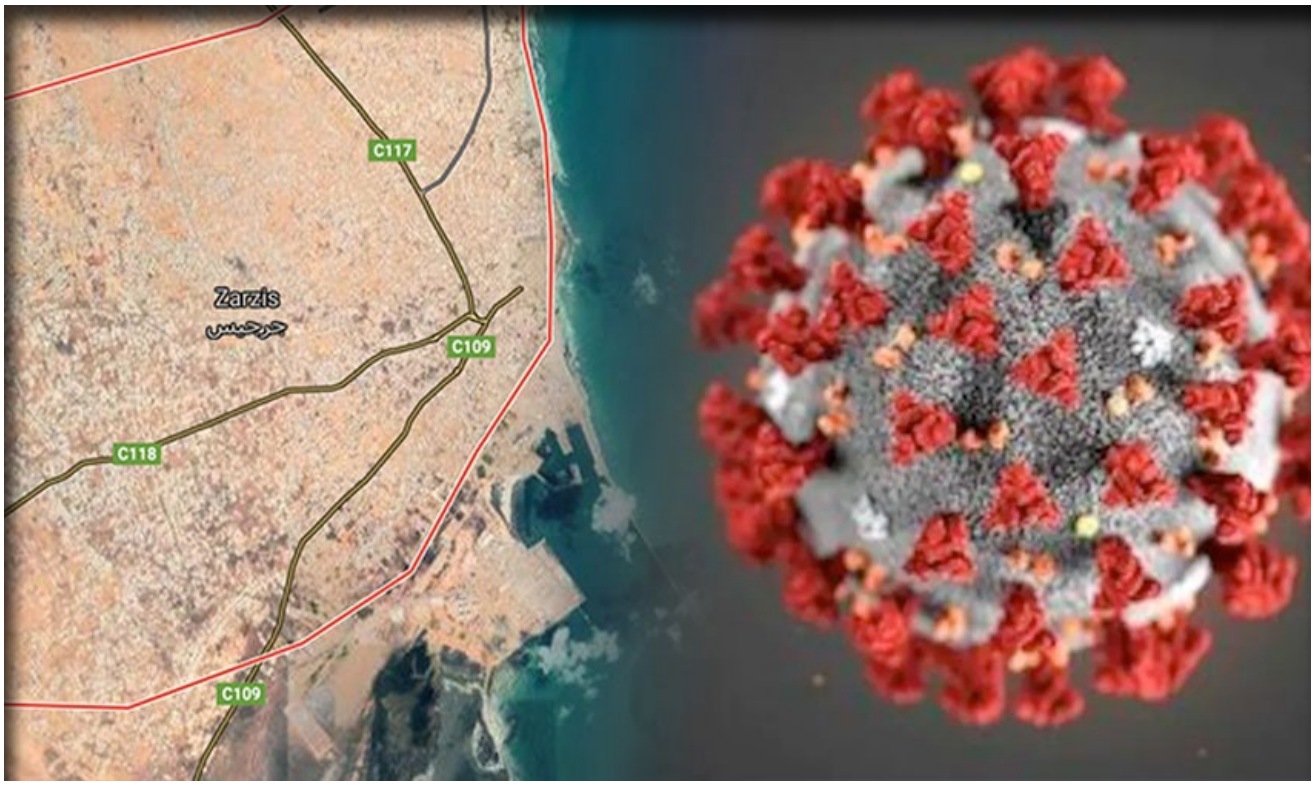

Un premier cas infecté au Covid-19 est enregistré, mardi, à Zarzis (gouvernorat de Médenine).

Le nombre de cas contaminés, dans tout le gouvernorat de Médenine s'élève, ainsi, à 6 cas dont cinq à Djerba, souligne à l'agence TAP, Zied Al Anz, sous-directeur de la santé de base de Médenine.

Selon la même source, le nouveau cas est un médecin rentré de Turquie, depuis 5 jours. Il s'est soumis à l'auto-isolement.

Les services de santé devront recenser les personnes qui l'ont côtoyé, depuis son retour, et les soumettre au test de dépistage.

Selon la même source, les analyses effectuées, lundi, sur des cas suspects dans l'île de Djerba sont toutes négatives, en attendant la publication des résultats de neuf nouveaux tests.

Lundi, deux nouveaux cas de contamination horizontale de deux proches de la famille d'un cas avéré venu de l'étranger ont été enregistrés, ce qui porte à cinq les personnes diagnostiquées positives sur l'île.

Source : https://lapresse.tn/54423/zarzis-covid19-1er-cas-confirme/

Mardi 24 mars 2020

La Presse

Mots clés : Ariana, Ben Arous, Bizerte, Gabès, Gafsa, Kairouan, Kebili, La Manouba, Mahdia, Médenine, Ministère de la Santé publique, Monastir, Nabeul, Sfax, Situation sanitaire, Sousse, Tataouine, Zaghouan

Coronavirus / Zaghouan : Premier cas confirmé

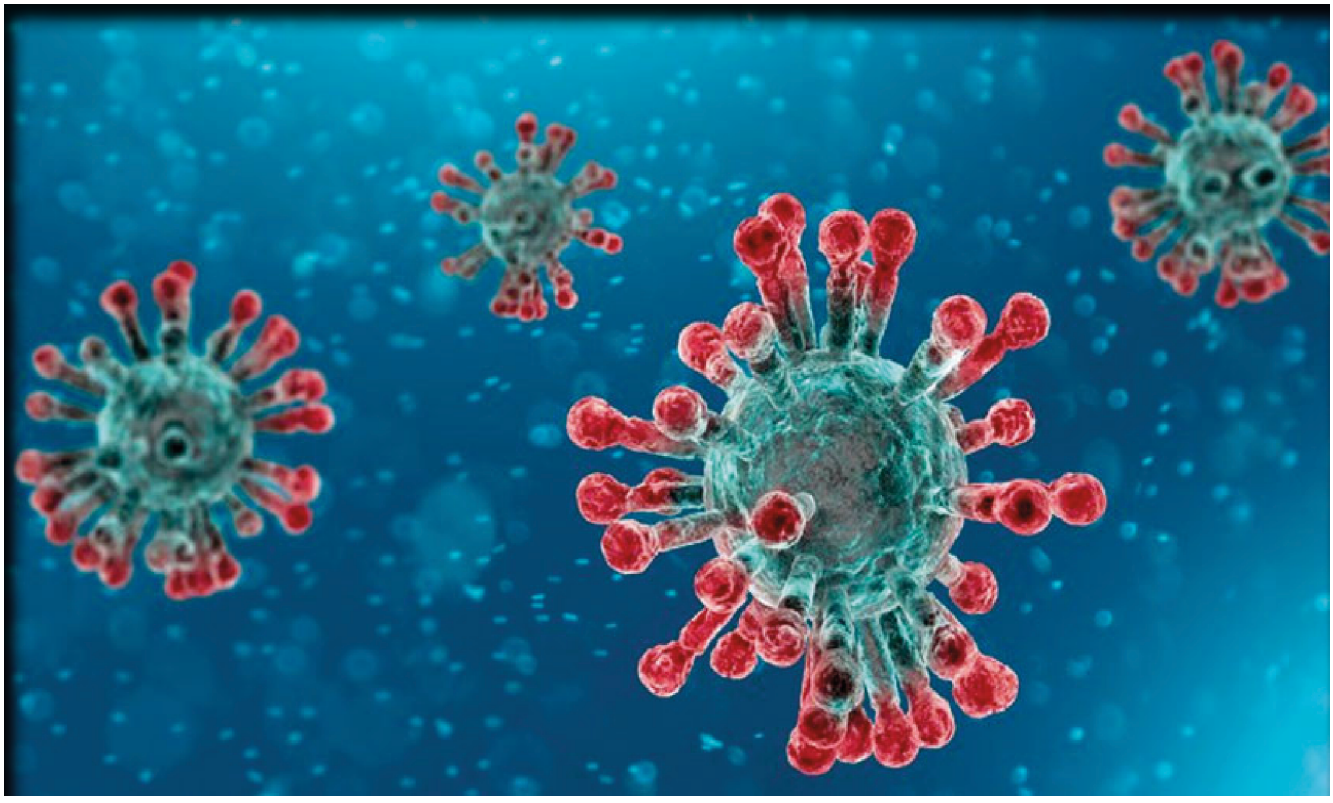

Un premier cas infecté au coronavirus a été enregistré au gouvernorat de Zaghouan, ont affirmé des sources médicales au correspondant de TAP.

Selon les mêmes sources, le cas contaminé est originaire de la délégation de Zriba.

D'après un nouveau bilan annoncé, mardi, par le ministère de la santé, 25 nouveaux cas confirmés de contamination au COVID-19 ont été détectés portant ainsi le nombre total de personnes atteintes à 114 cas (74 cas importés et 39 cas locaux).

Le gouvernorat de Tunis compte le plus grand nombre de contaminations avec 34 cas confirmés, suivi du gouvernorat de l'Ariana (20), Ben Arous (12), Médenine (09), Tataouine (06), Sousse (06), Monastir (07), Sfax (05), Mahdia (03), Kairouan (02) et Bizerte (03).

Les gouvernorats de Nabeul, Gafsa, Gabès, Kébili, Manouba et Zaghouan comptent chacun un seul cas (01).

Source : https://lapresse.tn/54402/coronavirus-zaghouan-premier-cas-confirme/

Mardi 24 mars 2020

F. K., Réalités
Mots clés : Don, Masque, Matériel médical, Olfa Terras

Coronavirus : Olfa Terras fait don de l'équivalent de 1 million de dinars

Les dons, depuis le déclenchement de la crise du coronavirus (COVID-19) se sont multipliés. On apprend, aujourd'hui, qu'Olfa Terra, députée et membre du collectif 3ich Tousni, a fait un don de 1 million de dinars sous forme d'équipements pour salles de réanimation.

Il s'agit, principalement, de respirateurs, de combinaisons, de masques et de lunettes de protection. Tous destinés au personnel médical et paramédical travaillant en Tunisie – Centre hôspitalo-universitaire et hôpitaux régionaux -.

Plus encore : Olfa Terras affirme avoir fait don de masques et de gants au profit des sécuritaires et des agents de la propreté, tout en venant en aide aux familles démunies.

La députée a, également, fait savoir qu'elle allait subvenir aux besoins d'une centaine de familles nécessiteuses.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/03/coronavirus-olfa-terras-fait-don-de-lequivalant-de-1-million-de-dinars/

Mardi 24 mars 2020

I.Gh., Réalités
Mots clés : Ariana, Hôpital Abderrahmen Mami, Hôpital Charles Nicolle, Santé

L'hôpital Abderrahmen Mami désormais consacré exclusivement aux atteints du coronavirus

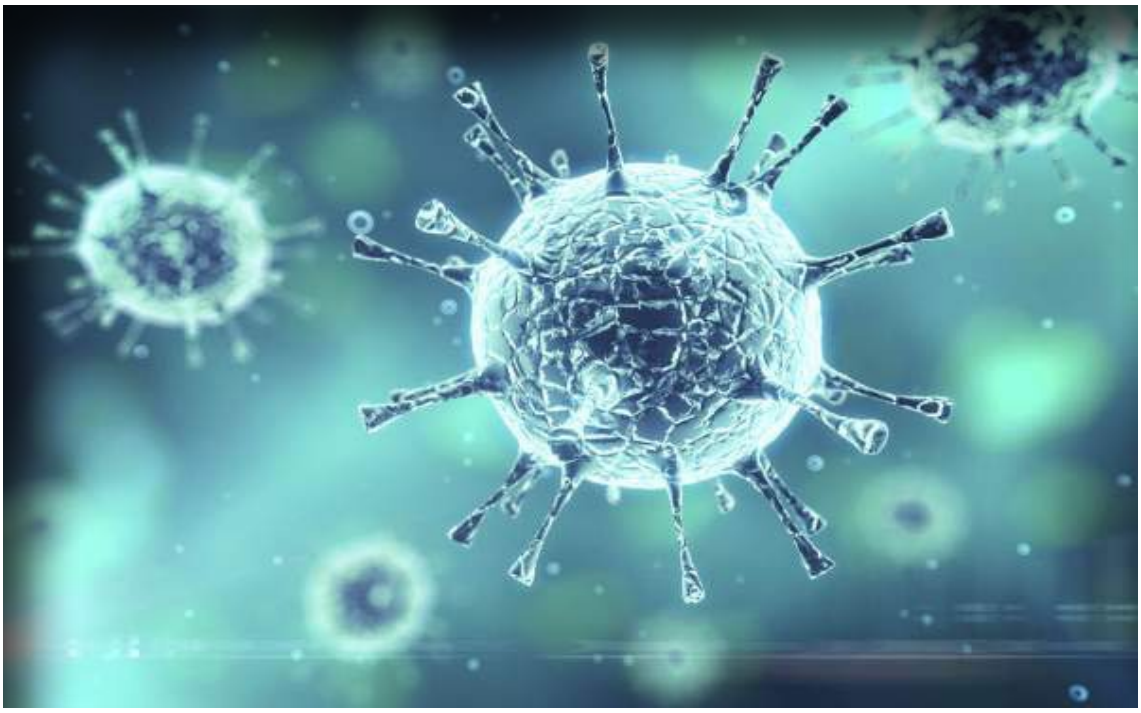

L'hôpital Abderrahmen Mami situé à Ariana est désormais consacré uniquement aux personnes atteintes du coronavirus.

Selon l'ancienne ministre de la santé et chef du service des maladies pulmonaires a déclaré à Mosaïque fm qu'à partir de ce Mercredi 25 Mars, les patients actuellement hospitalisés au sein de l'hôpital Abderrahmen Mami seront évacués et répartis entre les hôpitaux Rabta et Chrales Nicolles.

En effet, on envisage de consacrer l'intégralité de l'hôpital aux personnes atteintes du coronavirus seulement afin de limiter leurs contacts avec les autres malades et de lutter contre la propagation de l'épidémie.

De plus, Dr Marai a affirmé que les médecins et les cadres para-médicaux exerçant au sein de cet hôpital vont passer 14 jour d'affilée au sein de l'établissement.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/03/lhopital-abderrahmen-mami-desormais-consacre-exclusivement-aux-atteints-du-coronavirus/

Mardi 24 mars 2020

F.K., Réalités
Mots clés : Décès, Mahdia, Situation sanitaire, Sousse

Coronavirus : un 4ème décès enregistré en Tunisie

L'information est tombée dans la soirée de ce mardi 24 mars 2020 : l'homme atteint par le coronavirus, habitant à Mahdia, a rendu l'âme selon la Direction régionale de la Santé à Mahdia. Il habitait, rappelons-le, à Boumerdes. L'information a aussi été confirmée par le Directeur régional de la Santé à Sousse, Semi Rekik.

Le bilan des morts causées par le coronavirus en Tunisie passe donc à 4. Paix à leurs âmes.

Notons que l'épouse de l'homme décédé, pour sa part, a pu guérir.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/03/coronavirus-un-4eme-deces-enregistre-en-tunisie/

Mardi 24 mars 2020

Webmanager center / TAP
Mots clés : Ariana, Commerce, Économie

Raoued-Covid19 : Décision de fermeture d'une usine exportatrice de dispositifs médicaux

La municipalité de Raoued (gouvernorat de l'Ariana) a ordonné, lundi, la fermeture d'une usine de fabrication et d'exportation de dispositifs médicaux, à Chotrana 2.

Cette décision a été prise pour non-respect des conditions d'hygiène et de sécurité et exposition des ouvriers aux risques de contamination par le Covid-19, explique à l'agence TAP, Adnene Bouassida, maire de Raoued.

L'usine, employant près de 700 ouvriers, fabrique des produits médicaux, sans respecter les mesures de sécurité et les conditions d'hygiène pour prévenir contre la contamination.

Suites aux constats faits par les brigades mixtes de police environnementale, municipale et de la sûreté, il a été décidé la fermeture immédiate de l'usine, jusqu'au 4 avril prochain.

Le maire rappelle que les commerces de matériaux de construction dans la commune de Raoued et notamment à l'avenue Fethi Zouhair, sont tenus de fermer. De même pour les menuiseries, les ferronneries et autres ateliers, à l'exception des commerces alimentaires et des pharmacies, en application des dispositifs de confinement total à l'échelle nationale, pour la prévention contre la propagation du Covid-19.

Source : https://www.webmanagercenter.com/2020/03/24/446576/raoued-covid19-decision-de-fermeture-dune-usine-exportatrice-de-dispositifs-medicaux/

Mercredi 25 mars 2020

H.A., *Réalités*
Mots clés : Monastir, Situation sanitaire

CHU de Monastir : Une médecin infectée par le coronavirus

Le directeur régional de la Santé de Monastir, Moncef Haouani a indiqué mercredi 25 mars qu'une médecin au service de chirurgie de l'hôpital universitaire Fattouma Bourguiba de Monastir est contaminée par le coronavirus.

« Nous allons établir une liste des gens parmi le cadre médical et paramédical avec lesquels elle était en contact afin de les inviter à se mettre en quarantaine sanitaire, a-t-il assuré. Par ailleurs, après avoir déplacé les patients résidents dans ce service dans un autre, nous avons procédé à sa stérilisation ».

Le gouvernorat de Monastir compte 13 cas de personnes infectés par le Covid-19.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/03/chu-de-monastir-une-medecin-infectee-par-le-coronavirus/

Mercredi 25 mars 2020

Meysem MARROUKI, *La Presse*
Mots clés : Activités culturelles, Cinéma, Culture, Maison de l'Image

La Maison de L'image met en ligne ses projets gratuitement : De l'art en temps de confinement

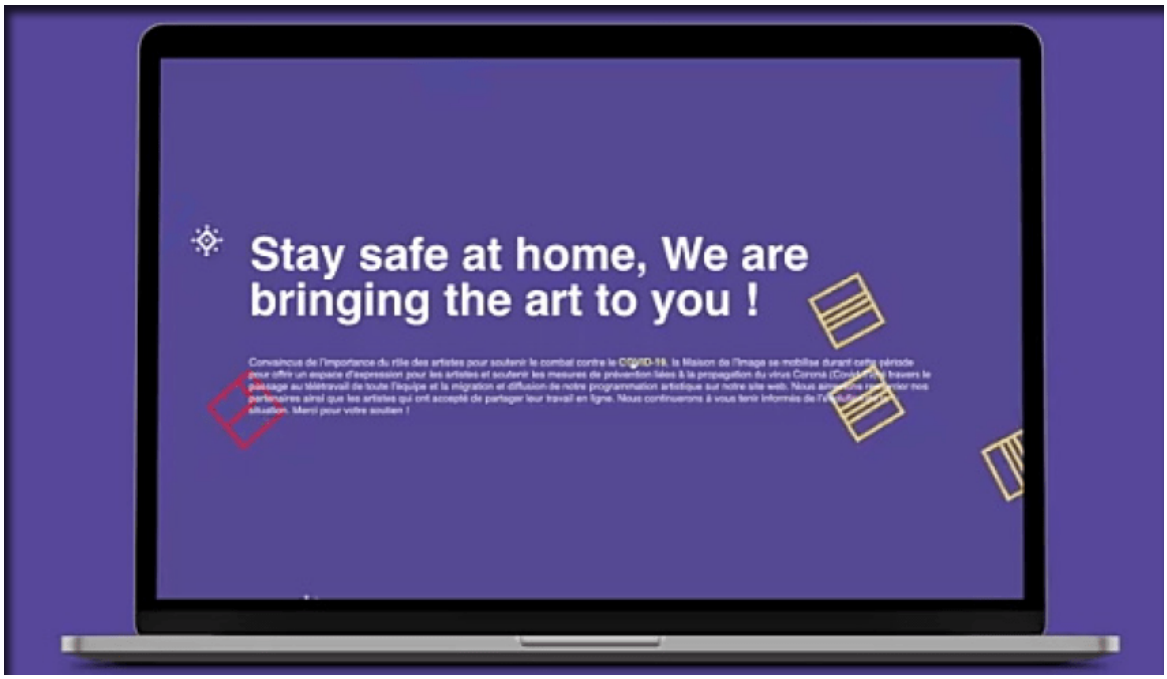

Au programme, des expositions, des projections, de la musique et autres tables rondes offertes accessibles où l'on soit.

Encore une initiative tunisienne pour bien nous accompagner en cette période de confinement en ramenant l'art à nos portes. Cette fois, il s'agit de celle de La Maison de L'image qui, sous le slogan « Stay safe at home, we are bringing the art to you ! », lance son site dans le but de continuer à offrir aux artistes un espace d'expression et soutenir, ainsi, les mesures de prévention liées à la propagation du virus Corona (Covid-19).

La programmation artistique de ce centre culturel, dédié principalement à l'image (exposition et formation), est diffusée sur son site web : http://www.maisonimage.tn.

Avec le concours de spécialistes, une version bêta du nouveau site a été mise en ligne, le jeudi 19 mars, qui permet de tester le nouveau site d'ici son lancement officiel à la fin du mois d'avril. Les internautes sont appelés à contribuer à cela en explorant le nouveau site, à le tester et à faire parvenir leurs commentaires.

L'équipe de La Maison de l'Image annonce au programme des expositions, des projections, de la musique et autres tables rondes offertes gratuitement où que l'on soit. Nous pourrons ainsi découvrir le cycle d'expositions « Nouveaux Regards » qui regroupera des expositions personnelles ou collectives d'artistes tunisiens et étrangers. Une sélection de courts et moyens métrages seront accessibles en streaming les jeudis et vendredis en deux sessions de projection à 19h00 et à 20h30.

A la place des concerts de musique, planifiés habituellement chaque troisième jeudi du mois, l'on aura droit à la diffusion mensuelle d'une playlist de 12 artistes tunisiens et étrangers, un voyage mêlant la musique acoustique, hip-hop et électronique, promettent les organisateurs.

Au menu, également, une série de tables rondes enregistrées à la Maison de l'Image qui réunissent des passionnés, des amateurs et des professionnels de divers univers : photographie, cinéma, illustration, environnement, tourisme et design. Bon confinement !

Source : https://lapresse.tn/54442/la-maison-de-limage-met-en-ligne-ses-projets-gratuitement-de-lart-en-temps-de-confinement/

Jeudi 26 mars 2020

La Presse
Mots clés : Mesures préventives, Ministère de la Défense nationale, Santé

Coronavirus : Le ministère de la Défense décide de la fermeture de la polyclinique militaire « Meftah Saadallah »

Le ministère de la Défense a décidé, mercredi, de fermer la Polyclinique militaire « Meftah Saadallah », située à Bab Saadoun à Tunis, après que l'un des cadres médicaux a été testé positif au nouveau coronavirus.

Dans un communiqué rendu public mercredi, le département a indiqué que cette décision a été prise suite au résultat du test de dépistage du Covid-19, lequel a confirmé la contamination dudit cadre médical, ainsi que l'un des membres de sa famille.

Le ministère de la Défense a appelé tout le personnel de l'hôpital à observer l'auto-isolement sanitaire en attendant d'effectuer les analyses médicales nécessaires ainsi que leurs résultats.

Ces décisions s'inscrivent dans le cadre de la prévention du danger de la propagation du nouveau coronavirus.

Source : https://lapresse.tn/54623/coronavirus-le-ministere-de-la-defense-decide-de-la-fermeture-de-la-polyclinique-militaire-meftah-saadallah/

Jeudi 26 mars 2020

La Presse
Mots clés : Assemblée des Représentants du Peuple, Législation

L'ARP adopte le projet de loi relatif à l'approbation de mesures exceptionnelles pour faire face à la crise du Covid-19

L'Assemblée des Représentants du Peuple a adopté, jeudi, la décision relative à l'approbation de mesures exceptionnelles visant à faire face à la crise du Covid-19 avec 122 voix pour, 3voix contre et 17 abstentions.

Le projet en question comporte 6 dispositions dont une qui devrait permettre à l'ARP de tenir ses plénières à distance.

Il est question, également, pour le bureau de l'ARP de fixer une durée et une modalité restreinte pour examiner les projets de loi présentés en plénière, alors que la cellule de crise de l'ARP se chargera de superviser l'action du gouvernement.

L'ARP a entamé jeudi matin l'examen du premier point de l'ordre du jour de la plénière concernant le projet de loi relatif à l'approbation des mesures exceptionnelles visant à faire face à la crise du Covid-19.

Ledit projet de loi a fait l'objet de controverse entre les députés. En effet, certains élus perçoivent dans cette initiative présentée par le bureau de l'ARP, une nécessité pour poursuivre l'action et le travail parlementaire dans le contexte actuel, comme c'est le cas pour les secteurs de la sécurité, de la santé et de l'armée.

Alors que d'autres députés estiment que c'est ni plus ni moins qu'une manière de détourner l'article 70, que le chef du gouvernement a demandé d'activer pour lui déléguer le pouvoir d'émettre des décrets-lois pour une période n'excédant pas les deux mois.

Source : https://lapresse.tn/54814/larp-adopte-le-projet-de-loi-relatif-a-lapprobation-de-mesures-exceptionnelles-pour-faire-face-a-la-crise-du-covid-19/

Jeudi 26 mars 2020

La Presse
Mots clés : Aide, Chine, Confinement, Kairouan, Masque, Réseaux sociaux, Société civile

Kairouan : Des ouvrières se confinent à l'usine pour fabriquer des masques

Confinées, oui… mais au travail: dans une usine tunisienne, 150 personnes, des ouvrières pour la plupart, se sont enfermées avec de quoi vivre en quasi autarcie, afin de continuer à fabriquer des masques et protections pour les soignants luttant contre le nouveau coronavirus.

« Nous sommes les seuls à fabriquer pour les hôpitaux tunisiens: on ne peut pas prendre le risque de contaminer l'usine », explique le directeur, Hamza Alouini.

Son entreprise, Consomed, a été lancée il y a dix ans par son père et son frère près de Kairouan, dans le centre de la Tunisie, dans une zone largement rurale.

Leur usine est devenue le principal site de production du pays et l'un des plus importants en Afrique pour les masques, charlottes, combinaisons stériles et autres protections.

Autant d'équipements devenus stratégiques depuis que la Chine – principal producteur de masques au monde – en a interdit les exportations, suivie par plusieurs pays, dont la Tunisie depuis quelques semaines.

L'entreprise est débordée par les demandes locales et peine à approvisionner notamment les hôpitaux.

Plusieurs structures de soins ont dû fermer des services hospitaliers ces derniers jours ou mettre en quarantaine des soignants ayant été en contact sans protection avec des malades, selon des médias locaux.

« Volontariat »

Pour empêcher toute contamination par le nouveau coronavirus et donc toute interruption de la production, Consomed fonctionne désormais quasiment en vase clos: 110 femmes et 40 hommes travaillent, mangent et dorment dans les 5.000 m2 d'entrepôts, dont un médecin, des cuisiniers et le directeur.

Sur les réseaux sociaux, l'entreprise a publié une vidéo – hors de question d'autoriser des journalistes à aller et venir – montrant les ouvrières entrant le 20 mars dans l'usine avec valises et sacs, après un contrôle de température.

Sur les 240 employés, payés en moyenne 800 dinars par mois, au-dessus du salaire minimum, 150 ont répondu à l'appel.

Ils travaillent « sur la base du volontariat », souligne M. Alouini, les autres ayant des engagements ou responsabilités de famille ne leur permettant pas de s'isoler.

« Il y a parmi les couturières une fille de 22 ans qui n'avait jamais dormi en dehors de chez elle. Le quatrième jour, elle a pleuré car sa mère lui manquait », raconte encore M. Alouini par téléphone.

« Mais elle a finalement décidé de rester car les salariés savent l'importance de ce qu'ils fabriquent », assure-t-il.

« On s'entraide », confie une employée. « Quand une personne se sent mal, nous essayons avec tout le monde de lui remonter le moral, la mettre dans une autre ambiance, parce qu'il y en a qui ont la nostalgie de leur famille. »

« On pense avant tout à ceux qui manquent de protections » face à la maladie Covid-19, explique cette quadragénaire, logiquement interrogée à distance, personne ne pouvant entrer dans l'usine. « Les premiers à me soutenir sont mon époux et ma fille : nous sommes tous motivés et convaincus. »

Les véhicules livrant les matières premières ou les produits alimentaires sont désinfectés, leurs chauffeurs priés de rester à l'intérieur avec les vitres fermées, et tous les objets sont décontaminés, selon les normes strictes exigées par les certifications internationales obtenues par l'usine.

« Des soldats »

La journée de travail commence par l'hymne national. « Ça nous donne l'impression que nous sommes des soldats » au service des soignants, raconte une employé.

Puis la production se met en branle: aux huit heures de travail habituelles s'ajoutent des heures supplémentaires payées, là aussi, « sur la base du volontariat », dit M. Alouini.

Pour beaucoup, la journée est longue: 10 à 12 heures par jour, grâce à des dérogations accordées par les autorités.

Un dortoir pour les hommes, différents dortoirs pour les femmes selon les services, un espace pour jouer au football, aux cartes, et se détendre: tout semble avoir été prévu pour tenir un mois.

« On ne pourra pas faire plus », avoue M. Alouini. L'entreprise – qui vend ses masques à la pharmacie centrale à des prix fixés de longue date – n'aura pas la trésorerie pour continuer cette opération coûteuse. Et poursuivre ce confinement pourrait avoir un impact sur le moral des employés.

Source : https://lapresse.tn/54854/kairouan-des-ouvrieres-se-confinent-a-lusine-pour-fabriquer-des-masques/

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

Jeudi 26 mars 2020

La Presse
Mots clés : Commerce, Économie, Sousse

Coronavirus / Sousse : Fermeture d'un supermarché à Bouhsina après la contamination d'une employée

Les brigades de la police environnementale et municipale de Sousse ont fermé, jeudi matin, les différentes surfaces et dépôts appartenant à une enseigne de vente de produits alimentaires située dans la localité de Bouhsina à Sousse.

Ces mesures ont été prises suite à l'annonce de la contamination au covid-19 d'une employée travaillant dans ce supermarché.

Une stérilisation du lieu et des rues avoisinantes a été faite, a affirmé à l'agence TAP, Iqbal Khaled, maire de Bouhsina.

Par ailleurs, une clinique privée, située près de la corniche de Sousse, a été fermée hier mercredi après la contamination de l'une de ses infirmières au covid-19, a indiqué le directeur régional de la santé, Sami Rekik, soulignant que tous les cadres médicaux et paramédicaux travaillant dans cette clinique sont actuellement en auto-isolement.

« Dix autres cadres médicaux et paramédicaux de l'hôpital universitaire de Sahloul sont en auto-isolement suite au contact avec une personne suspectée d'avoir contracté le coronavirus » a ajouté la même source au correspondant de TAP.

Source : https://lapresse.tn/54782/54782/

Jeudi 26 mars 2020

Webmanager center / TAP
Mots clés : Commerce, Confinement, Économie, Monastir

Covid19 : Fermeture de 6 entreprises pour non-respect du confinement à Sahline

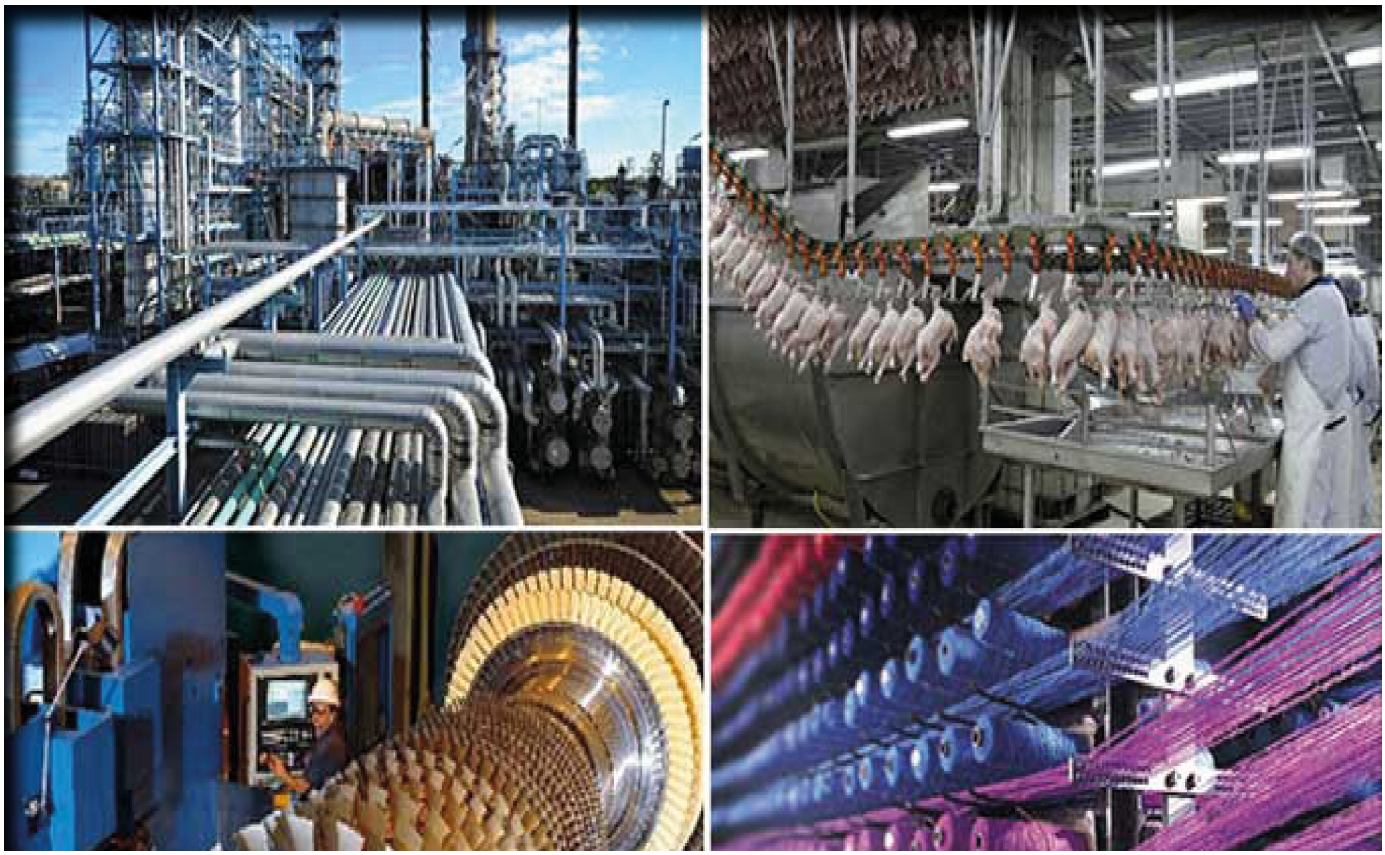

Six entreprises industrielles à Sahline ont été fermées, au cours de la journée de mercredi 25 mars 2020, sur ordre du gouverneur de Monastir, pour non-respect du confinement total décrété dans le pays, en prévention contre le Covid-19.

Opérant notamment dans le secteur du textile et des produits de nettoyage, ces entreprises ne disposent pas d'autorisation préalable, a expliqué à l'agence TAP le chargé de communication au gouvernorat de Monastir, Sami Tarchoune.

Une boulangerie a été également fermée à Moknine, pour suspicion de contamination au nouveau coronavirus de l'un des ses employés.

Dans un communiqué rendu public, mardi 24 courant, le gouverneur de Monastir appelle les chefs d'entreprise qui exercent dans des secteurs vitaux à déposer des demandes d'autorisation, à travers le courrier électronique.

Source : https://www.webmanagercenter.com/2020/03/26/446719/covid19-fermeture-de-6-entreprises-pour-non-respect-du-confinement-a-sahline/

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

Vendredi 27 mars 2020

Meysem MARROUKI, *La Presse*
Mots clés : Cinéma, Culture, Gabès, Manifestation culturelle, Technologie

Gabès Cinema Fen 2020, édition numérique : Une excellente initiative

Le festival se déclinera sur l'ensemble du territoire tunisien, gratuitement, via le lien www.gabescinemafen.com sur la plateforme Artify.

Savoir s'adapter et composer avec les chamboulements liés à la propagation du Covid-19, aux annulations de tous les événements culturels et autres, c'est ce qu'a fait le comité d'organisation du Gabès Cinéma Fen en décidant de transformer la deuxième édition du festival en une édition en ligne. Une belle manière aussi de diffuser à large échelle, de toucher, ainsi, un plus grand nombre de personnes et en même temps œuvrer au confinement de la population dans des conditions favorisant leur épanouissement dans les arts et la culture. Que de mieux qu'un festival qui s'invite chez nous à travers nos écrans !

Annoncée le 13 mars dernier, cette édition numérique est maintenant confirmée après la consultation des différents acteurs et parties impliquées dans le projet, comme l'indique l'équipe du festival dans un communiqué de presse, et sera organisée du 03 au 11 avril 2020 sous le slogan « Chouf Online ». Ainsi le festival se déclinera sur l'ensemble du territoire tunisien, gratuitement, via le lien www.gabescinemafen.com sur la plateforme Artify, selon un programme qui sera détaillé très prochainement.

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

Le public de Gabès et d'ailleurs pourra durant 9 jours s'ouvrir au cinéma et à l'art vidéo (Fen). On nous promet une programmation cinématographique riche proposant une sélection de quarante films, des plus marquants de l'année, répartis sur une section compétitive de longs-métrages fictions et documentaires ainsi qu'une section compétitive de courts-métrages fictions et documentaires, regroupant toutes deux des films du monde arabe. La rubrique « Hors compétition » fera la part belle aux « Cinémas du Monde », notent les organisateurs. Une section spéciale, appelée Ciné-Terre et menée en partenariat avec le festival italien Strano Film Festival, présentera une série de courts-métrages ayant pour thème « La terre », ainsi qu'une section de courts-métrages tunisiens. Pour ce qui est de l'art vidéo, un medium d'expression artistique né dans les années 60 aux USA, Gabès Cinéma Fen ne sera pas en reste. El Kazma, la section Art vidéo du festival, portant le nom d'un bunker (casemate) de la 2e Guerre mondiale, installée sur la plage de Gabès, présentera douze artistes, six tunisiens et six internationaux. Parmi les vidéos sélectionnées par Paul Ardenne, commissaire de l'exposition, huit sont des premières tunisiennes, dont une internationale. El Kazma, comme l'indique l'équipe du festival, se veut un poste d'observation de la création contemporaine du monde, sans thématique prédéfinie, ni orientation particulière.

En ce qui concerne la réalité virtuelle et les diverses activités de Gabès Cinéma Fen, telles que les formations, panels, workshops et performances artistiques, elles seront maintenues et réparties dans les mois suivant la programmation digitale.

Gabès Cinéma Fen a été créé pour soutenir le cinéma d'auteur dans le monde arabe et offrir au public l'occasion de découvrir des regards cinématographiques différents et de qualité. Le festival s'ouvre aussi aux arts contemporains et autres nouvelles approches dans les arts visuels.

Son équipe entend reprendre son format régulier lors de la troisième session, soulignant sa vocation à soutenir la scène culturelle de Gabès et du Sud tunisien, et à favoriser par là même les rencontres et échanges autour des arts visuels et de leurs problématiques.

Bravo à toute l'équipe !

Source : https://lapresse.tn/54881/gabes-cinema-fen-2020-edition-numerique-une-excellente-initiative/

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

Vendredi 27 mars 2020

F.K., *Réalités*
Mots clés : Aide, Chokri Ben Hamouda, Hôpital Charles Nicolle, Institut Pasteur, Matériel médical, Ministère de la Santé publique, Monastir, Santé, Sfax

Coronavirus : réception de 3000 appareils de dépistage rapide

La Tunisie a reçu, ce vendredi 27 mars 2020, le premier lot d'appareils de dépistage rapide pour détecter le coronavirus (COVID-19). C'est ce qu'a annoncé le Directeur des soins de base et de l'hygiène au sein du ministère de la Santé, Docteur Chokri Hamouda.

Intervenant sur Jawhara FM, il a indiqué que ce premier lot comprend 3000 appareils de dépistage rapide. Leur efficacité atteint les 70%. « Certes, c'est inférieur au dépistage en laboratoire – proche de 100% -, mais cela permet de faire le tri et d'effectuer l'analyse. Par exemple, sur 100 personnes, nous pourrons dépister, rapidement, 70 personnes. Les échantillons appartenant aux 30 restants seront analysés en laboratoire. Ces appareils de dépistage rapide permettront aussi de comprendre la situation épidémiologique dans un laps de tout court. Ils constituent, de ce fait, un appui au système de dépistage », a-t-il expliqué.

D'un autre côté, Docteur Chokri Hamouda a souligné qu'un nouveau laboratoire d'analyse sera ouvert à Monastir et il sera fonctionnel dès le lundi 30 mars 2020. « Au total, nous aurons plusieurs laboratoires qui appuieront le travail de l'hôpital Charles Nicole de Tunis : Monastir et bientôt Sfax. L'hôpital Militaire apporte déjà sa contribution, au même titre que l'Institut Pasteur. Ces laboratoires, avec les appareils de dépistage rapide, permettront d'effectuer près de 4000 analyses par jour [en vue de détecter le coronavirus », a-t-il encore expliqué.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/03/coronavirus-reception-de-3000-appareils-de-depistage-rapide/

Vendredi 27 mars 2020

La Presse
Mots clés : Mesures préventives, Nabeul, Santé

Coronavirus / Kélibia : Fermeture d'une clinique privée

Une clinique privée à Kélibia (gouvernorat de Nabeul) a été fermée, vendredi, suite à l'admission pour soins d'un médecin dentiste, suspecté de porter le Covid-19, indique à l'agence TAP, Adel Haddadi, directeur régional de la santé.

Le directeur de la clinique a pris la décision de fermer l'établissement par mesure préventive, pour lancer une campagne de désinfection des lieux.

Le personnel médical et paramédical s'est engagé à rester confiné à domicile, jusqu'à la publication des résultats des analyses effectuées sur le malade, surtout que le dentiste souffre d'une fièvre aiguë.

Source : https://lapresse.tn/55045/coronavirus-kelibia-fermeture-dune-clinique-privee/

Confinement

22 mars - 3 mai 2020

Samedi 28 mars 2020

La Presse
Mots clés : Le Kef, Mesures préventives, Situation sanitaire

Coronavirus / Le Kef : La ville de Tajerouine isolée

Le conseil municipal de Tajerouine (gouvernorat du Kef) a décidé d »isoler complètement la ville de Tajerouine à partir de samedi 28 mars jusqu'à samedi 4 avril 2020.

Cette décision fait suite aux évolutions sanitaires enregistrées au niveau local et régional après le décès d'un homme, contaminé au covid-19, originaire de Tajerouine à l'hôpital régional du Kef.

Dans un communiqué publié par le conseil municipal, les autorités informent que les habitants des zones rurales seront approvisionnés et appellent la poste tunisienne à ouvrir un second bureau temporaire pour limiter l'encombrement devant les guichets du bureau de poste du centre-ville.

Plusieurs cadres médicaux et paramédicaux ayant été en contact avec le cas de Tajerouine ont été soumis à l'auto-isolement dont 11 ont fini leur période de confinement sans développer les symptômes du virus, a indiqué le directeur régional de la santé au Kef, Tarek Rajhi à l'agence TAP.

Rappelons que le gouvernorat du Kef a enregistré la semaine dernière deux cas contaminés au covid-19, un originaire de Tajerouine et un autre de Dahmani.

Source : https://lapresse.tn/55261/coronavirus-le-kef-la-ville-de-tajerouine-isolee/

Samedi 28 mars 2020

H.B.H., *Réalités*
Mots clés : Aide, Masque, Matériel médical, Ministère des Affaires étrangères, Test, Union Africaine

Coronavirus: l'Union Africaine vient en aide à la Tunisie

Dans une déclaration accordée à l'agence TAP ce samedi 28 mars 2020, le directeur de la diplomatie publique et de l'information au ministère des Affaires étrangères, Bouraoui Limam a annoncé la livraison par l'Union Africaine à la Tunisie de 100 mille bavettes et 20 mille tests de dépistage du coronavirus.

La même source a ajouté que 741 tenues de protection et 1100 masques de protection de visage ont été également livrés à la Tunisie ce samedi. Le responsable a précisé que ces équipements font partie d'un lot de dons adressés par l'homme d'Affaires chinois Jack Ma aux pays africains.

Le diplomate a par ailleurs tenu à saluer les efforts fournis par l'Union africaine, l'institution Jack Ma et les autorités éthiopiennes pour assurer la livraison de ces équipements à temps et dans les meilleures conditions.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/03/coronavirus-lunion-africaine-vient-en-aide-a-la-tunisie/

Samedi 28 mars 2020

H.B.H., *Réalités*
Mots clés : Hammamet, Hôpital Charles Nicolle, Nabeul, Situation sanitaire, Test

Hôpital Charles-Nicolle: 80 cadres médicaux et paramédicaux testés négatifs au coronavirus

Dans une déclaration accordée aux médias ce samedi 28 mars 2020, le directeur de la Santé Régionale à Nabeul a assuré que l'ensemble des cadres médicaux et paramédicaux de l'Hôpital Charles-Nicolle à Tunis, mis en quarantaine dans l'un des hôtels de la zone touristique Yasmine Hammamet, viennent d'être testés négatifs au nouveau coronavirus.

Il a précisé que quelques 80 analyses ont infirmé la contamination du personnel de l'institution hospitalière. Il a dans ce contexte annoncé que l'ensemble des cadres pourront rentrer chez eux.

Hier, vendredi 27 mars 2020, le directeur régional de la santé à Tunis, Tarek Benaceur, a démenti les informations selon lesquelles un cas de décès provoqué par le nouveau coronavirus aurait été enregistré à ladite institution hospitalière indiquant que l'une des patientes suspectées d'être contaminées, a été finalement testée négative au virus.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/03/hopital-charles-nicolle-80-cadres-medicaux-et-paramedicaux-testes-negatifs-au-coronavirus/

Lundi 30 mars 2020

La Presse
Mots clés : Aides sociales Ministère des Affaires sociales

Coronavirus / Ministère des Affaires Sociales : Aides exceptionnelles accordées aux familles bénéficiaires

Les aides sociales exceptionnelles annoncées au profit des familles bénéficiaires seront allouées selon un planning déterminé, indique le ministère des Affaires Sociales dans un communiqué rendu public lundi.

En ce qui concerne les familles bénéficiaires du programme d'aides aux familles nécessiteuses et celles ayant en charge des personnes à besoin spécifiques, il a été convenu d'accorder à partir du 31/03/2020 une enveloppe de 200 dinars, respectivement aux familles prenant en charge des enfants sans soutien familial, et aux familles ayant en charge des personnes âgées sans soutien familial.

Une enveloppe de 200 dinars sera allouée à partir du 06/04/2020 aux familles ayant en charge des personnes à besoins spécifiques, et une enveloppe de 50 dinars sera accordée à partir du 03/04/2020 aux bénéficiaires du programme d'aides aux familles nécessiteuses, précise la même source.

En raison du confinement total appliqué dans le pays, ces aides financières pouvant être retirées moyennant la carte sociale en possession des bénéficiaires à travers les distributeurs automatiques de billets postaux ou bancaires, sans déduction de frais de retrait, rappelle le ministère.

S'agissant des familles à revenu limité, bénéficiaires de carte de soins à tarif réduit, une grille de distribution de ces aides sociales exceptionnelles sera annoncée dans un communiqué, dont la publication est prévue le 6 avril 2020 et ce dans le cadre du respect des procédures de confinement total et afin d'éviter les files d'attente devant les bureaux de la poste.

Source : https://lapresse.tn/55592/coronavirus-ministere-des-affaires-sociales-aides-exceptionnelles-accordees-aux-familles-

Lundi 30 mars 2020

Hafedh TRABELSI, *La Presse*
Mots clés : Gafsa, Hôpital, Matériel médical, Santé, Société civile

Gafsa / Covid-19 : Installation d'un poste médical avancé (PMA)

Comme annoncé dans une édition précédente, et dans le cadre de cette lutte acharnée contre le COVID 19, l'hôpital régional de Gafsa vient de s'équiper d'un PMA (poste médical avancé), et ce grâce à cet élan de solidarité qui a resserré les rangs des gafsiens-toutes classes confondues.

Installé depuis cet après-midi devant le service des urgences, il a été acquis grâce à cette complicité remarquable entre le syndicat des médecins de libre pratique, le conseil régional des ingénieurs, le Conseil régional des avocats et l'union régionale du commerce et de l'industrie. Son rôle sera prépondérant pour contrecarrer un ennemi invisible et coriace.

Dr Samir Khemili membre du syndicat régional des médecins libre avance l'utilité capitale de cette installation « en ce temps de guerre fratricide contre le COVID 19, l'installation permettra un pre-triage des patients à travers un interrogatoire avant d'accéder au service des urgences. En cas de suspicion d'une contamination, le patient passe directement à l'unité COVID 19 déjà opérationnelle. Ce qui permettra d'éviter une éventuelle contamination et du personnel exerçant, et des autres patients. »

Mais qu'en est t-il des autres établissements de la région? Notre interlocuteur espère voir d'autres acteurs mettre la main dans le plat « nous y pensons déjà. Avec l'apport souhaité des hommes d'affaires, et de la CPG, nous pourrions équiper les hôpitaux de circonscription de Metlaoui, Moulares Sened, Mdhilla et Redeyef avec la même installation. »

Cette entreprise mobilise une enveloppe estimée à 100 000 DT sans les frais d'aménagement.

L'avis est lancé. Y a t il d'autres donateurs dans la maison…?

Source : https://lapresse.tn/55676/gafsa-covid-19-un-poste-medical-avance-pma-installe/

Lundi 30 mars 2020

La Presse
Mots clés : Ariana, Don, Hôpital Abderrahmen Mami

DRÄXLMAIER Tunisie fait un don d'un robot à l'hôpital Abderrahmen Mami

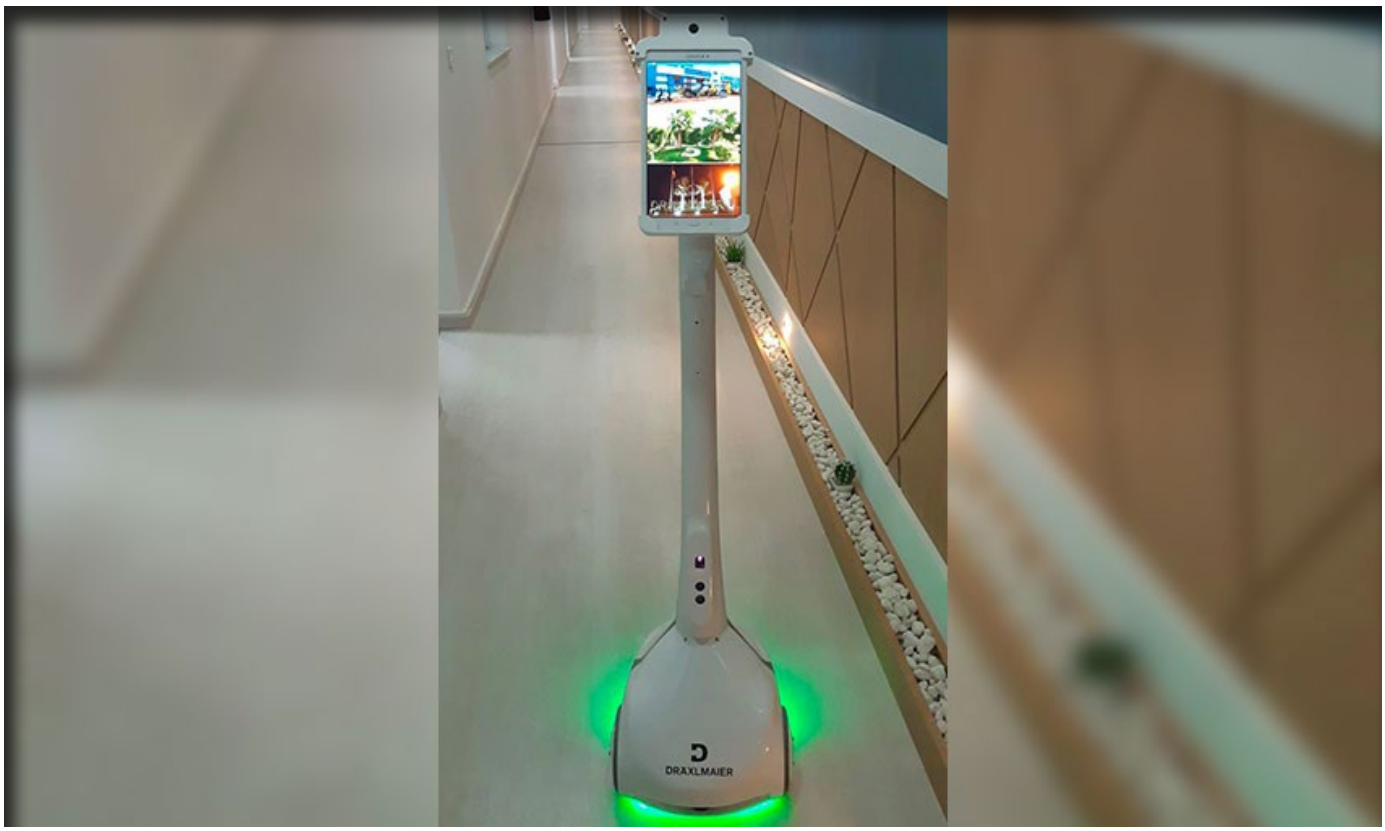

La société DRÄXLMAIER Tunisie, spécialisée dans la production des composantes automobiles a fait don d'un robot à l'hôpital Abderrahmen Mami (Ariana) qui assure le soin des personnes atteintes par le coronavirus Covid-19. Dans un communiqué publié, lundi, la société a précisé que ce don s'inscrit dans le cadre de soutien aux efforts des structures sanitaires dans leur lutte contre la pandémie du coronavirus et le renforcement de la prévention dans les hôpitaux.

Ce robot, fabriqué par des compétences tunisiennes, permettra aux patients de communiquer à distance avec leurs familles qu'ils ne peuvent pas les voir ou les visiter. Il est également, programmé de manière à se déplacer entre les différents patients en vue d'éviter aux soignants le danger de contamination par le coronavirus.

Source : https://lapresse.tn/55644/draxlmaier-tunisie-fait-un-don-dun-robot-a-lhopital-abderrahmen-mami/

Lundi 30 mars 2020

La Presse
Mots clés : Béja, Ben Arous, Confinement, Situation sanitaire

Coronavirus / Béja : Premier cas confirmé originaire de Testour

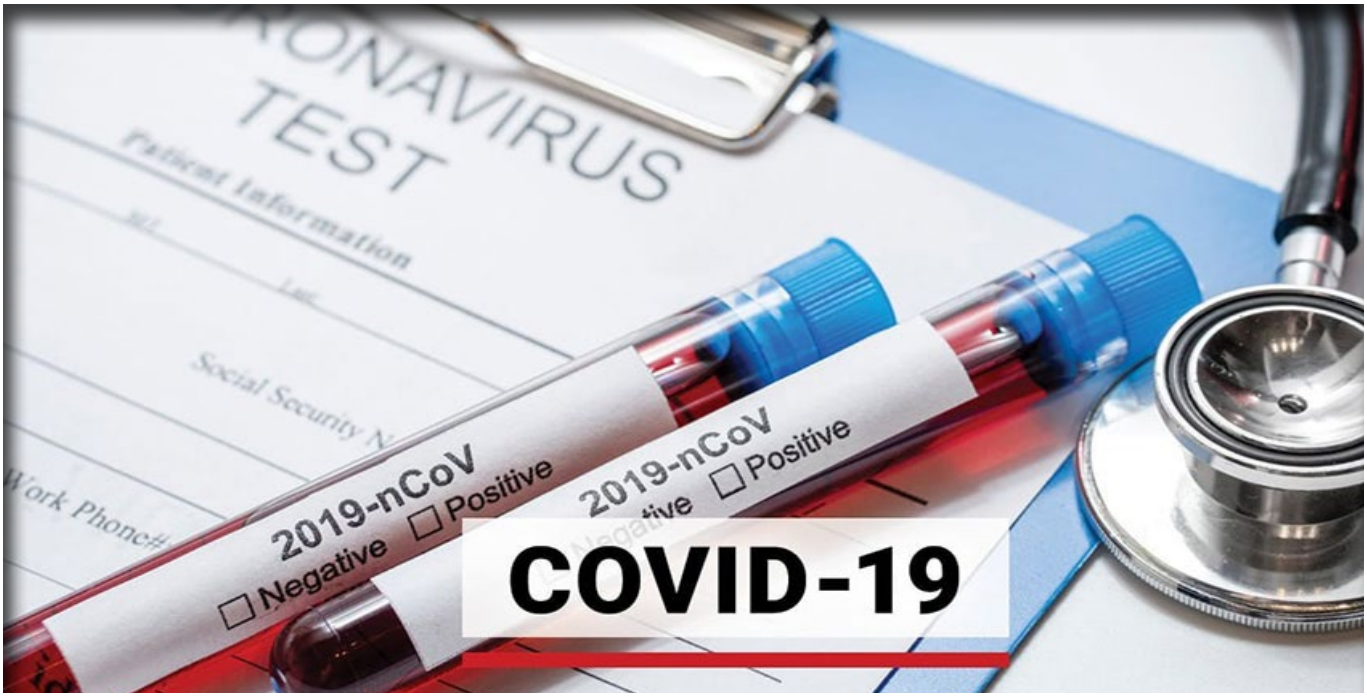

Un premier cas infecté au covid-19 a été annoncé, lundi, au gouvernorat de Béja.

Ce cas a été détecté suite aux analyses effectuées samedi dernier sur six personnes suspectées d'avoir contracté le virus, a indiqué le directeur régional de la santé à Béja Khemais Kaabi.

Il s'agit d'un homme, originaire de Testour, qui a été contaminé lorsqu'il avait assisté, les 14 et 15 mars, à une cérémonie de mariage organisée à Boumhel (gouvernorat de Ben Arous), selon la même source.

Le patient est soumis depuis le 27 mars en auto-isolement avec son épouse, a souligné la même source, ajoutant que des prélèvements pour analyse ont été effectués sur leurs proches et dont les résultats seront communiqués dans les prochaines heures.

Au gouvernorat de Béja, 253 personnes ont été placées en auto-isolement dont 174 ont déjà fini leur période.

Source : https://lapresse.tn/55598/coronavirus-beja-premier-cas-confirme-originaire-de-testour/

Lundi 30 mars 2020

F.K., *Réalités*
Mots clés : Bizerte, Décès, Situation sanitaire

Coronavirus : le bilan des morts s'alourdit en Tunisie

Le bilan des morts à cause du coronavirus (COVID-19) s'est alourdit en Tunisie. Une femme de 76 ans a rendu l'âme ce lundi 30 mars 2020 à Bizerte, dans la zone de Oued Youmine relevant de la délégation de Jarzouna. C'est ce qu'a annoncé le Directeur régional de la Santé à Bizerte, Jamel Saïdani, qui s'est exprimé sur les ondes de Shems FM.

La défunte a été contaminée par son proche qui réside, pour sa part, à Mahdia. Elle s'était rendue dans le gouvernorat le 11 mars 2020 pour assister à un mariage. Tous les membres de sa famille ont été mis en quarantaine. Son état de santé a empiré vendredi 27 mars 2020, ce qui a poussé les services de santé à analyser son sang pour savoir si elle était atteinte par le coronavirus. « Son état de santé était critique, notamment le samedi 28 mars 2020. Elle a rendu son dernier souffle hier vers 20h du soir à l'hôpital. Les résultats des analyses médicales ont été affichés aujourd'hui. Son enterrement, pour sa part, sera organisé en coordination avec l'hôpital », a expliqué le Directeur régional de la Santé.

Désormais, en Tunisie, 9 personnes ont succombé au coronavirus. Paix à leurs âmes.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/03/coronavirus-le-bilan-des-morts-salourdit-en-tunisie/

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

Mardi 31 mars 2020

Ouest France
Mots clés : Confinement, Kais Saied, Protestations, Ramadan

Coronavirus. Le confinement prolongé de 15 jours en Tunisie, malgré les manifestations

Le confinement général en place depuis le 22 mars en Tunisie a été prolongé de 15 jours, a annoncé mardi soir la présidence tunisienne, en dépit de manifestations contre cette mesure qui plonge dans la misère de nombreux travailleurs précaires.

Ce prolongement porte le confinement, destiné à lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, jusqu'au 20 avril, soit quelques jours avant le début prévisible du mois sacré de jeûne du ramadan, qui voit habituellement la vie économique ralentir et la vie sociale s'intensifier.

Cette annonce intervient peu après une déclaration du président Kais Saied, qui a reconnu les difficultés sociales entraînées par les restrictions drastiques de circulation mises en place depuis une semaine.

« Les mesures ne répondent plus aux demandes des citoyens », a estimé M. Saied dans un discours diffusé à la télévision avant la rencontre du conseil de sécurité qui a décidé de prolonger le confinement.

« On dit aux gens de rester chez eux - mais comment vont-ils vivre ? Ce sont des réactions logiques surtout de la part des plus pauvres », a-t-il déclaré au sujet des protestations.

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

«Nous allons mourir de toute façon!»

Plusieurs centaines de personnes, dont de nombreux travailleurs précaires, ont manifesté mardi dans un quartier populaire de Tunis pour protester contre le confinement et réclamer des aides promises par le gouvernement.

«Mais de quel corona vous parlez? Nous allons mourir de toute façon! Laissez-nous travailler!», a lancé un protestataire devant la délégation de Mnilha et Ettadhamen, une institution représentant l'État dans ces deux quartiers périphériques marginalisés.

«Laissez-moi ramener du pain à mes enfants! Peu importe si je meurs, je partirai en martyr», a déclaré ce maçon.

Dans ces quartiers défavorisés, de nombreux habitants travaillent à la journée et se retrouvent privés de tout depuis que sorties et activités économiques sont strictement limitées.

Le gouvernement a annoncé le 21 mars un plan d'aide pour faire face au confinement, dont 150 millions de dinars (50 millions d'euros) qui doivent être versés sous forme de primes directes à des personnes jugées nécessiteuses, entre le 31 mars et le 6 avril.

«Nous allons déployer tous les efforts pour répondre aux besoins des citoyens», a assuré M. Saied. «Il faut fournir aux gens les choses dont ils ont besoin pour rendre la vie acceptable pour tous», a-t-il ajouté, regrettant des «retards».

Dans son communiqué publié après le discours, la présidence a appelé à «accélérer l'application des mesures prises» et à renforcer la lutte contre les spéculateurs monopolisant les ressources alimentaires en les punissant comme des «criminels de guerre».

Source : https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-le-confinement-prolonge-de-15-jours-en-tunisie-malgre-les-manifestations-6796932

Mardi 31 mars 2020

H.B.H., *Réalités*

Mots clés : Hôpital, Kasserine, Mahdia, Situation sanitaire

Kasserine : un médecin testé positif au coronavirus

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

Un médecin exerçant au service des urgences à l'hôpital régional de Kasserine vient d'être testé positif au nouveau coronavirus COVID-19. L'information a été confirmée ce mardi 31 mars par le directeur régional de la santé Abdelghani Chaabani au micro de l'agence TAP. Selon les premiers éléments, le médecin en question était en contact direct avec un citoyen contaminé mis en quarantaine.

Le médecin est originaire de la ville de Mahdia. Il était arrivé à l'hôpital il y a quelques jours pour assurer la permanence et est rentré hier soir chez lui. L'ensemble des membres du personnel de l'hôpital ayant été en contact avec le médecin en question feront l'objet des analyses nécessaires pour s'assurer de leur état de santé.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/03/kasserine-un-medecin-teste-positif-au-coronavirus/

Mardi 31 mars 2020

La Presse
Mots clés : Médenine, Mesures préventives, Santé

Coronavirus / Médenine : Fermeture du dispensaire militaire après la contamination d'un agent

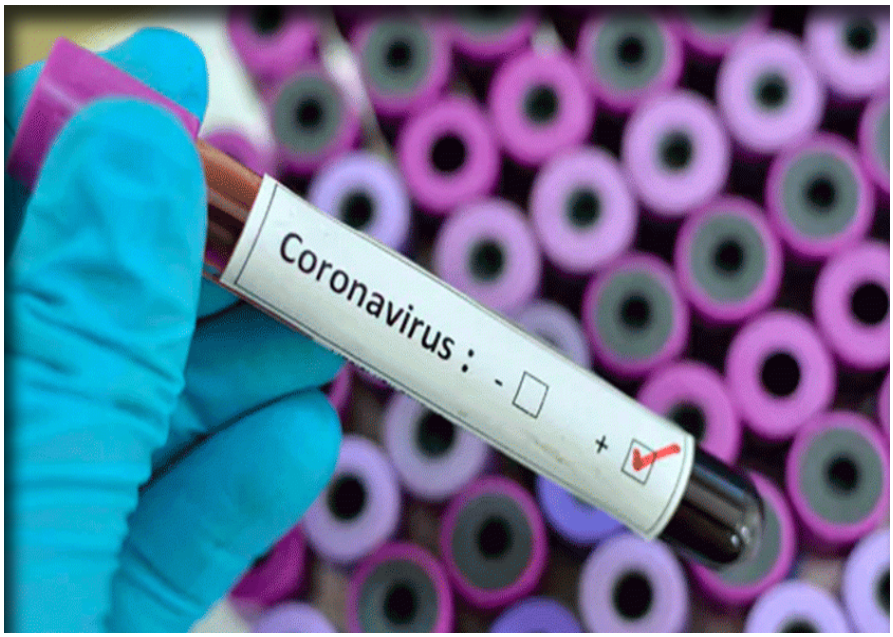

Le dispensaire militaire de la caserne de Médenine-Nord (gouvernorat de Médenine) est fermé provisoirement pour désinfection après la contamination au covid-19 d'un agent de santé exerçant dans cet établissement, selon une source militaire.

L'agent contaminé avait continué à travailler jusqu'à la parution des symptômes jeudi 26 mars 2020, date de sa soumission à l'auto-isolement et la réalisation des analyses de dépistage du virus, a affirmé la même source à l'agence TAP, soulignant que l'origine de la contamination reste inconnue.

La même source a ajouté que tout le personnel (agents, cadres médicaux et paramédicaux,..) du dispensaire a été soumis à l'auto-isolement.

Source : https://lapresse.tn/55781/coronavirus-medenine-fermeture-du-dispensaire-militaire-apres-la-contamination-dun-agent/

Mercredi 1er avril 2020

F.K., *Réalités*
Mots clés : Don, Fonds 18/18, Gouvernement

Coronavirus : Les membres du gouvernement font don de la moitié de leurs salaires

Depuis son ouverture, près de 18 millions de dinars ont été transférés au compte postal 1818 pour appuyer l'effort national de la lutte contre le coronavirus. On est encore loin du compte, et surtout loin des promesses qui ont été faites par plusieurs intervenants et qui semblent ne pas avoir tenu cette promesse de dons.

Bref, le gouvernement a décidé, ce mercredi 1er avril 2020, d'apporter sa pierre à l'édifice. A l'issue d'un Conseil des Ministres, il a été décidé que les membres du gouvernement fassent don de la moitié de leurs salaires.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/04/coronavirus-les-membres-du-gouvernement-font-don-de-la-moitie-de-leurs-salaires/

Mercredi 1er avril 2020

I.Gh., *Réalités*
Mots clés : Culture, Festival international de Carthage, Manifestation culturelle, Ministère des Affaires culturelles

A cause du coronavirus, le Festival International de Carthage est reporté

Dans un communiqué rendu public ce mercredi 1er Avril, le ministère de la culture a annoncé qu'en guise de mesure de précaution, le Festival de Carthage est reporté.

En effet, la prochaine édition du festival aura lieu entre le 15 Juillet et le 15 Août 2021.

Le ministère a affirmé que cette décision a été prise en vue de la protection des tunisiens et afin d'atténuer les séquelles économiques et sociales de cette crise mondiale.

De plus, le maintien de cette édition serait compliqué étant donné que les déplacements internationaux sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Le directeur du festival, Imed Alibi, a annoncé le report du festival sur sa page officielle en indiquant que dans le contexte actuel, cette décision reste la seule option.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/04/a-cause-du-coronavirus-le-festival-international-de-carthage-est-reporte/

Mercredi 1er avril 2020

La Presse
Mots clés : Bizerte, Décès, Enterrement, Hôpital Habib Bougatfa, Mesures préventives, Protestations

Coronavirus / Bizerte : Des habitants s'opposent à l'enterrement d'une défunte contaminée

Les unités sécuritaires à Bizerte ont utilisé, mardi, du gaz lacrymogène pour disperser un groupe d'habitants qui se sont rassemblés près du cimetière de la cité El-Jala pour s'opposer à l'enterrement d'une femme (76 ans) morte du covid-19, lundi, à l'hôpital universitaire Habib Bougatfa de Bizerte, a indiqué une source sécuritaire.

Selon la même source, les autorités régionales de la santé et les forces de sécurité avaient tenté, durant 3 heures, de rassurer les habitants que l'enterrement sera mené conformément aux mesures préventives établies mais en vain, ajoutant que certains ont même lancé les équipes sanitaires par des pierres ce qui a nécessité l'intervention des forces de l'ordre pour permettre de terminer l'opération d'enterrement de la défunte.

Le protocole sanitaire suivi dans les cas de décès de personnes contaminées a été appliqué dont notamment l'enterrement du corps dans une fosse de 3 mètres de profondeur et l'utilisation de produits de désinfection, a fait savoir à l'agence TAP Mekki Chakroun, membre du conseil municipal de Bizerte.

De son côté, Jamel Eddine Saidani, directeur régional de la santé à Bizerte, a précisé que le choix du cimetière à la cité El-Jala était basé sur l'emplacement du cimetière situé pas loin de l'hôpital où la défunte a perdu la vie, soulignant que plusieurs composantes de la société avaient rejeté cet incident qui ne respecte pas les valeurs humaines, religieuses et réglementaires.

Source : https://lapresse.tn/55955/coronavirus-bizerte-des-habitants-sopposent-a-lenterrement-dun-deces-contamine/

Jeudi 2 avril 2020

Lilia BLAISE, *Le Monde*
Mots clés : Confinement, Femme, Le Kef, Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Séniors, Ministère de l'Intérieur, Société civile, Violences domestiques

Coronavirus en Tunisie, un centre de confinement pour les femmes victimes de violences

Ouvert le 2 avril par les autorités, le lieu accueille des femmes en proie à l'agressivité de leur famille ou de leur conjoint.

Le lieu est bâti comme un caravansérail avec son petit jardin bien protégé au centre. Un lieu paisible, loin des regards et du bruit de la ville. Au deuxième étage, le calme des chambres des résidentes n'est troublé que par le son d'une télé, d'enfants qui jouent ou la voix de la psychologue.

Pour cette dernière semaine du confinement général, la moitié des dix chambres étaient remplies. Dans l'une d'elles, une jeune étudiante, victime de violences familiales, suit ses cours en ligne à côté d'une mère de famille qui surveille ses deux enfants et d'une migrante ivoirienne, sans papiers, mise à la rue par son propriétaire.

La plupart des femmes qui vivent là sont arrivées ces dernières semaines, escortées d'un représentant du ministère de l'intérieur, après avoir appelé une ligne verte, une association ou les unités spécialisées. Le ministère de la femme, en partenariat avec la société civile, a ouvert ce refuge le 2 avril pour les victimes de violences pendant le confinement total et le couvre-feu sanitaire.

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

« Il fallait faire face à la recrudescence de violences contre les femmes pendant cette période. Les victimes ne peuvent pas accéder aux refuges existants car elles risqueraient de contaminer les autres femmes déjà sur place », explique Salwa Kennou, présidente de l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche sur le développement (Afturd) et en charge du centre.

Rompre l'isolement

L'endroit a été équipé spécifiquement pour l'isolement et le confinement sanitaire avec un soutien financier de l'Unfpa (Fond des Nations unies pour la population) de 18 000 dinars (quelque 7 000 dollars). Tout ce qu'il fallait a été fourni « pour encourager les femmes à rester isolées. Elles n'ont pas le droit de se rendre visite, même si leurs chambres sont adjacentes », détaille Rym Fayala, représentante et assistante de l'Unfpa en Tunisie.

Bien sûr, pour rompre l'isolement et faire oublier le traumatisme des violences passées, certaines communiquent brièvement avec le personnel bénévole, souvent des voisins et en majorité des jeunes. « Nous leur parlons lorsque nous leur apportons le plateau-repas ou lorsque nous prenons leur linge à laver, mais nous devons garder les distances sanitaires. Pour elles comme pour nous », explique, Amine Letaief, 27 ans, bénévole.

Avec le confinement total et le couvre-feu, les violences envers les femmes ont nettement augmenté en Tunisie comme en témoignent les chiffres des associations et les appels à la ligne verte du ministère de la femme, multipliés par neuf cette dernière semaine d'avril.

« D'habitude, nous recevons 40 femmes par mois en moyenne au centre d'écoute de Tunis. Là, depuis le 1er avril, nous avons reçu 156 plaintes », observe Sherifa Tlili, coordinatrice de la commission violences au sein de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD), même si l'accueil, l'orientation juridique et le suivi psychologique se font désormais par téléphone.

Quasi complet dès son ouverture

Le 15 avril, une trentaine d'associations se sont coordonnées avec le ministère de la femme après avoir adressé une lettre ouverte au gouvernement. « Nous recevons aussi des plaintes au niveau du groupe EnaZeda [#metoo tunisien] sur Facebook et nous réorientons automatiquement vers la ligne verte ou vers les associations. C'est vrai qu'il y a eu une réactivité de la part des autorités, mais il faut sensibiliser davantage », estime Sonia Ben Miled, en charge de la communication de l'association Aswat Nissa.

A son ouverture, le centre affichait quasiment complet même si, pour les associations régionales de lutte contre les violences faites aux femmes, il reste trop peu accessible. « Lorsque nous recevons l'appel d'une femme en détresse, c'est très compliqué de la transférer d'un gouvernorat à un autre, à cause de l'autorisation de circuler », témoigne Karima Brini, présidente de l'association Femme et citoyenneté dans la région du Kef, dans le nord-ouest du pays.

L'éviction des agresseurs comme le prévoit la loi lui semblerait la première urgence et devrait à ses yeux être suivi d'un hébergement de la victime dans des structures hôtelières privées ou étatiques ou des logements sociaux disponibles.

Depuis 2017 et le vote d'une loi contre les violences basées sur le genre, l'accompagnement de la femme victime de violences est certes prévu, mais l'arrivée du Covid-19 a compliqué les procédures. Et c'est seulement ce lundi que les juges aux affaires familiales doivent reprendre du service dans les tribunaux et appliquer à nouveau les procédures d'éloignement du conjoint.

Si le centre reste un lieu de transition, les autorités réfléchissent à le pérenniser pendant tout le déconfinement. Une fois passée leur période de quarantaine observée, ces femmes pourront après test de dépistage rejoindre un centre pérenne ou retourner dans leur famille, si elles le souhaitent.

Source : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/04/coronavirus-en-tunisie-un-centre-de-confinement-pour-les-femmes-victimes-de-violences_6038622_3212.html

Jeudi 2 avril 2020

La Presse
Mots clés : Écoles coraniques, Enseignement, Établissements scolaires, Mesures préventives, Ministère des Affaires religieuses

Report jusqu'à nouvel ordre des cours dans les écoles coraniques

Le ministère des Affaires religieuses a décidé de reporter, jusqu'à nouvel ordre, les cours dans les écoles coraniques (Kouttab).

Une mesure prise en application de la décision du Conseil de sécurité nationale tenue le 31 mars 2020 relative au prolongement de la période du confinement total de deux semaines à parti de lundi 5 avril, pour casser la chaîne de propagation du Covid-19.

Source : https://lapresse.tn/56080/report-jusqua-nouvel-ordre-des-cours-dans-les-ecoles-coraniques/

Jeudi 2 avril 2020

La Presse
Mots clés : Hôpital Charles Nicolle, Situation sanitaire, Tataouine

Coronavirus / Tataouine : Isolement de la localité de Ras El Oued

Les autorités régionales à Tataouine ont décidé d'isoler le village Ras El Oued (situé à 20 km au sud de la ville de Tataouine) et ce dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus.

Cette mesure préventive fait suite à la découverte d'une femme contaminée au covid-19 et qui est admise actuellement à l'hôpital Charles-Nicolle à Tunis.

Dans une déclaration à l'agence TAP, le gouverneur de la Tataouine Adel Ouerghi a indiqué que des prélèvements pour analyse seront effectués sur des personnes qui étaient en contact avec la femme infectée.

La même source, a par ailleurs, affirmé que les autorités régionales ont pris toutes les mesures, surtout durant cette période de confinement, afin d'assurer l'approvisionnement de cette localité, qui compte 600 familles, en produits alimentaires nécessaires.

Source : https://lapresse.tn/56093/coronavirus-tataouine-isolement-de-la-localite-de-ras-el-oued/

Vendredi 3 avril 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Ministère de l'Intérieur, Technologie

Covid-19 / A' Tunis, un robot policier pour faire respecter le confinement

Le ministère de l'Intérieur tunisien fait circuler depuis quelques jours dans les rues de Tunis un robot policier, construit localement, qui appelle la population à respecter le confinement imposé depus le 22 mars afin de ralentir la propagation du nouveau coronavirus.

Signalé à plusieurs reprises par des internautes dans divers quartiers de la capitale, le robotP-Guard demande aux gens de « respecter la loi et de l'appliquer, et de ne pas quitter les maisons pour limiter la propagation (du virus) et pour préserver les vies humaines ».

« Qu'est-ce que vous faites ? Montrez-moi votre pièce d'identité ! Vous n'êtes pas au courant du confinement ? », lance d'une voix forte ce robot piloté à distance, sur des images diffusées par le ministère de l'Intérieur via sa page officielle Facebook.

Mais il n'était ainsi pas possible de savoir dans l'immédiat si le robot, qui peut techniquement contrôler les cartes d'identité, était en mesure de sanctionner de possibles contrevenants.

Produit en Tunisie depuis 2015 et vendu surtout à des entreprises à l'étranger, ce robot P-Guard spécialisé dans la sécurisation de locaux a été créé par un universitaire tunisien en robotique, Anis Sahbani, fondateur de l'entreprise Enova Robotics basée à Sousse.

Enova Robotics a fait don d'un nombre non précisé de robots au ministère de l'Intérieur.

D'une valeur de près de 300.000 à 370.000 millions (DT), le robot P-Guard possède une intelligence artificielle qui le rend « complètement autonome », mais il peut aussi être opéré à distance.

Il est équipé d'une caméra thermique permettant de mesurer la température corporelle et possède un système d'évitement d'obstacles basé sur la télémétrie laser.

Un robot d'un autre genre également fabriqué par Enova Robotics doit être utilisé d'ici quelques semaines, selon l'entreprise, dans un hôpital de Tunis pour permettre aux malades du virus de communiquer avec leurs proches.

Source : https://lapresse.tn/56368/covid-19-a-tunis-un-robot-policier-pour-faire-respecter-le-confinement-photos/

Vendredi 3 avril 2020

La Presse
Mots clés : Économie, Marché, Sfax

Sfax : Réouverture du marché municipal aux poissons de Bab Jebli

La municipalité de Sfax a décidé, vendredi, de rouvrir le marché municipal aux poissons de Bab Jebli à partir de samedi 4 avril 2020.

Selon le maire de Sfax, Mounir Elloumi, cette mesure a pour objectif de faire face à la détérioration de la situation socio-économique des poissonniers en raison de la fermeture du marché.

Il a affirmé que des mesures rigoureuses ont été entreprises au niveau de ce marché pour organiser l'entrée et la sortie des consommateurs de manière à assurer la protection des marchands et des clients contre le risque de contamination au covid-19.

Par ailleurs, la même source a souligné, à l'Agence TAP, qu'une campagne de désinfection a été menée par la municipalité dans les quartiers populaires de Sfax afin de lutter contre la propagation du coronavirus.

Source : https://lapresse.tn/56316/sfax-reouverture-du-marche-municipal-aux-poissons-de-bab-jebli/

Vendredi 3 avril 2020

La Presse

Mots clés : Ben Guerdane, Gabès, Hôtel, Libye, Médenine, Rapatriement, Ras Jedir, Transport

Coronavirus / Médenine : Rapatriement de 360 Tunisiens de Libye

Les sociétés régionales de transport de Médenine et de Gabès ont assuré, vendredi, par leurs parcs de bus, le rapatriement de 360 Tunisiens de Libye bloqués depuis mardi dernier au poste-frontière de Ras Jedir.

Ces passagers seront conduits vers des centres d'isolement aménagés dans leurs gouvernorats respectifs où ils vont confiner pendant 14 jours et ce dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du covid-19.

S'agissant des rapatriés originaires de Médenine, un hôtel de la région ainsi qu'un bâtiment à Ben Guerdane sont aménagés par les autorités régionales et mis à disposition pour accueillir les personnes concernées par l'isolement sanitaire obligatoire.

Prévu hier jeudi, le rapatriement de ces Tunisiens a été reporté, à vendredi matin, à cause du flux continu des expatriés, ce qui a provoqué une tension parmi les passagers, avait fait savoir à l'agence TAP le gouverneur de Médenine, Habib Chaouat.

Source : https://lapresse.tn/56250/coronavirus-medenine-rapatriement-de-360-tunisiens-de-libye/

Vendredi 3 avril 2020

F.K., *Réalités*
Mots clés : Aide, La Manouba, Le Kef, Ministère de l'Intérieur, Siliana

MI : 3 délégués limogés pour, probablement, la mauvaise gestion de la crise du coronavirus

Le ministère de l'Intérieur a annoncé, dans la soirée de ce vendredi 3 avril 2020, le limogeage de 3 délégués. Il s'agit de Aymen Bouhlali, premier délégué au Kef, de Mohamed Béji, délégué de Douar Hicher à La Manouba, et de Jalel Jbira, délégué de Makther à Siliana.

Le département de l'Intérieur n'a pas fourni les raisons de ces limogeages, mais tout laisse à croire que cette décision serait liée à la mauvaise gestion de la distribution des aides sociales aux populations touchées par la crise sanitaire. En effet, selon plusieurs témoignages de citoyens, aucune mesure n'a été prise afin de limiter les rassemblements dans les délégations malgré les risques de propagation du coronavirus (COVID-19). D'ailleurs, comme nous l'avons souligné, plusieurs vidéos ont montré que des demandes d'aide, formulées par des citoyens de Douar Hicher, ont été retrouvées dans des poubelles.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/04/mi-3-delegues-limoges-pour-probablement-la-mauvaise-gestion-de-la-crise-du-coronavirus/

Vendredi 3 avril 2020

F.K., *Réalités*
Mots clés : Aide, Chine, Matériel médical, Ministère de la Santé publique

La Tunisie reçoit les premières aides chinoises pour lutter contre le coronavirus

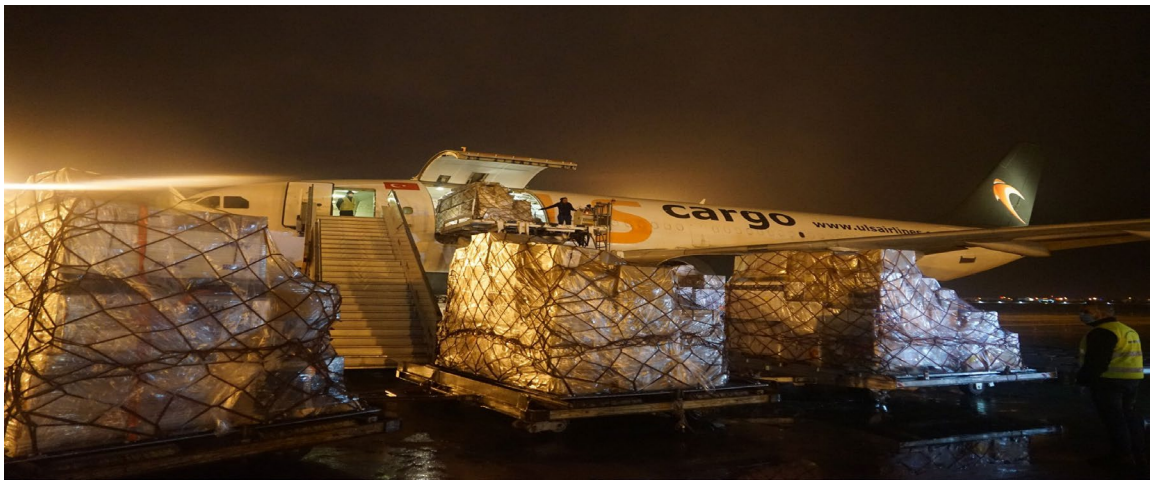

La Chine a déjà annoncé son intention de venir en aide à la Tunisie dans la lutte contre le coronavirus (COVID-19). Notre pays a reçu la première tranche d'une cargaison dans la soirée de ce vendredi 3 avril 2020. Elle est composée de 8040 combinaisons médicales. Dans l'attente des prochaines aides qui seront fournies par l'Empire du Milieu.

Rappelons que le nombre de contaminations par le coronavirus a atteint 495 en Tunisie selon le dernier bilan du ministère de la Santé.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/04/en-photos-la-tunisie-recoit-les-premieres-aides-chinoises-pour-lutter-contre-le-coronavirus/

Samedi 4 avril 2020

F.K., *Réalités*
Mots clés : Béja, Décès, Enterrement, Medjez El Bab

Medjez El-Bab : Quand le fait d'être atteint par le coronavirus devient un crime !

Le fait d'être contaminé par le coronavirus (COVID-19) est-il devenu un crime ? Il semble, malheureusement, que c'est le cas en Tunisie. A Medjez El-Bab, relevant du gouvernorat de Béja, un bon nombre d'habitants ont refusé de voir la victime de la maladie, décédée dernièrement à l'hôpital Abderrahmane Mami, enterrée dans le cimetière Rabrabi de la région. Un comportement qui a été dénoncé par une proche de la défunte.

Ce n'est pas la première fois que nous assistons à ce genre de réactions. C'est regrettable dans une société où l'on considère, à tort, que le coronavirus est une honte, voire un crime. A défaut de pouvoir vivre en paix, les défunts du coronavirus doivent au moins pouvoir reposer en paix sur leurs terres après leur mort, car la Tunisie appartient à tout le monde.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/04/medjez-el-bab-quand-le-fait-detre-atteint-par-le-coronavirus-devient-un-crime/

Dimanche 5 avril 2020

La Presse
Mots clés : Mesures préventives, Sfax

Sfax / Covid-19 : La localité d'El Abraj placée « zone fermée »

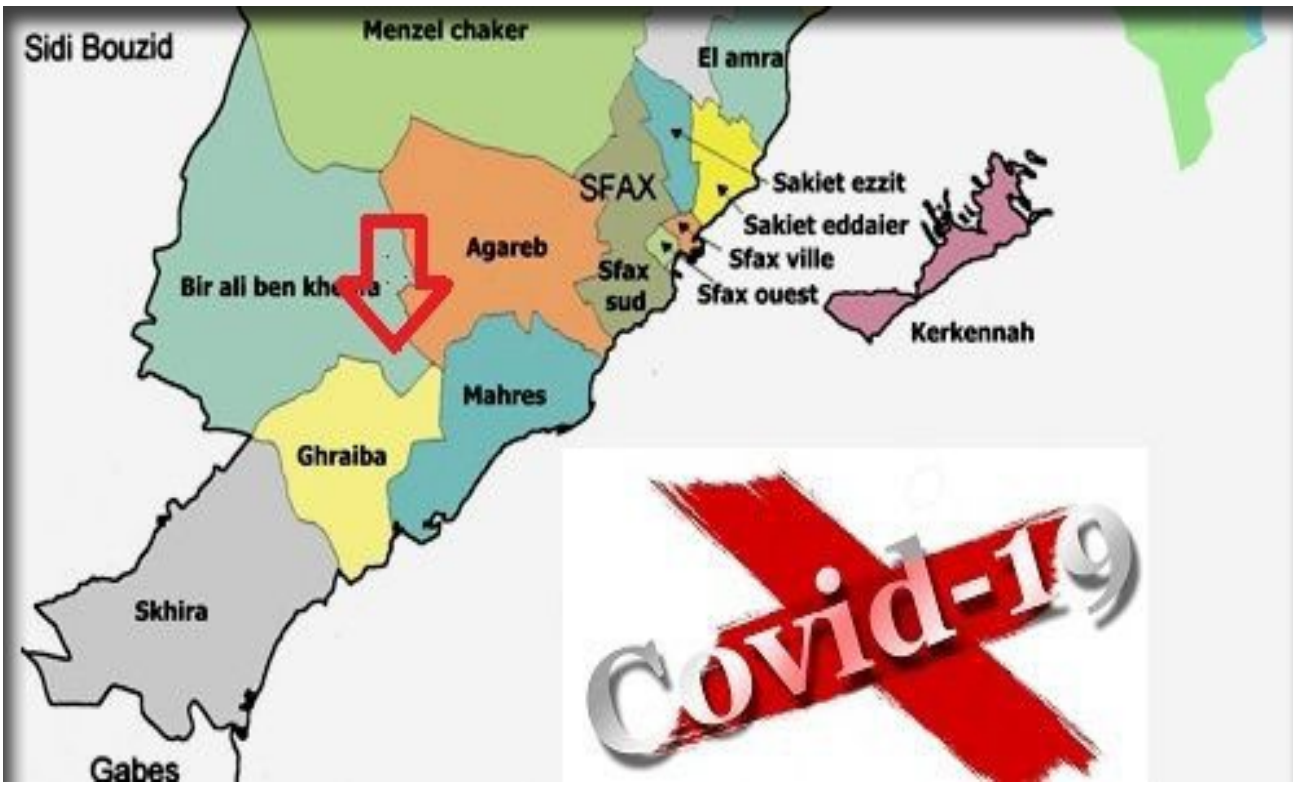

La municipalité de Bir Ali Ben Khalifa (Sfax) a décidé, dimanche, par arrêté municipal de placer la imada d'El Abraj « zone fermée » après l'enregistrement d'un cas de contamination au coronavirus.

Ces derniers jours, la localité d'El Abraj a enregistré la mort d'un jeune homme. Samedi, les résultats des tests ont révélé sa contamination par le virus.

La municipalité de Bir Ali Ben Khalifa a, également, décidé la fermeture de plusieurs locaux commerciaux et établissements ouverts au public, dont les bureaux de poste, et ce à partir du lundi 6 avril et jusqu'à nouvel ordre, par mesure de prévention contre la propagation du virus.

Les pharmacies, les cabinets médicaux et l'hôpital régional ne sont pas concernés par cette mesure.

Concernant les magasins de vente de produits alimentaires, ils fermeront leurs portes, chaque jour, à 14h00.

Source : https://lapresse.tn/56697/sfax-covid-19-la-localite-del-abraj-placee-zone-fermee/

Dimanche 5 avril 2020

La Presse
Mots clés : Aide, Chine, Matériel médical, Ministère de la Santé publique, Tunisair

Covid-19 / L'avion de Tunisair parti vers la Chine fait demi-tour après 20 minutes de vol

L'avion de Tunisair qui s'est envolé, ce dimanche, vers la Chine pour ramener du matériel médical pour le compte du ministère de la santé, a rebroussé chemin après 20 minutes de vol.

La compagnie aérienne nationale ayant été informée par le fournisseur que la cargaison n'était pas prête pour des motifs purement techniques.

Le vol sera de nouveau assuré dès que les dispositions techniques propres au fournisseur auront été remplies, ajoute Tunisair dans un communiqué rendu public dimanche, précisant que le vol intervenait en soutien aux efforts de l'Etat face à l'épidémie du Covid-19.

Source : https://lapresse.tn/56695/covid-19-lavion-de-tunisair-parti-vers-la-chine-fait-demi-tour-apres-20-minutes-de-vol/

Dimanche 5 avril 2020

Laameri DORSAF, *Tunisienumérique*
Mots clés : Ministère de la Jeunesse et du Sport, Reprise de l'activité, Sport

Réouverture des salles de sport : Précisions du ministère de la Jeunesse et du sport

Le ministère de la Jeunesse et du sport a annoncé, ce mardi 5 mai 2020, que la réouverture des salles de sport et des activités commerciales relatives aux sports, aux loisirs et à l'animation se fera progressivement à partir des deux dernières phases du confinement ciblé, soit à partir du 24 mai et du 4 juin.

Le ministère indiqué qu'il publiera prochainement une note pour fixer les conditions de la reprise de toutes les activités sportives et en relation avec l'animation pour les jeunes et les loisirs.

Source : https://www.tunisienumerique.com/reouverture-des-salles-de-sport-precisions-du-ministere-de-la-jeunesse-et-du-sport/

Lundi 6 avril 2020

La Presse
Mots clés : Ministère du Transport et de la Logistique, Rapatriement, Transport, Tunisair

Covid-19 : Un programme de vols pour le rapatriement des tunisiens coincés dans 10 pays

Le ministère du Transport et de la logistique a annoncé, lundi, un programme de vols, pour le rapatriement des tunisiens coincés dans 8 pays africains ainsi qu'en Croatie et en Belgique.

Ce programme sera exécuté, à partir de demain, mardi, 7 avril 2020, pour le rapatriement des ressortissants tunisiens de la Croatie et de l'Egypte.

Des vols sont prévus, après, pour rapatrier les tunisiens du Burkina Faso /Ouagadougou (9 avril 2020), du Niger / Niamey (9 avril 2020), du Bénin /Cotonou (10 avril 2020), de la Côte d'Ivoire/ Abidjan, (10 avril 2020).

Les 11 et 12 avrils, les vols sont programmés sur Dakar /Sénégal (11 avril 2020), la Belgique/Bruxelles (11 avril 2020) et la Guinée /Conakry et du Mali/Bamako (12 avril 2020).

Tous les tunisiens rapatriés seront mis automatiquement à l'isolement sanitaire, a indiqué le ministère dans son communiqué.

Ceux-ci seront tenus à s'engager, par écrit, à passer une période de 14 jours en isolement, à partir de la date de leur arrivée en Tunisie.

Les vols seront assurés par Tunisair, exceptés ceux à destination de la Croatie et de l'Egypte, qui seront à bord des avions de Jasmin Airways.

Source : https://lapresse.tn/56884/covid-19-un-programme-de-vols-pour-le-rapatriement-des-tunisiens-coinces-dans-10-pays/

Lundi 6 avril 2020

Sarah BEN OMRANE, *La Presse*
Mots clés : Bizerte, Don, Hôpital Habib Bougatfa, Masque, Matériel médical, Réseaux sociaux, Santé, Société civile

Hôpital universitaire Habib Bougatfa de Bizerte : Mise en place d'une unité Covid-19

L'unité a été installée dans le dernier étage de l'hôpital

En un temps record, la nouvelle unité COVID-19 a été créée à l'hôpital universitaire Habib Bougatfa à Bizerte grâce aux efforts de la société civile.

L'initiative est venue de Borhène Dhaouadi, Président de l'association Tunisian Smart Cities et fondateur de l'association Bizerte 2050.

Architecte de formation, Borhène a mis en œuvre son savoir-faire pour faire la conception de cette unité et s'est mobilisé avec toute une belle équipe de jeunes volontaires afin d'accomplir des travaux au sein de l'hôpital de Bizerte.

Les travaux ont commencé le samedi dernier à minuit et au bout de quatre jours la nouvelle unité était fin prête. Maçons, menuisiers, peintres, plombiers et électriciens, tous ont été là pour assurer l'avancement des travaux.

Conforme aux standards internationaux

Le choix a été fixé sur le sixième et le dernier étage de l'hôpital qui a été réaménagé selon les normes internationales. La zone dite de contamination a été complètement isolée avec un passage sécurisé pour le personnel soignant.

Le sol a été recouvert par une moquette désinfectable, les murs et les portes ont été repeints par des produits de haute gamme avec de nouvelles affiches comportant les indications nécessaires.

Une salle de commande, munie de deux écrans reliés à des caméras de surveillance, a été aussi mise en place pour contrôler le flux de patients depuis la porte d'entrée extérieure de l'hôpital là où a été installée une cellule de triage des sujets Covid.

Un accès à côté du service urgences mais avec une isolation complète a été spécialement créé pour accéder à l'unité Covid.

« On a pensé même à ce que l'ascenseur dédié à cette unité monte directement au sixième étage sans s'arrêter aux autres étages afin d'éviter les risques de contamination », a expliqué Borhène Dhaouadi.

Des dons de toutes parts

Au fil des jours, les dons ont afflué et beaucoup de sociétés de services, de citoyens et d'associations ont participé aux travaux suite aux appels de l'architecte sur la Toile. De ce fait, l'équipe s'est attaquée au service de réanimation dans le but de l'améliorer et de le rénover.

« On va finir par le service réanimation pour aller à l'hôpital de Menzel Bourguiba par la suite et pourquoi pas aux autres hôpitaux de la région… », a affirmé Dhaouadi avec une énergie débordante !

La municipalité de Bizerte ainsi que le commissariat régional de l'agriculture ont contribué aux avancements des travaux aussi en mettant leurs ouvriers au service de ce chantier.

Des efforts qui viennent de la part de la société civile et qu'on ne peut qu'encourager et saluer. Ils ne sont certainement pas les seuls à venir en aide. Rien qu'en jetant un coup d'œil sur les réseaux sociaux, on peut remarquer le nombre de gens qui s'affichent comme volontaires et qui essayent de fabriquer des masques ou d'aider les familles qui sont dans le besoin.

La bonne foi, la volonté, le dévouement et la solidarité sont là.

Une logistique efficace et une bonne synchronisation entre l'État et les composantes de la société civile vont pouvoir permettre de faire face à cette crise sanitaire dans les jours à venir !

Source : https://lapresse.tn/56766/hopital-universitaire-habib-bougatfa-de-bizerte-mise-en-place-dune-unite-covid-19/

Mardi 7 avril 2020

La Presse

Mots clés : Décès, Enterrement, Ministère des Affaires locales, Religion, Transport

Circulaire du ministère des Affaires locales sur les conditions de transport et d'enterrement des victimes du Covid-19

Dans une nouvelle circulaire publiée mardi, le ministère des Affaires locales appelle à la formation d'équipes d'agents municipaux chargées du transport et de l'inhumation des victimes du Covid-19, en s'assurant des mesures préventives mises en place.

Dans la circulaire, le département recommande aux agents municipaux de transporter les corps remis par les autorités sanitaires dans des sacs mortuaires dans des housses mortuaires hermétiques et leur placement dans des cercueils stérilisés par des équipes formées à cet effet.

Le ministère met l'accent sur les mesures administratives et logistiques accompagnant l'organisation de l'opération du transport et de l'enterrement, conformément aux dispositions du décret 1326 de l'année 1977 relatif aux modalités de préparation des tombes et fixant les règles d'inhumation et d'exhumation des corps.

Le département appelle dans la circulaire à la nécessité d'assurer l'inhumation des victimes du coronavirus en écourtant les rites funéraires musulmans. Il recommande la présence d'une à deux membres de la famille du défunt à l'enterrement, en plus des représentants du ministère des Affaires religieuses et des services sanitaires compétents.

Les personnes assistent à l'enterrement sont appelées à respecter, strictement, les consignes à l'instar de la distanciation sociale, la destruction des équipements de prévention et la désinfection du moyen de transport, peut-on lire de même source.

Pour garantir l'intégrité du mort et par respect pour la famille endeuillée, le ministère exhorte souligne la nécessité d'intensifier les efforts de sensibilisation à l'importance de se conformer à ces mesures exceptionnelles, à travers la mobilisation des médias, des composantes de la société civile, des Imams et autres.

Le département appelle les municipalités à coordonner avec les servies sanitaires pour bénéficier des programmes de formation destinés aux agents municipaux chargés du transport et de l'enterrement.

Le décret 1326 de l'année 1977 relatif aux modalités de préparation des tombes et fixant les règles d'inhumation et d'exhumation des corps, précise que le creusage et la préparation des tombes sont soumis à la réglementation locale relative à la sécurité et à l'hygiène.

Ce texte réglementaire stipule, également, que l'inhumation des cadavres des personnes décédées suite à une maladie contagieuse, épidémique ou infectieuse ne peut se faire qu'en présence des services sanitaires compétents et que dans le cas du décès causé par une maladie contagieuse ou infectieuse, le transfert du cadavre au cimetière se fait directement de l'hôpital ou du lieu de décès.

La circulaire du ministère des Affaires locales a été édictée à l'issue d'une séance de travail tenue le 1er avril 2020 au siège du département, en présence des représentants des ministères de la défense nationale, de la Santé et des Affaires religieuses.

Source : https://lapresse.tn/57027/circulaire-du-ministere-des-affaires-locales-sur-les-conditions-de-transport-et-denterrement-des-victimes-du-covid-19/

Mardi 7 avril 2020

F.K., *Réalités*
Mots clés : Abdellatif Mekki, Confinement, Djerba

Djerba : des contaminés par le coronavirus ont quitté l'Île incognito selon Abdelatif Mekki

Le ministre de la Santé, Abdelatif Mekki, s'est attardé sur la nécessité de respecter les règles de distanciation et du confinement. Lors d'une conférence de presse organisée au Palais du gouvernement ce mardi 7 avril 2020, le ministre a rappelé que la propagation du coronavirus (COVID-19) est surtout constatée dans les grandes villes.

Les citoyens, dans ce contexte, doivent coopérer, mais ils sont encore nombreux à ne pas respecter les règles du confinement et de la distanciation. « Depuis l'instauration du couvre-feu, la courbe des contaminations a commencé à fléchir. Or, il est repartie à la hausse [à cause du manque de respect des consignes de sécurité]. Certaines contaminations auraient pu être évitées si les citoyens s'étaient montrés plus coopératifs », a-t-il expliqué.

Cette coopération implique que les citoyens informent les autorités sanitaires de leur état s'ils sont testés positifs au coronavirus. Il faut, aussi, qu'ils respectent le confinement à la lettre, sans entrer en contact avec leurs familles. De ce fait, afin de limiter les risques, les autorités vont dorénavant transférer toute personne contaminée par le coronavirus à l'hôpital, quitte à user de la force de la loi.

Le ministre de la Santé a, d'un autre côté, déploré le fait que d'autres citoyens ont bravé l'interdiction de se déplacer entre les gouvernorats. Il a, en effet, assuré que certaines personnes, pourtant contaminées, ont quitté l'Île de Djerba qui est un cluster. « Nous les avons retrouvées dans d'autres gouvernorats », a déclaré le ministre.

Tout repose, poursuit-il, sur la conscience du citoyen. Les sécuritaires ne peuvent pas être partout pour assurer le respect du confinement et des règles de distanciation. C'est, donc, au citoyen d'agir selon Abdelatif Mekki. « Les jours qui vont suivre seront décisifs. Nous avons le choix de respecter les règles et nous obtiendrons de bons résultats. Nous aurons, alors, surmonté une crise mondiale. Dans le cas contraire, les conséquences risquent d'être lourdes. Le virus est surprenant. Il est même capable de provoquer l'obstruction des artères, ce qui explique certaines morts subites. Il peut muter, impliquant de nouvelles manières de contaminations. C'est une affaire de sécurité nationale par excellence », a encore déclaré le ministre de la Santé.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/04/djerba-des-contamines-par-le-coronavirus-ont-quitte-lile-incognito-selon-abdelatif-mekki/

Mercredi 8 avril 2020

La Presse
Mots clés : Don, Masque, Matériel médical, Sfax, Société civile

Sfax / Covid-19 : « A' chacun son masque ! »

Une initiative a été lancée par la société civile à Sfax visant à produire et distribuer des masques pour tous les Tunisiens et ce dans le cadre du soutien des efforts de l'Etat dans la lutte contre la propagation du covid-19.

Baptisée « un masque à tout un chacun », cette initiative a pour objectif de produire 24 millions de bavettes à usage multiple à utiliser surtout après la fin de la période de confinement où le port d'un masque sera recommandé en tant que mesure de prévention, a souligné Mehdi Bouassida, médecin à l'hôpital universitaire Habib Bourguiba de Sfax et coordinateur de cette initiative.

Il a indiqué que cette initiative a été tirée des expériences menées dans plusieurs pays notamment en Corée du Sud et à Hong Kong.

Ouverte au public sur facebook, cette initiative a enregistré, seulement 3 jours après son lancement, l'adhésion de plus de 15 mille membres dont des volontaires et des gérants d'entreprises privées (usines de confection, entrepôts,..) qui ont manifesté leur intérêt à venir en aide, a-t-il ajouté.

La même source a affirmé que le jour où ces masques seront fabriqués, des quantités seront distribuées gratuitement aux cadres médicaux et paramédicaux, aux unités sécuritaires et militaires ainsi qu'aux familles démunies.

Source : https://lapresse.tn/57207/sfax-covid-19-a-chacun-son-masque/

Jeudi 9 avril 2020

Le Temps
Mots clés : Culture, Maison de l'Image, Manifestation culturelle

Site de la maison de l'image
Exposition collective en ligne « Corona Art Stories-19 »

Engagée dans les dispositions du confinement général « Stay safe at home, we are bringing art to you », la maison de l'Image invite à découvrir, via son site web, www.maisonimage.tn

L'exposition collective «C.A.S-19», la deuxième exposition de la série « Nouveaux Regards ». Cette exposition en ligne s'étalera jusqu'au 30 avril 2020.

« C.A.S-19 » ou «Corona Art Stories-19» est une exposition multidisciplinaire qui regroupe 19 artistes tunisiens issus de différents mondes graphiques.

Peintres, dessinateurs, bédéistes, street-artistes, caricaturistes et graphistes se sont exprimés chacun à sa manière pour décrire leurs visions de ce qui se passe aujourd'hui en Tunisie comme dans le monde entier, leurs émotions, leur ressenti vis-à-vis de cette la crise mondiale sans précédent Covid 19 qui marquera sans aucun doute cette nouvelle décennie.

L'artiste a toujours un autre angle de vue pour percevoir et traiter les phénomènes de société qui l'entourent, il peut être critique, optimiste, abstrait ou tout simplement ironique et rigolo.

C.A.S-19 invite à partager ces regards particuliers, une nouvelle vision à l'égard de cette actualité qui accapare toute l'attention, toutes les énergies, tous les politiques et forcément tous les artistes.

Source : http://www.letemps.com.tn/article/112569/exposition-collective-en-ligne-corona-art-stories-19

Dimanche 12 avril 2020

La Presse
Mots clés : Don, Hôpital, Kasserine, Matériel médical

Un homme d'affaires fait don de deux salles d'isolement médicalisées à l'hôpital de Kasserine

Deux salles d'isolement sanitaire don d'un homme d'affaires de Kasserine ont été installées à l'hôpital de la région.

D'autres aides, dont deux lits médicalisés destinés à l'hôpital local de Fériana seront fournis par le même donateur dans les prochains jours.

Le directeur général de la Santé à Kasserine Abdelghani Chaabani a déclaré dimanche à l'agence TAP que les deux salles sont totalement équipées. Chacune comporte deux lits pour les personnes suspectées de porter le Covid-19 ainsi que ceux nécessitant un isolement et un séjour à l'hôpital.

Le responsable a mis l'accent, sur le besoin de davantage d'initiatives pour l'hôpital de Kasserine qui manque de respirateurs et de moniteurs de surveillance des fonctions vitales et autres équipements nécessaires pour la prise en charge des malades du Covid-19.

Pour rappel, des professeurs de l'Institut supérieur des Études technologiques de Kasserine avaient, en collaboration avec la société des énergies renouvelables conçu un passage de stérilisation multifonctions (stérilisation, prise de température, triage automatique des malades…).

Ce passage sera bientôt aménagé dans l'objectif de soutenir les efforts des cadres médicaux et paramédicaux dans leur combat contre la propagation du virus.

Source : https://lapresse.tn/57802/un-homme-daffaires-fait-don-de-deux-salles-disolement-medicalisees-a-lhopital-de-kasserine/

Dimanche 12 avril 2020

La Presse
Mots clés : Assemblée des Représentants du Peuple, Elyes Fakhfakh, JORT, Kais Saied, Législation

Publication au JORT de la Loi habilitant le Chef du Gouvernement à prendre des décrets-lois pour faire face aux répercussions du Covid-19

La Loi n° 2020-19 du 12 avril 2020, portant délégation au chef du gouvernement le pouvoir de prendre des décrets lois dans l'objectif de faire face aux répercussions de la propagation de la pandémie du Covid-19, a été publiée dimanche, au JORT n°: 031 du 12/04/2020.

Cette loi promulguée conformément à l'article 70 de la Constitution comporte 4 articles comme suit :

Article premier

Conformément au deuxième alinéa de l'article 70 de la Constitution, le Chef du Gouvernement est habilité, en vertu de la présente loi, à prendre des décrets-lois pour une période de deux mois, à compter de la date de son entrée en vigueur, en vue de faire face aux répercussions de la propagation du virus Covid-19 et d'assurer le fonctionnement régulier des services vitaux.

Afin d'atteindre l'objectif énoncé à l'alinéa premier du présent article, la délégation se limite aux quatre domaines suivants :

Premièrement : domaines financier, fiscal et social, comprenant les mesures visant à :

- L'encadrement, l'appui et l'aide de manière directe ou indirecte aux individus et aux entreprises affectées par les répercussions du Coronavirus,
- La mobilisation, au profit du budget de l'Etat, des ressources requises pour couvrir les charges destinées à faire face aux répercussions du Covid-19,
- La modulation des procédures et des modalités de la couverture sanitaire et sociale des assurés sociaux affectés par le Covid-19.

Deuxièmement : domaines des droits et libertés, et la détermination des crimes, des délits, des contraventions, des peines et des procédures devant les juridictions, comprenant les mesures visant à :

- la prescription de dispositions dérogatoires concernant les délais et la procédure des actions et recours devant les différentes catégories de juridictions, et de manière générale la procédure et les délais relatifs aux obligations civiles et commerciales et autres,
- réglementer les droits et libertés de manière adaptée aux mesures préventives nécessaires pour faire face à la propagation et la transmission du Covid-19, et ce, en conformité avec les exigences de l'article 49 de la Constitution,

- l'incrimination d'actes susceptibles de propager l'infection par le Coronavirus, ou d'entraver les prescriptions prises pour lutter contre ce virus et faire face à ses répercussions, et à déterminer les peines encourues pour réprimer ces actes.

Troisièmement : domaines sanitaire, environnemental, d'enseignement et culturel, comprenant les mesures visant à :

- fixer les mesures d'organisation en matière sanitaire et les matières y ayant trait, pour faire face au Coronavirus et ses répercussions, de manière à garantir sa non-propagation,
- la réorganisation de l'année scolaire et des examens,
- la protection de l'environnement.

Quatrièmement : domaines du fonctionnement des services publics et du secteur privé, et des garanties fondamentales des agents publics et travailleurs, comprenant les mesures visant à :

- la prescription de mesures réglementant le fonctionnement des services publics et du secteur privé, de manière adaptée aux exigences nécessaires pour faire face au Coronavirus,
- la prescription de mesures relatives aux règles régissant les obligations incombant aux agents publics et aux employés régis par le Code du travail,
- la prescription de mesures dérogatoires et spécifiques aux marchés publics, adaptées aux exigences nécessaires pour faire face au Coronavirus.

Article 2

Les décrets-lois qui seront pris conformément à l'article premier de la présente loi, seront soumis à l'approbation de l'Assemblée des représentants du peuple dans un délai de dix jours à compter de l'expiration de la période fixée au même article.

Au cas où ces décrets-lois ne seraient soumis par le Gouvernement dans le délai mentionné au premier alinéa du présent article, l'Assemblée s'en saisit d'office.

Chacun des décrets-lois est ratifié séparément.

Article 3

Les décrets-lois pris en vertu de la présente loi, soumis à l'Assemblée des représentants du peuple, sont régis par la même procédure d'examen des initiatives législatives.

Article 4

La présente loi entre en vigueur à compter de la date de sa publication au Journal officiel de la République tunisienne

Le président de la République, Kaïs Saïed, a paraphé, dimanche, la Loi n° 2020-19 du 12 avril 2020, habilitant le Chef du Gouvernement à prendre des décrets-lois dans l'objectif de faire face aux répercussions de la propagation du Covid-19 qui lui a été transférée le 4 avril 2020, suite à son adoption.

Les délais de recours d'inconstitutionnalité ont pris fin, hier samedi.

Source : https://lapresse.tn/57882/publication-au-jort-de-la-loi-habilitant-le-chef-du-gouvernement-a-prendre-des-decrets-lois-pour-faire-face-aux-repercussions-du-covid-19/

Lundi 13 avril 2020

F.K., *Réalités*
Mots clés : Don, Masque, Matériel médical, Ministère de la Santé publique, Santé

Le point sur les dons accordés au secteur de la santé publique pour lutter contre le coronavirus

La commission des dons au sein du ministère de la Santé a publié, ce lundi 13 avril 2020, un rapport mis à jour sur l'ensemble des dons qui ont été faits au profit du secteur de la santé en vue d'appuyer la stratégie nationale de lutte contre le coronavirus – du 6 au 12 avril 2020 -. Ainsi, l'équivalent de 220 221 TND ont été versés aux autorités sous forme d'équipements de protection individuelles (lunettes de projection, combinaisons lavables ou à usage unique, gants latex, masque, etc.).

Pour les équipements médicaux, la valeur des dons a atteint 2,383,781 millions de dinar (moniteurs de transports, pompe à perfusion, thermomètres à distance, lits de réanimation, etc.). Concernant les médicaments, c'est l'équivalent de 839 860 dinars qui ont été donnés. Pour leur part, les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration ont fait un don de 164 691 dinars.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/04/le-point-sur-les-dons-accordes-au-secteur-de-la-sante-publique-pour-lutter-contre-le-coronavirus/

Lundi 13 avril 2020

F.K., *Réalités*
Mots clés : Ben Guerdane, Décès, Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire

Coronavirus : un premier décès à Ben Guerdane

Le bilan des morts causées par le coronavirus (COVID-19) s'est alourdi en Tunisie. Selon un responsable régional de la santé à Ben Guerdane, un homme a rendu l'âme à l'hôpital régional de Ben Guerdane. S'exprimant sur les ondes de Shems Fm ce lundi 13 avril 2020, la même source a indiqué que le défunt est né en 1938.

Les symptômes du coronavirus ont commencé à se manifester depuis le samedi 11 avril 2020. L'homme a rendu l'âme le lendemain. « Une analyse médicale a été effectuée suite au décès afin de savoir si la personne était atteinte par le coronavirus. Les résultats des analyses ont donc prouvé la contamination », a encore précisé le responsable régional.

De ce fait, le bilan des morts en Tunisie s'élève à 24. Rappelons que le dernier bulletin épidémiologique du ministère de la Santé a fait état de 707 contaminations par le coronavirus jusqu'au samedi 11 avril 2020, sur un total de 11 238 analyses médicales.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/04/coronavirus-un-premier-deces-a-ben-guerdane/

Jeudi 16 avril 2020

La Presse
Mots clés : Justice, France, Kebili, Ministère de l'Intérieur, Terrorisme

Tunisie / Covid-19 : Arrestation de deux terroristes pour avoir tenté de contaminer des policiers

Deux hommes ont été arrêtés à Kébili, dans le cadre d'une enquête sur un « projet terroriste » visant à contaminer volontairement des agents des forces de sécurité au nouveau coronavirus, en leur toussant dessus, a indiqué jeudi le ministère de l'Intérieur.

Les deux hommes ont été arrêtés lundi à Kebili, dans le sud tunisien, a précisé le porte-parole de la Garde nationale, Houssem Eddine Jebabli.

Le premier est un membre présumé d'un réseau jihadiste, soupçonné d'avoir usé de son « autorité morale » sur des partisans présentant les symptômes de la maladie de Covid-19, a écrit le ministère dans un communiqué.

Le second suspect, qui était sous surveillance policière au moment de son arrestation et devait se présenter régulièrement dans les locaux des forces de sécurité, a indiqué à la police avoir reçu comme consigne de tousser délibérément lors d'une de ces visites afin de contaminer les agents, selon le texte.

M. Jebabli a précisé que le suspect n'avait pas pu entrer dans les locaux ni approcher des agents en raison des mesures de précaution prises face à la pandémie.

Des tests sont en cours pour voir s'il est porteur du virus, a indiqué le ministère.

Il a été placé, ensuite, en quarantaine obligatoire sous surveillance policière, jusqu'au résultat des tests, a ajouté le ministère, sans indiquer l'endroit de son isolement.

Lors d'une opération de contrôle du confinement fin mars en France, un policier s'était fait cracher dessus, soulevant la question de possibles poursuites pour mise en danger de la vie d'autrui.

Source : https://lapresse.tn/58556/tunisie-covid-19-arrestation-de-deux-terroristes-pour-avoir-tente-de-contaminer-des-policiers/

Jeudi 16 avril 2020

La Presse
Mots clés : Décès, Enterrement, Formation, Masque, Monastir

Monastir : Formation sur les procédures de transport et d'enterrement des victimes du Covid-19

La direction régionale de la santé à Monastir a organisé une formation sur les procédures de transport et d'enterrement des morts de covid-19 au profit de 62 agents municipaux et de contrôle d'hygiène issus des différentes circonscriptions municipales du gouvernorat.

La formation, tenue les 15 et le 16 avril à l'Ecole supérieure des sciences et techniques de la santé de Monastir, a pour objectif de familiariser ces agents avec les nouvelles mesures liées à l'enterrement des décès dus au Covid-19 de manière à faciliter cette opération tout en assurant leur protection, a précisé à l'Agence TAP Dr Sonya Ayadi, sous-directrice de la santé environnementale à Monastir.

Parmi ces mesures, fixées par une circulaire des ministères des affaires locales et de la santé, en date du 7 avril 2020, le port obligatoire des tenues spéciales, des gants, des bottes, des lunettes et masques préventifs et le transport du cadavre dans un sac isolant et stérilité consacré au transport des dépouilles.

Source : https://lapresse.tn/58547/monastir-formation-sur-les-procedures-de-transport-et-denterrement-des-victimes-du-covid-19/

Jeudi 16 avril 2020

Imen HAOUARI, *La Presse*
Mots clés : Djerba, Hôpital, Masque, Matériel médical, Médenine, Sfax, Situation sanitaire, Société civile

Djerba (Houmt Souk) / Covid-19 : L'hôpital Sadok Mokaddem échoue à prendre en charge une patiente dans un état critique

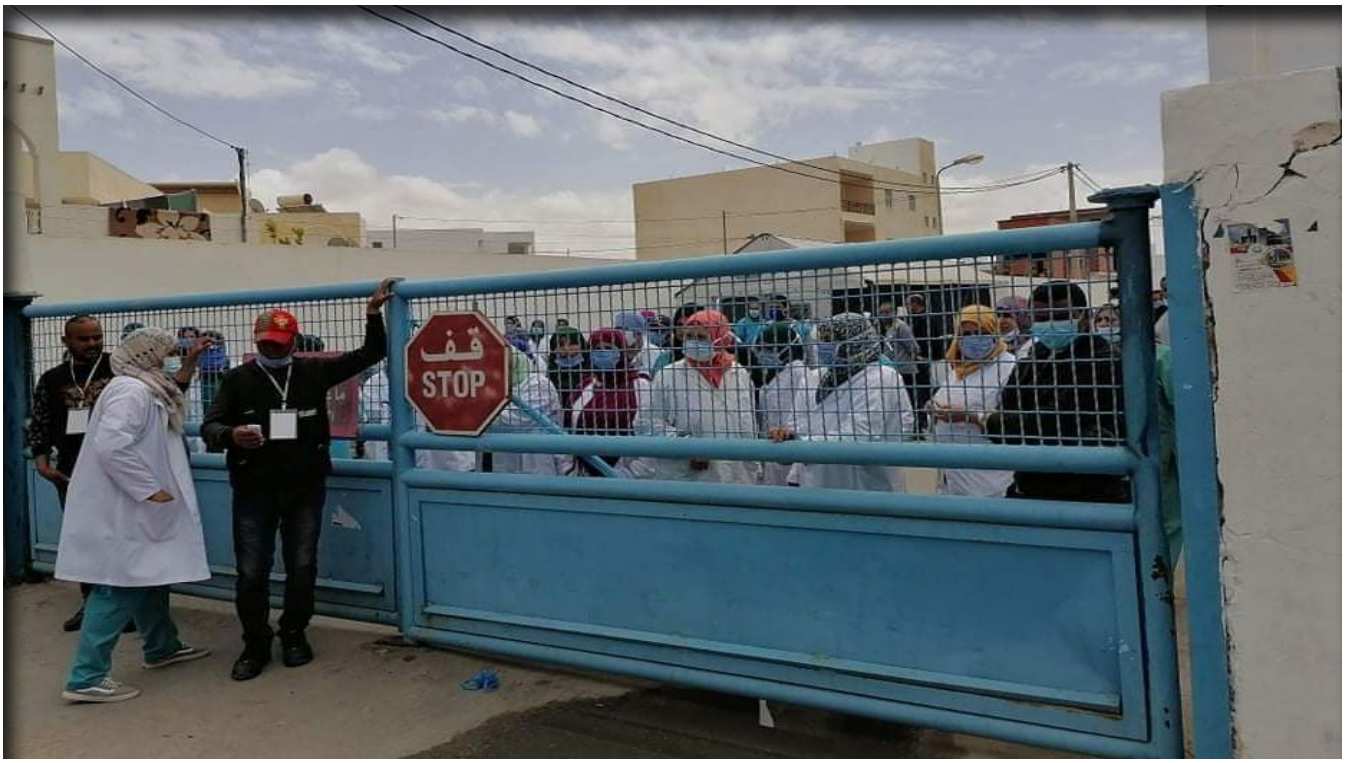

La structure hospitalière n'a pas de médecin réanimateur, à temps plein, depuis juin 2018.

Il y a plus de trois semaines, l'île de Djerba a été déclarée comme foyer de contamination amenant les autorités locales à prendre des mesures pour l'isoler totalement des autres régions et interdire l'accès des personnes venant de l'extérieur de l'île. Une décision qui a été difficile et douloureuse à accepter pour les autochtones, réputés pour être chaleureux et accueillants et qui ont mal vécu cet enfermement sur eux-mêmes. L'île a été placée sous « embargo ».

Dès l'annonce de Djerba comme foyer de contamination, des mesures urgentes auraient dû être prises pour équiper l'hôpital Sadok Mokaddem de Houmt Souk et le renforcer des ressources et de la logistique nécessaires, lui permettant de prendre en charge les personnes contaminées et notamment les formes graves et sévères dans le service de réanimation.

Pourtant depuis juin 2018, l'établissement hospitalier, qui assure essentiellement des consultations de jour, ne dispose toujours pas d'un médecin réanimateur titulaire et à temps plein!

Le personnel médical et paramédical de l'hôpital a pu toutefois se fournir et s'approvisionner en masques de protection et équipements médicaux et l'établissement hospitalier se doter d'un circuit COVID-19 grâce aux efforts d'un collectif de médecins publics et privés et de la société civile qui ont mobilisé des fonds à cet effet.

Il reste que l'absence d'un médecin réanimateur dans une île qui compte près d'une soixantaine de cas contaminés dont certains peuvent évoluer vers des formes graves et sévères est inadmissible et représente une sérieuse entrave à la prise en charge des malades COVID au sein de l'hôpital régional.

Ce qui relève de l'inadmissible et de l'inacceptable a fini par arriver. Une femme atteinte du coronavirus et admise, le mercredi dernier, dans un état critique n'a pourtant pas pu être prise en charge dans le service de réanimation de l'hôpital Sadok Mkadem parce qu'il n'y avait pas de médecin réanimateur.

La direction et le personnel médical de l'hôpital ont, alors, demandé à ce qu'elle soit transférée au CHU de Médenine. Mais ce dernier a refusé au motif qu'il ne prend en charge que les malades originaires de cinq délégations, à savoir Médenine Nord, Médenine Sud, Sidi Makhlouf, Béni Khdech et Boughrara. C'est ce que mentionne la page officielle du CHU.

Cette prise de position, qui prive un malade de son droit fondamental à l'accès aux soins, a suscité l'indignation du personnel de l'hôpital Sadok Mkaddem ainsi que celle de la famille et des habitants de l'île.

Finalement, il a été décidé in extremis de transférer la patiente dans un des hôpitaux de la ville de Sfax.

Source : https://lapresse.tn/58438/djerba-houmt-souk-covid-19-lhopital-sadok-mokaddem-echoue-a-prendre-en-charge-une-patiente-dans-un-etat-critique/

Vendredi 17 avril 2020

Tuniscope
Mots clés : Confinement, Couvre-feu, Ramadan

Le confinement total prolongé

Le Conseil de Sécurité Nationale s'est réuni, ce vendredi, pour évaluer la situation sanitaire du pays et les mesures prises pour faire face au coronavirus.

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

Le Conseil de Sécurité Nationale a décidé de prolonger le confinement général.
La période maximale du confinement sea fixée par le gouvernement.
Le Conseil de Sécurité Nationale a examiné, lors de cette réunion, la possibilité de réviser les horaires du couvre-feu, instaurés dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, pour le mois de ramadan.

Source : https://www.tuniscope.com/article/200303/actualites/tunisie/confinement-155322

Vendredi 17 avril 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Gafsa

Coronavirus / Gafsa : Toute personne dépistée sera transférée au centre d'isolement

Les autorités régionales au gouvernorat de Gafsa ont décidé, vendredi, de placer toute personne ayant subi le test de dépistage du covid-19 sera transférée au centre d'isolement sanitaire obligatoire.
Cette décision a été prise par la cellule de crise à Gafsa en vue de contraindre les personnes suspectées d'avoir contracté le virus à se conformer aux mesures de confinement sanitaire obligatoire qui n'ont pas été respectées par certains cas, a souligné à l'agence TAP Mondher Aribi, gouverneur de Gafsa.
Il a affirmé que 21 personnes dont les résultats des analyses ne sont pas encore publiés ont été logées dans un centre d'isolement obligatoire et ce dans le cadre de l'effort de lutte contre la propagation du coronavirus dans la région.

Le gouvernorat de Gafsa compte quatre centres d'isolement sanitaire obligatoire qui accueillent actuellement 75 personnes qui étaient en contact avec des patients infectés par le covid19.

Le nombre de patients atteints au covid19 dans la région est porté à 32 après l'enregistrement, jeudi, de neuf nouveaux cas de contamination dont sept agents de la garde nationale qui travaillent à El-Ksar. Il s'agit du nombre de contaminations le plus élevé atteint en une journée depuis la propagation de la pandémie dans le gouvernorat, selon la même source.

Source : https://lapresse.tn/58661/coronavirus-gafsa-toute-personne-depistee-sera-transferee-au-centre-disolement/

Vendredi 17 avril 2020

La Presse

Mots clés : Ben Guerdane, Djerba, Médenine, Santé, Situation sanitaire, Tataouine, Test

Médenine-Covid19 : Transfert d'un 1er lot de 30 prélèvements au laboratoire militaire à Tataouine

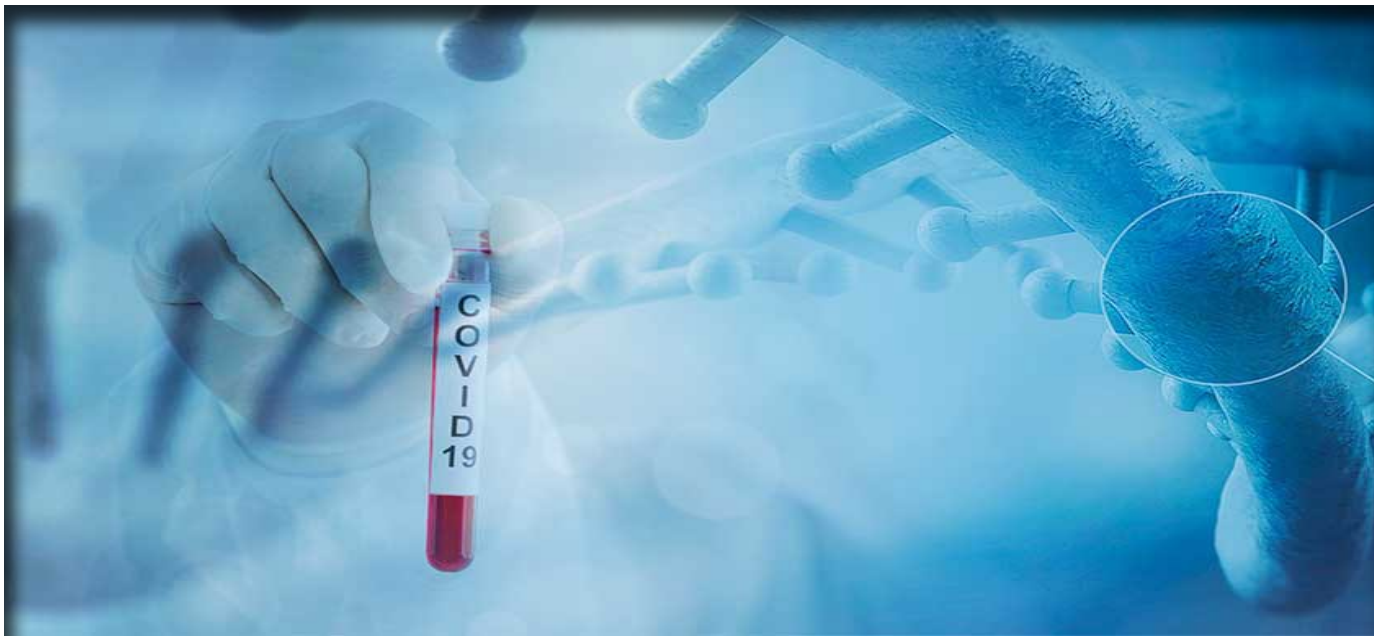

Un premier lot de 30 prélèvements effectués à Médenine pour analyse du Covid-19 est transféré, vendredi, au laboratoire militaire mobile à Tataouine, fait savoir à l'agence TAP le directeur régional de la santé, Jamel Eddine Hamdi.

Le nombre de prélèvements destinés à ce laboratoire militaire devra augmenter, à partir de samedi, afin d'élargir le dépistage du Covid-19 dans la région de Médenine et plus spécialement à Djerba et à Ben Guerdane où commencent à apparaître des cas de contamination dont l'origine n'est pas identifiée, ajoute Hamdi.

Cinq nouveaux cas de contamination sont déclarés, vendredi, à Midoun, Houmt Souk et Ben Guerdane, portant à 68 le nombre total de cas positifs détectés dans la région de Médenine, indique la même source.

Le laboratoire militaire mobile installé, mercredi, à la polyclinique militaire à Tataouine, pour une dizaine de jours, couvre les gouvernorats de Kébili, Médenine et Tataouine.

Source : https://lapresse.tn/58628/medenine-covid19-transfert-dun-1er-lot-de-30-prelevements-au-laboratoire-militaire-a-tataouine/

Vendredi 17 avril 2020

La Presse
Mots clés : Aide, Économie, Fonds 18/18, Hôtel, Ministère de la Santé publique, Rapatriement

Le groupe Franco- Tunisien Alliance met ses hôtels à la disposition de l'état

Dans le cadre de la lutte nationale contre l'épidémie Covid 19, le Groupe Franco -Tunisien Alliance s'engage à aider davantage l'état Tunisien à gérer la crise sanitaire suivant les mesures sécuritaires prises.

Le groupe a dans ce cadre mis à la disposition du Ministère de la santé deux de ses hôtels : Le Palace Gammarth (5étoiles) et Golden Tulipe Tunis El Mechtel (4 étoiles).

Les deux hôtels ont été aménagés depuis début Avril 2020, pour accueillir dans les meilleures conditions le corps soignant, qui sont en première ligne pour affronter le coronavirus, ils doivent être éloignés de leurs familles, ainsi que les Tunisiens mis en quarantaine obligatoire suite à leurs rapatriements des pays étrangers.

Dans ce cadre, l'hôtel Le Palace Gammarth est mis totalement à la disposition du gouvernement et du ministère de la santé. Quant à l'hôtel Golden Tulipe El Mechtel qui demeure en activité commerciale, un nombre important de ses chambres ont été spécialement aménagés pour accueillir le corps médical.

Cette décision vient renforcer les mesures préventives ainsi que les actions de solidarité mis en œuvre par le Groupe Alliance pour faire face à l'épidémie, une manière de répondre aux appels des ministères de la santé et du tourisme.

Dans ce contexte, monsieur Samir Jaieb PDG du groupe a tenu à exprimer tout son soutien pour le personnel soignant qui demeure selon lui en première ligne dans cette terrible bataille contre l'épidémie de coronavirus : « Nos deux HOTELS sont prêts à loger toute personne envoyée par le ministère de la santé et notre personnel travaillera d'arrache-pied pour leur assurer un hébergement confortable »

Samir Jaieb a également souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la contribution nationale du secteur touristique à l'effort national pour lutter contre le Covid-19, et ce malgré la crise exceptionnelle par laquelle le secteur.

Rappelons que le Groupe Alliance a déjà fait un don équivalent à une journée de travail au profit du Fonds de Solidarité 1818.

Source : https://lapresse.tn/58611/le-groupe-franco-tunisien-alliance-met-ses-hotels-a-la-disposition-de-letat/

Vendredi 17 avril 2020

La Presse

Mots clés : Ben Arous, Justice, Siliana, Transport

Siliana-Covid-19 : Un policier suspecté d'être impliqué dans le transport d'un contaminé

Une enquête a été ouverte, jeudi, contre un policier suspecté d'être impliqué dans le transport, entre Ben Arous et Gaâfour (Gouvernorat de Siliana), d'un contaminé au covid-19, originaire de Gaâfour, indique le porte-parole du tribunal de première instance à Siliana Mohamed Taher Kanzari.

Dans une déclaration à l'agence TAP, vendredi, Kanzari mentionne que des poursuites judiciaires seront engagées contre toute personne susceptible d'être impliquée dans le transport du contaminé.

Selon la même source, l'agent incriminé est soumis à l'isolement sanitaire à son domicile sous surveillance policière, pour une période de 14 jours, suite à laquelle l'enquête sera poursuivie.

Selon les propos d'un responsable sécuritaire, l'agent en question a transporté le contaminé, accompagné de sa mère, de Ben Arous à Gaâfour.

« C'était un agent suspendu qui avait repris ses fonctions après la révolution », ajoute le responsable en affirmant qu'il va subir un prélèvement, vendredi, pour vérifier son état de santé.

Source : https://lapresse.tn/58603/siliana-covid19-un-policier-suspecte-detre-implique-dans-le-transport-dun-contamine/

Samedi 18 avril 2020

B.L., *Réalités*
Mots clés : Aide, Masque, Ministère de la Santé publique

Covid-19 : Douze ateliers de fabrication de bavettes dans les prisons tunisiennes

La ministre de la Justice, Thouraya Jeribi a indiqué, ce samedi 18 avril 2020, que le département a mis en place douze ateliers de fabrication de bavettes médicales au sein des prisons tunisiennes. Ces ateliers devraient fournir 100 mille masques de protection respiratoire destinés au ministère de la Santé.

Signalons que la prison d'El Mornaguia produit quotidiennement mille bavettes. L'objectif étant d'atteindre 150 mille masques de protection respiratoire répartis sur les unités carcérales, les tribunaux et le ministère de la Santé.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/04/covid-19-douze-ateliers-de-fabrication-de-bavettes-dans-les-prisons-tunisiennes/

Dimanche 19 avril 2020

La Presse
Mots clés : Elyes Fakhfakh, JORT, Législation, Ministère de la Santé publique

JORT : Publication de six décrets-lois visant à atténuer les répercussions du Covid-19

Six décrets-lois ont été publiés, samedi, dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) n° 33, dans le cadre de la délégation de pouvoirs au chef du gouvernement, Elyes Fakhfakh. Il s'agit d'une série de mesures exceptionnelles prises, en vue de faire face à la propagation du coronavirus et de contrer les répercussions de la pandémie.

Le premier décret-loi n° 6 pour l'année 2020, en date du 16 avril 2020, est relatif à la promulgation de mesures fiscales et financières pour atténuer les répercussions de la propagation du coronavirus « Covid – 19 ».

Le deuxième décret-loi n° 7- 2020, en date du 17 avril 2020, est relatif à la mise en place des dispositions exceptionnelles concernant les agents de la fonction publique et le fonctionnement des institutions et des établissements publics, ainsi que des services administratifs.

Le troisième décret-loi n° 8- 2020, en date du 17 avril 2020, est relatif à la suspension des procédures et des délais.

Le quatrième décret-loi n° 9- 2020, en date du 17 avril 2020, est relatif à la sanction des violations du couvre-feu et du confinement global, ainsi que les mesures destinées aux personnes infectées ou suspectées d'être infectées par le coronavirus « Covid-19 ».

Le cinquième décret-loi n° 10- 2020, en date du 17 avril 2020, est relatif à la définition de dispositions particulières pour la sanction des infractions, concernant le dépassement des règles de la concurrence et des prix.

Le sixième et dernier décret-loi n ° 11- 2020, en date du 17 avril 2020, est relatif à la révision des impôts et des taxes imposées sur les produits de protection individuelle et leurs intrants, afin de prévenir la propagation du coronavirus « Covid – 19 ».

Il est à rappeler que le dernier bilan, publié par le ministère de la Santé en date du 18 avril 2020, a fait état de 2 nouveaux cas enregistrés, faisant grimper le bilan national à 866 cas confirmés sur un total de 1115332 analyses effectuées. Le nombre de décès s'élève à 37 personnes.

Source : https://lapresse.tn/58982/jort-publication-de-six-decrets-lois-visant-a-attenuer-les-repercussions-du-covid-19/

Dimanche 19 avril 2020

La Presse
Mots clés : Couvre-feu, Elyes Fakhfakh, Ramadan

Elyes Fakhfakh : Le couvre-feu s'étendra de 20h00 à 6h00 durant le mois de Ramadan

Source : https://lapresse.tn/59044/elyes-fakhfakh-le-couvre-feu-setendra-de-20-h00-a-6h00-durant-le-mois-de-ramadan/

Dimanche 19 avril 2020

S.H., *Businessnews*
Mots clés : Art, Confinement, Nermine Sfar, Réseaux sociaux

SUR LES RÉSEAUX
Nermine Sfar : un phénomène au temps du confinement !

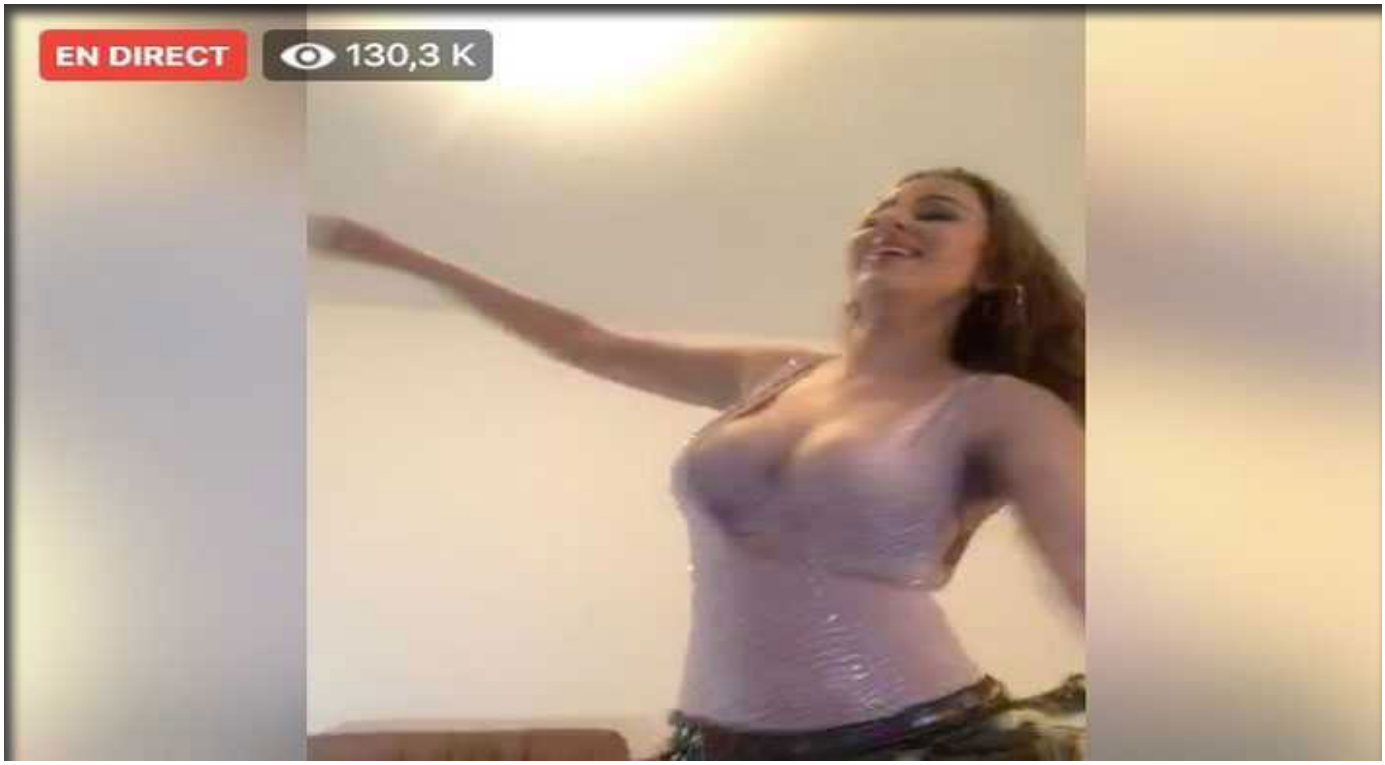

Le jeune artiste Nermine Sfar ne cesse de créer le buzz ces derniers temps, notamment, à la suite de son initiative d'organiser des vidéos live où elle danse pour les internautes afin de les encourager au confinement et prévenir la propagation du coronavirus.

Habituée aux polémiques, Nermine Sfar a déjà fait parler d'elle lorsqu'elle a posé en petite tenue avec le drapeau national le jour de la fête de la République ou encore lorsqu'elle a fait part de son intention de participer à la présidentielle. Toutefois, sa présente initiative est devenue un véritable phénomène sur les réseaux sociaux. Réalisant plus que 130k de vues en direct, le phénomène Nermine Sfar a été relayé par des médias internationaux des plus sérieux.

D'ailleurs, elle est parvenue à susciter la curiosité d'un large pan de la société, touchant des personnalités politiques. La jeune artiste a même, dépassé le discours du président de la République en terme d'audimat tout comme plusieurs autres stars de la télévision tunisienne, qui, d'habitude, explosent l'audience.

Source : https://www.businessnews.com.tn/nermine-sfar--un-phenomene-au-temps-du-confinement,537,96401,3

Lundi 20 avril 2020

La Presse
Mots clés : Assurance, Réseaux sociaux, Transport

Prolongation de la validité des contrats d'assurance automobile jusqu'au 10 mai 2020

La Fédération tunisienne des sociétés d'assurances (FTUSA) a décidé de prolonger la durée de validité des attestations d'assurance relatives aux contrats d'assurances automobile échus depuis le 22 mars 2020 et ce, jusqu'à 7 jours, après l'expiration de la période de confinement sanitaire global, soit le 10 mai 2020.

La Fédération a renouvelé, dans un communiqué, publié, lundi, son appel à l'ensemble des assurés, pour les autres contrats et services, de contacter les agences et les services centraux de leurs sociétés d'assurances afin d'obtenir les informations nécessaires et ce, via les voies de communication à distance tels que le téléphone, les sites électroniques, les adresses mails, les réseaux sociaux.

Et de préciser que ces mesures ont été prises suite à la décision de prolongation du confinement sanitaire global et dans un souci de lutter contre la propagation du Covid-19 et de préserver les intérêts des assurés dans ces circonstances exceptionnelles.

Source : https://lapresse.tn/59209/prolongation-de-la-validite-des-contrats-dassurance-automobile-jusquau-10-mai-2020/

Lundi 20 avril 2020

Meriem KHDIMALLAH, *La Presse*
Mots clés : Aide, Frontières, Jendouba, Masque, Matériel médical, Réseaux sociaux, SAMU, Technologie, Université

Lutte contre le coronavirus : des visières imprimées en 3D pour aider les soignants

Pour tenter de combler la pénurie de masques à laquelle le personnel de santé dans les hôpitaux et les pharmacies est confronté en cette période de crise sanitaire, des jeunes start-uppeurs ont eu l'idée de fabriquer des visières imprimées en 3D afin d'apporter leur aide dans la lutte contre l'épidémie de coronavirus.

Depuis le déclenchement de la crise liée à l'épidémie de Covid-19, les jeunes Tunisiens ne cessent de nous surprendre avec des idées innovantes et surprenantes. De nombreuses initiatives ont émergé spontanément pour lutter contre le coronavirus et chaque jour on découvre le potentiel caché de ces jeunes avec des solutions qui viennent de partout et souvent de là où on ne les attend pas. C'est en fait le cas de Sil3a 3D, une start-up spécialisée dans l'impression d'objets personnalisés en 3D, créée par deux jeunes étudiants de l'Institut supérieur des sciences biologiques appliquées de Tunis (Issbat).

« L'idée nous est venue à l'université dans le cadre de notre projet de fin d'étude. Créée en février 2020, Sil3a 3D offre aux acteurs économiques la possibilité de développer des solutions rapides pour être plus compétitifs… Contrairement aux techniques de production soustractives, notre start-up mise sur la technologie verte et l'impression 3D », précise Sofiene Mallek, l'un des fondateurs de Sil3a 3D, dans une déclaration accordée à La Presse.

A une question sur l'utilité de ces produits dans la lutte contre la propagation du Covid-19, Mallek précise que la visière, qui est fabriquée à partir de PLA, une matière écologique, réutilisable et lavable, est idéale pour la protection contre les gouttelettes, les éclaboussures, les germes et la poussière. Elle peut aussi être retirée en minimisant tout risque de contact. Cette visière ne protège pas contre les particules virales en suspens dans l'air, mais réduit considérablement le risque d'infection par voie respiratoire en contact du visage. Elle est destinée au personnel médical vu qu'ils est les plus exposé aux risques de contamination.

Environ 1h30 pour faire une visière

Le jeune start-uppeur ajoute que dès le déclenchement de la crise sanitaire du coronavirus, Sil3a 3D a pris l'initiative de diffuser, sur les réseaux sociaux, des messages de sensibilisation sur l'importance du confinement pour limiter la propagation du virus. Mais vu l'aggravation de la situation, qui devient de plus en plus préoccupante et précaire, ils ont décidé d'interrompre leur activité commerciale pour mettre leurs services bénévolement et gratuitement à la disposition du cadre médical et sanitaire. « Dès le début de la propagation de la maladie en Tunisie, on a constaté un manque flagrant de matériels de protection dans les hôpitaux… On a pu réagir immédiatement en fabricant des visières avec un coût de production unitaire inférieur à 3 dinars, mais le temps de réalisation demeure encore trop lent (environ 1h30 par pièce)… La fabrication des visières a débuté le 20 mars 2020, et jusqu'à présent Sil3a 3D a fabriqué et livré 416 visières à 29 hôpitaux, dont une quinzaine se trouvent dans le Grand-Tunis… On a aussi essayé d'aider les hôpitaux en difficulté, tels que ceux de Jendouba, Bou Salem, Tajerouine … La livraison de toutes ces commandes est assurée par le Samu », souligne-t-il, ajoutant que ces visières de protection ont été fabriquées en collaboration avec FabLab ENIT, FAB619, Elfab Space, TN-inventor et beaucoup d'autres particuliers.

Mallek affirme, en outre, que dans cette période de crise, l'impression 3D peut offrir une solution immédiate et moins coûteuse et que Sil3a 3D était prête à fabriquer le plus de visières possible, mais, malheureusement, le taux de productivité demeure faible. « Au début, on a commencé par utiliser notre propre stock de matière première, puis on a reçu un don de la part de ''Eco-Bureau''. Ce don était comme un coup de pouce pour nous, mais il est insuffisant puisque la demande est de plus en plus importante… Aujourd'hui, notre production risque de s'arrêter vu l'épuisement inévitable de notre stock et l'incapacité de s'en approvisionner à cause de la fermeture des frontières », explique-t-il.

Les jeunes start-uppeurs ne comptent pas s'arrêter à la production de visières. Ils travaillent actuellement sur l'étude de faisabilité d'un connecteur à 4 sorties, qui permettra de multiplier la capacité des respirateurs déjà existants dans les hôpitaux. Grâce à ce nouveau produit, quatre malades pourront bénéficier du même respirateur. « Nos médecins et infirmiers sont nos soldats dans la lutte contre le Covid-19 et c'est notre devoir de les soutenir dans leur combat avec les moyens dont nous disposons », indique-t-il.

En parallèle, Sil3a 3D travaille sur plusieurs autres projets. Les deux jeunes start-uppeurs ont été contactés par Mme Dorra Ismail pour collaborer avec le Pr. Fakher Kharratl, directeur de l'Enau (Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme), dans un projet d'impression de prototypes de valve de Venturi. Ce projet sera réalisé avec le Conseil national de l'ordre des médecins. Sil3a 3D a aussi imprimé des moules destinés à produire des maques afin d'accélérer l'étape de conception pour les industriels.

Source : https://lapresse.tn/59088/lutte-contre-le-coronavirus-des-visieres-imprimees-en-3d-pour-aider-les-soignants/

Mardi 21 avril 2020

La Presse
Mots clés : Aide, BNA, Confinement

Tunisie-Covid-19 / BNA : Aménagement d'un immeuble pour le confinement des soldats en blouses blanches

Face à la crise sans précédent engendrée par la pandémie du covid-19, l'entraide est la plus forte des armes.

La BNA exprime de nouveau sa solidarité avec le gouvernement dans sa bataille pour juguler les effets de l'épidémie en aménageant un immeuble qui lui appartient et en le mettant à la disposition des autorités sanitaires pour le confinement des soldats en blouses blanches.

L'immeuble de la BNA, situé à l'avenue Kheireddine Pacha et composé de 6 étages, a été complètement aménagé avec une transformation totale des bureaux en chambres parfaitement équipées, blocs sanitaires, cuisines, salons…

Les banques jouent un rôle central dans le vaste dispositif d'aides, visant à aider et en particulier à faire face aux aléas de la crise du covid-19 et aux conséquences du confinement.

La BNA prouve encore une fois qu'elle n'épargnera pas d'efforts pour participer à la solidarité nationale et assurer son rôle de banque citoyenne.

Source : https://lapresse.tn/59310/tunisie-covid-19-bna-amenagement-dun-immeuble-pour-le-confinement-des-soldats-en-blouses-blanches/

Mardi 21 avril 2020

La Presse
Mots clés : Aide, Bizerte, Hôpital, Matériel médical

Coronavirus / Bizerte : 10 lits médicalisés offerts par le Parc d'Activités Économiques

La direction générale du Parc d'Activités Économiques de Bizerte a fait un don, mardi, de 10 lits médicalisés qu'elle a remis à l'instance régionale de lutte contre le covid-19.

Ce don est destiné à équiper le circuit « covid-19 » de l'hôpital local de Sejnane dont les travaux s'achèveront à la fin de cette semaine.

Dans une déclaration à l'agence TAP, le PDG du Parc d'Activités Economiques de Bizerte, Mohamed Badi KLIBI indique que ce don fait partie d'une série de programmes et d'initiatives effectuée par le Parc, depuis le début de la lutte contre la propagation du covid-19.

À ce sujet, le responsable indique que le Parc d'Activités économiques de Bizerte a offert plus de 150 aides sociales dans le cadre du programme national pour réduire les répercussions de la crise sur les plus démunies, en plus de l'octroi de matériel de protection au profit du corps médical.

Source : https://lapresse.tn/59364/coronavirus-bizerte-10-lits-medicalises-offerts-par-le-parc-dactivites-economiques/

Mardi 21 avril 2020

La Presse
Mots clés : Culte, Djerba, Ghriba, Médenine, Pèlerinage, Religion

Coronavirus / Djerba : Annulation du pèlerinage de la Ghriba

Le pèlerinage de la Ghriba programmé, le 7 mai 2020, à Djerba (Gouvernorat de Médenine), sera annulé en raison de la situation mondiale difficile liée à la lutte contre la propagation du covid-19, annonce, mardi, le président du comité d'organisation du pèlerinage de la Ghriba, Perez Trabelsi.

Dans une déclaration à l'agence TAP, Trabelsi ajoute que la décision d'annuler le pèlerinage n'était pas facile à prendre compte tenu de la portée spirituelle et symbolique de l'événement.

Pour Trabelsi, la Ghriba est un rendez-vous annuel qui illustre les valeurs de tolérance et de fraternité en Tunisie. Son succès était un indicateur positif de la saison touristique.

La situation sanitaire mondiale exceptionnelle, dit-il, a entraîné l'annulation de la Ghriba, pour la seconde fois de son histoire, après l'annulation de 2011 (année de la révolution tunisienne).

L'essentiel, aujourd'hui, c'est de lutter contre cette pandémie, souligne Trabelsi en souhaitant que le monde trouve un traitement efficace capable de guérir tous les contaminés de la planète.

Il s'est dit, par ailleurs, préoccupé de l'état de santé de son fils, René Trabelsi, ancien ministre du tourisme, malade du Covid-19, qui ne s'est pas encore rétabli, selon son père.

Source : https://lapresse.tn/59319/coronavirus-djerba-annulation-du-pelerinage-de-la-ghriba/

Mercredi 22 avril 2020

La Presse
Mots clés : Ben Arous, Hammam Lif, Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire, Test

Coronavirus / Hammam-Lif : Opération pilote de tests rapides

Des tests rapides sont effectués, depuis mardi soir, à Hammam-Lif (gouvernorat de Ben Arous), dans une opération pilote lancée par le ministère de la Santé, pour avoir une estimation sur la propagation du Covid-19 en milieu urbain.

L'opération menée, dans cinq quartiers d'Hammam-Lif, se poursuivra jusqu'à jeudi. Elle devra permettre de réaliser 250 analyses sur des échantillons aléatoires établis, conjointement, avec l'Institut national de la statistique (INS).

La campagne sera généralisée, progressivement, à tout le gouvernorat de Ben Arous, fait savoir, mercredi, à l'agence TAP, le directeur régional de la santé, Fethi Letaief.

Au total, 91 cas de contamination ont été détectés, jusqu'à mardi, dans la région de Ben Arous, dont quatre nouveaux cas. Deux d'entre eux sont des cadres médicaux de l'hôpital régional Yasminet. Par ailleurs, vingt-six personnes ont été déclarées guéries.

Source : https://lapresse.tn/59484/coronavirus-hammam-lif-operation-pilote-de-tests-rapides/

Mercredi 22 avril 2020

La Presse
Mots clés : Algérie, Confinement, Libye, Rapatriement, Situation sanitaire, Tozeur

Coronavirus / Tozeur : Fin de l'isolement obligatoire pour 62 Tunisiens venus d'Algérie

Venues de l'Algérie depuis deux semaines, 62 personnes ont terminé, mercredi, la période d'isolement obligatoire effectuée dans un hôtel de la ville de Tozeur, sans qu'aucun cas de contamination au covid-19 n'ait été enregistré.

Dans une déclaration à l'agence TAP, le premier délégué du gouvernorat de Tozeur, Amir Khairallah indique que deux bus ont été mobilisés pour les transporter vers leurs régions réciproques.

Selon des sources médicales dans la région, le nombre de personnes soumises à l'isolement est de 324 dont 198 venues de Libye, 138 d'Algérie et 13 personnes originaires de la région, venues de zones classées foyers épidémiques.

Source : https://lapresse.tn/59482/coronavirus-tozeur-fin-de-lisolement-obligatoire-pour-62-tunisiens-venus-dalgerie/

Jeudi 23 avril 2020

La Presse
Mots clés : Gafsa, Kasserine, Mesures préventives, Situation sanitaire, Sousse

Coronavirus / Kasserine : réouverture du quartier Damdam à Sbiba

Fermé depuis une semaine à titre préventif après la contamination d'une personne âgée au coronavirus, le quartier Damdam est rouvert, mercredi, sur décision du gouverneur de Kasserine Mohamed Samcha.

Cette décision a été prise après que les analyses effectuées sur des habitants du même quartier qui étaient en contact avec la personne infectée sont avérées négatives, a indiqué Abdelghani Chaabani, directeur régional de la santé à Kasserine.

D'autres analyses effectuées sur des habitants de Majel Bel Abbes suspectées d'avoir contracté le virus après avoir pris contact avec un agent de douanes atteint du covid19, étaient aussi négatives, a-t-l souligné à l'Agence TAP.

Depuis la propagation du virus, le bilan des contaminations au gouvernorat de Kasserine a atteint cinq cas dont trois enregistrés la semaine dernière, ceux d'un homme âgé originaire de Sbiba, un agent des douanes originaire de Majel Bel Abbes et travaille à Gafsa ainsi qu'une femme médecin originaire de Sousse et travaille à l'hôpital régional de Kasserine.

Source : https://lapresse.tn/59594/coronavirus-kasserine-reouverture-du-quartier-damdam-a-sbiba/

Vendredi 24 avril 2020

TAP / Tn14
Mots clés : Confinement, Djerba, Protestations, Société

Protestation des familles bloquées à Djerba

Plusieurs personnes et familles bloquées depuis le mois de mars à l'île de Djerba sont sorties, vendredi, dans la rue pour exprimer leur protestation face au laxisme des autorités à leur autoriser de quitter la ville de Djerba pour retourner à leurs gouvernorats respectifs.

Des manifestants ont menacé de s'immoler par le feu alors que d'autres ont jeté des pierres sur les forces de l'ordre qui sont intervenues en utilisant du gaz lacrymogène pour les disperser.

Certains regrettent la détérioration de leur situation psychique et financière et sont dans l'incapacité de payer leurs loyers et charges à cause de la suspension de leurs activités et la perte de leurs boulots notamment dans les secteurs du bâtiment du tourisme dus aux mesures de lutte contre la propagation du coronavirus.

Ils affirment qu'à la demande des autorités locales à Djerba depuis hier, ils ont inscrit leurs prénoms et adresses sur des listes, rempli des fiches d'information et subi des mesures de température corporelle et ce afin de faciliter leur transfert et placement en quarantaine dans leurs régions respectives.

En dépit de ces procédures, les protestataires déplorent qu'aucun moyen de transport ne leur a été fourni aujourd'hui et même ceux qui possèdent leur propre voiture n'ont pas été autorisés de sortir.

Environ 3000 individus originaires de 18 gouvernorats sont restés bloqués à Djerba proclamée depuis fin mars foyer de contamination au covid19.

Source : https://tn24.tn/fr/article/protestation-des-familles-bloquees-a-djerba-253996

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

Vendredi 24 avril 2020

La Presse
Mots clés : Kebili, Monastir, Situation sanitaire, Test

Coronavirus / Kébili : Un nouveau cas détecté et démarrage des tests rapides

Une nouvelle contamination par le covid-19 a été enregistrée, vendredi, au gouvernorat de Kébili, élevant le nombre total de contaminations à 86 dans la région, indique à l'agence TAP, le directeur régional de la santé Jawhar Makni.

Le gouvernorat de Kébili a enregistré 6 cas de guérison, ajoute le responsable en précisant que les personnes concernées ont quitté le Centre covid19 de Monastir.

Par ailleurs, l'utilisation des tests rapides pour le dépistage du SARS-CoV-2 a démarré jeudi dans la localité d'El Golâa, dans une phase expérimentale affirme la même source en précisant que les 24 prélèvements effectués étaient négatifs.

Cinq équipes mobiles se sont déplacées, vendredi, dans la localité, pour prendre de nouveaux prélèvements en vue de diagnostiquer la situation épidémiologique dans la ville d'El Golâa, souligne le directeur régional de la santé.

Source : https://lapresse.tn/59766/coronavirus-kebili-un-nouveau-cas-detecte-et-demarrage-des-tests-rapides/

Vendredi 24 avril 2020

La Presse
Mots clés : Algérie, Confinement, Rapatriement, Situation sanitaire, Tozeur

Coronavirus / Tozeur : 132 personnes de retour d'Algérie placées en quarantaine

Le gouverneur de Tozeur Aymen Béjaoui a indiqué que 132 personnes de retour, jeudi, de l'Algérie ont été placées en quarantaine dans un hôtel de la région.

Le rapatriement de ces personnes a été effectué en coordination avec le consulat de Tunis à Tébessa, a-t-il souligné à l'Agence TAP.

Parmi les rapatriés, des Tunisiennes bloquées depuis plusieurs jours à la ville d'El-Oued (Algérie) ainsi que des femmes de nationalité algérienne mariées à des Tunisiens originaires de Tozeur, a-t-il précisé à l'Agence TAP.

Depuis avril, une cinquantaine de Tunisiens mariés à des Algériennes se rassemblaient chaque matin devant le siège du gouvernorat et de la municipalité de Tozeur pour réclamer le rapatriement de leurs épouses et enfants bloqués depuis mi-mars dernier dans les régions avoisinantes de la ville de Tébessa (Algérie).

Au gouvernorat de Tozeur, cinq patients sont atteints du coronavirus et 470 personnes poursuivent leur période d'isolement obligatoire.

Source : https://lapresse.tn/59783/coronavirus-tozeur-132-personnes-de-retour-dalgerie-placees-en-quarantaine/

Vendredi 24 avril 2020

La Presse
Mots clés : Masque, Ministère du Commerce

Le prix de vente des bavettes non médicales et à multiple-usage est fixé à 1850 millimes

Le ministère du Commerce a fixé le prix maximal de vente des bavettes non médicales et à multiple usage au public à 1850 millimes y compris la TVA, et ce en vertu d'une décision prise vendredi par ce département ministériel.

Cette décision stipule que toute infraction commise sera sanctionnée, conformément aux dispositions de la loi n°36 de l'année 2015, datant du 15 septembre 2015 ainsi que l'arrêté n° 10 en date du 18 avril 2020.

Cette décision qui comprend trois articles, a fixé le prix plafond de vente des tissus destinés à la fabrication des bavettes non médicales et à multiple usage dans une fourchette variant entre 4,500 dinars pour les tissus de longueur de 1,5 mètre et 6 dinars pour un seul mètre seulement.

Source : https://lapresse.tn/59780/le-prix-de-vente-des-bavettes-non-medicales-et-a-multiple-usage-est-fixe-a-1850-millimes/

Vendredi 24 avril 2020

Webmanager Center
Mots clés : Aide, Confinement, Migrant, Ministère des Affaires sociales, Société

Mise en place d'un numéro vert pour venir en aide aux migrants établis en Tunisie

Un nouveau numéro vert consacré aux suivi des conditions des étrangers établis en Tunisie (étudiant, réfugiés, demandeurs d'asile, migrants réguliers et irréguliers) vient d'être été mis en place par un comité créé par le ministère des droits de l'Homme, de la relation avec les instances constitutionnelles et de la société civile.

Regroupant des représentants du ministère des affaires sociales, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'association des représentants du peuple, de l'organisation internationale de la migration, de l'union tunisienne de l'Industrie, du commerce et de l'Artisanat, de l'observatoire national de la migration, de certaines municipalités et de plusieurs composantes de la société civile, ce numéro est destiné à venir en aide à cette catégorie en cette, conjoncture sanitaire exceptionnelle, lit-on dans un communiqué publié sur la page facebook du ministère.

Outre la réception des requêtes et des plaintes des étrangers résidents en Tunisie, la ligne est ouverte aux personnes désireuses de faire des dons.

Source : https://www.webmanagercenter.com/2020/04/24/448984/mise-en-place-dun-numero-vert-pour-venir-en-aide-aux-migrants-etablis-en-tunisie/

Samedi 25 avril 2020

La Presse
Mots clés : Ariana, Hôpital, Santé

Ariana : une unité covid-19 à l'hôpital d'Ettadhamen

Une unité covid-19 a été inaugurée vendredi à l'hôpital local d'Ettadhamen (gouvernorat de l'Ariana).

Il s'agit de la deuxième unité aménagée au gouvernorat, après celle installée à l'hôpital Abderrahmane Mami, a souligné, samedi, à l'agence TAP, le directeur régional de la santé à l'Ariana, Abdellatif Jemai.

Selon la directrice de l'hôpital local d'Ettadhamen Emna Cherif, cette unité permettra de faciliter le travail du cadre médical et paramédical en matière d'examen, de traitement et d'orientation des patients covid19, ajoutant que le personnel de l'hôpital a eu récemment une formation dans ce sens.

Source : https://lapresse.tn/59951/ariana-une-unite-covid-19-a-lhopital-dettadhamen/

Samedi 25 avril 2020

Tuniscope
Mots clés : Confinement, Djerba, Hammamet, Situation sanitaire

120 personnes quittent la quarantaine à Hammamet

Mohamed Abdel Wahed, le délégué de Hammamet, a déclaré que 120 personnes revenant de pays subsahariens ont mis fin à la période de quarantaine obligatoire le vendredi 25 avril 2020.

Ils ont quitté l'hôtel dans lequel ils étaient hébergés munis de certificats médicaux prouvant leur immunité contre le virus Corona.

En revanche, le même hôtel abritera demain matin, 130 personnes bloquées sur l'île de Djerba, où elles passeront la période de quarantaine obligatoire.

Selon Abdel Wahed, les hôtels ont été stérilisés et les installations nécessaires ont été mises en place pour recevoir le nouveau groupe.

Source : https://www.tuniscope.com/article/201052/vie/conseils/hammamet-154909

Dimanche 26 avril 2020

La Presse
Mots clés : Beni Mtir, Confinement, Djerba, Jendouba, Médenine, Protestations, Situation sanitaire

Jendouba : 44 citoyens venant de Djerba soumis au confinement obligatoire

La cellule de crise de la santé, dans le gouvernorat de Jendouba a soumis, vendredi soir, l'ensemble des personnes en provenance de l'île de Djerba (gouvernorat de Médenine), dont le nombre s'élève à 44, au confinement obligatoire, et ce, afin de prévenir la propagation du coronavirus. Ces personnes ont été placées au complexe sportif international de Ain Draham et au centre du camping de Béni Mtir. Le porte-parole de la cellule et directeur régional de la protection civile, Mounir Rayabi, a précisé, dimanche, dans une déclaration à l'agence TAP, que les premiers examens médicaux ont montré qu'ils sont en bonne santé. Le responsable a ajouté que le comité régional de lutte contre les catastrophes a coordonné avec les différents services régionaux et sécuritaires, ainsi qu'un nombre d'acteurs sociaux, pour assurer tous les besoins de ces citoyens soumis au confinement obligatoire, y compris un accompagnement médical et psychologique. De même, une équipe de suivi a été installée dans les deux centres d'hébergement, pour assurer le suivi des conditions de ces personnes. Le membre du conseil municipal de Béni Mtir, Mehrez Zaghdoudi, a estimé, quant à lui, que le Centre du camping de la région ne respecte pas les conditions du confinement, car il ne comprend que deux étages, le premier comprend des magasins et l'unique boulangerie du village, alors que celui destiné à la résidence est équipée de douches et de toilettes communes. Il a appelé l'autorité de tutelle et les décideurs à choisir un autre endroit d'hébergement, pour éviter tout risque et assurer la santé des personnes confinées.

Il est à noter que le nombre total de personnes bloquées à l'île de Djerba dépasse, selon des statistiques officielles, les 3 mille citoyens. Il a été décidé de les rapatrier et de les placer dans des centres de confinement obligatoire, dans les différentes régions du pays, et ce, afin de prévenir la propagation de la pandémie.

L'installation de ces personnes à Béni Mtir a donné lieu à des mouvements de protestation de la part d'un grand nombre des habitants de cette région.

Source : https://lapresse.tn/60070/jendouba-44-citoyens-venant-de-djerba-soumis-au-confinement-obligatoire/

Dimanche 26 avril 2020

La Presse
Mots clés : Abdellatif Mekki, Bizerte, Hôpital Habib Bougatfa, OMS, Santé

Bizerte : Le ministre de la santé visite les deux circuits Covid-19 mis en service

Le ministre de la Santé, Abdellatif Mekki, s'est rendu, dimanche, dans une visite inopinée, au gouvernorat de Bizerte, où il a pris connaissance des initiatives entreprises, dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Le ministre qui était accompagné du gouverneur de la région, Mohamed Gouider, a inspecté les deux circuits Covid-19, nouvellement créés, respectivement, à l'hôpital universitaire Habib Bougatfa de Bizerte et à l'hôpital régional de Menzel Bourguiba.

Les deux unités ont été aménagées, conformément aux normes sanitaires tunisiennes et de l'OMS du point de vue spécificités techniques des espaces, services médico-sanitaires et prévention pour le corps médical et paramédical, fait savoir à l'agence TAP le directeur régional de la santé, Jamel Eddine Saidani.

D'autres circuits sont en cours d'aménagement, en collaboration avec la société civile, dans les établissements sanitaires à Zarzouna, Mateur, El Alia, Sejnane, Ras Jebel, Utique et Menzel Jemil.

Dans une déclaration à l'agence TAP, le ministre de la Santé s'est félicité des efforts consentis par tous les partenaires dans la région, pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, citant les structures régionales, ainsi que les organisations nationales, les associations, les municipalités et les citoyens. Il a souligné que la situation du secteur de la santé est comparable, dans toutes les régions, au niveau des équipements. Dès la fin de l'épidémie, il sera procédé à la réforme de tout le système de santé en Tunisie, assure-t-il.

Source : https://lapresse.tn/60050/bizerte-mise-en-service-de-deux-circuits-covid-19/

Lundi 27 avril 2020

La Presse
Mots clés : Aide, Migrant, Ministère des Affaires sociales, Société civile, Technologie

Lancement d'une application pour venir en aide aux étrangers en situation de fragilité financière

Le ministère des Droits de l'homme, de la relation avec les instances constitutionnelles et de la société civile a annoncé, lundi, le lancement d'une application sur le site www.aide-covid19.tn pour venir en aide aux étrangers, bloqués en Tunisie, en ces temps de pandémie.

Dans un communiqué, le ministère évoque des étrangers en situation de fragilité financière, citant à titre d'exemple, des étudiants, des émigrés ou encore des demandeurs d'asile.

Cette plateforme électronique permettra de recevoir les demandes d'assistance, formulées par les personnes concernées ou par les organismes qui les représentent, recevoir les offres de dons et les aides en nature et en espèce qui pourraient être fournies par des personnes physiques ou morales.

L'application web vise également à aider à la lutte contre l'épidémie de Coronavirus et à entretenir des liens avec des initiatives de bénévolat, lancées par la société civile.

Dans ce contexte, le ministère a souligné la création d'une commission composée de représentants du ministère des Affaires sociales, de l'Enseignement supérieur, des organisations nationales et internationales et de la société civile pour assurer le suivi de la situation de certains étrangers établis en Tunisie.

Source : https://lapresse.tn/60235/tunisie-covid-19-lancement-dune-application-pour-venir-en-aide-aux-etrangers-en-situation-de-fragilite-financiere/

Lundi 27 avril 2020

La Presse
Mots clés : Allemagne, Canada, France, Ministère du Transport et de la Logistique, Rapatriement, Transport, Tunisair

Coronavirus : Dix nouveaux vols programmés pour le rapatriement des tunisiens bloqué à l'étranger

Confinement

22 mars - 3 mai 2020

Un nouveau programme de vols pour le rapatriement des Tunisiens bloqués dans certains pays européens et arabes, a été annoncé, lundi par le ministère du Transport et de la Logistique.

Ce programme prévoit 10 vols, à partir de lundi 27 avril 2020 jusqu'à 4 mai 2020, pour le rapatriement des ressortissants tunisiens de ces pays, a précisé le ministère, dans un communiqué.

Les vols seront effectués comme suit :

Lundi 27 avril 2020

- Algérie

Mercredi 29 avril 2020

- Le Royaume arabe saoudite (Riyad)
- France (Paris)

Jeudi 30 avril 2020

- Les Émirats arabes unis (Dubaï)
- Suisse (Genève)

Vendredi 1er mai 2020

- France (Paris)

Samedi 2 mai 2020

- Canada (Montréal)

Dimanche 3 mai 2020

- France (Lyon)

Lundi 4 mai 2020

- Belgique (Bruxelles)
- Allemagne (Francfort)

Tous les Tunisiens rapatriés seront mis automatiquement à l'isolement sanitaire, a indiqué le ministère dans son communiqué.

Les vols seront assurés par Tunisair, exceptés ceux à destination des Émirats arabes unis, qui seront à bord des avions de la compagnie Émirats, ainsi que ceux à destination de la France, ils seront transportés à bord des avions Air France.

Source : https://lapresse.tn/60222/coronavirus-dix-nouveaux-vols-programmes-pour-le-rapatriement-des-tunisiens-bloque-a-letranger/

Lundi 27 avril 2020

La Presse
Mots clés : Santé

Une équipe médicale procède à une greffe d'un poumon artificiel pour sauver la vie d'une patiente contaminée par le Coronavirus

Une équipe médicale de l'hôpital Rabta et de la polyclinique Taoufik a procédé à la greffe d'un poumon artificiel pour sauver la vie d'une patiente contaminée par le Coronavirus, qui n'a pas répondu positivement à la respiration artificielle, a indiqué, lundi, le médecin spécialiste en réanimation et en anesthésie Noureddine Mbarek.

Dans une déclaration à la TAP, Mbarek, a indiqué que l'implantation d'un poumon artificiel aux patients souffrant de problèmes pulmonaires est une pratique courante en Tunisie, mais pour la première fois dans le pays, cette technique a été utilisée sur un sujet infecté par le Coronavirus.

Il a fait savoir que ce dispositif médical a été utilisé dans plusieurs pays dans le monde pour sauver la vie de centaine de patients contaminés par le Coronavirus signalant que son expérimentation en Tunisie a été envisagée sur l'une des patientes de la clinique Taoufik.

« L'opération a été couronnée de succès, en collaboration avec une équipe médicale de l'hôpital de La Rabta et l'état de santé de la patiente est actuellement stable », a-t-il relevé.

Le recours à la greffe du poumon artificiel se fait lorsque l'état de santé du patient présente des complications et celui-ci ne répond pas positivement à la respiration artificielle, explique le médecin spécialiste. De ce point de vue, cette technique reste limitée aux cas de contamination aggravée, a-t-il ajouté.

Source : https://lapresse.tn/60210/une-equipe-medicale-procede-a-une-greffe-dun-poumon-artificiel-pour-sauver-la-vie-dune-patiente-contaminee-par-le-coronavirus/

Lundi 27 avril 2020

La Presse
Mots clés : Libye, Protestations, Rapatriement, Ras Jedir, Sidi Bouzid

Sidi Bouzid : Protestations de proches de Tunisiens bloqués en Libye

Des familles de Tunisiens bloqués en Libye, originaires de la délégation de Sidi Ali Ben Aoun, observent lundi un sit-in, devant le siège du gouvernorat de Sidi Bouzid pour demander aux autorités régionales le rapatriement de leurs proches de Libye.

Environ 30 personnes de Sidi Ali Ben Aoun sont bloquées, depuis un mois, à Bou Kamech en Libye, selon leurs proches.

« Nos enfants sont pillés et agressés par des inconnus en territoire libyen », souligne l'un des manifestants.

Ces derniers demandent aux autorités d'intervenir d'urgence pour préserver la sécurité des Tunisiens bloqués.

Selon le gouverneur de Sidi Bouzid, Mohamed Sedki Bouaoun, aucun Tunisien n'est bloqué aux passages frontaliers de Ras Jedir, ni celui de Dhehiba. Les personnes en question se trouvent dans des zones situées à environ 50 km de la frontière, à l'intérieur du territoire libyen.

Leur dossier fait l'objet d'un suivi par les services de la présidence de la République et du Gouvernement. Leur rapatriement sera organisé par petits groupes, précise Bouaoun.

Source : https://lapresse.tn/60175/sidi-bouzid-protestations-de-proches-de-tunisiens-bloques-en-libye/

Lundi 27 avril 2020

La Presse
Mots clés : Industrie, Masque, Mesures préventives, Reprise de l'activité, Siliana

Siliana : Reprise progressive des activités de la câblerie automobile

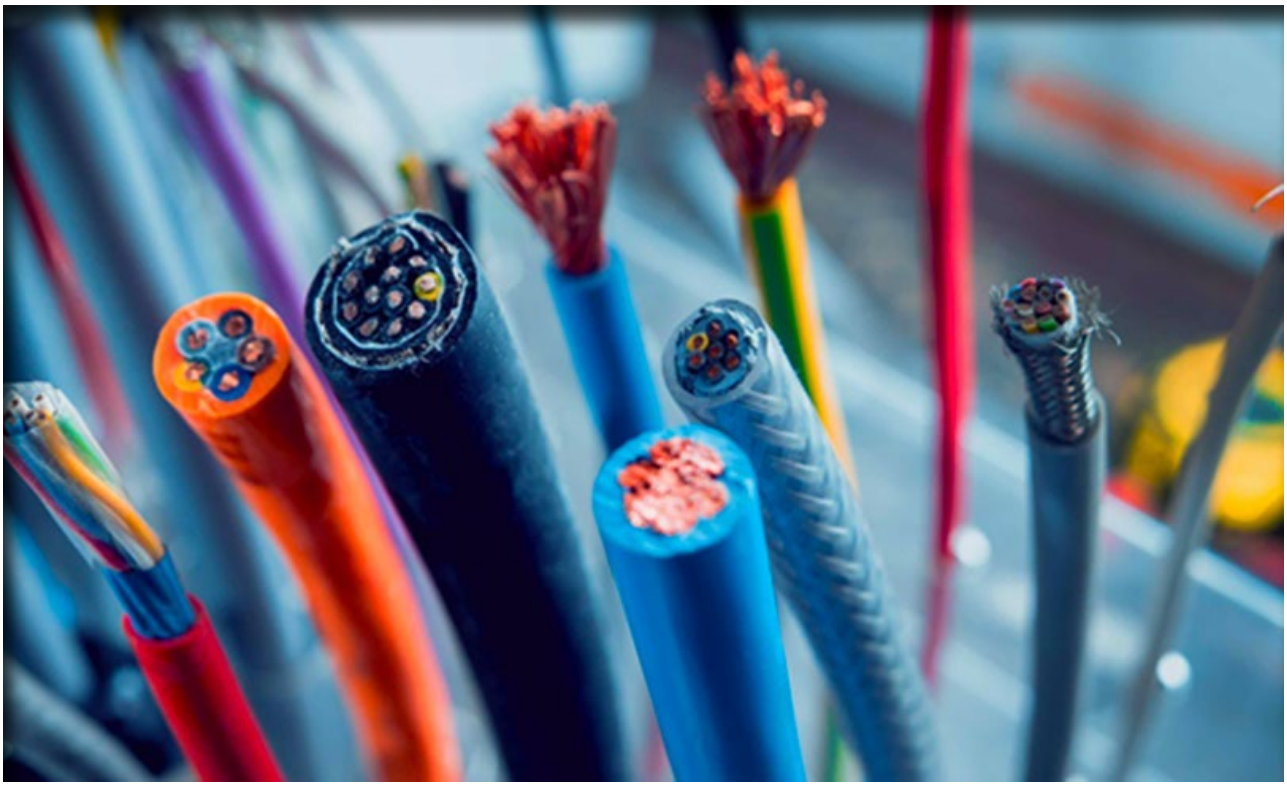

La câblerie automobile totalement exportatrice basée dans la zone industrielle de Siliana reprend progressivement ses activités, après sa suspension, depuis le 19 mars 2020, à quelques jours du confinement total, décidé par le gouvernement (22 mars), en prévention contre la propagation de Covid-19.

L'usine a repris, lundi, avec 1200 ouvriers sur un total de 4200 ouvriers, contre seulement 200, mardi dernier, lors d'un premier redémarrage, souligne à l'agence TAP le directeur de l'usine, Mohamed Rabeh.

Il était prévu que 700 ouvriers reprennent le travail, lundi, mais 1200 étaient présents, rassurés par les mesures préventives mises en place, dit-il.

La direction de l'usine a fourni toutes les garanties de prévention, à savoir le dédoublement du nombre de bus consacrés au transport des ouvriers, ainsi que la vérification de la température de tous les membres du personnel à l'entrée de l'usine et la désinfection périodique du bâtiment, selon la même source.

Des masques réutilisables et des gels hydroalcooliques sont mis à la disposition des ouvriers.

À noter que le gouverneur de la région a visité le site, lundi, en compagnie du secrétaire général de l'Union régionale du travail, pour prendre connaissance des mesures préventives mises en place par la direction de l'usine, avec la reprise progressive de ses activités.

Source : https://lapresse.tn/60172/siliana-reprise-progressive-des-activites-de-la-cablerie-automobile/

Lundi 27 avril 2020

La Presse
Mots clés : Commerce, Confinement, Justice, Transport

Confinement : près de 16 milles permis de conduire et cartes grises confisqués entre le 24 mars et le 26 avril

Durant la période entre le 24 mars et le 26 avril courant, les unités de la Garde nationale ont retiré 15 803 permis de conduire et 15 718 cartes grises et confisqué 262 moyens de transport pour non-respect des mesures de confinement et du couvre-feu.

Le porte-parole de la Garde nationale Houssem Jebabli a indiqué que rien durant la journée de dimanche 285 permis de conduire et 285 cartes grise ont été retirés en plus de la saisie d'un automobile.

Concernant le non-respect des mesures administratives, Jebabli a assuré que jusqu'à dimanche, 715 personnes ont été placées en garde à vue pour non-respect des mesures d'isolement sanitaire.

À noter, aussi, que 402 personnes ont été verbalisées et 151 autres placées en détention pour non-respect de la mesure temporaire de fermeture des commerces.

La même source ajoute que 298 commerces ont été fermés et 418 personnes placées en garde à vue pour transgression du couvre-feu.

Source : https://lapresse.tn/60161/confinement-pres-de-16-milles-moyens-de-transports-confisquees-entre-le-24-mars-et-le-26-avril/

Lundi 27 avril 2020

Tuniscope
Mots clés : Beni Mtir, Commerce, Djerba, Protestations

Les habitants de Beni Mtir refusent d'accueillir les contaminés au coronavirus

Les habitants de Beni Mtir ont manifesté hier contre la décision d'installer des personnes, arrivant de Djerba, infectées par le coronavirus et assignées à la quarantaine dans un foyer universitaire en plein centre de la ville.

Les habitants ont exprimé leur inquiétude d'être contaminés surtout que l'endroit dédié à la quarantaine se situe au-dessus d'une boulangerie et de commerces.

Source : https://www.tuniscope.com/article/201208/actualites/societe/beni-mtir-503909

Lundi 27 avril 2020

Businessnews
Mots clés : Confinement, Culte, Gafsa, Instance nationale de lutte contre la corruption, Ministère de la Santé publique, Mosquée, Nabeul, Religion

Des imams à Gafsa et à Nabeul organisent des prières collectives malgré l'interdiction

Malgré les mesures du confinement général et les appels à la distanciation sociale, un imam de la commune de Alaya à Gafsa a enfreint les mesures de confinement et a officié à l'accomplissement des prières de Tarawih à la mosquée. Il ne s'agit pas d'un cas isolé, d'après l'Instance nationale de lutte contre la corruption, d'autres infractions de ce genre ont eu lieu pendant ces derniers jours : Dans la cité Erriadh de la commune de Hamem el Ghezaz à Nabeul, plusieurs café ont ouvert leurs portes au grand public pendant la soirée, et l'imam de la mosquée Erriadh a aussi accompli les prières Tarawih.

Dans un communiqué publié dimanche 26 avril 2020, l'instance nationale de lutte contre la corruption a annoncé la réception de 177 avis sur des infractions au confinement général et sur des abus de pouvoir.

Rappelons que la Tunisie est en confinement total depuis le 22 mars, qui se poursuivra au moins jusqu'au 3 mai 2020.

Selon le dernier bilan du ministère de la Santé, 949 contaminés ont été recensés et annoncés jusqu'au 25 avril courant, sur un total de 20.818 dépistages, avec 216 rétablissements et 38 décès.

Source : https://www.businessnews.com.tn/Des-imams-%C3%A0-Gafsa-et-%C3%A0-Nabeul-organisent-des-pri%C3%A8res-collectives-malgr%C3%A9-l%E2%80%99interdiction,520,97906,3

Mardi 28 avril 2020

F.K., *Réalités*
Mots clés : Ben Arous, Justice, Masque, Ministère du Commerce, Ministère de l'Intérieur

Démantèlement d'un circuit illégal de vente de bavettes

C'était prévisible : à l'approche du coup d'envoi de la distribution des bavettes sur le plan national, les trafiquants malhonnêtes ont déjà commencé à se frotter les mains en pensant aux profits qu'ils pourront empocher. Les unités de la direction locale de lutte contre la criminalité à Ben Arous, relevant de la Garde Nationale, a découvert un circuit illégal de distribution de bavettes et de gels désinfectants.

L'opération a été menée en collaboration avec les agents du ministère du Commerce. Sept personnes ont été arrêtées dans ce contexte. Plus encore : 884 litres de gels désinfectants ont été saisis, en plus de 2231 bavettes – encore faut-il qu'elles soient conformes aux normes sanitaires ! – et de 2 voitures.

Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, la valeur totale de la marchandise équivalait à plus de 40 000 dinars. Après autorisation du ministère public, une enquête judiciaire a été ouverte et tous les suspects ont été placés en garde à vue. L'enquête se poursuit.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/04/demantelement-dun-circuit-illegal-de-vente-de-bavettes/

Mercredi 29 avril 2020

Tuniscope
Mots clés : État d'urgence, Kais Saied

Kais Saied décide de prolonger l'état d'urgence

Le président de la République, Kais Saied, a décidé de déclarer l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire de la République pour une période de 30 jours, à compter du 30 avril 2020.

Source : https://www.tuniscope.com/article/201401/actualites/politique/kais-saied-194214

Mercredi 29 avril 2020

Hechmi KHALLADI, *Le Temps*
Mots clés : Maroc, Réseaux sociaux, Société civile, UNESCO

La Jeunesse du Maghreb face au COVID-19 : Action maghrébine pour relever les défis du coronavirus

Dans le cadre de son engagement pour l'autonomisation des jeunes femmes et hommes, et en réponse à la crise mondiale COVID-19, le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb a lancé depuis le 20 avril 2020, en partenariat avec SIDRA en Algérie, l'Association Initiatives Citoyennes (AIC) au Maroc, NEFZAWA en Tunisie et en collaboration avec Radio Monte Carlo Doualiya, une initiative baptisée « La Jeunesse du Maghreb en Action pour relever les défis liés au COVID-19 ».

Il s'agit d'une campagne de consultation auprès de la jeunesse de la région qui permettra de recueillir la vision et les actions de la Jeunesse du Maghreb à l'échelle des pays puis de la région, pour relever les défis liés à la crise COVID-19, notamment en matière d'éducation à distance, d'accès à l'information et de lutte contre la désinformation, de promotion des droits humains et égalité des genres en période de crise, d'accès à la culture et de science ouverte et humanisée. Cette campagne se poursuivra jusqu'à fin juin 2020. La participation se fait sous forme de sondage d'opinion autour des thèmes suivants : « Education à distance et futurs de l'éducation », « Accès à l'information et désinformation en période de crise », « Droits de l'homme et égalité des genres en période de crise », « Science ouverte et humanisée » et « Culture et Resiliart » (mouvement global initié par l'UNESCO afin de soutenir les artistes et garantir l'accès à la culture pour tous au-delà de la crise liée au Covid-19).

A cet effet, les trois partenaires de la société civile en partenariat avec le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb, et en collaboration avec Radio Monte Carlo Doualiya ont mis en place une plateforme régionale, permettant de lancer dans un premier temps, un échange avec la Jeunesse des pays du Maghreb, dans sa diversité et pluralité, afin qu'elle puisse s'exprimer autour de défis qui sont au cœur de la mission de l'UNESCO.

Ensuite, dans un deuxième temps, les recommandations de la Jeunesse seront discutées et partagées à l'échelle nationale à travers des émissions des radios associatives, des web émissions, et échanges via les réseaux sociaux ; avant que la discussion ne soit portée à l'échelle de la région, via une émission interactive régionale animée par trois jeunes journalistes des trois pays, et ce via l'initiative sur Facebook « Café Finkoum », bénéficiant d'une excellente visibilité grâce aux couvertures réalisées par les médias de la région.

Enfin, cette campagne permettra également l'appropriation par les jeunes, des campagnes de sensibilisation lancées par l'UNESCO dans le monde, pour relever les défis et préparer le monde post COVID-19, à l'échelle des pays du Maghreb.

Rappelons que le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb est basé à Rabat. Ses actions sont menées sous forme d'assistance technique à travers l'élaboration de diagnostics, le développement de nouveaux outils, le renforcement des capacités des institutions nationales et locales, l'accompagnement du changement et l'aide à l'élaboration de politiques publiques dans les pays du Maghreb. Quant à Nefzaoua, partenaire tunisien de cette initiative, c'est une radio

associative au sud de la Tunisie créée en 2012, qui diffuse des programmes citoyens et de proximité, sur l'ensemble de la région de Kébili et ses alentours. Cette radio est membre de l'Union Tunisien des Médias Associatifs et travaille activement sur les questions de la jeunesse.

Source : http://www.letemps.com.tn/article/113308/action-maghr%C3%A9bine-pour-relever-les-d%C3%A9fis-du-coronavirus

Mercredi 29 avril 2020

Sayda BEN ZINEB, *Le Temps*
Mots clés : Artify, Cinéma, Culture, Institut Goethe, Manifestation culturelle, Ramadan, Technologie

Initiative du Goethe-Institut avec « Artify » : « Sahha Chribtek », festival virtuel du film

En raison de la pandémie du Covid19 et de la crise sanitaire que nous traversons actuellement, nous vivons cette année, un Ramadan pas comme les précédents ; ni Iftar, ni veillées ramadanesques en familles.

Dans le cadre de sa programmation culturelle pour le mois de Ramadan, le Goethe-Institut, en partenariat avec la plateforme tunisienne de streaming en ligne « Artify », organise du 27 avril au 22 mai 2020, la 4ème édition de « Saha Chribtek » qui aura pour but, de créer une communauté engagée à travers un festival de cinéma en ligne, et des débats thématiques.

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

Le partage autrement

Le mois de Ramadan est un moment qui nous rappelle des valeurs fondamentales, comme celles de la solidarité et du partage avec les moins privilégiés et par conséquent, les plus vulnérables aux aléas de la vie.

Cette année, afin de préserver notre bonne santé et celle des autres, nous renoncerons exceptionnellement aux soirées ramadanesques conviviales et festives, ainsi qu'à nos habituelles retrouvailles entre copains, autour d'un thé ou un bon café, car nous resterons confinés chez nous.

Pour sa 4ème édition, « Saha Chribtek » se transforme en festival de cinéma en ligne. Il nous invite tous, à prendre ce temps, pendant le confinement, pour réfléchir, individuellement et collectivement, sur la façon que le monde devrait adopter à la suite de cette crise mondiale.

Quelles sont les questions et les injustices fondamentales que nous aurions pu normaliser et accepter, et comment pourrions-nous utiliser cette période d'instabilité, pour penser et réfléchir sur la possibilité d'un monde meilleur ?

Un cinéma qui décortique les maux

Le pouvoir du cinéma consiste à informer, engager, inspirer et provoquer la transformation sociale. Pour déclencher certaines de ces discussions, un programme de films sera mis à la disposition du public.

Ils décortiquent certains des problèmes les plus urgents auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, tels que, le changement climatique et la souveraineté alimentaire, la migration forcée, l'exclusion sociale et la protection des droits civils et des libertés fondamentales.

Au cours de ce mois du cinéma virtuel, l'Institut Goethe proposera une sélection de films stimulants sur le plan artistique, auxquels on pourra accéder virtuellement, et gratuitement depuis notre domicile, en partenariat avec Artify, la plateforme tunisienne de streaming en ligne.

Chaque semaine sera également l'occasion de débats thématiques, en ligne, et participatifs avec des acteurs de la société civile, des journalistes, des penseurs et des chercheurs actifs en Tunisie et dans la région.

Les quatre thèmes principaux du programme sont : « changement climatique et souveraineté alimentaire », « préservation des libertés politique, individuelles et fondamentales », « la question de la migration forcée et des réfugiés », « marginalité et exclusion géographique et sociales ».

Notons par ailleurs, que le festival est gratuit et libre d'accès pour tous ; tous les films seront actifs pendant 24 heures sur le site Artify.

Parmi les films proposés : « Couscous, graines de la dignité » de Habib Ayeb, « Avant que j'oublie » de Mariam Mikawi, « President's visit » de Cyril Aris, « That lovely life » de Rami Aloui, « A drowning man » de Mahdi Fleifel, « El Gort » de Hamza El Ouni, « Subutex » de Nasreddine Shili, et bien d'autres… A ne pas rater cette belle aubaine !

Source : http://www.letemps.com.tn/article/113309/%C2%AB-sahha-chribtek-%C2%BB-festival-virtuel-du-film

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

Mercredi 29 avril 2020

Mohamed Khalil JELASSI, *La Presse*
Mots clés : Abdellatif Mekki, Commerce, Confinement ciblé, Déconfinement, Éducation, Établissements scolaires, Examens, Lobna Jeribi, Marché, Masque, Mesures préventives, Ministère de la Santé publique, Mohamed El Hamdi, Slim Choura, Transport, Université

Le gouvernement détaille sa stratégie du confinement ciblé à partir du 4 mai : Un plan progressif et ciblé, mais sensible !

- Un plan en trois étapes : la première débutera le 4 mai et s'achèvera le 24 mai, la deuxième du 24 mai au 4 juin, alors que la troisième étape s'étendra du 4 au 14 juin
- Les secteurs vitaux, les secteurs à dimension sociale, les secteurs économiques sinistrés et menacés et les secteurs où l'on ne peut pas procéder au télétravail sont concernés
- Les personnes exerçant des professions libérales devront reprendre dès le 4 mai à l'exception des coiffeurs et esthéticiens qui retourneront au travail à partir du 11 mai
- Certaines catégories sociales jugées vulnérables ne seront pas concernées par le plan de déconfinement sanitaire
- Le déconfinement progressif se basera sur un ensemble de mesures sanitaires et de protocoles hygiéniques stricts stipulant notamment l'obligation du port du masque.

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

La présidence du gouvernement a tenu, hier, une conférence de presse pour détailler la stratégie et le plan de déconfinement progressif et ciblé prévus à partir du 4 mai prochain. Dates, secteurs concernés, catégories exceptées, mesures de sécurité et autres, c'est Lobna Jeribi, ministre auprès du chef du gouvernement chargée des Grands projets, qui a annoncé tous les détails portant sur ce plan assez complexe. Selon les affirmations du gouvernement, ce plan n'est pas à l'abri de tout risque, les mesures prises seront évaluées, rectifiées, renforcées ou supprimées à la lumière de l'évolution de la situation épidémiologique. Un retour au confinement total serait imposé si on observait une détérioration de la situation.

Le gouvernement a pris en considération quatre grands critères, à savoir les secteurs vitaux, les secteurs à dimension sociale, les secteurs économiques menacés et les secteurs où l'on ne peut pas procéder au télétravail, pour établir le plan de déconfinement progressif. Il s'effectuera en trois étapes, la première étape débutera le 4 mai et s'achèvera le 24 mai, la deuxième du 24 mai au 4 juin, alors que la troisième étape s'étendra du 4 au 14 juin.

Pour ce qui est des secteurs concernés par la reprise dès le 4 juin, il s'agit notamment des secteurs vitaux comme l'agroalimentaire ou la santé, les secteurs à caractère social, à l'instar des petits métiers, des artisans et des secteurs sinistrés, ainsi que les secteurs économiques menacés de fermeture et quelques administrations et composantes de la fonction publique comme les recettes des finances, les municipalités et les tribunaux. Les personnes exerçant des professions libérales devront reprendre également dès le 4 mai à l'exception des coiffeurs et esthéticiens qui reprendront à partir du 11 mai, à condition de respecter les règles d'hygiène.

Le plan de relance de ces secteurs assurera une reprise progressive durant toutes les phases de déconfinement sanitaire. La reprise des activités des différents secteurs entre le 4 et le 24 mai se fera donc comme suit : Fonction publique et administration : 50% des effectifs, Industrie : 50% des effectifs, professions libérales : 100% des effectifs, travaux publics et chantiers de construction : 50% des effectifs, métiers : en alternance, un jour sur deux. Pour le commerce, tous les commerçants de vêtements, chaussures et les grandes surfaces reprendront leurs activités dès le 11 mai.

En suivant ce plan, et sauf nouveau rebondissement de la situation épidémiologique, ces activités reprendront à 75% lors de la deuxième phase du déconfinement progressif, prévue entre le 24 mai et le 4 juin et à 100% durant la dernière phase qui prend fin le 14 juin. Notons que durant la deuxième phase, certaines activités culturelles, sportives, touristiques et de loisirs seront progressivement relancées comme notamment les restaurants, les cafés et les marchés hebdomadaires.

Les catégories exceptées

Cependant, certaines catégories sociales jugées vulnérables par le ministère de la Santé ne seront pas concernées par ce plan de déconfinement sanitaire, a annoncé la ministre auprès du chef du gouvernement chargée des Grands projets, Lobna Jribi, lors de cette conférence de presse tenue à la Kasbah. Il s'agit notamment des personnes dont le système immunitaire est faible, celles souffrant de maladies chroniques, les séniors, c'est-à-dire les personnes âgées de 65 ans et plus, les femmes enceintes et les enfants de moins de 15 ans.

Selon l'annonce du gouvernement, ce confinement ciblé ou déconfinement progressif se basera sur un ensemble de mesures sanitaires et de protocoles hygiéniques stricts stipulant notamment l'obligation du port du masque, la distanciation sociale, la nécessité d'avoir un responsable ou un référent Covid-19 dans les entreprises, ainsi que l'implication de la médecine du travail. Ce plan impose également aux secteurs concernés l'obligation d'alerter immédiatement les cas suspects.

Education et enseignement supérieur

Présent lors de cette conférence de presse, le ministre de l'Education, Mohamed Hamdi, a annoncé la fin de l'année scolaire 2019-2020 pour tous les niveaux de l'enseignement à l'exception des élèves du baccalauréat qui reprendront les cours pour achever le programme et des candidats à l'examen de fin de l'enseignement de base (9e année) et au

concours d'accès aux collèges pilotes (6e année primaire). Les candidats au bac reprendront les cours du 28 mai au 23 juin 2020, la session principale est prévue du 8 au 15 juillet et les résultats seront proclamés le 26 juillet 2020 tandis que la session de contrôle est prévue du 27 au 30 juillet et les résultats seront annoncés le 9 août. L'examen de fin de l'enseignement base (9e année) aura lieu les 2 et 3 juillet 2020, tandis que le concours d'accès aux collèges pilotes aura lieu les 29 et 30 juin 2020. Les épreuves de la neuvième année et de la sixième année auront lieu sur les deux premiers trimestres uniquement.

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Slim Choura, a évoqué un retour progressif des étudiants à partir du 1er juin dans tous les établissements de l'enseignement supérieur, public et privé, à l'exception des facultés de médecine, de médecine dentaire et de pharmacie où la reprise est prévue le 11 mai.

Transport, logistique et autorisations

Selon le gouvernement, le secteur du transport reprendra dès le 4 mai prochain mais en suivant des règles d'hygiène rigoureuses. Le transport public sera consacré uniquement aux abonnés, tandis que les taxis individuels seront autorisés à transporter deux clients. Les taxis collectifs reprendront également du service mais seront autorisés à transporter au maximum quatre clients. Les entreprises qui reprendront leurs activités sont appelées à fournir le transport.

Notons que la reprise de toutes ces activités reste tributaire de l'obtention d'une autorisation de travail qui se fera par le biais des plateformes électroniques pour les sociétés, et via des formulaires à remplir dans les postes de police ou dans les sièges de municipalité pour les petits métiers et les métiers libéraux. Les autorisations fournies jusque-là seront valables lors de la première étape du confinement ciblé.

Le risque d'une seconde vague

Pour sa part, le ministre de la Santé, Abdelatif El Mekki, n'a pas écarté une éventuelle hausse des cas de contamination après la période du déconfinement, mais pour lui, la Tunisie est en mesure de contrôler la propagation du virus, misant sur le respect des règles d'hygiène et de protection lors de la prochaine période. « Nous avons réussi à contrôler la première vague de l'épidémie mais cela demeure un résultat temporaire et sensible qui dépend de la conduite et de l'engagement du citoyen durant la prochaine étape », a-t-il estimé. Et d'affirmer que « nous ne sommes pas à l'abri d'une deuxième vague de la propagation du coronavirus ».

Evoquant les équipements de protection nécessaires pour la stratégie de déconfinement, El Mekki a reconnu qu'il y a eu un retard de deux semaines dans la fabrication des masques de protection par les usines tunisiennes, affirmant la disposition de l'Etat à assurer ces produits à terme.

Source : https://lapresse.tn/60529/le-gouvernement-detaille-sa-strategie-du-confinement-cible-a-partir-du-4-mai-un-plan-progressif-et-cible-mais-sensible/

Mercredi 29 avril 2020

La Presse
Mots clés : Aide, Masque, Matériel médical, Ministère de la Santé publique, Qatar

Covid-19 : Arrivée d'un avion qatari chargé de matériel médical destiné à la Tunisie

Un avion qatari chargé de matériel médical destiné à appuyer les efforts de lutte contre le Covid-19 en Tunisie, a atterri, mercredi, à l'aéroport international de Tunis-Carthage, a annoncé le ministère de la Santé, dans un communiqué.

Il s'agit de 10 tonnes de matériel médical vital et d'équipements de protection individuelle dont des blouses, des gants et des masques, ajoute la même source.

Source : https://lapresse.tn/60513/covid-19-arrivee-dun-avion-qatari-charge-de-materiel-medical-destine-a-la-tunisie/

Mercredi 29 avril 2020

Webmanager Center / TAP
Mots clés : Enseignement, Examens, Mohamed El Hamdi

Covid-19 : Mohamed Hamdi annonce la fin de l'année scolaire, à l'exception du baccalauréat

Le ministre de l'Éducation, Mohamed El Hamdi, annonce la fin de l'année scolaire 2019-2020 pour tous les niveaux de l'enseignement, à l'exception des élèves du baccalauréat qui reprendront les cours pour achever le programme et des candidats à l'examen de fin de l'enseignement de base (9ème année) et au concours d'accès aux collèges pilotes (6ème année primaire).

Lors d'une conférence de presse tenue au palais du gouvernement à La Kasbah, mercredi 29 avril 2020, Hamdi a souligné que les candidats à l'examen du baccalauréat reprendront les cours du 28 mai au 23 juin 2020.

La session principale est prévue du 8 au 15 juillet, et les résultats seront proclamés le 26 juillet 2020, tandis que la session de contrôle est prévue du 27 au 30 juillet et les résultats seront annoncés le 9 août.

L'examen de fin de l'enseignement de base (9ème année) aura lieu les 2 et 3 juillet 2020, tandis que le concours d'accès aux collèges pilotes aura lieu les 29 et 30 juin 2020.

Les épreuves de la neuvième année et de la sixième année auront lieu sur les deux premiers trimestres uniquement.

Le ministre rappelle que ce calendrier d'examens nationaux, élaboré en concertation avec la partie syndicale, peut être modifié si la situation sanitaire l'exige, assurant que la protection de la santé des élèves et de la famille éducative est le principal souci du ministère.

Source : https://www.webmanagercenter.com/2020/04/29/449286/covid19-mohamed-hamdi-annonce-la-fin-de-lannee-scolaire-pour-tous-les-niveaux-a-lexception-du-baccalaureat/

Jeudi 30 avril 2020

La Presse
Mots clés : Arabie Saoudite, Confinement, Djerba, Médenine, Rapatriement, Test, Transport

Coronavirus / Médenine : 4e vol de rapatriement atterri à l'Aéroport International de Djerba

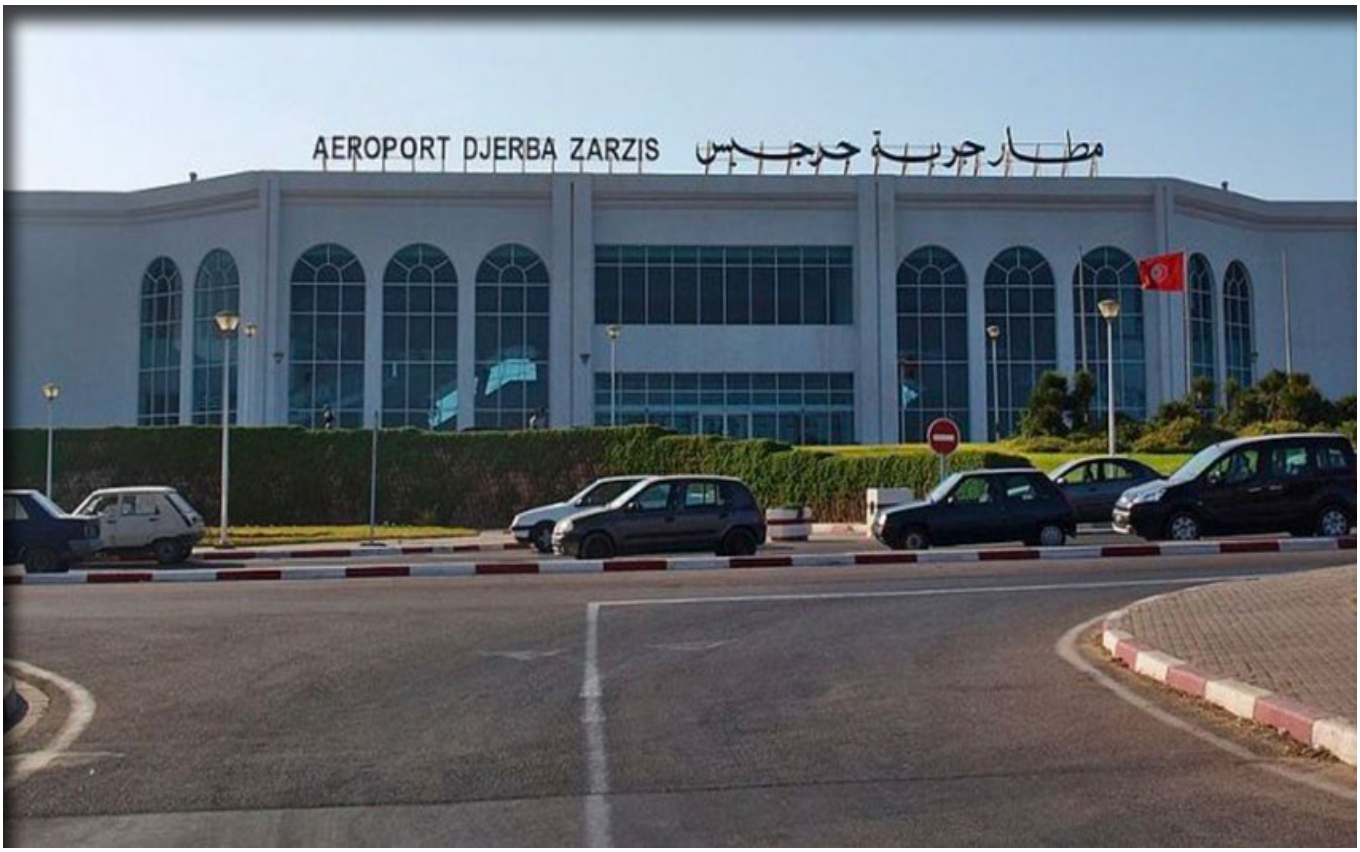

Dans le cadre des vols de rapatriement des Tunisiens bloqués à l'étranger, l'Aéroport International Djerba-Zarzis a accueilli, mercredi soir, son 4e vol, avec 250 Tunisiens venus de la capitale saoudienne Riyad.

À l'instar des trois vols de rapatriement atterris précédemment sur l'île de Djerba, les voyageurs ont été soumis aux mesures sanitaires nationales adoptées pour la lutte contre la propagation du covid-19. Après les tests effectués dans l'aéroport, les voyageurs ont été transférés dans l'un des 10 hôtels mis à disposition pour le confinement sanitaire obligatoire. L'île de Djerba compte actuellement plus de 900 personnes soumises au confinement obligatoire.

Rappelons que 109 Tunisiens venus de Bruxelles ont terminé la période du confinement obligatoire avec l'enregistrement d'un seul cas de contamination au covid-19. Venues de l'Arabie Saoudite, 238 personnes poursuivent actuellement leur confinement obligatoire jusqu'à dimanche 3 mai 2020.

Source : https://lapresse.tn/60569/coronavirus-medenine-4e-vol-de-rapatriement-atterri-a-laeroport-international-de-djerba/

Jeudi 30 avril 2020

Webmanager Center / TAP
Mots clés : Assurance maladie, CNAM

CNAM : Prolongation de la validité des cartes de soins jusqu'au 31 mai 2020

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) informe ses affiliés dans un communiqué publié jeudi, que dans le cadre des procédures exceptionnelles liées au soutien de l'effort national de lutte contre le Coronavirus, et afin d'assurer la continuité du traitement, il a été décidé de prolonger la validité des cartes des soins jusqu'au 31 mai 2020 pour les cartes expirées à la date du 31 décembre 2019.

Cette prolongation a été effectuée d'une manière automatique sans que les affiliés ne soient obligés de se déplacer aux centres de la CNAM pour renouveler leurs cartes.

Les délais de dépôt des documents et demandes auprès des bureaux régionaux ont aussi été prolongé jusqu'à nouvel ordre.

Les affiliés peuvent faire le suivi de leurs dossiers à travers le site web de la caisse www.cnam.nat.tn ou le numéro vert 80 100 295.

Source : https://www.webmanagercenter.com/2020/04/30/449395/cnam-prolongation-de-la-validite-des-cartes-de-soins-jusquau-31-mai-2020/

Jeudi 30 avril 2020

Le petit journal
Mots clés : Aide, France, Masque, Matériel médical, Test

Coopération France-Tunisie dans le cadre de la lutte contre le COVID19

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, par l'intermédiaire de la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD), a souhaité témoigner de la solidarité entre la France et la Tunisie dans leur lutte commune contre l'épidémie de COVID-19.

En vue d'appuyer au plus vite les autorités sanitaires mobilisées dans cette lutte, une première aide d'urgence va permettre l'acquisition de matériel médical et d'équipements sanitaires au profit des ministères de l'Intérieur et de la Défense nationale.

Ainsi, ce sont plus de 6000 tenues de protection complète, 55 000 paires de gants chirurgicaux, plusieurs dizaines d'appareils laser de prise de température à distance, d'appareils respiratoires en milieu contaminé et de paires de lunettes de protection ainsi que plusieurs centaines de tests de détection rapides COVID19 et de masques FFP2 qui seront mis à la disposition des autorités sanitaires et militaires dans les jours qui viennent.

La majeure partie de ces matériels a été acquise sur le marché tunisien, auprès d'entreprises tunisiennes.

Cette première livraison servira à renforcer les capacités de la Direction générale de la santé militaire (DGSM) au travers de ses 3 hôpitaux et 8 polycliniques pluridisciplinaires. Elle permettra aussi d'équiper, selon les standards internationaux, les véhicules de secours et d'assistance à la population de l'Office nationale de protection civile (ONPC).

Acteurs importants de la lutte contre le COVID-19, la Direction générale de la santé militaire et l'Office nationale de protection civile et leurs homologues français mettent en œuvre depuis plusieurs années un programme de coopération internationale ambitieux.

Source : https://lepetitjournal.com/tunis/actualites/cooperation-france-tunisie-dans-le-cadre-de-la-lutte-contre-le-covid19-279589

Jeudi 30 avril 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Situation sanitaire, Zaghouan

Coronavirus / Zaghouan : Le gouverneur en confinement

Le gouverneur de Zaghouan Salah Mtiraoui a annoncé qu'il va se soumettre à l'isolement sanitaire pendant 14 jours à partir de jeudi.

Cette décision a été prise après avoir été en contact direct avec des personnes placées en quarantaine au centre de Djebel Oust où un cas de contamination au covid-19 a été enregistré.

Le gouverneur devra subir, jeudi, des analyses pour s'assurer de son état de santé.

Source : https://lapresse.tn/60585/coronavirus-zaghouan-le-gouverneur-en-confinement/

Confinement
22 mars - 3 mai 2020

Vendredi 1er mai 2020

La Presse
Mots clés : Confinement ciblé, Déconfinement, Horaires de travail, Reprise de l'activité, Travail

Les horaires de travail pendant le confinement ciblé du 4 au 24 mai 2020

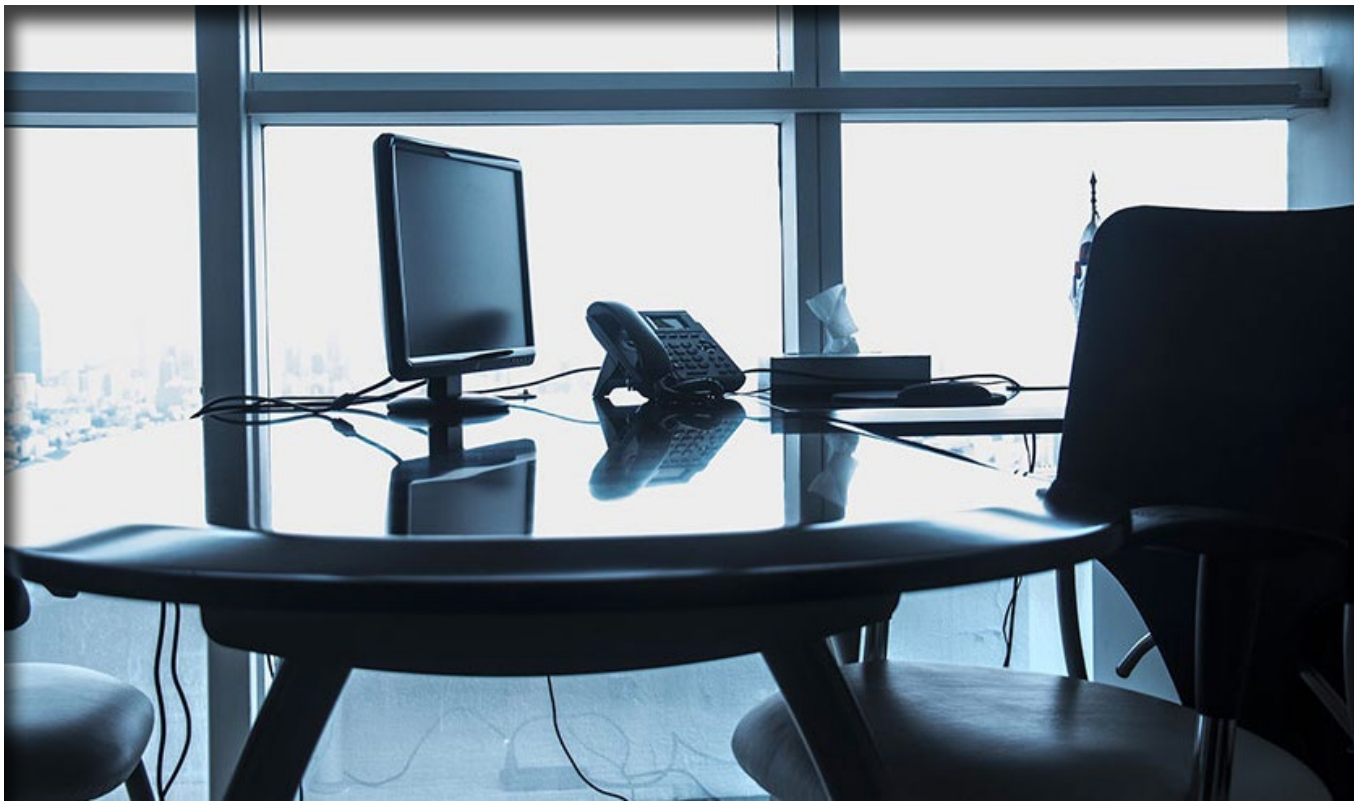

Les horaires de travail pour les agents de l'État, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif seront pendant la première période de confinement sanitaire ciblé, soit du 4 au 24 mai 2020, comme suit :

- Du lundi au vendredi
- Première séance : De 8H00 à 13H00
- Deuxième séance : De 09H30 à 14H30.

Selon un communiqué publié vendredi par les services du ministre d'État auprès du chef du gouvernement, chargé de la Fonction publique, de la gouvernance et de la lutte contre la corruption, les chefs de département appliqueront les régimes de permanence aux agents pendant les journées et séances de travail.

Le nombre des agents présents au quotidien dans leur lieu de travail ne doit pas dépasser 50 % de l'ensemble des agents, et ce conformément à des listes nominatives dressées à cet effet, précise le communiqué.

Les agents publics devront obtenir une autorisation préalable pour se déplacer à leur lieu de travail, conformément à un modèle préétabli.

Source : https://lapresse.tn/60711/les-horaires-de-travail-pendant-le-confinement-cible-du-4-au-24-mai-2020/

Vendredi 1er mai 2020

La Presse
Mots clés : France, Ministère du Transport et de la Logistique, Rapatriement, Transport, Tunisair

Tunisie / Covid-19 : programmation de 7 vols pour le rapatriement des étudiants tunisiens bloqués en France

Un programme exceptionnel de 7 vols pour le rapatriement des étudiants tunisiens bloqués en France a été annoncé, vendredi, par le ministère du transport et de la logistique.

Ce programme, qui s'étale du 6 au 8 mai 2020, a été mis en place, suite à la réunion de la commission nationale chargée du suivi du confinement général sanitaire et des Tunisiens bloqués à l'étranger, tenue le 29 avril 2020.

Ci-après le programme des vols :

- Mercredi 6 mai 2020

FRANGE/ Paris : Tunisair/ Aéroport International Tunis Carthage.
France/Nice : Jasmin Airways/ Aéroport International Tunis Carthage.
France/Nantes: Jasmin Airways/ Aéroport International Tunis Carthage.

- Jeudi 7 mai 2020

France/Toulouse : Tunisair/ Aéroport International Tunis Carthage.
France/Paris : Nouvelair/Aéroport International Tunis Carthage.

- Vendredi 8 mai 2020

France/Marseille : Nouvelair/Aéroport International Tunis Carthage.
France/Lyon : Tunisair/ Aéroport International Tunis Carthage.

Source : https://lapresse.tn/60773/tunisie-covid-19-programmation-de-7-vols-pour-le-rapatriement-des-etudiants-tunisiens-bloques-en-france/

Vendredi 1er mai 2020

La Presse
Mots clés : Allemagne, Arabie Saoudite, France, Ministère du Transport et de la Logistique, Rapatriement, Serbie, Transport, Tunisair, Turquie

Tunisie / Covid-19 : 7 vols supplémentaires pour rapatrier les tunisiens bloqués à l'étranger

Un nouveau programme de 7 vols pour le rapatriement des tunisiens bloqués dans plusieurs pays à l'étranger a été annoncé, vendredi, par le ministère du transport et de la logistique.

Ce programme, qui s'étale du 4 au 11 mai 2020, a été mis en place suite à la réunion de la commission nationale chargée du suivi du confinement général sanitaire et des Tunisiens bloqués à l'étranger, tenue le 29 avril 2020.

Voici le programme des vols :

- Lundi 4 mai 2020

Allemagne/ Francfort : Tunisair/ Aéroport International Tunis Carthage.
Belgique/Bruxelles : Tunisair/ Aéroport International Tunis Carthage.

- Mercredi 6 mai 2020
Turquie/ Istanbul : Tunisair/ Aéroport International Tunis Carthage.
- Jeudi 7 mai 2020

Arabie Saoudite/ Riyad : Tunisair/ Aéroport International Tunis Carthage.

- Vendredi 8 mai 2020
Serbie/ Belgrade : Tunisair/ Aéroport International Tunis Carthage.

- Samedi 9 mai 2020
France/Paris : Tunisair/ Aéroport International Tunis Carthage.

- Lundi 11 mai 2020
France/Lyon : Tunisair/ Aéroport International Tunis Carthage.

« Tous les ressortissants tunisiens rapatriés seront placés automatiquement dans des centres d'isolement sanitaire », précise le ministère du transport.

Source : https://lapresse.tn/60763/tunisie-covid-19-7-vols-supplementaires-pour-rapatrier-les-tunisiens-bloques-a-letranger/

Vendredi 1er mai 2020

Mourad S., *Tunisienumérique*
Mots clés : Confinement ciblé, Déconfinement, Ministère des Affaires locales, Reprise de l'activité, Travail

Tunisie: Confinement ciblé, les professions libérales et artisans travailleront en alternant jour pair et impair

Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement

Le ministère des Affaires locales a publié vendredi soir un communiqué dans lequel il informe ceux qui exercent des professions libérales et les artisans que le travail se fera en alternance selon le numéro de la carte d'identité nationale.

« Les titulaires de cartes d'identité avec un chiffre impair travailleront les jours impairs et les ceux détenteurs d'un numéro pair les jours pairs », selon un communiqué publié par le ministère sur sa page Facebook.

Le ministère a appelé les parties concernées à la nécessité de présenter le formulaire d'autorisation qui leur permettra d'exercer leur profession.

Source : https://www.tunisienumerique.com/tunisie-confinement-cible-les-professions-liberales-et-artisans-travailleront-en-alternant-jour-pair-et-impair/

Vendredi 1er mai 2020

Hdmag
Mots clés : Art, Confinement, Culture, Réseaux sociaux

DESSINEZ…vous êtes confinés !

Une initiative artistique qui a pour but de divertir et stimuler la créativité du grand public en période de confinement.

Création d'un book numérique à partir d'une sélection de dessins d'artistes bénévoles. Les œuvres proposées sont des dessins produits par un ensemble d'acteurs présents sur la scène artistique tunisienne ; des artistes plasticiens, des designers, des architectes, des photographes…

L'idée est de proposer au grand public pendant le confinement un moyen supplémentaire pour s'occuper et occuper leurs familles.

Ce book est mis à disposition en téléchargement gratuit sur le net et sur les différents réseaux sociaux. Le principe est de travailler sur un support imprégné par le style de chaque artiste en essayant d'y apporter une personnalisation soit par la couleur, soit par le dessin. Chacun avec sa sensibilité, chacun avec sa personnalité sera capable de rajouter une touche qui permettra de se l'approprier. Un projet ludique, simple et divertissant qui vise un public de 7 à 77 ans.

Source : https://hdmag.net/dessinez-vous-etes-confines/

Samedi 2 mai 2020

Tuniscope
Mots clés : Confinement, Hôtel, Libye, Situation sanitaire, Zarzis

Environ 2000 libyens soumis à l'isolement obligatoire dans 3 hôtels à Zarzis

Environ 2000 ressortissants libyens sont placés à l'isolement sanitaire obligatoire dans trois hôtels à Zarzis en réponse à la demande du Consulat de Libye en vue

Ali Salmi, membre de l'équipe chargée du suivi des libyens, a précisé, dans une déclaration accordée à la TAP, a précisé que des analyses seront effectuées, à partir de lundi 4 mai, sur tous les membres du groupe.

Il a ajouté que les besoins des ressortissants libyens ont été fournis pour limiter leur déplacement.

Source : https://www.tuniscope.com/article/201747/actualites/societe/libyens-384822

Samedi 2 mai 2020

Tuniscope
Mots clés : Birmanie, Kais Saied, Rapatriement

L'armée nationale rapatrie deux tunisiennes de Birmanie

Deux tunisiennes, bloquées depuis plus d'un mois en Birmanie, ont été rapatriées à bord d'un avion militaire.

« Rapatriement des Tunisiens bloqués à l'étranger. Kaïs Saïed l'a promis, l'Armée tunisienne s'en est chargée... Vive l'Armée tunisienne, Vive la Tunisie », a écrit Donia Hamouda sur Facebook.

L'avion de l'Armée Tunisienne a quitté Tunis le 30 avril 2020 pour rapatrier les deux tunisiennes bloquées en Birmanie.

« Le 'départ/décollage' de Rangoon enfin réussi grâce à nos défenseurs de la Tunisie, qui a conduit toute la logistique du rapatriement avec son excellence Monsieur l'Ambassadeur de l'Inde, que nous, Ryme Khatteche et Wassila Baccar saluons avec fierté et honneur. Nous n'oublions pas notre Ambassadeur à Jakarta qui n'a fait de cesse pour s'enquérir de leur situation tout au long de l'épreuve », lit-on dans le post.

Source : https://www.tuniscope.com/article/201736/actualites/societe/birmanie-521221

Lundi 4 mai 2020

Webmanager Center / TAP
Mots clés : Aide, Ministère des Affaires sociales

Tunisie : Démarrage du versement des aides financières conjoncturelles

Le ministère des Affaires sociales annonce, dans un communiqué publié lundi 4 mai, le démarrage du versement des aides financières conjoncturelles aux personnes qui ont soumis leurs demandes aux *Omdas*, et ce selon des tranches.

Le communiqué ajoute que les bénéficiaires de ces aides recevront des SMS sur leurs téléphones portables.

Source : https://www.webmanagercenter.com/2020/05/04/449603/tunisie-demarrage-du-versement-des-aides-financieres-conjoncturelles/

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Lundi 4 mai 2020

La Presse
Mots clés : Siliana, Protestations, Transport

Coronavirus / Silinana : Sit-in des louagistes

Les louagistes à Siliana (circulant à l'intérieur de la région) ont observé, lundi, un sit-in devant le siège du gouvernorat pour des revendications en relation avec la crise engendrée par le Covid-19.

Dans une déclaration à l'agence TAP, le porte-parole des louagistes, Bassem Rouissi indique que les professionnels demandent aux autorités concernées la prolongation des délais de paiement des taxes, des frais d'assurances et des dettes auprès des sociétés.

Rouissi explique que la plupart des louagistes n'ont pas pu rembourser leurs dettes, depuis le début du confinement total dans le pays (22 mars 2020), soulignant que malgré la reprise de l'activité des louages, lundi 4 mai, dans le cadre du confinement ciblé, les voyageurs se font rares à cause des tarifs qui ont doublé.

À partir du 4 mai, les louages doivent limiter de moitié le nombre autorisé de passagers, moyennant un double tarif.

Source : https://lapresse.tn/60855/coronavirus-silinana-sit-in-des-louagistes/

Mardi 5 mai 2020

Webmanager Center
Mots clés : Ariana, Hôpital Abderrahmen Mami, Technologie

Lancement de la Plateforme « Zourni » pour personnes hospitalisées

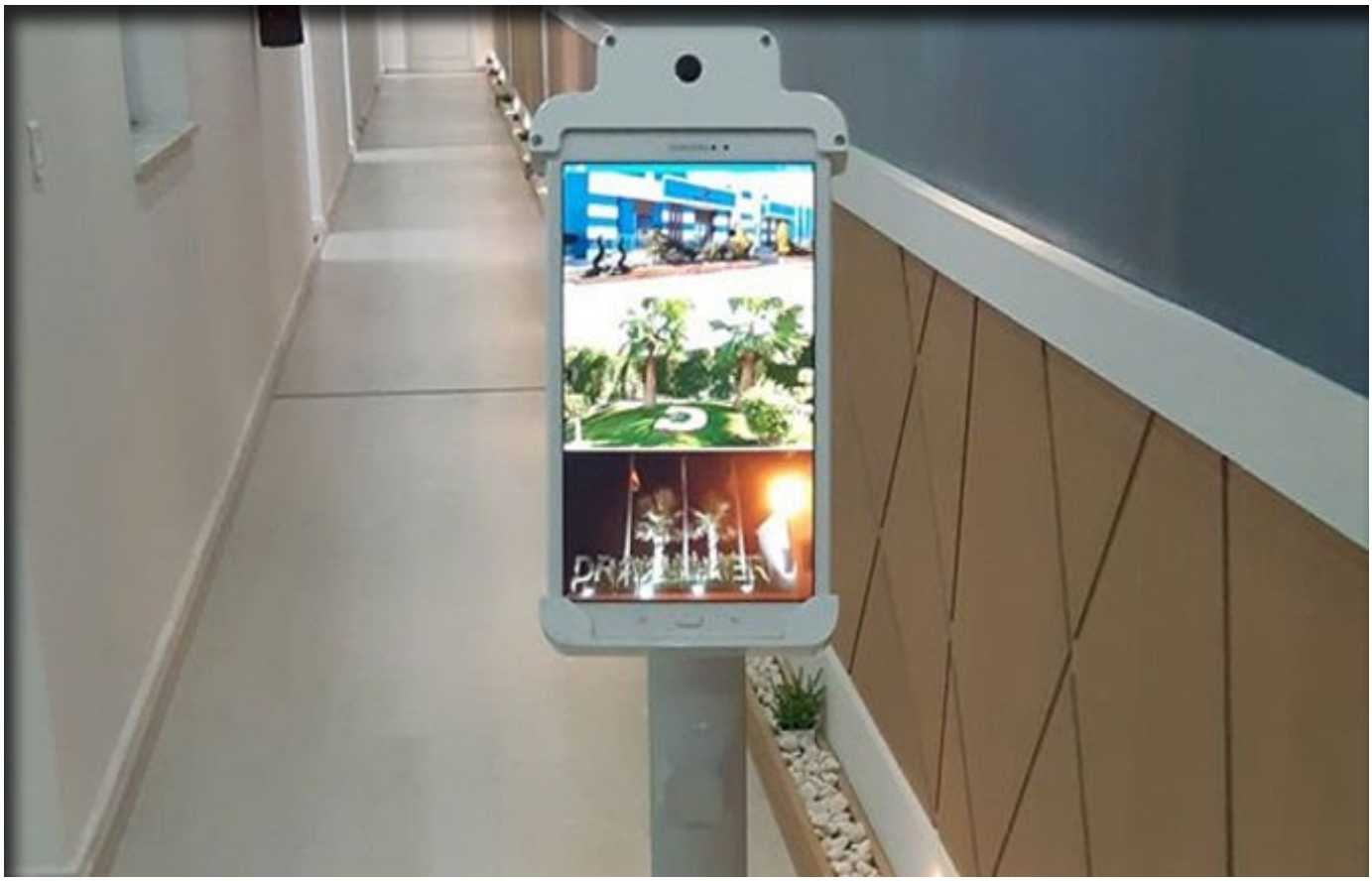

La plateforme « Zourni » sera lancée mercredi 6 mai 2020, à l'hôpital Abderrahmen Mami de pneumo-phtisiologie de l'Ariana.

Fruit d'une collaboration entre trois entreprises, Dräxlmaier, Orange Tunisie et Enova Robotics, la solution Zourni a été développée dans l'objectif de surmonter la contrainte d'isolement imposée par le Covid-19 aux personnes hospitalisées.

Cette solution offre aux familles de ces personnes la possibilité de les visiter à distance sans aucun risque de contagion.

Source : https://www.webmanagercenter.com/2020/05/05/449702/lancement-de-la-plateforme-zourni-pour-personnes-handicapees/

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Mardi 5 mai 2020

Webmanager Center / TAP
Mots clés : Confinement, Culture, Festival international d'Hammamet

Le CCIH adhère à la culture numérique sous confinement

Le Centre culturel international de Hammamet, Maison de la Méditerranée pour la culture et les arts (CCIH), a annoncé son adhésion à la Culture numérique sous confinement à travers le soutien à la création de projets artistiques.

En cette période de confinement sanitaire par prévention du nouveau coronavirus, le CCIH a lancé deux appels à candidature pour la participation à des ateliers virtuels.

Le premier sera dédié à la création musicale numérique alors que le second concerne l'écriture théâtrale.

Chacun des deux ateliers sera couronné par une live session au CCIH, sachant que les travaux se poursuivront à distance jusqu'au mois de juin.

Le dernier délai pour la réception des candidatures est fixé au 10 mai 2020. Les dossiers de candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante : ccih.bureau@gmail.com

Les pièces à fournir dans les dossiers de candidatures sont disponibles sur le site du CCIH à l'adresse suivante www.ccih.com.

Intitulé « Sous confinement, de la musique à inventer », le premier appel s'adresse aux artistes qui maîtrisent les bases de la musique assistée par ordinateur (MAO).

Confinement ciblé

4 mai - 13 juin 2020

Il a pour objectif la réalisation d'un set de 40 minutes de musique par projet. Des séances personnalisées sont prévues au profit de musiciens voulant s'inscrire dans cette aventure dans la finalité de mettre en place leur propre concert/performance musicale.

Une fois la phase de la conception des projets est achevée (composition et arrangement), il y aura un enregistrement audio/vidéo en vue de la publication des œuvres sur la plateforme ACT Now Digital.

Le second atelier s'intitule « Sous confinement, des choses à écrire, des choses à raconter ». Il concerne les acteurs et actrices de théâtres les étudiant(e)s, ou diplômé(e)s des écoles d'arts dramatiques, amateurs/amatrices d'écriture dramatique.

Il sera animé par des expert(e)s spécialistes en écriture dramatique. L'écriture prendra la forme d'un court texte théâtral…

Il aura lieu en deux phases dont la première aura lieu de 14 mai au 15 juin 2020. Les travaux se poursuivront à distance jusqu'au mois de juin.

Le passage de la phase d'écriture à la phase de l'interprétation, de mise en scène et de tournage, sera effectué au cours de la 2ème quinzaine du mois de juin en vue de la publication des œuvres sur la plateforme ACT Now Digital.

Le CCIH compte mettre en place une plateforme à distance permettant l'organisation d'un atelier d'écriture théâtrale. Le Centre promet aussi la publication d'un recueil pour les textes aboutis.

Pour les participants aux deux atelier, le CCIH s'engage à soutenir les participants à travers l'achat du droit de publication des œuvres sur la plateforme ACT Now Digital ainsi que le site du Festival International de Hammamet.

Un cycle de performances live dans le cadre du festival- dont la tenue n'est pas encore confirmée pour cette année- ou en organisant un événement dédié après le déconfinement.

En cette période de confinement sanitaire par prévention du nouveau coronavirus, le CCIH a lancé deux appels à candidature pour la participation à des ateliers virtuels.

Le premier sera dédié à la création musicale numérique alors que le second concerne l'écriture théâtrale.

Chacun des deux ateliers sera couronné par une live session au CCIH, sachant que les travaux se poursuivront à distance jusqu'au mois de juin.

Source : https://www.webmanagercenter.com/2020/05/05/449660/le-ccih-adhere-a-la-culture-numerique-sous-confinement/

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Mardi 5 mai 2020

La Presse
Mots clés : Commerce, Confinement, Justice

Placement de 808 personnes en garde à vue pour non-respect du confinement sanitaire

Les unités de la Garde nationale ont placé en garde à vue hier, lundi, 808 personnes ayant enfreint le confinement sanitaire, a indiqué mardi un communiqué de la Garde nationale.

Quelque 484 procès-verbaux et procédures d'avertissement ont été également établis contre les propriétaires de commerces pour non-respect des mesures de fermeture de leurs locaux, a ajouté la même source. Cent cinquante-quatre personnes ont été ainsi arrêtées.

Il a été également procédé à la fermeture des cafés et autres commerces (314) et au placement de 425 personnes en garde à vue. Quarante-quatre personnes (44) devront comparaître devant le tribunal et des avertissements ont été adressés à 269 personnes ayant enfreint le couvre-feu.

Les unités de la Garde nationale ont retiré, hier, 231 permis et 231 cartes crises pour non-respect des mesures de confinement, apprend-on de même source.

Entre la période allant du 24 mars au 4 mai, 18546 permis et 18463 cartes grises ont été retirés par les unités de la Garde nationale dans les différentes régions du pays. Il a été procédé aussi à la saisie de 124 véhicules durant la même période.

Source : https://lapresse.tn/60971/placement-de-808-personnes-en-garde-a-vue-pour-non-respect-du-confinement-sanitaire/

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Mardi 5 mai 2020

La Presse
Mots clés : Déconfinement, Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire

Le taux d'infection par le coronavirus a baissé à 0,9

Dr Samir Abdelmoumen, membre de la Commission de lutte contre le coronavirus au ministère de la santé a déclaré que le taux d'infection par le virus a baissé en Tunisie à 0,9, ce qui signifie que chaque personne porteuse du virus contamine moins d'une personne en moyenne, contre 4,5 à 5 personnes au cours de la dernière période.

Il a expliqué la baisse de la transmission de l'infection par le respect du confinement sanitaire général qui a été levé, hier, lundi, ainsi que des moyens de prévention (distanciation physique, lavage des mains et stérilisation des lieux publics).

Il a mis en garde contre l'encombrement dans les transports publics observé, hier avec le début du déconfinement sanitaire progressif qui est de nature, a-t-il dit, à favoriser la propagation du virus, indiquant que les conséquences de l'encombrement dans les lieux publics ne peuvent être mesurées que dans une dizaine de jours, durée moyenne de la période d'incubation du virus.

Abdelmoumen n'a pas exclu un retour au confinement sanitaire général en cas d'échec du confinement ciblé pouvant entraîner une nouvelle vague de l'épidémie.

Source : https://lapresse.tn/60978/le-taux-dinfection-par-le-coronavirus-a-baisse-a-09/

Mercredi 6 mai 2020

La Presse
Mots clés : Don, Fond 18/18, Ministère des Finances, Ministère de la Santé publique

Fonds 1818 : Près de 200MD de dons

L'ensemble des dons déposés par les citoyens et les entreprises tunisiennes, au compte postal 18-18, dédié à la lutte contre le coronavirus, ont atteint, à la date du 6 mai 2020, environ 198,3 millions de Dinars (MD), a annoncé le ministère des Finances, dans un communiqué publié, mercredi, sur sa page facebook.

Le département a précisé que ces montants sont transférés automatiquement, sur le compte de prévention et de lutte contre les crises sanitaires, créé par le ministère de la Santé, et dont les fonds sont destinés, exclusivement, à financer les actions de lutte contre les pandémies.

Source : https://lapresse.tn/61178/fonds-1818-pres-de-200md-de-dons/

Vendredi 8 mai 2020

La Presse
Mots clés : Ben Guerdane, Djerba, Médenine, Reprise de l'activité, Transport

Djerba : Reprise des dessertes entre l'île et le continent

La société régionale de transport de Médenine (STRM), reprend progressivement l'activité, vendredi, sur les grandes lignes reliant l'île de Djerba et le chef-lieu du gouvernorat de Médenine, la délégation de Ben Guerdane et celle de Zarzis.

Quatre dessertes sont programmées, soit 20 % de l'activité ordinaire de la SRTM.

Cette reprise est annoncée après la décision du ministre de la santé prise, mercredi, de lever les restrictions relatives aux procédures de confinement total appliquées sur l'île de Djerba et de passer au confinement sanitaire partiel ciblé, selon le porte-parole de la SRTM, Chokri Jaziri.

La société de Transport programme, également, le renforcement de ses dessertes à l'intérieur de l'île, par 5 autres lignes, portant à 7 le nombre de lignes exploitées, soit 50 % de taux d'exploitation.

Source : https://lapresse.tn/61306/djerba-reprise-des-dessertes-entre-lile-et-le-continent/

Vendredi 8 mai 2020

Mourad S., *Tunisienumérique*
Mots clés : Allemagne, Confinement, Djerba, Médenine, Rapatriement, Situation sanitaire

Tunisie : Départ de 112 personnes l'île de Djerba après la fin de la période de quarantaine obligatoire

Au total 112 Tunisiens ont quitté, vendredi à bord de trois bus appartenant un à la compagnie régionale de transport de Médenine et deux à des agences de voyage, accompagnés d'une escorte de sécurité, le centre de quarantaine dans un hôtel de la zone touristique de Djerba après la fin de la période de confinement obligatoire de 14 jours.

Il n'y a aucune nouvelle infection par le virus Corona dans la région, selon le Dr Zaid Anz sous-directeur de la santé de base au département régional de la santé de Médenine.

La même source a ajouté que ces Tunisiens sont arrivés à l'aéroport international de Djerba/Zarzis le 24 avril, en provenance de Pologne et d'Allemagne, sur un vol sécurisé par Tunisair, dans le cadre du programme d'évacuation des Tunisiens bloqués hors du pays.

Source : https://www.tunisienumerique.com/tunisie-depart-de-112-personnes-lile-de-djerba-apres-la-fin-de-la-periode-de-quarantaine-obligatoire/

Samedi 9 mai 2020

La Presse
Mots clés : Allemagne, Confinement, Italie, Monastir, Rapatriement, Transport, Tunisair

Monastir / Rapatriement de 220 Tunisiens bloqués à l'étranger

Deux cents vingt Tunisiens bloqués en Italie et en Allemagne ont été évacués, samedi soir, vers l'aéroport international de Monastir Habib-Bourguiba, a indiqué à la TAP, une source responsable sous couvert de l'anonymat.

Un avion de Tunisair avec à bord 114 passagers tunisiens a atterri samedi à l'aéroport de Monastir en provenance de Milan.

Un autre appareil appartenant à une compagnie allemande a atterri au même aéroport en provenance de Hambourg avec à bord 106 Tunisiens, a-t-il précisé.

Les passagers Tunisiens seront soumis au confinement obligatoire conformément au plan de lutte contre le nouveau coronavirus.

Le programme de vols supplémentaires visant le rapatriement des Tunisiens bloqués à l'étranger se poursuit.

Source : https://lapresse.tn/61512/monastir-rapatriement-de-220-tunisiens-bloques-a-letranger/

Samedi 9 mai 2020

Tunisienumérique
Mots clés : Béja, Jendouba, Kasserine, Sidi Bouzid, Situation sanitaire, Zagouhan

Coronavirus : Liste des 5 gouvernorats avec Zéro malade

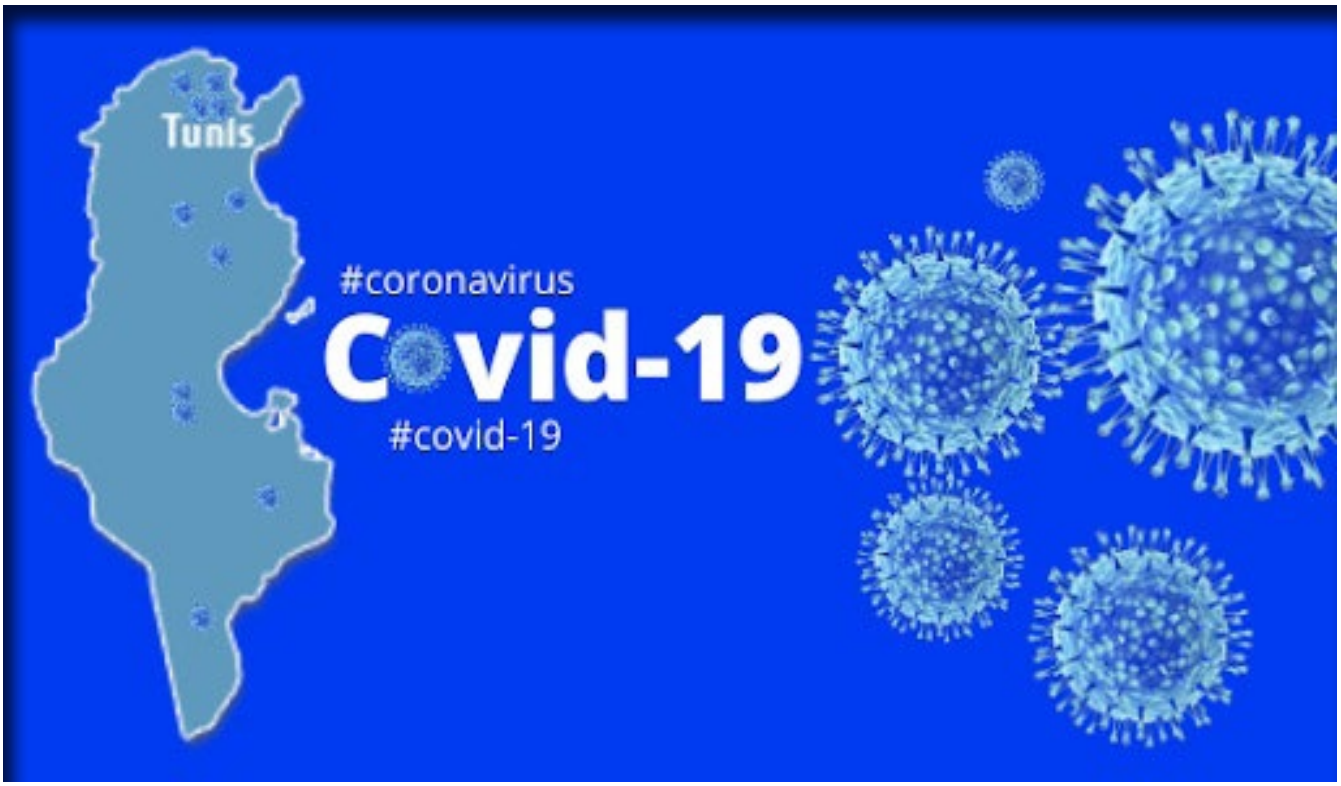

Les gouvernorats qui sont actuellement sans malades Covid-19 :

- Zaghouan : 3 malades guéris
- Jendouba : 1 malade guéri
- Béja : 3 malades guéris
- Kasserine : 8 malades guéris
- Sidi Bouzid : 5 malades guéris et un décès

Source : https://www.tunisienumerique.com/coronavirus-liste-des-5-gouvernorats-avec-zero-malade/

Samedi 9 mai 2020

La Presse
Mots clés : Aide, Ariana, Migrant, Société civile

Covid-19 : Distribution d'aides au profit d'immigrés subsahariens à l'Ariana

Des aides ont été distribuées, samedi, à Raoued, au profit d'immigrés subsahariens, dans le cadre de l'élan de solidarité pour faire face aux répercussions sociales et économiques de l'épidémie du Covid-19.

Les aides comprennent 90 colis de produits alimentaires, détergents et couches pour bébé fournies par l'Agence turque de coopération et de développement (TIKA), en coopération avec l'Union tunisienne de solidarité sociale (UTSS) et la municipalité de Raoued. Elles sont destinées aux mamans, aux étudiants et aux résidents subsahariens qui ont perdu leur emploi, en raison du confinement sanitaire général, depuis le mois de mars dernier.

Cette action cible, notamment, les villes de Soukra et de Raoued où résident plusieurs ressortissants subsahariens, souligne à l'agence TAP le coordinateur régional de Tika Tunisie, Saber Melki.

Près de 180 aides sont distribuées, soit 90 aides pour chaque agglomération.

Pour sa part, la municipalité de l'Ariana avait distribué, vendredi, des aides au profit de 48 immigrés subsahariens, en coordination avec la cellule de solidarité africaine.

Source : https://lapresse.tn/61485/covid-19-distribution-daides-au-profit-dimmigres-subsahariens-a-l-ariana/

Samedi 9 mai 2020

Tuniscope
Mots clés : Décès, Gafsa, Situation sanitaire

Un nourisson de 29 jours plus jeune cas de corona en tunisie

La nuit dernière, les résultats des analyses de laboratoire ont été publiés pour 21 échantillons qui ont été prélevés pour dépister le virus Corona dans le gouvernorat de Gafsa montrant 3 nouvelles infections

Parmi ces nouveaux cas enregistrés, une femme qui a été contaminée par une femme sexagénaire.

Parmi les trois cas avérés figurait un nourrisson de 29 jours, enregistré comme le plus jeune cas en Tunisie parmi ceux qui ont été infectés par Covid 19, comme l'a confirmé le correspondant d'Al-Jawhara FM à Gafsa, directeur régional de la santé Salem Nasseri.

Source : https://www.tuniscope.com/article/202355/vie/conseils/nourisson-503816

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Samedi 9 mai 2020

Tuniscope
Mots clés : Aide, Allemagne, Béja, Jendouba, Le Kef, Médenine, Nabeul, Sfax, Sidi Bouzid, Siliana, Société civile, Sousse, Tozeur

L'Ambassade d'Allemagne à Tunis signe 10 conventions de soutien aux projets associatifs pour lutter contre le Covid-19

L'Ambassade d'Allemagne réitère son engagement envers les acteurs de changements essentiellement dans les régions de l'intérieure de la Tunisie et le renouvelle à travers la signature de dix conventions de partenariats associatives afin de contribution à la riposte et la lutte contre la propagation du Coronavirus 19 en Tunisie.

Ces projets seront réalisés à partir d'aujourd'hui et s'articulent autour de :

- Des solutions numériques pour renforcer la digitalisation
- De l'appui direct aux structures régionales pour consolider la décentralisation
- Résilience sociale et consolidation des droits de femmes essentiellement par la protection et l'autonomisation ainsi que les personnes vulnérables telle que les malades, les victimes et les personnes à mobilité réduite.

L'enveloppe budgétaire dédiée à ces projets s'élève à 100.000 Euros pour les projets de la société civile uniquement dont certains toucheront la totalité du territoire tunisien et d'autres seront implémentés dans les gouvernorats de: Tozeur, Médenine, Sidi Bouzid, Sfax, Jendouba, Bejà, Siliana, El Kef, Nabeul et Sousse.

C'est dans le cadre de la consolidation des efforts dans la lutte contre le COVID -19 en Tunisie que l'Ambassade d'Allemagne à Tunis contribue à concrétiser ces efforts avec la création de ce fonds d'appui exceptionnel aux initiatives civiques intitulé « Santé pour tous : prévention, résilience et durabilité ».

Confinement ciblé

4 mai - 13 juin 2020

Le fonds vient en réponse aux circonstances exceptionnelles actuelles qui exigent une mobilisation civique générale pour le bien commun et la solidarité. Il est destiné à aider les associations tunisiennes à élaborer ces initiatives et appuyer les efforts de l'État dans cette lutte en tant qu'acteurs de changements dans leurs régions. Les projets doivent être d'intérêt commun et avoir un impact immédiat.

Ce fonds a comme objectifs : Prévention – Résilience – Durabilité

- Des projets pour renforcer la prévention et protection sociétale contre le COVID-19, surtout pour soutenir les personnes vulnérables et celles du secteur de la santé (p.ex. le corps médical), et mieux préparer les structures publiques, p.ex. par des commissions de soutien aux actions des municipalités ou des écoles.
- Des solutions innovatrices pour renforcer la résilience de la société et augmenter la capacité de gérer cette crise, p.ex. par l'utilisation de processus technologiques, de systèmes sociaux, de plateformes onlines et d'offres d'aide spécifiques.

Source : https://www.tuniscope.com/article/202347/actualites/societe/ambassade-d-allemagne-a-tunis-404015

Samedi 9 mai 2020

La Presse

Mots clés : Masque, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Université, Santé

Coronavirus : Démarrage des opérations de désinfection des établissements et foyers universitaires

Confinement ciblé

4 mai - 13 juin 2020

Les opérations de désinfection des établissements et des foyers universitaires, ont été entamées samedi, afin d'assurer une reprise progressive des cours tout en respectant les normes d'hygiène et préservant ainsi la sécurité des étudiants, des enseignants et des employés dans ces locaux, indique un communiqué du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Les cours dans les facultés de médecine, de médecine dentaire et de pharmacie reprendront demain lundi 11 mai, précise la même source.

Les opérations de désinfection ont été également lancées dans les différents offices des œuvres universitaires en coopération avec les services des municipalités, tout en veillant à favoriser les moyens de protection nécessaires dont les masques de protection, et le gel désinfectant.

Source : https://lapresse.tn/61535/coronavirus-demarrage-des-operations-de-desinfection-des-etablissements-et-foyers-universitaires/

Samedi 9 mai 2020

Réalités

Mots clés : Ahmed Adhoum, Décès, Ministère des Affaires religieuses, Ministère de la Santé publique, Mosquée, Situation sanitaire, Sousse

Covid-19 : Le ministère des Affaires Religieuses déplore la mort d'un imam Khoms

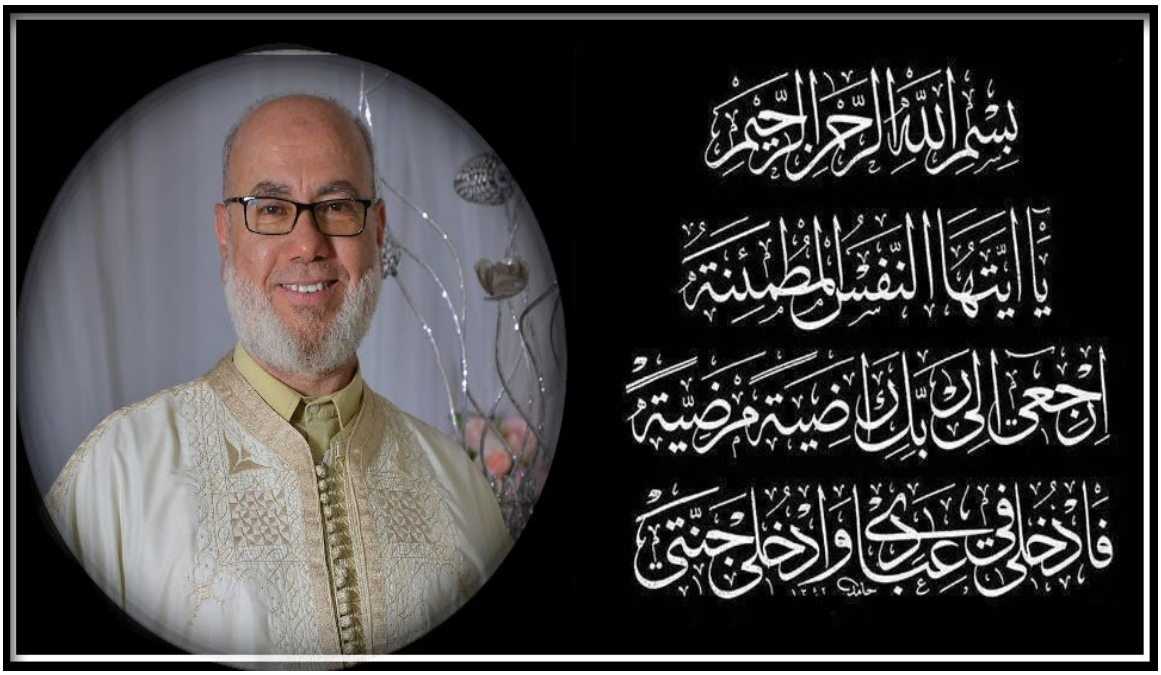

Dans un communiqué rendu public dans la soirée du vendredi 8 mai 2020, le ministère des Affaires Religieuses a déploré la mort de l'imam Khoms à la mosquée Aseklan à la Médina à Sousse, Cheikh Sahbi Kouifer, ayant succombé hier jeudi 7 mai au nouveau coronavirus Covid-19.

Le ministère a exprimé ses condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à ses proches tout en rappelant que le ministre Ahmed Adhoum a contacté la veuve du défunt dés l'annonce de la triste nouvelle.

Notons que le bilan des morts provoquées par le Covid-19 s'élève à 44 selon des statistiques fournies hier soir par le ministère de la Santé Publique. Le nombre des cas confirmés s'élève à 1026 jusqu'au jeudi 7 mai.

Source : https://www.realites.com.tn/2020/05/covid-19-le-ministere-des-affaires-religieuses-deplore-la-mort-dun-imam-khoms/

Dimanche 10 mai 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Italie, Justice, Mahdia, Sousse

Arrestation d'une personne qui s'est enfuie du centre de confinement

Les unités sécuritaires à Chebba (gouvernorat de Mahdia) ont arrêté une personne qui s'est enfuie dimanche du centre de confinement obligatoire de Sousse, a indiqué une source sécuritaire à l'Agence TAP.

La même source a ajouté que cet homme, qui vient de rentrer samedi 9 mai de l'Italie, s'est rendu dimanche à la ville de Chebba pour présenter les condoléances à ses proches alors qu'il était sensé se trouver dans un centre de confinement à Sousse vers lequel il a été transféré depuis son arrivée.

Après son interpellation, la personne en question a été reconduite par les unités de sécurité, en coordination avec les autorités sanitaires de la région, vers le centre de confinement, a affirmé la même source.

Source : https://lapresse.tn/61612/arrestation-dune-personne-qui-sest-enfuie-du-centre-de-confinement/

Dimanche 10 mai 2020

La Presse
Mots clés : Allemagne, Arabie Saoudite, Italie, Maroc, Monastir, Rapatriement, Transport

Monastir : rapatriement de 157 Tunisiens du Maroc

Un avion Nouvelair a atterri, dimanche après-midi, à l'aéroport de Monastir avec à son bord 157 Tunisiens rapatriés du Maroc, a indiqué une source officielle à l'Agence TAP.

L'aéroport Habib Bourguiba de Monastir avait accueilli la semaine dernière plusieurs vols de rapatriement dont ceux en provenance de Milan (Italie) avec 114 passagers, de Hambourg (Allemagne) avec 106 passagers et d'Arabie saoudite avec 264 passagers, selon la même source.

Source : https://lapresse.tn/61610/monastir-rapatriement-de-157-tunisiens-du-maroc/

Lundi 11 mai 2020

La Presse
Mots clés : Allemagne, Arabie Saoudite, France, Italie, Maroc, Monastir, Rapatriement, Transport, Tunisair

Monastir : Rapatriement de 64 tunisiens de France

Un avion Tunisair a atterri, lundi, à l'aéroport international de Monastir venu de Lyon (France) avec à son bord 64 Tunisiens, indique une source officielle e à l'agence TAP.

Un avion Nouvelair a atterri, dimanche après-midi, à l'aéroport de Monastir avec à son bord 157 Tunisiens, rapatriés du Maroc.

L'aéroport Habib Bourguiba de Monastir avait accueilli la semaine dernière plusieurs vols de rapatriement dont ceux en provenance de Milan (Italie) avec 114 passagers, de Hambourg (Allemagne) avec 106 passagers, du Caire avec 73 passagers et d'Arabie saoudite avec 264 passagers, selon la même source.

Source : https://lapresse.tn/61658/monastir-rapatriement-de-64-tunisiens-de-france/

Lundi 11 mai 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Libye, Ramadan, Rapatriement, Situation sanitaire, Test, Zarzis

Zarzis-Covid-19 : 1829 tests sur des Libyens en confinement

Près de 1829 tests de dépistage du Covid-19 ont été effectués sur des libyens qui observent une période de confinement sanitaire obligatoire, dans des hôtels, à Zarzis, en prévision de leur retour dans leur pays.

Les résultats d'une partie des analyses sont négatifs en attendant le reste des analyses annoncé pour mardi, souligne Ali Selmi, membre de l'équipe chargée de leur suivi, dans une déclaration, lundi.

Les analyses ont été effectuées par une équipe médicale tunisienne, les outils et le matériel nécessaire ont été fournis par le consulat de Libye.

Selon la même source, les Libyens concernés devront quitter le territoire tunisien vers la fin du mois de Ramadan.

Ils seront soumis à un second test de dépistage, au terme de leur période de confinement et avant leur rapatriement dans leur pays. Ces mesures de précaution ont été prises à la demande de leur consulat.

Source : https://lapresse.tn/61639/zarzis-covid-19-1829-tests-sur-des-libyens-en-confinement/

Lundi 11 mai 2020

Businessnews

Mots clés : Allemagne, Canada, Confinement, États-Unis, France, Ministère de la Santé publique, Ministère du Transport et de la Logistique, Rapatriement, Situation sanitaire, Transport, Tunisair

Nouveaux vols de rapatriement du 13 au 27 mai 2020

Les vols de rapatriement continuent pendant ce mois de mai 2020 d'après le ministère du Transport qui a publié le planning des vols pendant la période du 13 au 27 mai 2020. Ces vols concernent la France l'Allemagne et la Suisse mais aussi le Canada (Montréal) et les Etats Unis (Washington).

Le planning se présente comme suit :

- Mercredi 13 mai 2020 : Frankfurt (Allemagne) – Tunis (Aéroport Tunis Carthage) via Tunisair
- Vendredi 15 mai 2020 : Montréal (Canada) – Tunis (Aéroport Tunis Carthage) via Tunisair
- Samedi 16 mai 2020 : Paris (France) – Tunis (Aéroport Tunis Carthage) via Tunisair
- Vendredi 22 mai 2020 : Montréal (Canada) et Washington (USA) – Tunis (Aéroport Tunis Carthage) *via* Tunisair
- Mercredi 27 mai 2020 : Genève (Suisse) – Tunis (Aéroport Tunis Carthage) via Tunisair

Rappelons que les Tunisiens rapatriés seront placés automatiquement en isolement sanitaire pendant 14 jours à partir de la date de leur arrivée en Tunisie.

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Le bilan national s'est stabilisé, le 10 mai, à 1032 cas confirmés sur un total de 32 818 prélèvements. Selon les chiffres communiqués par le ministère de la Santé, 700 personnes se sont rétablies et, seulement, 45 décès ont été enregistrés depuis le début de la pandémie.

Source : https://www.businessnews.com.tn/nouveaux-vols-de-rapatriement-du-13-au-27-juin-2020-,520,98373,3

Lundi 11 mai 2020

Businessnews
Mots clés : Aide, Kais Saied, Kebili, Matériel médical, Ministère de la Santé publique, Qatar, Situation sanitaire

Kaïs Saïed visite l'hôpital militaire mobile installé à Kébili

Le président de la République, Kaïs Saïed, a visité ce lundi 11 mai 2020, l'hôpital militaire mobile installé à Kébili.

Cet hôpital est le fruit d'une collaboration tuniso-qatarie et le chef de l'Etat avait chaleureusement remercié l'émir du Qatar, Tamim ben Hamad Al Thani pour sa réactivité.

Le Qatar avait aussi fait don d'une cargaison de dix tonnes composée de matériel médical de base, et d'équipements de protection individuelle, dans le cadre de son soutien apporté à la Tunisie pour lutter contre le coronavirus Covid-19.

Le ministère de la Santé avait indiqué hier qu'aucune nouvelle contamination n'a été enregistrée sur l'ensemble des 292 prélèvements effectués le 09 mai. 10 autres cas positifs concernent d'anciens patients. Le bilan national reste donc stable à 1032 cas confirmés sur un total de 32.818 prélèvements.

Source : https://www.businessnews.com.tn/kais-saied-visite-lhopital-militaire-mobile-installe-a-kebili,520,98372,3

Lundi 11 mai 2020

S.F., *Businessnews*
Mots clés : Commerce, Reprise de l'activité

Photo du jour : le retour du prêt-à-porter fait des heureux !

Plusieurs dizaines de personnes se sont précipitées dans les boutiques de prêt-à-porter à l'occasion de leur réouverture le 11 mai 2020.

Toutefois, la formation de files d'attente devant les boutiques ne respecte aucunement les consignes sanitaires de distanciation et de protection. Un autre détail semble avoir échappé au gouvernement, les déplacements des personnes sont encore soumis à la nécessité absolue, alors comment qualifier le déplacement des personnes qui vont acheter des vêtements dans les boutiques ?

Quoi qu'il en soit, cette reprise d'activité fera du bien à un secteur sinistré par la crise sanitaire.

Source : http://www.businessnews.com.tn/photo-du-jour--le-retour-du-pret-a-porter-fait-des-heureux,541,98363,3#comments

Lundi 11 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Enseignement, Université, Slim Choura

Reprise des cours dans les facultés de médecine

Les cours ont repris ce lundi 11 mai 2020 dans les facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire dans les différentes régions.

Le ministre de l'enseignement supérieur, Slim Choura a indiqué dans une déclaration accordée à Mosaïque FM que le programme de la 5e année de médecine nécessite la présence des étudiants.

Le ministre a affirmé que toutes les mesures de précaution ont été prises dans les facultés, foyers universitaires.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/738829/reprise-des-cours-dans-les-facultes-de-medecine

Lundi 11 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Slim Choura, Transport

La carte étudiant permet les déplacements entre les villes

Slim Choura, ministre de l'Enseignement supérieur a assuré ce lundi 11 mai que la carte étudiant est suffisante pour permettre les déplacements dans et entre les villes.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/738785/la-carte-etudiant-permet-les-deplacements-entre-les-villes

Lundi 11 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Commerce, Économie, Kairouan, Protestations, Sfax

Les propriétaires de café protestent

Les propriétaires et les employés de café se sont rassemblés ce lundi 11 mai 2020 devant le siège de l'UGTT à Kairouan, revendiquant la réouverture des cafés ou de les aider matériellement vu leur situation sociale difficile suite au confinement général.

Les protestataires ont rencontré le secréatire régional de l'UGTT, Said Sboui afin de lui exposer leur situation d'autant plus qu'ils n'ont reçu aucune aide et sont dans l'incapacité de payer leurs loyers ou d'assurer leurs dépenses quotidiennes.

A Sfax, propriétaires de cafés et employés ont également tenu une marche protestataire devant le gouvernorat pour revendiquer la réouverture de leur commerce après une longue période d'absence totale d'activité, ce qui a provoqué de graves répercussions sur leurs situations matérielles et sociales et sont dans l'incapacité d'honorer leurs engagements.

Ils ont également appelé à permettre aux employés des cafés d'obtenir cette aide de 200d, et faciliter aux propriétaires de cafés l'accès aux crédits sans intérêt.

Il ont d'autre part appelé à la réouverture de leurs cafés, et se sont engages à garantir les conditions de prévention nécessaires.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/738769/les-proprietaires-de-cafe-protestent

Lundi 11 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Déconfinement, Transport

Bus interdits sans autorisation

Au début de cette deuxième semaine de confinement ciblé en Tunisie, Mosaique FM a constaté des affiches collées sur les portes des bus de la TRANSTU où il est mentionné qu'il est interdit de monter dans les bus sa,ns autorisation de circulation.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/print/738681/bus-interdits-sans-autorisation

Mardi 12 mai 2020

La Presse
Mots clés : Algérie, Confinement, Rapatriement, Tozeur, Transport

Coronavirus / Tozeur : 200 Tunisiens rapatriés d'Algérie en confinement dans un hôtel

Environ 200 Tunisiens rapatriés d'Algérie à travers les passages frontaliers de Fej Bouzaiene (délégation de Tamaghza) et Hezoua ont été transférés, lundi soir, dans un hôtel à Tozeur, pour y passer une période d'isolement sanitaire obligatoire, en guise de prévention contre la propagation du Covid-19.

À leur arrivée sur le territoire tunisien, ils ont été soumis à un contrôle médical, avant d'effectuer les formalités de douane et de police.

Une brigade de recherches relevant de la direction générale des unités d'intervention, appuyée par des unités sécuritaires et militaires mixtes, les a pris en charge. Plusieurs autocars ont été mobilisés pour assurer leur transfert à hôtel.

Source : https://lapresse.tn/61718/coronavirus-tozeur-200-tunisiens-rapatries-dalgerie-en-confinement-dans-un-hotel/

Mercredi 13 mai 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Déplacement, Nissaf Bouafif Ben Alaya, Test

Coronavirus / Nissaf Ben Alaya : Le déplacement entre les régions est interdit sauf pour les personnes disposant d'une autorisation

Le déplacement entre les régions demeure interdit sauf pour les personnes disposant d'une autorisation, a indiqué mercredi la directrice de l'observatoire national des maladies nouvelles et émergentes, Nissaf Ben Alaya.

Lors d'un point de presse consacré aux derniers développements de la situation épidémiologique dans le pays, Ben Alaya a expliqué que toute personne se déplaçant d'une zone rouge à une autre moins contaminée doit obligatoirement être placée en auto-isolement pendant au moins 14 jours.

À quelques jours de la fête d'Aïd Al Fitr, Ben Alaya a, en outre, indiqué que tout événement pouvant provoquer des rassemblements de nature à favoriser la propagation du virus est aussi strictement interdit.

En ce qui concerne les plages, surtout pendant la période estivale, Ben Alaya a affirmé que la mer n'est pas une zone à risque particulier. Cependant, les rassemblements sur les plages demeurent un facteur de risque élevé.

Ben Alaya a aussi indiqué que la courbe de la situation épidémiologique en Tunisie s'est aplatie ces derniers jours rappelant qu'aucune nouvelle contamination n'a été enregistrée pendant les 3 derniers jours. Elle a à cet effet rappelé que le nombre des tests diagnostiques du Covid-19 effectués chaque semaine se situe entre 3000 et 3500.

Source : https://lapresse.tn/61799/coronavirus-nissaf-ben-alaya-le-deplacement-entre-les-regions-est-interdit-sauf-pour-les-personnes-disposant-dune-autorisation/

Mercredi 13 mai 2020

La Presse
Mots clés : Abdellatif Mekki, Hôpital, Santé

Coronavirus : Le premier hôpital de circonstance installé à la cité sportive d'El-Menzah

Le premier hôpital de circonstance destiné aux malades du Covid-19 installé à la cité sportive d'El-Menzah, a été inauguré, mercredi, par les ministres de la Santé, Abdellatif El Mekki, et de la jeunesse et des sports, Ahmed Gaaloul.

Il dispose de lits de réanimation et de respirateurs.

Source : https://lapresse.tn/61766/coronavirus-le-premier-hopital-de-campagne-installe-a-la-cite-sportive-del-menzah/

Jeudi 14 mai 2020

Imen HAOUARI, *La Presse*
Mots clés : Enseignement, Examens, Masque, Mesures préventives, Ministère de l'Éducation

Baccalauréat / Reprise des cours à partir du 28 mai : A l'épreuve du coronavirus

Le cadre enseignant et les élèves devront respecter strictement les gestes barrières et la distanciation sociale. Masques de protection, gel hysdroalcoolique, désinfection des salles de classe, constitution de groupes n'excédant pas quinze élèves…Tout a été prévu par le ministère de l'Éducation.

L'année 2020 restera très probablement dans les annales. Mais il y a bien une catégorie particulière de la population qui s'en souviendra : ce sont les élèves de terminale qui vont passer la session du baccalauréat 2020. Leur rythme de travail a été totalement bouleversé par la pandémie du Covid-19 et ils ont dû réorganiser la poursuite du programme et la révision des cours sur la base des mesures prises par le gouvernement.

Sceptiques et inquiets de ne pas avoir achevé le programme du troisième trimestre avec leurs enseignants, ces derniers ont mal pris, par ailleurs, la suppression des examens du baccalauréat blanc qui permet de se mettre dans des conditions similaires à celles de l'examen national et d'évaluer leur niveau ainsi que le degré d'assimilation des chapitres qu'ils ont étudiés au cours des premier et second trimestres. Les élèves vont retrouver les bancs de leurs établissements le 28 mai prochain pour achever le programme du troisième trimestre avec leurs professeurs. Mais les mesures sanitaires devront être rigoureusement respectées. En effet, le ministère de l'Education a tout prévu pour cela. Les techniciens des laboratoires des établissements éducatifs ont été formés pour prendre la température du cadre enseignant et des élèves avant qu'ils entrent dans les salles de classe.

Ils devront également porter des bavettes et respecter la distanciation sociale. Exit les classes de trente élèves et plus par professeur. Les enseignants feront cours à des groupes qui n'excèdent pas quinze élèves, ce qui permettra de respecter la distanciation sociale.

Les élèves n'auront pas suffisamment de temps pour réviser le programme du troisième trimestre….

Quant au personnel administratif, il devra veiller à réduire le nombre des tables dans les classes et à les maintenir écartées les unes des autres à une distance d'au moins un mètre. Chaque établissement devra également non seulement veiller à désinfecter et à nettoyer régulièrement les salles de classe mais à procurer aussi du gel hydroalcoolique aux enseignants et aux élèves. Les cours se poursuivront jusqu'au 23 juin prochain.

Les candidats auront à peine le temps de réviser les chapitres du troisième trimestre avant le démarrage de la session principale du baccalauréat qui aura lieu du 8 au 15 juillet prochains. Les conditions seront d'autant plus particulières qu'elles vont se dérouler en plein été à des températures qui frôlent les 45 degrés et plus dans le sud du pays. Les syndicats des professeurs ont d'ailleurs exigé que les établissements éducatifs soient équipés de climatiseurs. Une idée à laquelle le ministère de l'Éducation ne serait pas favorable car « le climatiseur peut être une source de transmission du virus », a souligné une source au sein du ministère.

Autre préoccupation des élèves : les sujets des examens de la session 2020, qui ont été élaborés au début de l'année scolaire, peuvent inclure des questions portant sur les chapitres du troisième trimestre. Or, les élèves de terminale craignent de ne pas avoir suffisamment de temps pour réviser comme il faut le programme du troisième trimestre.

Source : https://lapresse.tn/61919/baccalaureat-reprise-des-cours-a-partir-du-28-mai-a-lepreuve-du-coronavirus/

Jeudi 14 mai 2020

La Presse
Mots clés : Couvre-feu, Kais Saied

Réduction de l'horaire du couvre-feu désormais fixé de 23h00 à 05h00 du matin

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Le président de la République Kais Saied a décidé de réduire la durée du couvre-feu sur tout le territoire à compter de ce jour, mercredi 13 mai 2020, et jusqu'à nouvel ordre pour être fixé désormais de 23H00 à 05H00 du matin, indique la présidence de la République.

Source : https://lapresse.tn/61829/reduction-de-lhoraire-du-couvre-feu-desormais-fixe-de-23h00-a-05h00-du-matin/

Jeudi 14 mai 2020

La Presse
Mots clés : Couvre-feu, Horaires de travail

Nouveaux horaires des pharmacies après l'allègement du couvre-feu

Le conseil national de l'ordre des pharmaciens de Tunisie a annoncé, dans un communiqué publié mercredi dans la soirée, que suite au changement des horaires du couvre-feu (de 23h à 5h), les horaires obligatoires d'ouverture et de fermeture des officines de détail seront comme suit à partir du 14 mai 2020 :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30 pour les pharmacies de jour et de 17h30 à 8h30 pour les pharmacies de nuit.

Samedi, les pharmacies de jour travaillent de 8H30 à 13h00, les pharmacies de garde de 8h30 à 17h30 et les pharmacies de nuit de 17h30 à 8h30.

Le dimanche et les jours fériés, les pharmacies de garde sont ouvertes de 8h30 à 17h30 tandis que les pharmacies de nuit travaillent de 17h30 à 8h30.

Source : https://lapresse.tn/61856/nouveaux-horaires-des-pharmacies-apres-lallegement-du-couvre-feu/

Vendredi 15 mai 2020

La Presse
Mots clés : Économie, France, Frontières, Italie, Transport

Covid-19: Il est possible de reporter les billets sans frais

La Compagnie Tunisienne de Navigation (CTN) a annoncé, dans un communiqué publié vendredi, qu'il est possible de reporter à une date ultérieure, les billets de tous les voyages non assurés durant les périodes de confinement, sans frais, dans les 18 mois à compter de la date du départ.

Si le billet est en aller-retour, la date du début du report à retenir est celle comprise entre le 16 mars 2020 et le 2 juin 2020, souligne la CTN, ajoutant que les délais pour solder les bons d'échange seront prolongés jusqu'au 15 juin 2020, afin d'éviter l'annulation automatique des réservations. Pour ce qui est des réservations des voyages après le 2 juin 2020, elles sont maintenues jusqu'à nouvel ordre.

Suite à la prolongation de la fermeture des frontières à l'entrée de l'Union Européenne et de l'espace Schengen, la CTN a été contrainte d'annuler l'ensemble de ses traversées sur ses car-ferries sur les lignes France-Tunisie et Italie-Tunisie jusqu'au 2 juin 2020.

Source : https://lapresse.tn/61989/covid-19-il-est-possible-de-reporter-les-billets-sans-frais/

Samedi 16 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Environnement, Zaghouan

Le processus de traitement des déchets du confinement

L'office national de gestion des déchets a déclaré que les ordures provenant du centre de déconfinement de Borj Cedria, sont en cours de traitement dans une unité industrielle autorisée pour traiter les déchets des activités sanitaires dangereuses à Jbel Ouest, gouvernorat de Zaghouan

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/741685/le-processus-de-traitement-des-dechets-du-confinement

Samedi 16 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : France, Rapatriement, Transport, Tunisair

Rapatriement de 256 tunisiens bloqués en France

L'ambassade de Tunisie en France a annoncé ce samedi 16 mai 2020, le rapatriement de 256 tunisiens bloqués en France à bord d'un vol Tunisair au départ de l'aéroport Paris Charles de Gaulle vers l'aéroport Tunis Carthage.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/741729/rapatriement-de-256-tunisiens-bloques-en-france

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Samedi 16 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Confinement, Kasserine, Mesures préventives

Confinement obligatoire pour ceux qui désirent rentrer à Kasserine

Le gouvernorat de Kasserine a décidé de suspendre les permis de déplacement de et vers le gouvernorat de Kasserine de 21 au 26 mai 2020 (durant les vacances de l'aïd), selon un communiqué publié par le gouvernorat de Kasserine publié ce samedi 16 mai 2020.

Le communiqué a indiqué que cette mesure vise à prévenir la propagation du coronavirus et surtout après la découverte de nouveaux cas dans un nombre de régions du pays.

Toute personne qui ne respecte pas cette décision et qui désirent se rendre à Kasserine sera obligé de passer une période de confinement obligatoire.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/741749/confinement-obligatoire-pour-ceux-qui-desirent-rentrer-a-kasserine

Samedi 16 mai 2020

Tunisienumérique
Mots clés : Aide, Économie, Siliana

Tunisie : Prime de 180 dinars pour les travailleurs des cafés affectés par le Covid-19 à Siliana

Les autorités régionales du gouvernorat de Siliana ont décidé, vendredi 15 mai 2020, d'approuver une aide financière exceptionnelle estimée à 180 dinars pour les ouvriers des cafés touchés par la pandémie du Corona, a annoncé le premier délégué de Siliana, Imed Katari.

La même source a indiqué que la subvention financière sera décaissée au début de la semaine prochaine au profit de cette catégorie, notamment ceux qui souffrent de conditions sociales difficiles en attendant le versement d'une aide financière approuvée par la présidence du gouvernement à des groupes touchés par les répercussions du virus Corona.

Source : https://www.tunisienumerique.com/?p=523297

Dimanche 17 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Canada, Rapatriement, Transport, Tunisair

215 Tunisiens rapatriés du Canada

L'ambassade de Tunisie au Canada a annoncé qu'un vol de rapatriement au départ de l'aéroport de Montréal a été effectué, samedi, par la compagnie Tunisair avec à son bord 215 Tunisiens.

Il s'agit du cinquième vol de rapatriement opéré au départ de cette région et conformément aux mesures décidées par l'Association internationale du transport aérien (IATA), selon la même source.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/communiques-de-presse-tunisie/741837/215-tunisiens-rapatries-du-canada

Dimanche 17 mai 2020

Mosaïque FM / TAP
Mots clés : Djerba, Économie, Marché, Médenine, Ministère de la Santé publique

Maintien de la fermeture du marché hebdomadaire de Houmt Souk

La municipalité de Djerba Houmet-Souk a décidé samedi de maintenir la fermeture du marché hebdomadaire de la localité, jusqu'à nouvel ordre, et d'interdire les étals de friperie dans les différents souks hebdomadaires, relevant de la municipalité de Djerba Houmt-Souk, Ryadh et Melita.

Cette décision a été prise, suite à une évaluation de la situation sanitaire dans la zone communale et afin d'éviter toutes les conditions favorables à une propagation du coronavirus.

Pour sa part, la municipalité de Médenine a autorisé l'ouverture des souks hebdomadaires, du samedi à partir de 13h jusqu'à dimanche à 13 h.

La municipalité a également appelé les citoyens à respecter les normes d'hygiène et les mesures de protection dictées par le ministère de la Santé afin de se protéger contre la covid-19.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/741953/maintien-de-la-fermeture-du-marche-hebdomadaire-de-houmt-souk

Dimanche 17 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : SAMU, Situation sanitaire

SAMU : Forte baisse des appels à partir de mai

Les appels téléphoniques reçus par le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) « 190 » ont baissé à 4000 appels par jour, depuis le début de mai, après un pic de 15 000 appels par jour, entre le 14 mars et fin avril, a déclaré le Chef de service du SAMU, Mounir Daghfous.

Cette régression des appels dont ceux relatifs aux cas d'infection par Covid-19 est un indicateur positif qui démontre la réussite du processus de maîtrise de la propagation de la Covid-19, a expliqué Daghfous, dans une déclaration à l'Agence TAP.

Et d'ajouter que les services d'assistance médicale d'urgence ont également enregistré, depuis le début de mai, une baisse de leurs interventions de secours et de réanimation, pour atteindre entre 10 et 15 interventions quotidiennes (soit la moyenne d'avant l'annonce du premier cas Covid-19, en Tunisie), contre 50 interventions quotidiennes, du 14 mars, jusqu'à la fin du mois d'avril.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/742085/samu-forte-baisse-des-appels-a-partir-de-mai

Dimanche 17 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Aide, Masque, Matériel médical, Turquie

Réception d'un don de matériel médical envoyé par la Turquie

Un lot d'aides médicales a été acheminé par avion ce dimanche 17 mai 2020 de Turquie dans le cadre des aides apportés à la Tunisie dans sa lutte contre la propagation du coronavirus.

Ce lot contient des équipements de protection individuelle, des tenues médicales et des masques chirurgicaux.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/742189/reception-d-un-don-de-materiel-medical-envoye-par-la-turquie

Dimanche 17 mai 2020

Tuniscope
Mots clés : Don, SAMU

OPPO fait don de 50 smartphones au SAMU 01

OPPO a ainsi fait don de 50 smartphones au SAMU 01, soit l'équivalent de 27 450Dt.

OPPO salue le travail colossal des professionnels de la santé tunisiens. Les médecins et les infirmières du SAMU 01 font face à de nombreuses pénuries de matériel alors qu'ils sont confrontés au COVID-19, notamment le manque de smartphones de qualité qui leur permettraient de rester en contact avec leurs proches dans cette période difficile.

OPPO a ainsi fait don de 50 smartphones au SAMU 01, soit l'équivalent de 27 450Dt.

La technologie permet de garder le moral en ces temps difficiles. OPPO s'engage à renforcer les liens communautaires pour lutter contre cette pandémie et encourage tout le monde à travailler ensemble pour protéger sa famille, ses amis et ses voisins.

Source : https://www.tuniscope.com/article/203113/tech/high-tech/oppo-fait-don-de-50-smartphones-au-samu-01-565116

Dimanche 17 mai 2020

Tuniscope / TAP
Mots clés : Aide, Siliana, Société civile

Siliana : Distribution de 221 colis de produits alimentaires aux familles touchées par le Covid-19

Environ 221 colis de produits alimentaires ont été distribuées, dimanche, aux familles touchées par la pandémie Covid-19, à Siliana Nord, par le Comité régional de solidarité sociale de Siliana, en coopération avec scouts Siliana et des composantes de la société civile.

Ces colis ont été collectés dans le cadre de dons et le comité de solidarité a distribué, depuis, la propagation du Covid-19, 1805 colis alimentaires, 80 bons d'achat d'une valeur de 40 dinars chacun, selon le chargé de solidarité sociale à Siliana, Walid Zaidi.

Il s'agit également de l'octroi d'environ 600 aides sur un total de 1500 aides sous forme de dons collectés dans certaines délégations avec le soutien de l'Union Tunisienne de Solidarité Sociale (UTSS), et 4850 aides sur un total de 5050 aides allouées à l'échelle nationale au profit de la région.

Zaidi a fait savoir que 111 employés des cafés recevront, lundi, une aide financière de 180 dinars, notant que le Comité régional de solidarité a distribué également des bavettes aux bénéficiaires des aides précitées.

Source : https://www.tuniscope.com/article/203115/actualites/societe/siliana-201717

Dimanche 17 mai 2020

Tuniscope
Mots clés : Bahreïn, Monastir, Rapatriement, Transport

Rapatriement de 58 Tunisiens bloqués au Bahreïn

L'ambassade de Tunisie à Manama a annoncé le rapatriement de 58 tunisiens bloqués au Bahreïn.

L'ambassade de Tunisie à Manama, a précisé, dans un communiqué rendu public, qu'un avion en provenance de Bahreïn est attendu, dans la soirée du dimanche 17 mai, à l'Aéroport international Habib Bourguiba de Monastir avec à son bord 58 tunisiens.

La même source précise que 21 personnes sont rentrées à Bahreïn à bord du même vol.

Source : https://www.tuniscope.com/article/203144/actualites/societe/bahrein-440926

Dimanche 17 mai 2020

Di., *Webmanager Center / TAP*
Mots clés : Gafsa, Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire, Test

Metlaoui : Campagne de dépistage de la Covid-19 dans le quartier d'El Kayna

La campagne de dépistage de la Covid-19, se poursuit pour le deuxième jour consécutif, dans le quartier d'El Kayna à Métlaoui (Gafsa), et ce, après la décision des autorités d'isoler une partie du quartier pour prévenir la propagation de la maladie.

L'objectif est de dépister l'entourage des personnes infectées par la Covid-19, vu que six cas positifs ont été enregistrés, au cours des deux dernières semaines, dont deux cas annoncés, vendredi, a déclaré le directeur régional de la santé de Gafsa, Salem Nasri, à l'Agence TAP.

Depuis samedi, environ 121 prélèvements ont été réalisés, dont les résultats sortiront, au cours des prochaines heures, et 50 à 60 échantillons devront être prélevés, dimanche, afin de réduire les risques d'infection et cerner l'épidémie, selon la même source.

Une partie de ce quartier est soumise à un isolement sanitaire total, depuis samedi, sur décision des autorités régionales en coordination avec le ministère de la Santé, conformément à la classification comme « foyer épidémique » de chaque zone qui enregistre cinq cas Covid-19 regroupés (ministère de la santé).

Le gouverneur de Gafsa, Mondher Aribi, a expliqué que la décision d'isoler une partie du quartier abritant 63 familles composées de 250 personnes est une mesure de précaution pour lutter contre la propagation du virus, ajoutant que les habitants sont appelés à rester chez eux jusqu'à l'obtention des résultats des prélèvements et leur a distribué des aides alimentaires.

Si les résultats des prélèvements sont négatifs, l'isolement sera levé mais si des nouveaux cas de contamination sont détectés, l'isolement se poursuivra, pendant au moins 14 jours, a-t-il encore indiqué.

A noter que 6 cas de contamination Covid-19 ont été enregistrés, du 5 au 15 mai, au quartier d'El Kayna portant le nombre de contamination dans la région de Gafsa à 47 cas, dont 30 guérisons.

Source : https://directinfo.webmanagercenter.com/2020/05/17/metlaoui-campagne-de-depistage-de-la-covid-19-dans-le-quartier-del-kayna/

Lundi 18 mai 2020

RTCI
Mots clés : Arabie Saoudite, Djerba, Libye, Médenine, Rapatriement, Transport, Turquie

Djerba : troisième vol de rapatriement d'Arabie Saoudite avec à son bord 250 Tunisiens

Un vol de rapatriement au départ de l'Arabie saoudite devra atterrir lundi soir à l'aéroport de Djerba Zarzis avec à son bord 250 Tunisiens, a indiqué à l'Agence TAP Zayed Al-Anz, sous-directeur de la santé de base à Médenine.

Il s'agit du troisième vol programmé depuis l'Arabie Saoudite et le sixième en provenance d'autres destinations (Belgique, Pologne et Turquie) et ce dans le cadre des opérations de rapatriement des Tunisiens bloqués à l'étranger depuis la fermeture des espaces aériens à cause de la propagation du coronavirus.

Au total, 1000 Tunisiens ont été rapatriés à bord de ces vols dont 600 poursuivent encore leur période de quarantaine dans des hôtels aménagés à Djerba qui accueillent également des Tunisiens de retour de Libye, selon la même source.

Source : http://www.rtci.tn/djerba-troisieme-vol-rapatriement-darabie-saoudite-bord-250-tunisiens/

Lundi 18 mai 2020

La Presse
Mots clés : Artisanat, Commerce, Économie, Ministère du Commerce, Ministère des Affaires sociales, Ramadan, Reprise de l'activité

Les commerces de prêt à porter sont autorisés à ouvrir la nuit, jusqu'à 23 heures

Tous les opérateurs économiques exerçant dans les domaines du commerce et de l'artisanat sont autorisés, désormais, à ouvrir leurs boutiques de prêt à porter à partir de lundi, 18 mai 2020, jusqu'à 23 heures (conformément aux nouveaux horaires du couvre-feu) et pendant les jours de repos hebdomadaire, durant la deuxième quinzaine du mois de ramadan.

Cette décision, annoncée, lundi, par le ministère du Commerce et en coordination avec les services du ministère des Affaires sociales, vise à booster davantage l'activité de ces commerces et à permettre aux citoyens de faire subvenir à leurs besoins à l'occasion de Aïd el-Fitr, surtout, avec le déconfinement ciblé.

Le ministère du commerce avait annoncé le 9 mai 2020 que la reprise de l'activité du commerce du prêt à porter et des chaussures a été fixée le 11 mai 2020 et le 15 mai 2020 pour les grands centres commerciaux (Mall) incluant les hypermarchés et la galerie marchande (boutiques), selon le deuxième lot des activités commerciales et professionnelles concernées par la phase 1 du confinement sanitaire ciblé.

En raison de la propagation du coronavirus, les tunisiens sont confinés depuis le 23 mars 2020 et le plan de confinement ciblé s'étale du 4 mai au 14 juin 2020, sachant que la première phase du déconfinement prendra fin le 24 mai.

Source : https://lapresse.tn/62375/les-commerces-de-pret-a-porter-sont-autorises-a-ouvrir-la-nuit-jusqua-23-heures/

Lundi 18 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Abdellatif Mekki, Mesures préventives

Abdellatif Mekki : Les baignades sont interdites, jusqu'à nouvel ordre

Le ministre de la santé, Abdellatif Mekki? a indiqué dans une interview accordée à la chaîne Hannibel TV ? que les baignades sur les plages tunisiennes sont interdites? jusqu'à nouvel ordre.

Abdellatif Mekki a souligné que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la prévention contre le coronavirus et que la loi a été appliquée à ceux qui ont transgressé cette interdiction.

Il a ajouté que ces restrictions peuvent être allégées? en fonction de l'évolution de la situation.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/742297/abdellatif-mekki-les-baignades-sont-interdites-jusqu-a-nouvel-ordre

Lundi 18 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Aide, Ministère du Transport et de la Logistique, Transport

Mesures de soutien au transport irrégulier et aux auto-écoles

Le ministère du Transport et de la Logistique a annoncé un ensemble de mesures pour le secteur du transport public irrégulier, la location des véhicules et les auto-écoles.

Les professionnels du secteur peuvent obtenir des crédits d'un montant de 3 mille dinars et un deuxième crédit ne dépassant pas les mille dinars, mais avec un taux fixe de 5%, avec une période de grâce de deux mois et ce, à travers les associations qui accordent les microcrédits.

Le ministère a annoncé que l'aide de 200 dinars pour les propriétaires des véhicules de transport public irrégulier sera versée. Les chauffeurs détenteurs de cartes professionnelles et qui désirent bénéficier de l'aide, peuvent s'inscrire sur la plateforme électronique batinda.gov.tn.

Les compagnies d'assurance sont appelées à permettre aux concernés de payer l'assurance par tranches sur une durée de six mois.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/742373/mesures-de-soutien-au-transport-irregulier-et-aux-auto-ecoles

Lundi 18 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Rapatriement, Russie, Transport, Tunisair, Ukraine

Programmation de vols d'évacuation de la Russie et de l'Ukraine

La compagnie Tunsair a annoncé, dans un communiqué, que plusieurs vols de rapatriement pour la Tunisie sont programmés.

Le 19 mai : vol TUNISAIR sur Moscou
Le 22 mai : vol TUNISAIR sur Kiev (Ukraine)
La compagnie met à disposition la liste des agences ouvertes pour assurer le rapatriement https://urlz.fr/cG56
Pour obtenir plus d'informations, les clients sont priés de contacter le Call Center
A partir de Tunis au : 81 10 77 77
A partir de l'étranger : (+216) 70 103 700 / (+216) 70101300
Ou par e-mail à l'adresse callcenter@tunisair.com.tn

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/communiques-de-presse-tunisie/742449/programmation-de-vols-d-evacuation-de-la-russie-et-de-l-ukraine

Lundi 18 mai 2020
Mosaïque FM
Mots clés : Culture, Ministère des Affaires culturelles, Musée, Reprise de l'activité

Reprise des activités cultuelles : Les dates-clés

Le ministère des affaires culturelles a annoncé dans un communiqué les conditions de tenue des activités des entreprises privées opérant dans quelques secteurs culturels et artistiques pendant les différentes phases du confinement ciblé.

Les centres culturels privés (Activités artistiques et culturelles, exercices et activités de formation) : La reprise aura lieu le 20 mai à huis-clos.

Les sociétés de production audiovisuelle (toutes les activités) : Reprise programmée le 18 mai.

Les sociétés de production et de promotion des arts dramatiques (toutes les activités) : Reprise programmée le 27 mai à huis-clos.

Les pavillons artistiques (toutes les activités avec le public) : Reprise programmée le 1er juin avec 50% de la capacité d'accueil.

Les sociétés d'édition (toutes les activités) : Reprise programmée le 18 mai.

Les clubs vidéo (toutes les activités) : Reprise programmée le 18 mai.

Les musées privés (avec l'accueil du public) : Reprise programmée le 5 juin avec 50% de la capacité d'accueil.

Les ateliers des arts plastiques privés (toutes les activités) : Reprise programmée le 27 mai avec 50% de la capacité d'accueil.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/742469/reprise-des-activites-cultuelles-les-dates-cles

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Lundi 18 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Arabie Saoudite, Décès, Mahdia, Situation sanitaire

Covid-19 : Une nouvelle contamination et un décès à Mahdia

La directrice régionale de la Santé à Mahdia a déclaré ce lundi 18 mai à Mosaique FM, avoir enregistré une contamination et un décès par le coronavirus.

Le patient atteint par le Covid-19 venait d'Arabie saoudite tandis que la personne décédée est un retraitée habitant à la délégation de Boumerdes.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/742669/covid-19-une-nouvelle-contamination-et-un-deces-a-mahdia

Mardi 19 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Mesures préventives, Mosquée, Othman Battikh, Religion

Battikh: La prière de l'Aid El Fitr peut être effectuée à domicle

Le Mufti de la République, Othman Battikh a affirmé, ce mardi, que la prière de l'Aid El Fitr peut être accomplie à la maison pour prévenir le Covid-19.

Le Mufti a expliqué que la prière de l'Aid peut être effectuée à la maison si pour une raison quelconque, le fidèle arrive en retard à la mosquée, ou qu'il ne soit pas possible d'accomplir la prière pour une justification valable comme le fait de contracter une maladie dont les épidémies et celle du Coronavirus. Cette épidémie qui se propage rapidement exige des précautions sanitaires d'où les conseils des médecins de respecter la distanciation physique, ajoute le communiqué.

Le Mufti de la République a rappelé, dans ce contexte, que préserver la santé est l'une des obligations majeures de l'Islam.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/743017/battikh-la-priere-de-l-aid-el-fitr-peut-etre-effectuee-a-domicle

Mardi 19 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Enseignement, Examens, Kairouan, Masque, Reprise de l'activité, Slim Choura, Université

La rentrée universitaire peut être retardée

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Slim Choura, a déclaré que la rentrée universitaire 2020-2021 peut être retardée au mois d'octobre 2020 puisque l'orientation universitaire dépend des résultats des épreuves du baccalauréat qui se dérouleront en juillet 2020 et que par conséquent le processus d'orientation se poursuivra jusqu'à septembre 2020.

Dans une déclaration à la TAP faite lors d'une visite qu'il a effectuée, mardi, à l'Université de Kairouan, dans le cadre des préparatifs en prévision de la reprise des cours universitaires, le ministre a qualifié la situation sanitaire en Tunisie de « stable » par rapport à d'autres pays, ce qui permettra aux étudiants de reprendre les études, à partir du début du mois de juin jusqu'au fin juillet 2020, a-t-il dit..

Il a expliqué que les examens seront présentiels, ajoutant que si la situation ne le permet pas, les épreuves de la session de contrôle seront reportées au mois de septembre, ajoutant qu'une plateforme spécifique destinée au logement universitaire vient d'être créée.

Il a souligné que les efforts du Ministère se focalisent actuellement sur les mesures à adopter pour assurer la fin de l'année universitaire, soulignant que le retour sera progressif et par groupes pour les établissements universitaires ayant un grand nombre d'étudiants.

Il a souligné que les préparatifs pour le retour à l'université sont actuellement à un stade avancé, en particulier en ce qui concerne la stérilisation, et la fourniture du matériel de protection (masques, gel stérilisant) afin de garantir les conditions de sécurité aux étudiants, enseignants, employés et agents.

A noter que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'est réuni, en marge de cette visite, avec le président de l'Université de Kairouan et les cadres universitaires de la région afin de prendre connaissance des préparatifs de la rentrée universitaire. Il s'est également rendu au restaurant universitaire et à un certain nombre des foyers universitaires.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/743225/la-rentree-universitaire-peut-etre-retardee

Mardi 19 mai 2020

Webmanager Center / TAP
Mots clés : Elyes Fakhfakh, Justice, Mesures préventives

Covid-19 : Suspension de l'activité de 3 sociétés pour non respect des mesures de protection

L'Inspection générale de la médecine du travail a suspendu les activités de trois sociétés, et a proposé le retrait de huit licences pour d'autres qui ne respectaient pas les mesures préventives contre la propagation du nouveau Coronavirus, depuis le début de la période de confinement ciblé jusqu'au lundi 19 mai, selon le directeur général de l'inspection générale de la médecine du travail Chokri Mahjoub.

Les unités d'inspection ont adressé 279 avertissements pour non respect des mesures de protection sur un total de 669 visites effectuées quotidiennement par environs 400 médecins inspecteurs, techniciens supérieurs et ingénieurs.

Les 669 sociétés qui font travailler, en temps normal, un ensemble de 91 500 employés se sont contentées de rappeler 47 500 employés seulement à leurs locaux dans le cadre de la stratégie nationale du confinement ciblé annoncée par le chef du gouvernement afin de faire face à la propagation du coronavirus, apprend-on de même source.

Selon Mahjoub, les dépassements concernent principalement l'absence de moyens de protection du coronavirus.

Source : https://www.webmanagercenter.com/2020/05/19/450623/covid19-suspension-de-lactivite-de-3-societes-pour-non-respect-des-mesures-de-protection/

Mercredi 20 mai 2020

La Presse
Mots clés : Éducation, Masque, Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Séniors, Reprise de l'activité

Institutions de l'enfance : Reprise des activités à partir du 25 mai

Les institutions de l'enfance (crèches, jardins d'enfants, garderies scolaires et centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance) reprendront leurs activités à partir du 25 mai prochain, a annoncé le ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des séniors.

Dans un communiqué publié mercredi, le ministère précise que les crèches, les jardins d'enfants et les garderies scolaires se limiteront à la moitié de leur capacité d'accueil et accueilleront essentiellement les enfants dont les parents travaillent.

Dans les centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance, uniquement les enfants pensionnaires des classes terminales et en difficulté seront acceptés.

Par ailleurs, le ministère appelle tous les directeurs des institutions de l'enfance à bien se préparer à la reprise et à désinfecter tous les espaces avant d'accueillir les enfants et ce, en coordonnant avec les commissariats régionaux de la femme, de la famille, de l'enfance et des séniors dont ils relèvent ainsi qu'avec les services municipaux.

Dans ce contexte, le ministère souligne que 100 mille masques seront distribués gratuitement aux institutions de l'enfance afin de les aider à reprendre leurs activités en toute sécurité.

En outre, l'accent a été mis sur la nécessité de respecter les consignes du guide de prévention de la propagation du nouveau coronavirus dans les institutions de l'enfance, disponible sur le site du ministère (www.femmes.gov.tn).

Source : https://lapresse.tn/62512/institutions-de-lenfance-reprise-des-activites-a-partir-du-25-mai/

Mercredi 20 mai 2020

L.M., *Tunisienumérique*
Mots clés : Confinement, Ministère de l'Intérieur, Transport

Tunisie – L'interdiction de se déplacer entre les gouvernorats maintenue

Le porte-parole du ministère de l'Intérieur a annoncé que l'interdiction de se déplacer entre les différentes régions sera maintenue durant les fêtes de l'Aïd. Il a précisé que les autorisations antérieures seront suspendues durant cette période..

Source : https://www.tunisienumerique.com/tunisie-linterdiction-de-se-deplacer-entre-les-gouvernorats-maintenue/

Mercredi 20 mai 2020

La Presse
Mots clés : Enseignement, Examen, Monastir, Université

Faculté de pharmacie de Monastir : Les étudiants bloqués à l'étranger peuvent passer les examens dans les ambassades

La Faculté de pharmacie de Monastir informe, mardi, que les étudiants Tunisiens et ceux de nationalité étrangère inscrits à la Faculté et qui sont restés bloqués à l'étranger à cause des mesures liées à la lutte contre la propagation du coronavirus sont autorisés à passer les examens écrits dans le sièges des ambassades et consulats tunisiens proches de leurs lieux de résidence.

Dans un communiqué publié sur sa page officielle, la Faculté indique que le ministère de l'enseignement publiera dans les prochains jours les détails des procédures liés à cette mesure.

Les étudiants concernés sont appelés, dans un premier temps, à envoyer des emails comprenant notamment le pays de résidence, la nationalité et le numéro de passeport à l'adresse électronique (faculte-pharmacie@fphm.rnu.tn) dans un délai ne dépassant par le 22 mai pour les étudiants en cinquième année et le 29 mai pour le reste des niveaux.

A noter que 1406 étudiants sont enregistrés cette année à la Faculté de pharmacie de Monastir.

Source : https://lapresse.tn/62536/faculte-de-pharmacie-de-monastir-les-etudiants-bloques-a-letranger-peuvent-passer-les-examens-dans-les-ambassades/

Mercredi 20 mai 2020

La Presse
Mots clés : Aide, Artisanat, Économie, Hôtel, Ministère des Finances, Tourisme

Une ligne de crédit de 500 MD destinée aux hôteliers pour payer les salaires des fonctionnaires

Une ligne de crédit de 500 millions de dinars a été mise en place pour permettre aux établissements hôteliers touchés par la pandémie du covid-19 de payer les salaires de leurs fonctionnaires, a annoncé le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Mohamed Ali Toumi lors d'une conférence de presse, tenue mercredi, à Tunis.

Cette ligne de crédit destinée aux hôteliers, fait partie d'un ensemble de mesures opérationnelles prises pour renforcer le secteur du tourisme et de l'artisanat qui a subi des dommages suite aux impacts de la crise de la maladie du corona.

Ainsi, les entreprises qui vont bénéficier de ces crédits sont celles, dont le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 25% au mois de mars 2020 par rapport à 2019, et un recul de 40% au mois d'avril 2020. En plus, cette mesure concerne uniquement les établissements hôteliers classés de 1 à 3 étoiles. Pour les hôtels 4 étoiles, le ministère va examiner leur situations cas par cas, excepté les hôtels 5 étoiles.

Cette ligne de crédit sera accordée moyennant un taux d'intérêt bonifié de 2%, sur une période de remboursement de 7 ans, et deux ans de période de grâce. En outre, cette ligne de crédit de 500 MD est ouverte jusqu'au mois de mars 2021 et aucune saisie ne sera faite.

Le ministre du Tourisme a précisé qu'une commission composée de représentants du ministère des Finances, de la BCT et de la Société tunisienne de garantie (SOTUGAR) va assurer le suivi de cette ligne de crédit.

Il a rappelé la contribution des hôteliers pour faire face au coronavirus, d'autant plus que 71 unités touristiques ont ouvert leurs portes gratuitement durant la période de confinement et 11 mille chambres ont été mises à la disposition, en plus de la fourniture des moyens de transport et des repas aux agents de sécurité ainsi qu'aux cadres médicaux et paramédicaux

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Une ligne de financement de 300 MD destinée aux sociétés opérant dans le secteur touristique.

Toumi a annoncé la création d'une ligne de financement de 300 MD pour soutenir les sociétés opérant dans le secteur touristique. Il s'agit de consacrer 50MD au profit des agences de voyages et 10 MD à la disposition du secteur de l'artisanat pour fournir la liquidité aux artisans en leur permettant de payer les salaires au cours de la période mars 2020- mars 2021.

Le ministre a ajouté qu'une équipe de haut niveau regroupant des représentants de la Présidence du Gouvernement, de la BCT et du Tourisme a été créée pour examiner le problème de l'endettement du secteur, déterminer les différents scénarios futurs et mettre en place de nouveaux mécanismes pour introduire les révisions structurelles.

Le ministre a souligné que la reprise du secteur touristique est liée à la levée progressive du confinement, dans ses trois étapes annoncées auparavant par la Présidence du Gouvernement, considérant que le rôle principal de l'Etat est de protéger ce secteur vital qui fournit près de 400 mille emplois directs et indirects, et pourvoyeur de devises, avec plus de 5 milliards de dinars de recettes l'année écoulée.

Source : https://lapresse.tn/62542/une-ligne-de-credit-de-500-md-destinee-aux-hoteliers-pour-payer-les-salaires-des-fonctionnaires/

Jeudi 21 mai 2020

La Presse

Mots clés : Commerce, Déconfinement, Masque, Ministère des Affaires sociales, Ministère du Commerce, Reprise de l'activité

Ouverture des buvettes, des cafés et des salons de thé le 26 mai prochain

Les buvettes, les cafés et les salons de thé reprendront leurs activités à partir du 26 mai 2020, lorsque commencera la deuxième phase du déconfinement ciblé, selon un communiqué, publié jeudi, par le ministère du Commerce.

Cette décision stipule l'emploi de 75% des agents et la renonciation au système du travail en alternance pour toutes les activités commerciales et artisanales y compris celles qui ont démarré déjà au cours de la première étape du déconfinement ciblé.

D'après le même communiqué, les municipalités et les postes de police s'attèlent à organiser la reprise des activités des buvettes, des cafés, des salons de thé, des restaurants non-classés et des fast food, en permettant à leurs gérants l'obtention des autorisations de travail nécessaires et en les exhortant à respecter les règles de la distanciation sociale, à porter des bavettes ou des masques avec leur engagement du respect des restrictions préventives mentionnées dans les guides de la sécurité spécifique à chaque activité, fournis déjà par le ministère des affaires sociales.

Il importe, également, aux locaux d'esthétique qui se sont permis d'ouvrir leurs portes au cours de la première phase du déconfinement ciblé de fermer les sanitaires dont ils disposent jusqu'à l'annonce de la date de la réouverture pour cette activité.

Source : https://lapresse.tn/62640/ouverture-des-buvettes-des-cafes-et-des-salons-de-the-le-26-mai-prochain/

Jeudi 21 mai 2020

La Presse

Mots clés : Déconfinement, Elyes Fakhfakh, Ministère des Affaires religieuses, Mosquée, Religion, Reprise de l'activité

Ministre des Affaires religieuses : Réouverture des mosquées à compter du 4 juin

Les mosquées, fermées à l'échelle du pays depuis mi-mars dernier, afin de lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, rouvriront à compter du 4 juin prochain, a annoncé, jeudi, le ministre des Affaires religieuses, Ahmed Adhoum.

« Nous avons décidé de rouvrir les mosquées le jeudi 4 juin prochain tout en respectant les protocoles sanitaires et les modalités pratiques de réouverture », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, organisée au Palais du gouvernement à La Kasbah, et consacrée aux dispositions relatives à la deuxième phase du déconfinement ciblé et aux vacances de l'Aïd el-Fitr.

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Il a précisé que ce protocole a été mis en place par son département, en coordination avec les différentes parties chargées de l'évolution de la situation épidémiologique du Coronavirus, a-t-il précisé.

Le ministre a fait savoir que « les autorités » ont souhaité l'ouverture des lieux de culte et des mosquées pendant les fêtes de l'Aïd el-Fitr, c'est à dire bien avant le 4 juin, « sauf que les autorités sanitaires » n'ont pas accordé leur feu vert, a-t-il dit.

D'après lui, le protocole, élaboré par le ministère des Affaires religieuses, préconise « une réouverture totale et définitive », plutôt qu'une « réouverture hâtive » et de « devoir, ensuite, procéder à la fermeture des mosquées et des lieux de culte une nouvelle fois ».

« Il y a plus de 22 mille cadres religieux qui y exercent. Il faudrait penser à préserver leur santé et leur sécurité », a ajouté le ministre.

Le 13 mars dernier, le chef du gouvernement Elyes Fakhfakh a décidé la suspension des prières collectives y compris la prière du Vendredi dans le but d'éviter la propagation du Covid-19.

La Tunisie est entrée en confinement total le 22 mars 2020 pour lutter contre l'épidémie de coronavirus.

La première phase du confinement ciblé a débuté le 4 mai.

Le plan de déconfinement ciblé se déroule en trois étapes : la première du 4 au 24 mai, la deuxième du 24 mai au 4 juin et la troisième du 4 au 14 juin 2020.

Source : https://lapresse.tn/62607/reouverture-des-mosquees-a-compter-du-4-juin-ministre-des-affaires-religieuses/

Jeudi 21 mai 2020

Mosaïque FM

Mots clés : Déconfinement, Examens, Horaires de travail, Lobna Jeribi, Reprise de l'activité

Jribi : Les secteurs concernés par la reprise le 26 mai

Lobna Jribi, ministre auprès du Chef du gouvernement chargée des Grands projets, a annoncé ce jeudi 21 mai 2020 lors d'une conférence de presse, que le report de la reprise de certaines activités au 4 juin, a été décidé.

Mais à partir du 26 mai 2020, les secteurs de l'Industrie, des services et des travaux publics peuvent augmenter la capacité de leur activité de 50 à 75%. Idem pour la fonction publique qui continuera de travailler au régime de la séance unique avec deux horaires. Ce système restera en vigueur jusqu'au 14 juin 2020.

Lobna Jribi a assuré que les métiers libéraux n'auront plus à travailler, selon le système d'alternance.

A partir du 26 mai, les crèches et les jardins d'enfants vont rouvrir leurs portes mais avec une capacité d'accueil de 50%. L'Etat sera intransigeant face aux dépassements, a assuré la ministre.

Pour les élèves du baccalauréat, la reprise sera dans les délais annoncés, a assuré Jribi.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/744029/jribi-les-secteurs-concernes-par-la-reprise-le-26-mai

Jeudi 21 mai 2020

Mosaïque FM

Mots clés : Déplacement, Enseignement, Reprise de l'activité, Université

La reprise des cours à l'université, reportée

La ministre auprès du chef du gouvernement chargée des grands projets a annoncé lors de la conférence de presse tenue ce jeudi 21 mai 2020, le report de la reprise universitaire prévue pour le 1er juin 2020, au 8 du même mois. Elle a, en outre, souligné que les étudiants pourront se déplacer entre les gouvernorats à partir du 4 juin, pour préparer leur retour aux cours.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/744053/la-reprise-des-cours-a-l-universite-reportee

Jeudi 21 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Confinement, Hichem Mechichi, Transport

Mechichi : Déplacement autorisé à travers le Grand-Tunis...

Hichem Mechichi, ministre de l'Intérieur, a annoncé ce jeudi 21 mai 2020 lors d'une conférence de presse, que les déplacements entre les gouvernorats du Grand-Tunis sera permis durant les vacances de l'Aïd.

Par contre, des patrouilles de sécurité seront installées pour interdire les déplacements des citoyens entre les gouvernorats durant la période de l'Aïd. Les familles qui vont tenter de le faire, seront obligées à rebrousser chemin.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/744057/mechichi-deplacement-autorise-a-travers-le-grand-tunis

Jeudi 21 mai 2020

Mosaïque FM / TAP
Mots clés : Enseignement, Examens, Masque, Mesures préventives, Ministère du Transport et de la Logistique, Ministère de l'Éducation

Des mesures exceptionnelles pour le retour des élèves du baccalauréat

Le ministère du Transport a décidé, en coordination avec le ministère de l'Education, d'autoriser les propriétaires de louages dont le périmètre de transport dépasse les frontières du gouvernorat concerné (ligne rouge), d'assurer le transport du cadre éducatif aux gouvernorats dans lesquels ils exercent, les 26 et 27 mai courant, tout en respectant les zones de transport autorisées.

Dans un communiqué publié, vendredi soir par le ministère du Transport, les louages assureront, également, le transport des élèves de leur lieux de résidence aux foyers des établissements d'enseignement (Instituts des non-voyants, lycée El Omrane des arts, lycée sportif Pierre de Coubertin d'El Menzah et les lycées pilotes).

Le ministère du Transport a interdit de transporter plus de 50% du nombre de passagers autorisés (sans tenir compte du conducteur). Une majoration de 50% du tarif actuel a également été décidée à cet égard.

Le ministère du Transport a appelé au respect des consignes sanitaires annoncées dans le cadre de la stratégie nationale de confinement ciblé, telles que l'obligation du port du masque sanitaire, la distanciation physique, la stérilisation des véhicules ainsi que la présentation par les passagers, d'autorisations de circulation attribuées par les services du Ministère de l'Education.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/744817/des-mesures-exceptionnelles-pour-le-retour-des-eleves-du-baccalaureat

Vendredi 22 mai 2020

La Presse
Mots clés : État d'urgence, France, Masque, Mesures préventives, Transport, Tunisair

Tunisair / Le port des masques est obligatoire, à partir de vendredi, 22 mai 2020, durant tout le vol

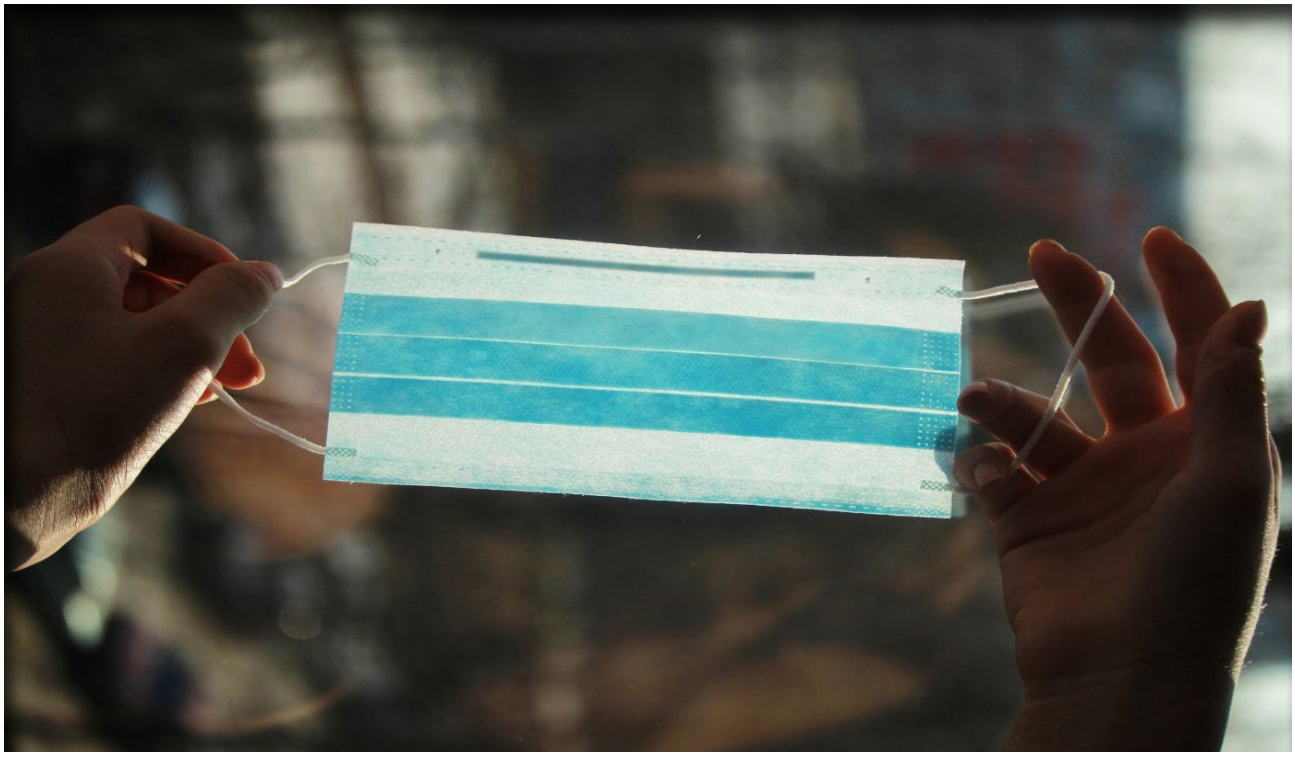

Le port du masque sera obligatoire, à partir de vendredi 22 mai, pour les passagers transportés par la compagnie nationale Tunisair, durant tout le vol, a annoncé le transporteur jeudi.

« Tous les voyageurs doivent respecter la distanciation sociale et porter un masque. L'accès aux terminaux de l'aéroport, l'enregistrement et l'embarquement à bord des avions seront refusés à toute personne qui ne portera pas de masque de protection », insiste Tunisair.

« Aucune carte d'embarquement ne pourra être délivrée aux passagers ne portant pas de masques, ce qui entraînerait alors le refus de l'accès à bord », peut-on encore lire, sur la page officielle de la compagnie aérienne.

Par ailleurs, elle a fait savoir qu'elle peut refuser l'embarquement aux passagers qui ont refusé de se soumettre à un contrôle de température.

Pour ce qui est du bagage en soute et en cabine, Tunisair a laissé entendre que « tous les bagages doivent être enregistrés afin d'être transportés en soute, de manière à fluidifier et à simplifier les procédures d'embarquement et de débarquement ».

« Ceci permet de favoriser la stricte application des mesures de distanciation sociale préconisées, en évitant notamment le regroupement des passagers dans les allées des avions au départ et à l'arrivée. Dès lors, l'utilisation des coffres à bagages situés au-dessus des sièges n'est plus nécessaire, seuls les petits sacs souples pouvant être placés sous les sièges étant tolérés en cabine », a-t-elle précisé.

En ce qui concerne les passagers à destination de la France, la compagnie exige à ce que « tout passager présente, avant son embarquement, une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne présente pas de symptôme d'infection au covid-19. A défaut, il n'a pas droit de monter à bord de l'avion ».

Elle a noté, dans ce cadre, que des restrictions d'accès à la France métropolitaine et aux collectivités d'Outre-mer ont été mise en place, en raison de l'état d'urgence sanitaire en France.

Source : https://lapresse.tn/62651/tunisair-les-masques-obligatoires-a-partir-de-vendredi-22-mai-2020-durant-tout-le-vol/

Samedi 23 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ministère des Affaires religieuses, Mosquée, Religion

La prière de l'aïd diffusée sur Al Watania 1

Le ministère des Affaires religieuses a annoncé qu'il a été décidé d'une façon exceptionnelle de charger un imam d'une des mosquées de la capitale de faire la prière de l'aïd Al Fitr pour cette année.

La prière sera diffusée en direct et en exclusivité sur Al Watania 1 et la Radio nationale à partir de 7 heures 30 du matin.

Le ministère a rappelé dans un communiqué que les conditions sanitaires liées au coronavirus ont fait que cette prière peut avoir lieu dans les maisons d'une façon individuelle ou collective, selon l'accord des savants. La manière de la pratiquer a été détaillée dans un communiqué publié par le Mufti de la République.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/745241/la-priere-de-l-aid-diffusee-sur-al-watania-1

Dimanche 24 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire

Coronavirus: Retour à la case zéro contamination

Le ministère de la Santé a annoncé dans un communiqué qu'à la date du 23 mai 2020, les résultats de huit analyses étaient positifs. Il s'agit tests de personnes porteuses du virus.

Par contre, aucun nouveau cas de contamination n'a été enregistré après la réalisation de 1021 analyses.

Ainsi, le nombre de cas de contamination en Tunisie reste à 1048 : 914 personnes sont guéries et 48 personnes sont décédées du virus (un nouveau décès au gouvernorat de Tunis d'un patient déjà comptabilisé).

86 personnes sont encore porteuses du virus et trois d'entre elles sont hospitalisées, a ajouté le même communiqué.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/745313/coronavirus-retour-a-la-case-zero-contamination

Dimanche 24 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Gabès, Jendouba, Le Kef, Ministère de la Santé publique, Nabeul, Siliana, Situation sanitaire, Tozeur, Zaghouan

Sept gouvernorats sans coronavirus

Le ministère de la Santé a annoncé sept gouvernorats ne sont plus touchés par le coronavirus, suite à la guérison de tous les contaminés.

Il s'agit de Nabeul, Zaghouan, Jendouba, Le Kef, Siliana, Tozeur et Gabès. Et d'ajouter que 914 personnes se sont rétablies.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/745373/sept-gouvernorats-sans-coronavirus

Lundi 25 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ministère du Transport et de la Logistique, Protestations, Reprise de l'activité, Transport

Les chauffeurs de louages refusent de reprendre le 26 et 27 mai

L'Union Tunisienne des louages refuse de reprendre le travail le 26 et 27 mai sur tout le territoire du pays. Il considère que la décision du ministère du transport d'autoriser les activités des louages pendant ces deux jours afin d'assurer le déplacement des étudiants, élèves et cadre enseignent est une mauvaise décision.

Le secrétaire général de L'Union Tunisienne des louages, Neji Ben Soltane a déclaré au micro de Mosaique FM, que le secteur le plus touché par la pandémie du coronavirus est celui des taxis collectifs, mais l'Etat n'a pris aucune mesure de soutien pour les aider. Il appelle à autoriser le retour de leurs activités et pas seulement pour deux jours.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/745617/les-chauffeurs-de-louages-refusent-de-reprendre-le-26-et-27-mai

Mardi 26 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Hôtel, Justice, Sousse

Sousse : Un hôtel rouvre ses portes, le directeur arrêté

Selon notre correspondante à Sousse, Ines Hammami, les unités sécuritaires relevant du district de Sousse Nord, ont arrêté le directeur d'un hôtel situé dans la zone touristique et ce après avoir rouvert le restaurant de l'hôtel au public.

Le directeur de l'hôtel et un serveur, qui a été également arrêté, et 20 clients comparaîtront bientôt devant la justice.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/745917/sousse-un-hotel-rouvre-ses-portes-le-directeur-arrete

Mardi 26 mai 2020

La Presse
Mots clés : Mahdia, Situation sanitaire

Covid-19: aucun cas de contamination à Mahdia

Le directeur de la santé préventive à la direction régionale de la Santé publique à Mahdia, Mehdi Majoul, a déclaré au correspondit de Tap dans la région que Mahdia n'enregistre actuellement aucun cas de contamination au Covid-19, suite au rétablissement du dernier patient ».

Après trois prélèvements d'un échantillon sur une patiente enceinte porteuse du coronavirus, les analyses parues ce mardi, ont été négatives aussi bien que les analyses auparavant effectuées sur les personnes ayant été en contact avec cette femme.

Ces analyses ont couvert des cadres médicaux et paramédicaux de l'Hôpital universitaire Tahar Sfar où la patiente était admise au service d'Obstétrique-Gynécologie, une clinique et un laboratoire d'analyse.

A rappeler que le premier cas de Covid-19 à Mahdia avait été enregistré, le 2 mars dernier, chez un citoyen, originaire de Boumerdes, de retour de l'étranger. Depuis la parution du virus dans la région, le nombre total des contaminés à Mahdia est passé à 17 personnes et 2 décès.

Source : https://lapresse.tn/62973/covid-19-aucun-cas-de-contamination-a-mahdia/

Mercredi 27 mai 2020

La Presse
Mots clés : Gabès, Sfax, Situation sanitaire

Gabès / Covid-19 : 36e jour sans nouvelle contamination

Le gouvernorat de Gabès n'a pas enregistré, pour le 36ème jour consécutif, de nouvelles contaminations par la Covid-19.

Les 5 derniers prélèvements envoyés au laboratoire de l'hôpital universitaire Habib Bourguiba de Sfax pour analyse sont négatifs, souligne à l'agence TAP le directeur régional de la santé, Riadh Chaouch.

Les 23 cas contaminés par la covid-19 dans la région se sont rétablis.

Depuis le 23 mai, la région est indemne, avec zéro cas porteur.

Source : https://lapresse.tn/63090/gabes-covid-19-36e-jour-sans-nouvelle-contamination/

Mercredi 27 mai 2020

La Presse
Mots clés : Chloroquine, OMS, Santé, Test

COVID-19 / Jalila Ben Khalil: Suspension du traitement à la chloroquine en Tunisie

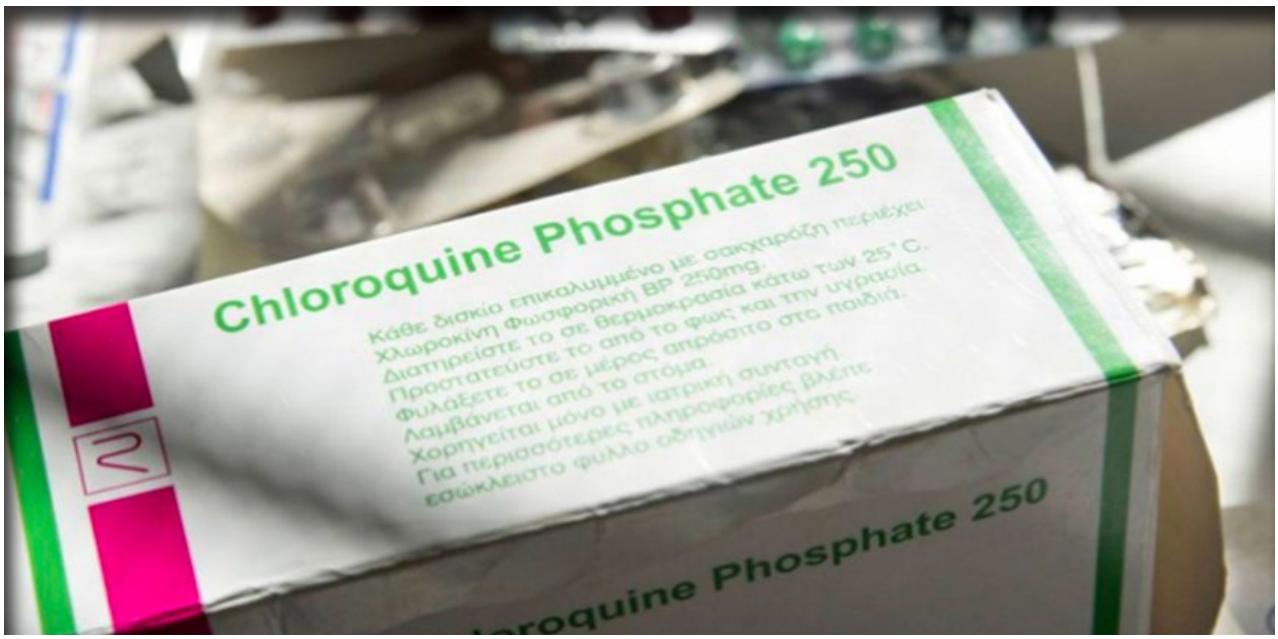

« Le traitement à la chloroquine des malades atteints de la COVID-19 a été suspendu dans tous les hôpitaux en Tunisie », a annoncé mercredi Jalila Ben Khalil, membre du comité permanant de lutte contre le coronavirus.

Dans une déclaration à l'agence TAP, Ben Khalil a justifié cette décision par la baisse du nombre de malades atteints de la COVID-19 dans les hôpitaux signalant qu'en date du 26 mai 2020, seulement 2 malades sont hospitalisés sur un total de 74 cas actifs placés sous surveillance.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) avait annoncé lundi la suspension temporaire des essais cliniques avec l'hydroxychloroquine qu'elle mène avec ses partenaires dans plusieurs pays, par mesure de précaution et ce, suite à la publication d'une étude, dans la revue médicale The Lancet jugeant inefficace, voire néfaste, le recours à la chloroquine ou à ses dérivés comme l'hydroxychloroquine contre la Covid-19.

400 mille tests rapides

Par ailleurs, Jalila Ben Khalil a souligné que 400 mille tests de diagnostic rapides seront effectués sur les soignants, les agents de sécurité, les militaires et dans d'autres secteurs bien précis.

Elle a, en outre, rappelé l'importance de maintenir la distanciation physique et les gestes barrières pour préserver les résultats positifs obtenus dans la lutte contre la propagation du virus en Tunisie surtout que les menaces extérieures demeurent persistantes.

Des études seront effectuées après la réalisation des tests rapides pour évaluer de manière globale la situation épidémiologique en Tunisie, -a-t-elle ajouté.

Source : https://lapresse.tn/63083/covid-19-%e2%94%82-jalila-ben-khalil-suspension-du-traitement-a-la-chloroquine-en-tunisie/

Jeudi 28 mai 2020

La Presse
Mots clés : Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire

Tunisie / Covid-19 : Aucun décès et 17 nouveaux cas de contamination

17 nouveaux cas de contamination par le coronavirus ont été enregistrés le 27 mai 2020. Il s'agit de cas importés parmi les personnes qui ont été évacuées et placées dans des centres de confinement obligatoire.

Selon un communiqué publié jeudi par le ministère de la santé, sur un total de 838 analyses effectuées, 2 personnes déjà malades ont été testées positives au virus. Ainsi, le bilan passe à 1068 cas confirmés.

Le nombre de malades guéris est porté à 938 alors que 82 sont encore porteurs du virus et sont toujours en observation dont seulement 2 sont hospitalisés. Le nombre (48) des personnes décédées des suites de cette maladie n'a pas évolué.

Source : https://lapresse.tn/63124/tunisie-covid-19-aucun-deces-et-17-nouveaux-cas-de-contamination/

Vendredi 29 mai 2020

Mohamed Salem KECHICHE, *La Presse*
Mots clés : Déconfinement, Masque, Société

Covid-19 / déficit de masques et bavettes dans les pharmacies : A quoi est due cette pénurie qui perdure ?

Tout le monde ignore les tenants et les aboutissants de cette confusion générale due à l'absence de masques chirurgicaux. Il n'est plus ou pas assez fourni dans les petites officines alors que l'épidémie du coronavirus n'est pas une affaire terminée, loin s'en faut !

Depuis la mise en place du déconfinement ciblé, différents masques sont mis à la disposition de la population pour contenir la propagation de l'épidémie du nouveau coronavirus. Notamment depuis le lundi 8 mai 2020, première phase du déconfinement ciblé qui a obligé les Tunisiens autorisés à reprendre leur activité professionnelle à se doter du masque chirurgical en toutes circonstances. L'afflux vers les masques jetables, lavables et durables ne s'est pas fait attendre depuis lors. La polémique autour du juste prix non plus, tantôt 2 dinars, tantôt 500 millimes, des tergiversations dont on aurait pu se passer en pareille circonstance. Au final, en se rendant à la pharmacie, jetable ou lavable, le masque de protection contre la contamination au virus Sars-CoV-2 se vend aux alentours de 2 dinars.

Confinement ciblé

4 mai - 13 juin 2020

Réutilisation des masques

A quelques millimes près, vous choisirez entre celui qui dure trois heures d'efficacité ou celui qui sera réutilisé au gré des lavages en machine. L'aïd el fitr passé, le déconfinement ciblé qui progresse de nouveau avec le retour progressif à la vie normale ne doit pas empêcher les gens de se plier à l'obligation du port du masque dans les espaces publics. Le relâchement doit être évité car la bataille contre le virus Sars-CoV-2 n'est pas encore gagnée. Même si le nombre de nouveaux cas fléchit inexorablement ces dernières semaines au point qu'une dizaine de gouvernorats comptent zéro cas de Covid-19 à l'heure où cet article a été rédigé, il faut toutefois rester mobilisé. Et pour cause, certaines pharmacies manquent de ce produit essentiel dans la lutte contre la propagation du coronavirus. La semaine dernière, un client, qui devait entrer à la banque qui exige le port du masque via une affiche sur sa vitrine, n'a pas pu dénicher la fameuse protection à la pharmacie d'en face du côté d'Ennasr (Ariana) !

Il était midi, on lui a signifié « qu'il n'y a aucun masque disponible ». Comment peut-on obliger les gens à se soumettre à une règle sanitaire si on n'assure pas complètement la prévention et les moyens de lutte ? C'est le pompon pour le citoyen bien au fait du péril sanitaire mais désarmé face à tant d'incohérences.

La bavette, ce précieux sésame

Mercredi 27 mai 2020, un petit tour dans les pharmacies de la capitale s'est avéré nécessaire pour savoir s'il y avait à craindre une mauvaise préparation au scenario du pire qui reste envisageable malgré toutes les précautions prises par les autorités. De l'avenue Jean-Jaurès à la rue Charles de Gaulle en passant par la rue d'Alger, aucune pharmacie ne dispose de la bavette jetable que le commun des Tunisiens cherche à se procurer pour se protéger et protéger les autres. A croire qu'une personne sur deux respecte cette règle cruciale en période épidémiologique en voyant le nombre de personnes porteuses du masque vert.

Enfants et mères de famille prennent cette précaution à la lettre, tandis que les adultes mâles en font fi, volontairement ou pas. Devant les pharmacies, des files d'attente se dessinent pour obtenir le précieux sésame, en vain. Les personnes, agglutinées à l'entrée et inquiètes de ne pouvoir en obtenir, affirment qu'il n'y en a tout bonnement pas à défaut d'attendre un très long moment sans aucune garantie d'être satisfait. Tout comme à l'intérieur de la pharmacie avenue Jean Jaurès qui vous recommandera de faire un petit saut chez leur voisin et concurrent… de la parapharmacie !

La pharmacie à la rue d'Alger propose la bavette lavable contre la somme de deux ou quatre dinars selon l'aspect et la qualité, chose qui déplaît au client qui cherche absolument une bavette jetable moins chère et moins contraignante sans doute. En attendant, il semble que chacun agit au gré de sa volonté et que le port du masque n'est plus une condition sine qua non pour circuler en ville. Sans aller jusqu' à évoquer des soupçons imaginaires, on devine à la lecture de la situation qu'il y a forcément un détournement de destination ou une mainmise de certaines parties sur ce marché très juteux fait de vente illimitée de masques et bavettes. Parbleu, où sont passés ces masques indispensables pour la lutte contre l'épidémie du Covid-19 depuis quelques jours ? Une question qui reste sur le bout des lèvres et ne mérite aucune réponse ni excuse. Par une telle légèreté et inconscience, on risque de gâcher le capital confiance acquis. Triste et révoltant.

Source : https://lapresse.tn/63221/covid-19-deficit-de-masques-et-bavettes-dans-les-pharmacies-a-quoi-est-due-cette-penurie-qui-perdure/

Vendredi 29 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Administration, Économie, Reprise de l'activité

Ouverture des guichets de la SONEDE à partir du 1er juin

La Société Nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) a annoncé vendredi l'ouverture, à partir du lundi 1er juin, de ses guichets de 7h à 13h, pour faciliter aux citoyens les opérations de paiement de leurs factures dans les meilleures conditions possibles.

La société rappelle, dans un communiqué, que les clients pourront régler leurs factures par voie postale et dans les guichets de la STEG (société tunisienne de l'électricité et du gaz) ou a distance à travers le site www.fatouranet.poste.tn ou le site web de la société www.sonede.com.tn.

La SONEDE a indiqué que cette décision intervient suite aux encombrements constatés dans les sièges des districts de la société.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/747993/ouverture-des-guichets-de-la-sonede-a-partir-du-1er-juin

Vendredi 29 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Arabie Saoudite, Nabeul, Rapatriement, Situation sanitaire

Nabeul-Covid-19 : Un individu rapatrié d'Arabie Saoudite testé positif

D'après la direction régionale de la santé de Nabeul, un nouveau cas de coronavirus a été enregistré chez un jeune homme récemment rapatrié d'Arabie Saoudite. Cette personne a été placée au centre de quarantaine de Mahdia.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/748109/nabeul-covid-19-un-individu-rapatrie-d-arabie-saoudite-teste-positif

Samedi 30 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Commerce, Économie

COVID-19 : HONDA Tunisie, une révision tarifaire de toute sa gamme

La société « Japanese Motors Company » concessionnaire HONDA Motor en Tunisie, annonce prendre des mesures exceptionnelles pour faire face à la situation économique engendrée par la crise de la COVID-19.

En effet, JMC HONDA annonce une révision tarifaire de toute sa gamme grâce aux directives et au support octroyés par HONDA MOTOR COMPANY.

Ce changement de plan tarifaire, étudié conjointement avec le constructeur, vise à offrir au consommateur tunisien les voitures HONDA à des prix plus adéquats à la situation économique matérialisée par une baisse du pouvoir d'achat du consommateur.

Pour sa part, JMC annonce que cette révision tarifaire, obtenue grâce au support de HONDA MOTOR n'est en aucun cas une promotion éphémère mais que ces tarifs resteront en vigueur tout au long de l'exercice 2020, et ce, dans la limite des stocks disponibles.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/communiques-de-presse-tunisie/748145/covid-19-honda-tunisie-une-revision-tarifaire-de-toute-sa-gamme

Samedi 30 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire

Coronavirus : 5 nouveaux cas importés et 950 guérisons

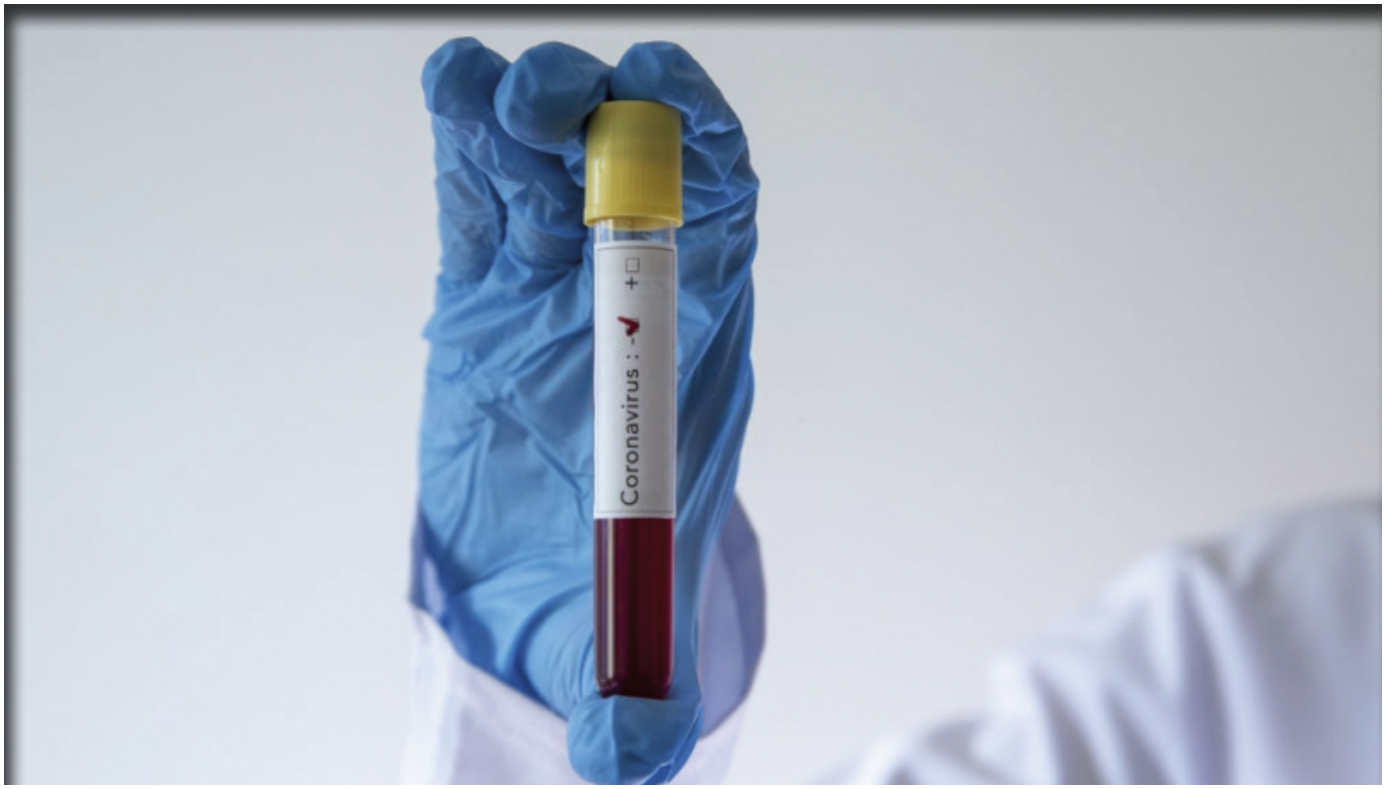

Le ministère de la Santé a annoncé, dans un communiqué publié ce samedi 30 mai, qu'en date du 29 mai 2020, 11 personnes ont été testées positives au coronavirus dont 5 nouveaux cas importés placés directement en confinement obligatoire et 6 cas déjà actifs et ce, sur un total de 791 analyses effectuées (25 dans le cadre du suivi des cas actifs).

Ainsi le bilan passe à 1076 cas confirmés sur un total de 51171 analyses effectuées depuis le début de la pandémie en mars dernier.

Le nombre de guérisons est passé à 950, 78 sont encore porteurs du virus et sont toujours en observation dont 2 seulement sont actuellement hospitalisés et 48 sont morts des suites de la COVID-19.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/748189/coronavirus-5-nouveaux-cas-importes-et-950-guerisons

Samedi 30 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Djerba, Gabès, Médenine, Monastir, Rapatriement, Sidi Bouzid, Situation sanitaire

Coronavirus : Deux nouvelles contaminations à Djerba

Suite à une opération de rapatriement de Tunisiens de l'étranger, l'un des centres de confinement de Djerba a enregistré deux nouveaux cas de contamination par le coronavirus, a déclaré ce samedi 30 mai le directeur adjoint de la santé de base auprès de la direction régionale de la Santé de Medenine

Les contaminés sont originaires des gouvernorats de Gabès et de Sidi Bouzid et ils seront transportés à Monastir.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/748193/coronavirus-deux-nouvelles-contaminations-a-djerba

Samedi 30 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Arabie Saoudite, Ariana, Monastir, Situation sanitaire

Deux nouveaux cas à L'Ariana

Le directeur régional de la santé de Ariana, Abdellatif Jemai a affirmé que la hausse du nombre de cas positifs au coronavirus dans la région est de 102 soulignant l'existence de deux nouvelle contaminations importées.

Il a déclaré à la TAP que les deux nouvelles contaminations sont deux personnes revenues de l'Arabie Saoudite et ont été placé en confinement dans le gouvernorat de Monastir.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/748281/deux-nouveaux-cas-a-l-ariana

Samedi 30 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Arabie Saoudite, Confinement, Monastir, Sfax, Situation sanitaire, Test

Les résultats des tests des agents du centre de confinement de Sfax

La direction régionale de la santé de Sfax a affirmé qu'aucun cas local de coronavirus n'a été enregistré depuis 40 jours. Il a ajouté qu'à la date du 29 mai 2020, 11 tests ont été effectués au CHU Habib Bourguiba de Sfax, et sont tous négatifs. Sept parmi ces tests sont ceux des agents du centre de confinement de Sfax.

Notons que le nombre total de tests de dépistage à Sfax est de 1445, deux sont positifs suite à une contamination par des cas importés et rentrés d'Arabie Saoudite et originaires de Sfax. Ils sont placés en confinement obligatoire dans le gouvernorat de Monastir.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/748313/les-resultats-des-tests-des-agents-du-centre-de-confinement-de-sfax

Samedi 30 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Arabie Saoudite, La Manouba, Situation sanitaire

La Manouba : Hausse du nombre de cas positifs au Coronavirus

Le nombre de cas positifs au coronavirus dans le gouvernorat de la Mannouba a atteint 41 cas, ce samedi 30 mai 2020 et ce suite à la contamination d'un cas importé d'Arabie Saoudite, selon la directrice régionale de la santé de la Mannouba Imen Souissi.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/748321/la-manouba-hausse-du-nombre-de-cas-positifs-au-coronavirus

Samedi 30 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Confinement, Justice, Le Kef

Le Kef : Arrestation de 4 étrangers pour avoir fui le confinement

L'unité d'enquête et d'investigation de la sûreté publique relevant de la garde nationale du Kef a réussi dans le cadre de la lutte contre coronavirus à arrêter quatre étrangers au niveau de Jbal Kamouch, délégation de Neber, qui avaient avoué avoir fui le centre de confinement obligatoire.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/748377/le-kef-arrestation-de-4-etrangers-pour-avoir-fui-le-confinement

Samedi 30 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Arabie Saoudite, Confinement, Mahdia, Monastir, Situation sanitaire

Mahdia : 20 contaminés au centre de quarantaine

D'après la direction régionale de la santé à Monastir, le nombre des personnes contaminées au coronavirus au centre de quarantaine est passé à 20 après les trois nouveaux cas recensés aujourd'hui 30 mai.

Ces trois contaminés ont été récemment rapatriés d'Arabie Saoudite.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/748553/mahdia-20-contamines-au-centre-de-quarantaine

Dimanche 31 mai 2020

La Presse
Mots clés : Ministère de la Santé publique, Santé

La Tunisie célèbre la Journée mondiale sans tabac dans un contexte de pandémie de Covid-19

La Tunisie célèbre, à l'instar de tous les pays, la Journée mondiale sans tabac, placée cette année sous le signe « se protéger contre la Covid-19 par le sevrage tabagique ».

Cette journée mondiale décrétée le 31 mai de chaque année, coïncide avec la pandémie de la Covid-19 qui a causé le décès d'environ 370 mille personnes et contaminé plus de 6 millions d'individus, à travers le monde.

Dans un communiqué rendu public dimanche, le ministère de la santé souligne que le tabagisme, sous toutes ses formes que ce soit à travers la cigarette, le narguilé ou la cigarette électronique, rend le fumeur encore plus vulnérable au nouveau coronavirus.

Le tabagisme contribue, également, à réduire l'immunité en attaquant les poumons, le cœur, les artères et tous les organes du corps, ce qui augmente les risques de contaminations au Sars-CoV-2.

La fumée que dégage le tabac est un vecteur de transmission du virus, insiste le ministère de la Santé, précisant que le narguilé favorise, également, la transmission d'autres maladies contagieuses telles que la tuberculose.

La Tunisie occupe la première place à l'échelle du monde arabe, en pourcentage de fumeurs parmi les hommes (50 à 60%) et les femmes (5 à 15%), proportions en hausse continue.

Source : https://lapresse.tn/63474/la-tunisie-celebre-la-journee-mondiale-sans-tabac-dans-un-contexte-de-pandemie-de-covid-19/

Dimanche 31 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire

Coronavirus : Un cas de contamination confirmé

Le ministère de la Santé a annoncé dans un communiqué qu'à la date du 30 mai 2020, cinq analyses étaient positives au coronavirus. Quatre sont ceux de porteurs du virus.

Il y a donc un nouveau cas de contamination confirmé d'une personne évacuée de l'étranger et hébergée au centre de confinement obligatoire.

Le nombre total des personnes atteintes du coronavirus passe à 1077 cas confirmés. 960 personnes sont guéries et 48 sont décédées du virus.

69 personnes sont encore porteuses du virus et deux uniquement sont sujet de suivi aux hôpitaux, a ajouté le même communiqué.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/748621/coronavirus-un-cas-de-contamination-confirme

Dimanche 31 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Djerba, Médenine, Situation sanitaire

Djerba-Coronavirus : Sept nouvelles guérisons

D'après notre correspondant à Djerba, Adel Boutar, citant le sous-directeur de la santé de base auprès de la direction régionale de la santé de Médenine, Zid Al Anz, sept nouvelles guérisons du coronavirus ont été recensées lors des 24 dernières heures.

Le nombre total des guérisons s'élève désormais à 59. Par ailleurs, le nombre des porteurs du virus au centre de quarantaine de Djerba est de deux.

Rappelons qu'aucun cas de coronavirus n'a été enregistré à Djerba depuis 29 jours.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/748653/djerba-coronavirus-sept-nouvelles-guerisons

Dimanche 31 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : La Manouba, Monastir, Situation sanitaire

La Manouba : Le nombre des guérisons passe à 35

La directrice régionale de la santé à la Manouba, Imène Souissi a indiqué dans une déclaration accordée à l'Agence Tunis Afrique Presse que le nombre des personnes guéries du coronavirus est passé à 35.

Elle a souligné que deux personnes, ayant contracté le virus à la Manouba, à savoir un homme de 58 ans et une jeune femme de 24 ont quitté aujourd'hui le centre de quarantaine de Monastir.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/748773/la-manouba-le-nombre-des-guerisons-passe-a-35

Dimanche 31 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Culture, Festival International de Carthage, Festival International d'Hammamet, Manifestation culturelle, Masque, Ministère des Affaires culturelles

Report des festivals de Carthage et de Hammamet à 2021

Le ministère des affaires culturelles a annoncé, ce dimanche 31 mai, le report des festivals de Carthage et de Hammamet à 2021.

Cependant, le ministère a assuré le retour des différentes activités culturelles sur deux étapes.

La reprise des activités dans les espaces fermés aura lieu à partir du 14 juin, avec un rassemblement ne dépassant pas les 30 personnes.

D'autre part, les grandes activités culturelles et les festivals dans les espaces ouverts reprendront à partir du 15 juillet, en présence de 1000 personnes uniquement.

Les mesures sanitaires telles que la distanciation et le port du masque sont obligatoires.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-culturel-tunisie/748785/report-des-festivals-de-carthage-et-de-hammamet-a-2021

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Dimanche 31 mai 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Arabie Saoudite, Monastir, Situation sanitaire, Sousse

Le gouvernorat de Sousse sans coronavirus

Le directeur régional de la santé à Sousse Sami Rekik a déclaré, ce dimanche 31 mai que la dernière patiente atteinte du coronavirus s'est rétablie et que le gouvernorat de Sousse ne compte aucun cas de Covid-19.

Notons que 77 cas ont été enregistrés à Sousse, dont 7 décès.

D'autre part, Sami Rekik a indiqué que quatre personnes de retour d'Arabie Saoudite, testées positives au coronavirus sont actuellement au centre d'isolement de Monastir.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/748865/le-gouvernorat-de-sousse-sans-coronavirus

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Asma Shiri, Confinement ciblé, Déconfinement, Transport

Confinement ciblé : La stratégie de la dernière phase, bientôt dévoilée

Asma Shiri, porte-parole du gouvernement, a indiqué dans une déclaration accordée à Mosaïque FM, que le gouvernement annoncera, avant le 4 juin courant, la nouvelle stratégie qui sera adoptée lors de la troisième phase du confinement ciblé.

Elle concernera l'organisation des mariages, le déplacement entre les villes et la reprise totale des activités économiques et sociales dans le pays.

Rappelons que la 3è et dernière phase du confinement ciblé commencera le 4 juin et prendra fin le 24 du même mois.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/748901/confinement-cible-la-strategie-de-la-derniere-phase-bientot-devoilee

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ministère de la Santé publique, Rapatriement, Situation sanitaire, Test

Sept nouveaux cas importés de coronavirus

Le ministère de la Santé a fait savoir dans un communiqué, rendu public ce lundi 1er juin, que sept nouveaux cas de coronavirus ont été recensés à l'issue des 622 tests de dépistage effectués hier 31 mai.
Les nouveaux cas positifs concernent des personnes récemment rapatriées.

Cela porte le nombre des cas confirmés à 1084. Par ailleurs, le nombre des guérisons est passé à 964.

Quant au nombre total des contaminés, il est de 72 dont deux hospitalisés.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/748957/sept-nouveaux-cas-importes-de-coronavirus

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ariana, Ben Arous, Gafsa, Kebili, Santé, Sousse, Tataouine, Test, Université

Coronavirus : 1700 tests pour étudiants et enseignants universitaires

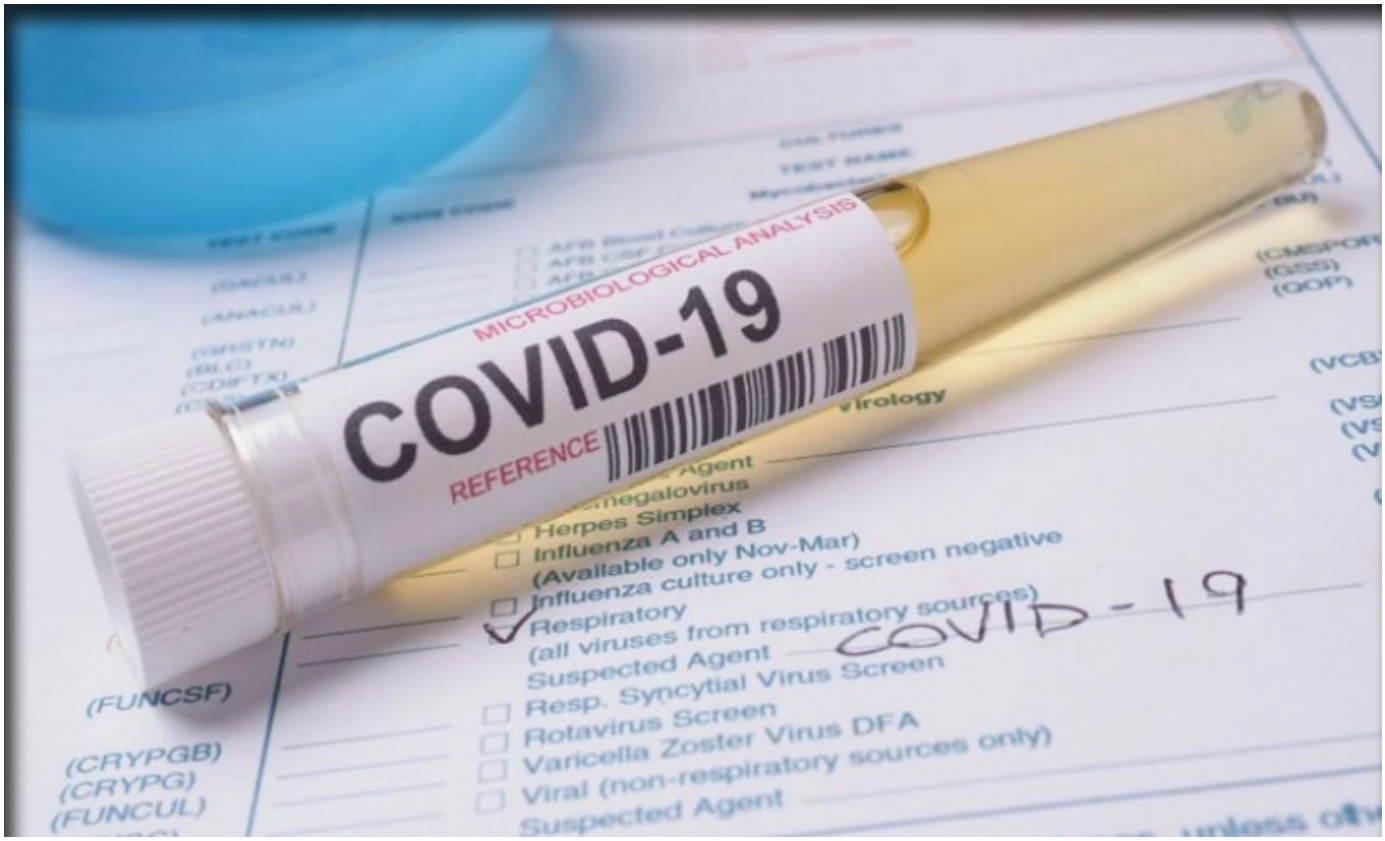

Dès ce 1er juin 2020, 1700 tests rapides ont commencé à être effectués sur les étudiants, cadres et enseignants universitaires dans le gouvernorat de Tunis.

Les concernés poursuivent leurs études et travaillent dans d'autres gouvernorats ou viennent de gouvernorats ayant connu des cas de contaminations (Tunis, Ariana, La Mannouba, Ben Arous, Sousse, Gafsa, Kebili, Medenine et Tataouine), affirme le directeur de la santé de Tunis, Tarak Ben Nacer.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/748985/coronavirus-1700-tests-pour-etudiants-et-enseignants-universitaires

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Arabie Saoudite, Confinement, Djerba, Gabès, Libye, Médenine, Monastir, Rapatriement, Sidi Bouzid, Situation sanitaire, Sousse

Djerba : Fin de confinement pour 248 Tunisiens rapatriés

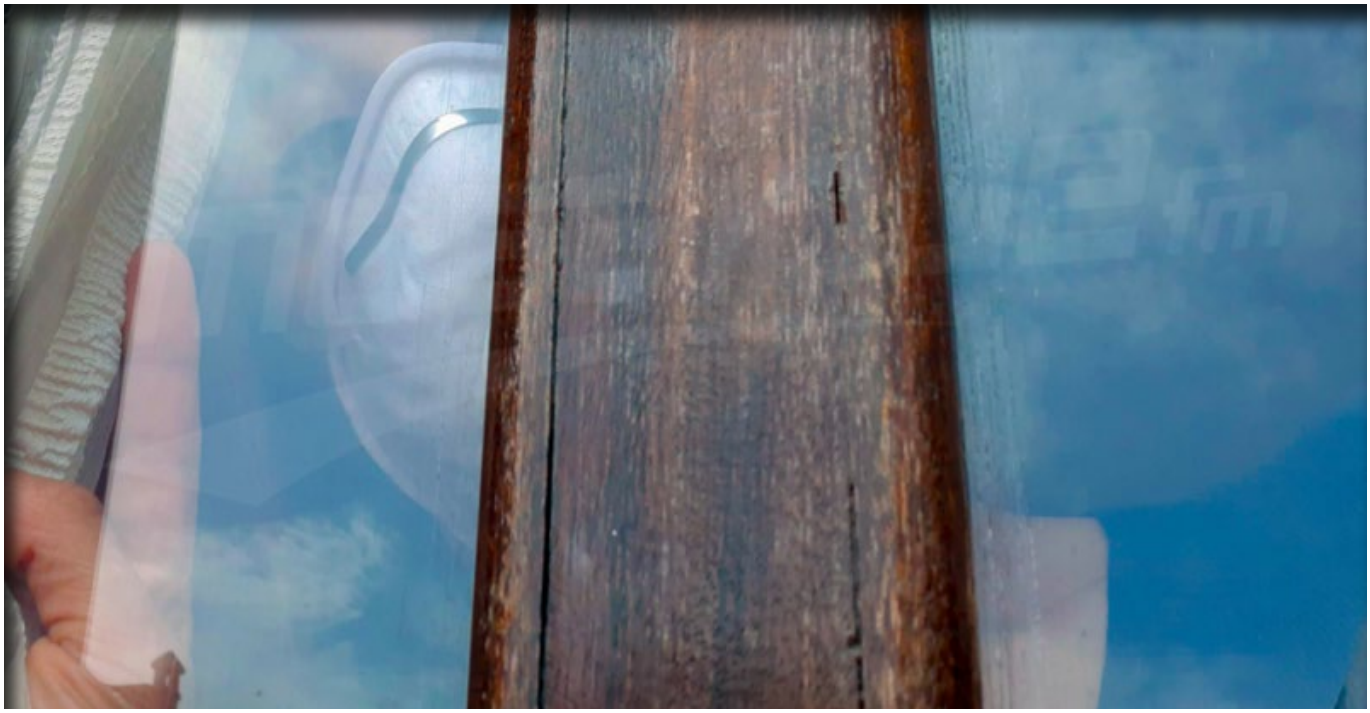

248 Tunisiens rapatriés d'Arabie Saoudite, le 18 mai dernier, ont terminé, dimanche, leur période d'isolement sanitaire obligatoire dans un centre à Djerba, avant de quitter l'île.

Seulement cinq personnes parmi ce groupe sont restées en confinement obligatoire, en attendant les résultats de leurs analyses, a indiqué à l'agence TAP le directeur adjoint de la santé de base à la direction régionale de la santé de Médenine, Ziad Al Anz.

Sept cas de contamination par la Covid-19 ont été détectés parmi les membres de ce groupe qui sont arrivés en Tunisie par le même vol. Ils sont originaires de Gabès, Sousse, Sidi Bouzid et Tunis. Ils ont été orientés vers le centre national de confinement pour les personnes contaminées par la Covid-19 à Monastir.

Le nombre de personnes encore soumises au confinement sanitaire obligatoire dans la région a régressé pour atteindre 450 personnes, en majorité des Tunisiens de retour de Libye.

Il ne reste plus que deux personnes atteintes de la Covid-19, dans le gouvernorat de Médenine, après l'enregistrement dimanche de 7 nouveaux cas de rétablissement, portant le nombre de guérisons à 69.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/749065/djerba-fin-de-confinement-pour-248-tunisiens-rapatries

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Bizerte, Rapatriement, Russie, Situation sanitaire

Un cas de coronavirus importé enregistré à Bizerte

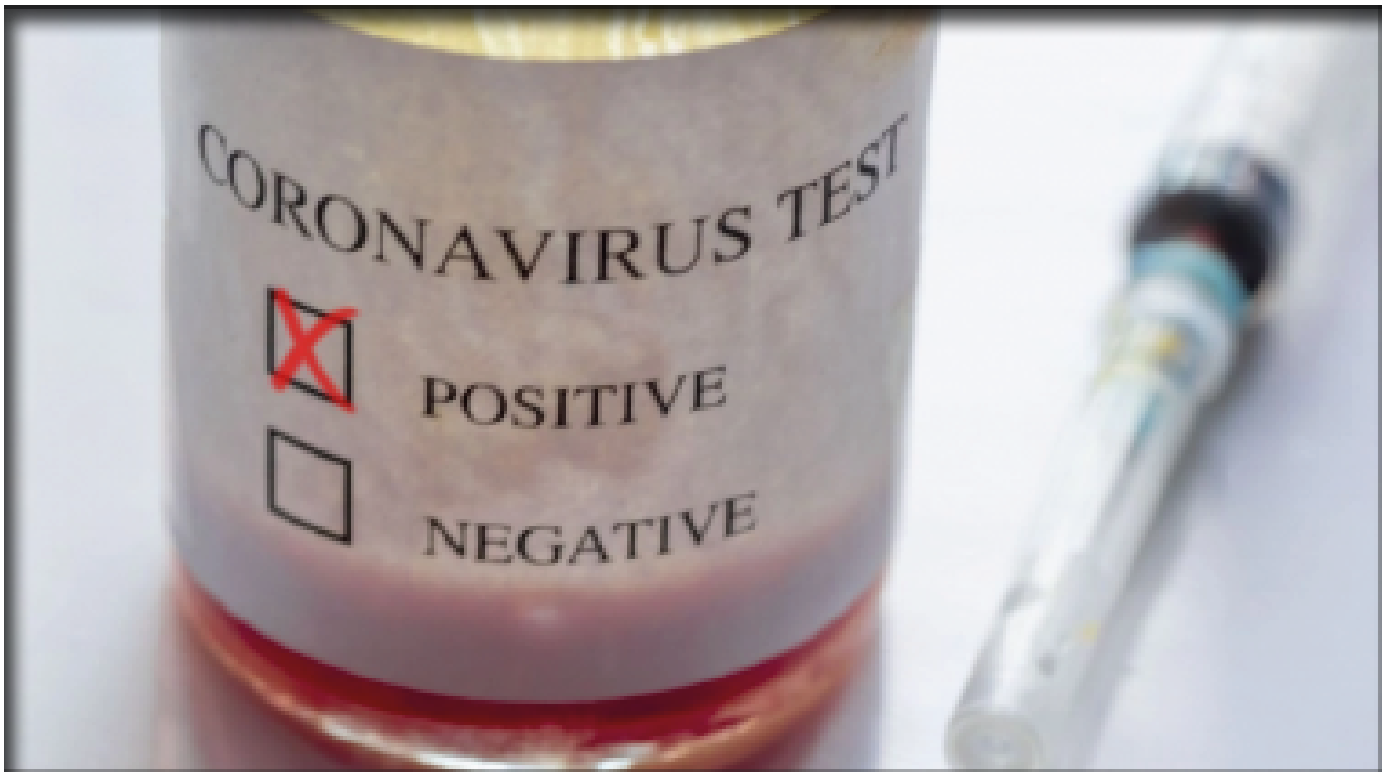

La direction régionale de la santé a annoncé qu'un citoyen tunisien de retour de Russie a été testé positif au coronavirus et qu'il actuellement hébergé dans un centre d'isolement.

Bizerte a enregistré 28 cas de Covid-19, 25 guérisons et un décès, indique la même source.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/749089/un-cas-de-coronavirus-importe-enregistre-a-bizerte

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Arabie Saoudite, Monastir, Nabeul, Rapatriement, Situation sanitaire

Nabeul : Un rapatrié d'Arabie Saoudite positif au Coronavirus

Un citoyen âgé de 35 ans et originaire du gouvernorat de Nabeul, de retour d'Arabie Saoudite, a été testé positif au Covid-19, a indiqué Adel Haddadi, directeur régional de la santé.

Il a été placé au centre d'isolement obligatoire de Monastir, a-t-il précisé.

D'autre part, le directeur régional de la santé a assuré que 650 personnes hébergées dans un hôtel de la région ont terminé leur période d'isolement.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/749113/nabeul-un-rapatrie-d-arabie-saoudite-positif-au-coronavirus

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Monastir, Sfax, Situation sanitaire

Monastir : Résultats négatifs pour le 47ème jour consécutif

Le directeur régional de la santé de Monastir, Moncef Hawani a déclaré que les résultats du lundi 1er juin sont négatifs pour le 47ème jour consécutif.

Hawani a ajouté que le centre de Skanes avait accueilli 355 patients du coronavirus, depuis le 4 avril 2020 venant de 24 gouvernorats. Un citoyen originaire de Sfax est guéri, aujourd'hui. Le nombre total de personnes guéries du coronavirus est devenu 289 cas.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/749153/monastir-resultats-negatifs-pour-le-47eme-jour-consecutif

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ministère de la Santé publique, Rapatriement, Situation sanitaire, Tatouine

Tataouine : Un cas de contamination au coronavirus

Le ministère de la Santé a annoncé l'enregistrement d'un cas de contamination au coronavirus d'une personne originaire de Tataouine rapatriée de l'étranger.

Le nombre de personnes contaminées dans la région est passé à 37. 33 ont été guéris et une personne est décédée du virus.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/749157/tataouine-un-cas-de-contamination-au-coronavirus

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Confinement, Économie, Ministère de la Santé publique, Rapatriement

Frais du confinement : Rien n'a encore été décidé

Mohamed Rebhi, président de la commission de confinement au ministère de la Santé a assuré qu'aucune décision officielle n'a été prise par le gouvernement pour imposer aux personnes évacuées de payer les frais de leur isolement dans des hôtels.

Dans une déclaration à l'agence TAP, il a ajouté qu'il y a une possibilité d'annoncer cette décision avant le 5 juin 2020, date du début de la nouvelle vague d'évacuation de personnes de l'étranger.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/749185/frais-du-confinement-rien-n-a-encore-ete-decide

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : AFD, Aide, Économie, France

Covid-19 : La France verse 80 millions d'Euros à la Tunisie

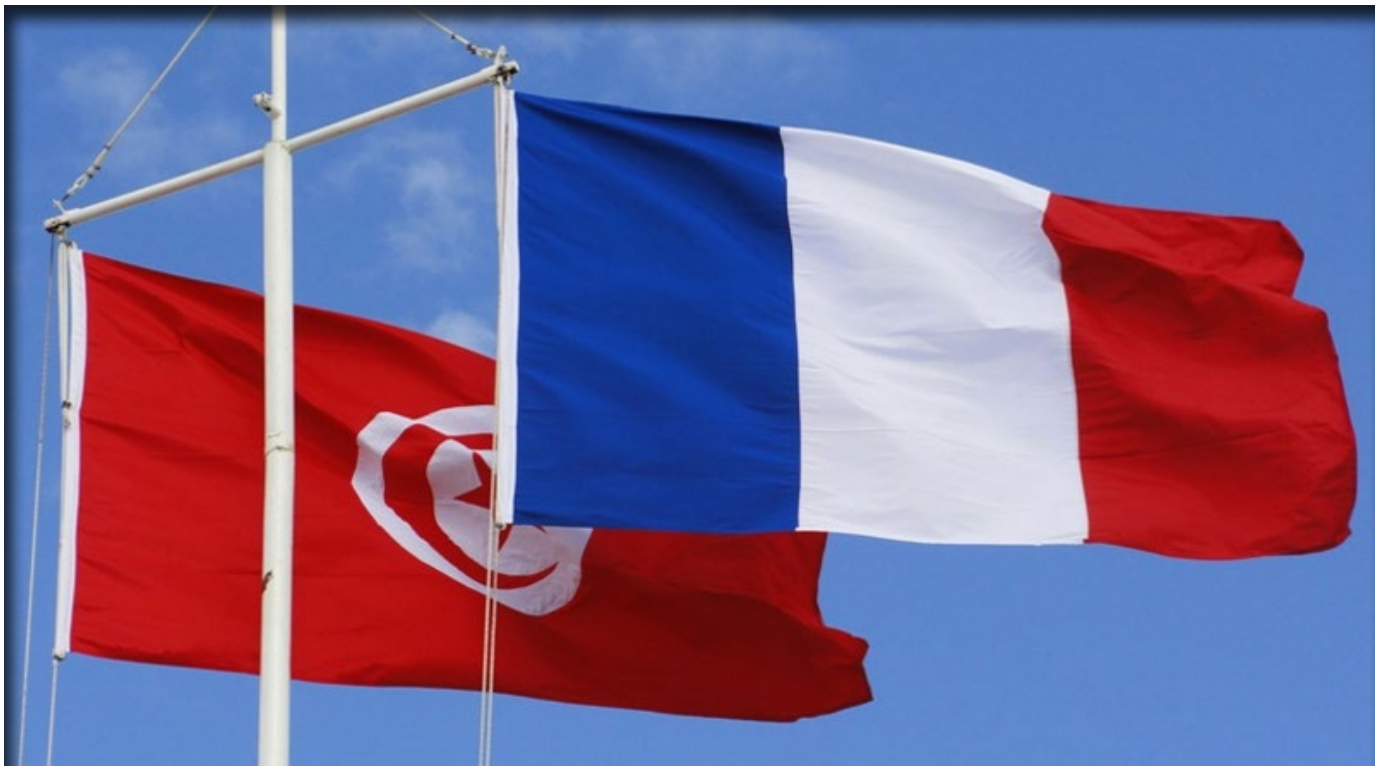

Le gouvernement tunisien met en œuvre un ambitieux plan de lutte contre les effets (sanitaires, budgétaires, économiques, sociaux…) de la pandémie de COVID-19. Il entend soutenir les entreprises, préserver l'emploi et maintenir la cohésion sociale, notamment par des actions à destination des populations les plus vulnérables.

Dans le cadre du partenariat d'exception qui lie les deux pays, la France affirme son plein soutien à ce plan avec le versement de 80M€ (256 M TND) de financement. L'Agence Française de Développement (AFD), opérateur principal de la coopération franco-tunisienne, s'est mobilisée pour répondre à cette situation d'exception et soutenir à un moment difficile le budget tunisien.

Une première réponse financière par une accélération de ses décaissements

L'AFD, engagée dans l'initiative « COVID 19 - Santé en commun » lancée le 9 avril dernier par le Président de la République française, apporte ainsi une première réponse aux besoins financiers additionnels de la Tunisie nés de la pandémie.

Ce versement de 80 M€ pour soutenir les efforts budgétaires de l'Etat tunisien provient d'une réallocation de fonds des programmes de réforme de la gouvernance des entreprises publiques et de relance de l'investissement et de modernisation des exploitations agricoles, cofinancé par l'Union Européenne.

Un soutien spécifique aux collectivités locales

Dans le prolongement de ses nombreuses interventions depuis plus de vingt ans en faveur des collectivités locales tunisiennes, l'AFD, dans une approche « EQUIPE EUROPE », appuie également des communes tunisiennes dans leur lutte contre la pandémie en leur permettant de se doter d'équipements de protection des agents municipaux particulièrement exposés au risque de contamination lors de la collecte des déchets ménagers, ainsi que de matériels et produits de désinfection et de stérilisation.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/communiques-de-presse-tunisie/749193/covid-19-la-france-verse-80-millions-d-euros-a-la-tunisie

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Culture, Société civile

Les Scouts tunisiens annulent toutes leurs activités

الكشافة التونسية

La direction générale des Scouts tunisiens a annoncé, dans un communiqué publié ce lundi 1er juin, qu'il a été décidé d'annuler toutes les colonies de vacances et les activités planifiées pour cet été.

Elle y a appelé au respect des mesures préventives, jusqu'à nouvel ordre.

Cette décision sera revue dès que la situation sanitaire du pays s'améliore.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/749233/les-scouts-tunisiens-annulent-toutes-leurs-activites

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Affaires étrangères, Rapatriement, Serbie

Covid-19 : La Tunisie et la Serbie font front commun

Au cours d'un entretien téléphonique lundi entre le ministre des Affaires étrangères et son homologue serbe Ivica Dacic, l'accent a été mis sur les mesures prises par les deux pays pour contenir la propagation du Covid-19.

Le ministre Noureddine Erray a exprimé, à l'occasion sa considération pour les facilités fournies par les autorités serbes pour le rapatriement des Tunisiens bloqués à Belgrade.

Les deux ministres ont affirmé leur aspiration à intensifier l'échange de visites entre responsables des deux pays, et à la reprise, dans les proches délais, des échéances bilatérales.

Ils ont, par ailleurs, passé en revue les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/749257/covid-19-la-tunisie-et-la-serbie-font-front-commun

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Déplacement, Elyes Fakhfakh, Frontières, Rapatriement, Transport

Frontières ouvertes et déplacements permis à partir de cette date

Le chef du gouvernement, Elyes Fakhfakh, a présidé la réunion régulière du Conseil scientifique et de la commission nationale pour la lutte contre le coronavirus tenue ce lundi 1er juin au palais de la Kasba.

Il y a été décidé de :

1) lever l'interdiction des déplacements entre les gouvernorats à partir du 4 juin.

2) ouvrir les frontières terrestres, maritimes et aériennes à partir du 27 juin.

3) Rapatrier les Tunisiens bloqués à l'étranger à partir du 4 juin à leurs propres frais et les soumettre à une quatorzaine.

Mercredi 3 juin, se tiendra une conférence de presse au siège de la présidence du Gouvernement afin de clarifier toutes les mesures procédurales et organisationnelles .

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/749293/frontieres-ouvertes-et-deplacements-permis-a-partir-de-cette-date

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Abdellatif Mekki, Confinement ciblé, Déconfinement, Elyes Fakhfakh, Mesures préventives, Nissaf Bouafif Ben Alaya, Rapatriement

Des propositions pour mieux contrôler les contaminations importées

Le comité scientifique de lutte contre le Coronavirus a, lors d'une réunion présidée lundi, par le Chef du gouvernement, Elyes Fakhakh, en présence du ministre de la Santé Abdelatif Mekki, présenté des propositions sur les différentes mesures à appliquer au cours de la prochaine période, permettant d'assurer un meilleur contrôle des nouveaux cas de contamination importées, afin de prévenir la propagation du coronavirus en Tunisie.

Dans un communiqué publié par la présidence du gouvernement, le comité de lutte contre le Coronavirus a passé en revue, l'évolution de la situation épidémiologique en Tunisie et l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie nationale de confinement ciblé dans ses différents stades adoptés durant la période actuelle et la prochaine étape, en vue de mieux contrôler la propagation de la pandémie.

Dans une déclaration aux médias à l'issue des travaux du comité, la directrice générale de l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes, Nissaf Ben Alaia, a indiqué que la réunion a porté sur les plans et stratégies à adopter pour assurer le suivi des cas de contamination importés, selon la même source.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/749317/des-propositions-pour-mieux-controler-les-contaminations-importees

Lundi 1er juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Justice, Migrant, Situation sanitaire

Migration clandestine : Onze étrangers testés négatifs

Les tests de dépistage du coronavirus ont été effectués sur 11 citoyens de nationalité malienne, kenyane et ivoirienne, se sont avérés tous négatifs.

Rappelons que ces citoyens étrangers ont été appréhendés alors qu'ils tentaient d'entrer, clandestinement, en Tunisie. Ils ont été placés dans un centre de confinement après autorisation du ministère public, pour s'assurer de leur état de santé avant leur comparution devant le juge.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/749365/migration-clandestine-onze-etrangers-testes-negatifs

Mardi 2 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Institut Pasteur, Libye, Médenine, Situation sanitaire, Test, Université

Medenine: Les rapatriés de Libye sains du covid -19

Les résultats des analyses microbiologiques effectuées sur les 265 tunisiens soumis au confinement sanitaire obligatoire au gouvernorat de Médenine, qui viennent d'être rapatriés de Libye, se sont avérés négatifs, indique à l'agence TAP le directeur adjoint de la santé de base à la direction régionale de la santé de Médenine, Ziad Al Anz.

La direction régionale de la santé de Médenine a, en outre, reçu du laboratoire référentiel de l'Institut Pasteur les résultats des prélèvements effectués sur quelques journalistes de la région qui sont également négatifs.

Par conséquent, la situation épidémiologique dans la région demeure stable, sans enregistrer de nouvelles contaminations par la Covid-19, depuis plus d'un mois.

Le gouvernorat de Médenine devra rejoindre, bientôt, les régions indemnes du nouveau coronavirus, puisqu'il ne reste plus que deux cas porteurs du virus sur un total de 77 contaminations enregistrées depuis la propagation de l'épidémie dans la région.

Dans le cadre du dépistage du virus auprès des étudiants et des enseignants en prévision de la reprise des cours à l'université, les résultats des 543 tests rapides effectués, lundi, dans les délégations de Médenine-Nord, Médenine-Sud, Sidi Makhlouf et Beni Khedache sont tous négatifs.

Cette action de dépistage devra se poursuivre vendredi prochain.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/749605/medenine-les-rapatries-de-libye-sains-du-covid-19

Mardi 2 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Abellatif Mekki, Situation sanitaire, Transport

Covid-19 en Tunisie : Le bout du tunnel

La Tunisie est quasiment sans aucune contamination au coronavirus. Le pays est passé à la phase terminale de la pandémie, selon Abdellatif Mekki, ministre de la Santé.

Il a éloigné lors de cette même déclaration la perspective d'une deuxième vague du virus en Tunisie. Par contre, toutes les craintes résident dans les personnes qui viennent de l'étranger.

Mekki a annoncé que les déplacements entre les gouvernorats seront possibles à partir de ce jeudi 4 juin 2020 mais selon des conditions bien déterminées. Ces conditions seront annoncées par la présidence du gouvernement demain à la Kasbah.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/749813/covid-19-en-tunisie-le-bout-du-tunnel

Mardi 2 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Anouar Maârouf, Ministère du Transport et de la Logistique, Transport

Maarouf : Le protocole de santé sera appliqué aux aéroports

Anouar Maarouf, ministre d'Etat du Transport et de la logistique a annoncé lors d'une visite à l'aéroport international Tunis-Carthage que le protocole de santé sera adopté en coordination avec les instances internationales concernées et les compagnies aériennes.

L'objectif est de relancer la navigation aérienne à partir du 27 juin.

Garantir la sécurité des passagers tunisiens et étrangers fait aussi partie des objectifs des autorités, a ajouté le ministre au micro de notre collègue Bochra Sellami.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/749829/maarouf-le-protocole-de-sante-sera-applique-aux-aeroports

Mardi 2 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Monastir, Nabeul, Situation sanitaire

Coronavirus : Une nouvelle contamination à Nabeul

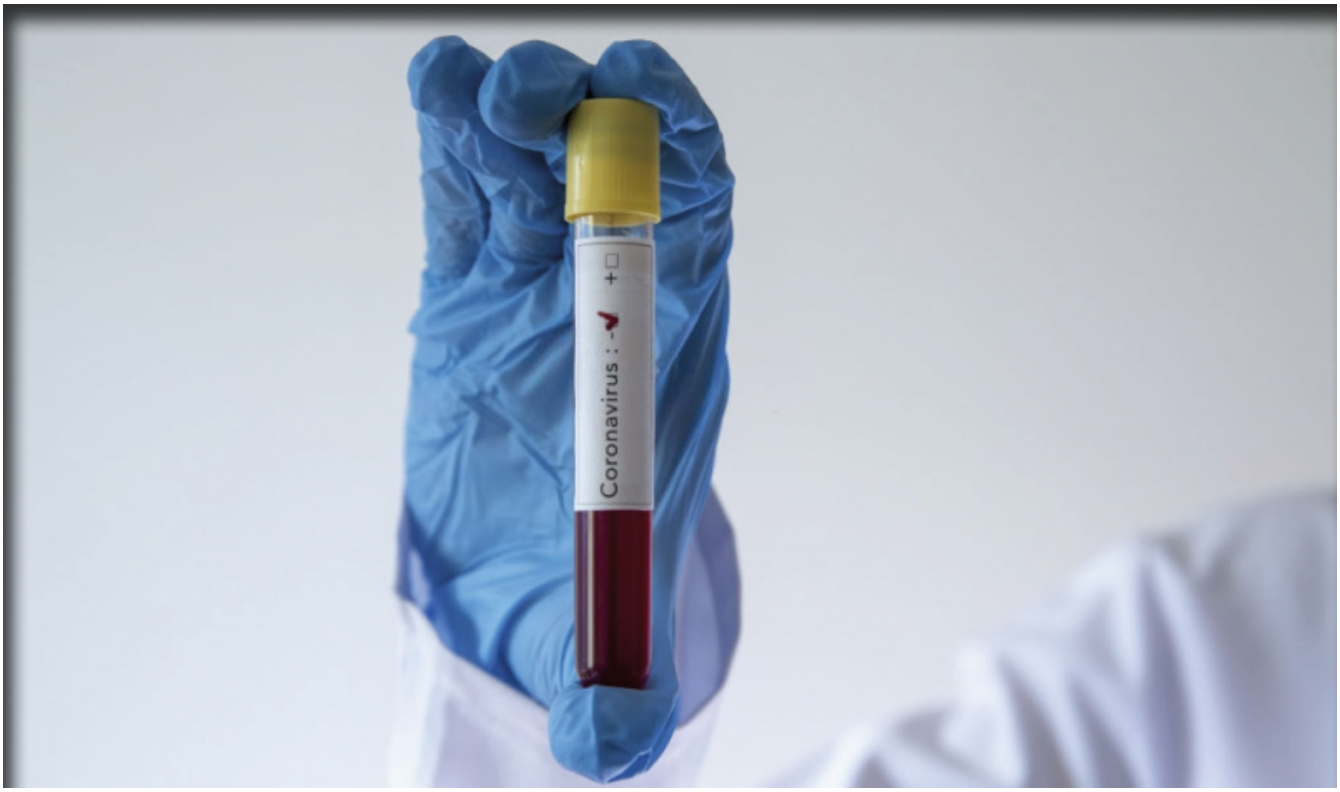

Une nouvelle contamination par le coronavirus a été enregistrée au gouvernorat de Nabeul.

Il s'agit d'une femme originaire de Nabeul venue d'Algérie. Elle a été admise au centre de confinement de Monastir.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/749837/coronavirus-une-nouvelle-contamination-a-nabeul

Mardi 2 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ariana, Décès, Gafsa, Hôpital Abderrahmen Mami, Situation sanitaire

Premier décès du coronavirus à Gafsa

Une septuagénaire originaire de Metlaoui est décédée ce mardi 2 juin 2020 du coronavirus à l'hôpital Abderrahmen Mami à l'Ariana.

Ainsi, le gouvernorat de Gafsa enregistre le premier décès du coronavirus. Le nombre de personnes décédées du coronavirus en Tunisie passe à 49.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/749881/premier-deces-du-coronavirus-a-gafsa

Mardi 2 juin 2020

Mosaïque FM / TAP
Mots clés : Abellatif Mekki, Frontières, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources hydrauliques, Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire

Mekki : La Tunisie est presque indemne du Coronavirus

Le ministre de la Santé, Abdelatif Mekki, a déclaré, mardi, que « La Tunisie est désormais presque indemne du Coronavirus », soulignant la nécessité d'une reprise progressive de la vie sociale et économique.

Dans une déclaration aux médias en marge de la signature d'un accord de coopération entre le ministère de la santé et le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources hydrauliques, portant sur l'usage des drones dans la prise des températures des citoyens et le dépistage du Coronavirus, Mekki a indiqué que « certains gouvernorats n'ont pas enregistré de nouveaux cas de contamination depuis plus de 40 jours », ce qui confirme la faible probabilité d'une deuxième vague de contamination », selon lui.

En revanche, il a souligné que les risques d'une deuxième vague du Coronavirus, bien que faibles, existent encore, notamment, au vu des cas de contamination importés et qui avaient été enregistrés lors de ces derniers jours, ce qui requiert davantage de vigilance ainsi que la mise en oeuvre de plans et protocoles interministériels en prévention contre cette pandémie.

Mekki s'est dit « compréhensif » des craintes des citoyens concernant la décision de réouverture des frontières à la date le 27 juin, annoncée hier lundi, expliquant que « le gouvernement a adopté les mesures de protection nécessaires pour préserver les citoyens et ne fera aucun compromis sur ce plan ».

« Il est de notre devoir d'accueillir les membres de notre communauté à l'étranger afin qu'ils puissent passer les vacances avec leurs proches ainsi que pour entamer la reprise des activités économiques et de la vie sociale, à partir du 4 juin courant, sous certaines conditions qui seront annoncées, demain mercredi, lors d'un point de presse », a ajouté Mekki.

Concernant la limitation du nombre de personnes invitées à des cérémonies de mariage à 30 personnes, le ministre de la Santé a fait savoir que la détermination du nombre de personnes présentes aux fêtes, a été faite à l'aune d'expériences de pays tiers, ayant réussi à endiguer la pandémie, et vise à réduire les risques d'infection au cours des prochains jours, soulignant que ce nombre sera probablement revu à la hausse, sur la base de l'évolution de la situation épidémiologique.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/749889/mekki-la-tunisie-est-presque-indemne-du-coronavirus

Mardi 2 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Don, Hôpital, Jendouba, Matériel médical, Société civile

Une association fait don d'équipements à l'hôpital de Aïn Drahem

Soutenue et financée par l'ambassade allemande de Tunisie, l'association caritative « Khir w Khmir » a fait don d'équipements médicaux et d'un appareil de désinfection écologique à la vapeur à l'hôpital local de Aïn Drahem ainsi que deux machines à coudre pour la confection des tenues des employés.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/749913/une-association-fait-don-d-equipements-a-l-hopital-de-ain-drahem

Mardi 2 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Économie, Frontières, Ministère des Affaires étrangères, Rapatriement, Transport

MAE : Plus de 24 mille Tunisiens rapatriés entre mars et mai 2020

Depuis le 21 mars jusqu'au 29 mai 2020, 24 812 ressortissants tunisiens ont été rapatriés dont 17 802 par voie aérienne et 7010 par voie terrestre.

A leur arrivée, ils ont été soumis à l'isolement sanitaire hébergés dans espaces aménagés aux frais de l'Etat tunisien.

Dans un communiqué publié mardi, le ministère des Affaires étrangères affirme que malgré certaines difficultés logistiques et les lourdes charges financières, la Tunisie a réussi l'opération de rapatriement tout en œuvrant à préserver la sécurité sanitaire en Tunisie dans un contexte international exceptionnel.

Et d'ajouter que depuis l'apparition de la maladie la Tunisie n'a pas tardé à prendre des mesures strictes à l'instar de la fermeture des frontières aériennes, maritimes et terrestres, tout en renforçant la prise en charge des Tunisiens établis à l'étranger et en redoublant d'effort pour assurer le rapatriement des milliers de personnes bloqués à l'étranger parmi les non résidents ainsi que des étudiants et des résidents ayant perdu leur emploi dans les pays d'accueil.

Le département fait observer dans son communiqué que la Tunisie compte parmi les rares pays ayant accordé un intérêt tout particulier au rapatriement de ses ressortissants.

Des contacts intensifs et continus ont été établis par les missions diplomatiques et consulaires qui ont assuré la prise en charge des tunisiens concernés par le rapatriement et une coordination au plus haut niveau a été assurée avec les autorités compétentes dans plusieurs pays frères et amis.

Malgré les pressions sur le budget de l'Etat, le gouvernement tunisien a mobilisé des fonds supplémentaires estimés à un million de dinars au profit des missions diplomatiques et consulaires, dans le cadre des aides destinés aux Tunisiens exposés à des difficultés financières et sociales.

Il convient de rappeler que l'Instance nationale de lutte contre le Covid a annoncé lundi qu'à partir du 4 juin, les Tunisiens qui rentrent au pays soumis à un isolement sanitaire de sept jours dans un hotel à leurs propres frais et de 7 jours supplémentaire de suivi médical strict.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/749917/mae-plus-de-24-mille-tunisiens-rapatries-entre-mars-et-mai-2020

Mardi 2 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Confinement, Frontières, Réseaux sociaux

Mongi Marzouk placé en auto-isolement sanitaire

De retour mardi de Paris, le ministre de l'Energie, des Mines et de la Transition énergétique, Mongi Marzouk poursuivra ses fonctions, à distance, tout en observant l'auto-isolement sanitaire.

Le ministre restera en auto-isolement durant une période de 14 jours conformément, aux consignes en vigueur visant à maîtriser la propagation du Coronavirus, souligne un communiqué publié par le ministère de l'Energie.

Alors que les frontières aériennes étaient uniquement ouvertes aux vols de rapatriement, le ministre de l'Energie, Mongi Marzouk a 0 rejoint sa famille à Paris, pour les fêtes de l'Aid, ce qui a suscité un tollé général, notamment sur les réseaux sociaux.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/749933/mongi-marzouk-place-en-auto-isolement-sanitaire

Mercredi 3 juin 2020

La Presse
Mots clés : Aide, Corée, Don, Masque, Matériel médical, Ministère de la Santé publique, OMS, Union Africaine

COVID-19 / Coopération Tuniso-Coréenne face à la pandémie

La communauté coréenne en Tunisie a fait don, le mardi 2 Juin, avec l'aimable concours de l'Association des anciens étudiants de la KOICA (fonctionnaires tunisiens qui ont suivi des formations en Corée du Sud), d'un lot de 150 tablettes éducatives au gouvernement tunisien.

L'Ambassade de Corée du Sud en Tunisie continue de contribuer à la gestion réussie des autorités sanitaires tunisiennes compétentes, en partageant avec elles ses expériences dans le domaine de la maîtrise de la pandémie. Notamment, par la présentation exclusive des expériences coréennes au cours d'une vidéo-conférence qui a été organisée le 7 avril dernier, entre l'équipe médicale de l'Hôpital Bundang de l'Université Nationale de Séoul et les membres du Comité d'Experts tunisiens au sein du Ministère de la Santé. Et également en prodiguant des informations utiles relatives aux fabricants coréens privés, spécialisés en équipements sanitaires

Le gouvernement coréen continue également de collaborer avec la communauté internationale, y compris les institutions internationales telles que l'ONU (dans le cadre de la coopération multilatérale), tout en partageant avec elles les fruits de ses expériences et savoirs.

*Monsieur Mohamed Ali Nafti, Directeur général du Service consulaire du Ministère des Affaires étrangère (à gauche), Monsieur Jang Jong Jin, Président de la Communauté coréenne en Tunisie (à droite) et S.E.M. CHO Koo Rae, Ambassadeur de Corée.

La Task Force nationale coréenne s'efforce de partager ses expériences sanitaires et les outils de sa maîtrise réussie de la pandémie de Covid-19 avec les autorités sanitaires compétentes d'autres pays, à travers les vidéo-conférences (webinaire) ainsi que les documents sur la politique sanitaire et les dispositifs efficaces.

Le gouvernement coréen est en train, par ailleurs, d'assister les pays africains en leurs fournissant les équipements sanitaires par le biais de ses relations de coopération avec l'OMS et l'Union Africaine.

La filiale de Samsung Tunisie a fait également un don aux autorités sanitaires tunisiennes, comprenant une centaine de lits médicaux, des fournitures et équipements pour 250 lits, des pousse-seringues, 6000 masques FFP2 ainsi que 8300 masques chirurgicaux au profit du Conseil National de l'Ordre des Médecins, et une centaine de Smartphones haut de gamme pour les centres destinés au traitement des patients atteints du Covid-19.

Source : https://lapresse.tn/63781/covid-19-cooperation-tuniso-coreenne-face-la-pandemie/

Mercredi 3 juin 2020

Mohamed Salem KECHICHE, *La Presse*

Mots clés : Commerce, Déconfinement, Économie, Espaces publics, Lieux de culte, Masque, Mosquée, Ramadan, Reprise de l'activité

Atténuation de la crise sanitaire liée au Covid-19 / Réouverture des espaces publics : L'activité économique reprend son souffle

Depuis la semaine dernière et la fin de l'Aïd el fitr, une explosion du nombre de personnes dehors s'est fait sentir. Décidément, le peuple a eu raison du coronavirus et le fait savoir !

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Lundi 1er juin 2020, dès la matinée les rues sont bondées de monde et la circulation se fait dense. Un brusque retour vers le passé nous ramène à la période avant le confinement général imposé à la population depuis le 22 mars 2020 au plus fort de la menace épidémiologique avec l'augmentation du nombre de cas contaminés par le virus Sars-Cov-2. Aujourd'hui avec 1.084 cas de malades du Covid-19, la situation se présente différemment, notamment avec la seule augmentation de cas importés et non d'origine locale. Depuis au moins trois semaines, bureaux, commerces et services de restauration ont rouvert avec des mesures exceptionnelles. Pour le patronat, le mois de juin doit coïncider avec le retour à la double séance et en finir avec l'intermède de la vacance prolongée due au confinement sanitaire imposé par le contexte épidémiologique. L'activité économique devrait reprendre son souffle, même si de nombreux secteurs sont durement touchés par la crise sanitaire qui couve encore à l'échelle mondiale avec son lot de répercussions. La Tunisie se remet peu à peu des difficultés entrevues et naissantes pour repartir de plus belle.

Au lendemain de l'Aïd El Fitr, lundi 26 mai 2020, quelques cafés et fast-foods ont rouvert à la clientèle à condition de respecter les gestes barrières et le port obligatoire du masque. Les centres commerciaux et hypermarchés ont devancé la période de l'Aïd pour renflouer leurs caisses. Les supermarchés, pharmacies et diverses agences postales et bancaires n'ont pas chômé durant la période pré et post-ramadan, ce qui est tout à leur honneur.

Vers la relance économique ?

La reprise de l'économie tunisienne se fait pas à pas pour sortir du bourbier dans lequel elle est plongée avec la crise sanitaire mondiale. Les clignotants sont au rouge : panne de la croissance économique, accroissement de la dette extérieure, baisse de la consommation des ménages… Pour autant, il faudra mettre les bouchées doubles pour ne pas sombrer dans le marasme économique dans lequel la Tunisie est empêtrée. Ainsi l'activité économique reprend de plus belle pour éviter l'enlisement avant la période estivale qui coïncide avec la séance unique et le rythme lent et court notamment.

Volet touristique, les hôtels et maisons d'hôtes ne comptent pas croiser les bras, bien au contraire. Un hôtel du côté d'El Menzah VII compte rouvrir ses portes aux clients des restaurants, bars et chambres le jeudi 4 juin 2020 de l'aveu du gardien du temple ! Un tour dans un centre commercial du côté d'El Manar prouve que seulement un magasin sur deux a repris du service et que tous les commerçants n'ont pas pu reprendre aussi facilement qu'on le croit.

Malgré tout, de grandes inquiétudes planent sur l'activité des petits métiers, comme ceux des agences de voyages, de location de voitures, des auto-écoles et bien d'autres encore. Un mois de juin qui servira de révélateur de la résistance des Tunisiens au grand choc économique.

Pour rappel, la troisième phase du déconfinement ciblé entrera en vigueur le jeudi 4 juin 2020. Les cafés et restaurants seront ouverts avec services sur place et non plus à emporter uniquement. De nombreux services administratifs reprendront du service. Les mosquées et les lieux de culte rouvriront pareillement à cette date. Espérons que l'incivisme ne fera pas son retour. Mais à entendre les klaxons à tout bout de champ et en voyant des automobilistes faire fi des sens interdits, il y a fort à parier que non.

Source : https://lapresse.tn/63754/attenuation-de-la-crise-sanitaire-liee-au-covid-19-reouverture-des-espaces-publics-lactivite-economique-reprend-son-souffle/

Mercredi 3 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Transport

Prolongation de la validité des certificats de la visite technique

L'Agence Technique du Transport Terrestre a décidé, ce mercredi, de prolonger la validité des certificats de la visite technique des véhicules, du 22 mars au 14 juin 2020, et ce jusqu'au 3 août 2020, à l'exception des tracteurs agricoles.

L'Agence a également appelé les propriétaires des véhicules à prendre rendez-vous à distance, sur le site www.attt.com.tn, une semaine avant la fin de la date limite d'expiration des certificats de la visite technique.

Et d'ajouter que les certificats ayant expiré avant le 22 mars 2020 ne sont pas concernés par cette nouvelle prolongation.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750069/prolongation-de-la-validite-des-certificats-de-la-visite-technique

Mercredi 3 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Décès, Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire

Un seul nouveau cas importé de coronavirus

Le ministère de la Santé a annoncé que le nombre des cas confirmés de coronavirus est passé à 1087, après la découverte d'un cas importé à la date du 2 juin 2020.

Le nombre de guérisons s'élève à 965, a indiqué à un communiqué du ministère.

Quant aux décès qui sont au nombre de 49, ils se répartissent comme suit : 8 à Tunis, 5 à l'Ariana, 4 à Ben Arous, 5 à la Manouba, 1 à Nabeul, 1 à Bizerte, 1 au Kef, 5 à Sousse, 2 à Mahdia, 5 à Sfax, 1 à Sidi Bouzid, 4 à Médenine, 1 à Kébili, 1 à Tataouine et 1 à Gafsa.

Pour ce qui est de la répartition des cas qui ont été contaminés, elle se présente ainsi :

- Tunis : 238 cas
- Ariana : 102 cas
- Ben Arous : 999 cas

Confinement ciblé

4 mai - 13 juin 2020

- La Manouba : 41 cas
- Nabeul : 18 cas
- Zaghouan : 3 cas
- Bizerte : 28 cas
- Béja : 5 cas
- Jendouba : 1 cas
- Le Kef : 8 cas
- Siliana : 4 cas
- Sousse : 90 cas
- Monastir : 44 cas
- Mahdia : 20 cas
- Sfax : 38 cas
- Kairouan : 10 cas
- Kasserine : 9 cas
- Sidi Bouzid : 10 cas
- Gabès : 28 cas
- Médenine : 92 cas
- Tataouine : 37 cas
- Gafsa : 49 cas
- Tozeur : 5 cas
- Kébili : 108 cas

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750137/un-seul-nouveau-cas-importe-de-coronavirus

Mercredi 3 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Lobna Jeribi, Reprise de l'activité

Les salles des fêtes rouvrent à partir du 4 juin

Lobna Jribi, ministre auprès du Chef du gouvernement chargée des Grands projets, a annoncé que les salles des fêtes reprendront leurs activités à partir de ce jeudi 4 juin et que la capacité d'accueil sera limitée à 50%, pour les salles fermées, jusqu'au 14 juin.

Elle a également insisté sur la nécessité de respecter toutes les mesures nécessaires pour prévenir la propagation du coronavirus.

Lors d'une conférence de presse tenue ce mercredi 3 juin, Lobna Jeribi a déclaré que les espaces de fêtes à ciel ouvert pourront, eux aussi, reprendre leurs activités.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750237/les-salles-des-fetes-rouvrent-a-partir-du-4-juin

Mercredi 3 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Lobna Jeribi, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Reprise de l'activité, Sport

Reprise des activités sportives le 8 juin

La ministre chargée des grands projets auprès de la présidence du gouvernement, Lobna Jeribi, a déclaré lors d'une conférence de presse tenue ce mercredi 3 juin, que la reprise des activités sportives toutes catégories confondues, se fera le 8 juin, mais sans la présence du public avec l'obligation d'appliquer les mesures sanitaires fixées par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750245/reprise-des-activites-sportives-le-8-juin

Mercredi 3 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Déconfinement, Lobna Jeribi, Mosquée, Reprise d'activité

Les mosquées, les restaurants et les cafés reprennent leurs activités

A partir de ce jeudi 4 juin, la troisième étape du confinement sanitaire ciblé entrera en vigueur, avec la reprise de 100% des activités dans la fonction publique, de l'industrie et plusieurs autres exercices, a annoncé Lobna Jeribi, ministre auprès du Chef du gouvernement chargée des Grands projets, lors d'une conférence de presse tenue aujourd'hui.

Les mosquées, les restaurants, les cafés et les hôtels sont eux aussi autorisés à rouvrir leurs portes, avec les mesures de protection requises.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750253/les-mosquees-les-restaurants-et-les-cafes-reprennent-leurs-activites

Mercredi 3 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Allemagne, Anouar Maârouf, Arabie Saoudite, France, Frontières, Italie, Qatar, Rapatriement, Russie, Transport, Turquie

Les détails du rapatriement à partir du 4 juin

Le ministre du Transport et des Logistiques, Anouar Maârouf, a déclaré, lors d'une conférence de presse tenue ce mercredi 3 juin, que 25 mille Tunisiens bloqués à l'étranger ont été rapatriés entre le 15 mars et le 30 mai.

« 18 mille Tunisiens sont rentrés par avion, tandis que les 7 mille autres ont été ramenés par voie terrestre. » a-t-il détaillé, ajoutant que la réussite du processus de la lutte contre le coronavirus est le fruit d'un travail colossal et de beaucoup d'efforts fournis par les différentes parties et structures de l'Etat.

Transport aérien :

Le ministre a présenté le calendrier des vols de rapatriement programmés durant la troisième phase du confinement ciblé qui s'étale entre le 4 et le 14 juin 2020 et durant laquelle les frontières aériennes seront partiellement rouvertes pour les résidents à l'étranger et les étudiants :

- Le 5 juin : Genève (Suisse), Paris (France), Lyon (France).
- Le 6 juin : Montreal (Canada), Frankfurt (Allemagne).
- Le 7 juin : Russie, Londres, Paris (France), Marseille (France).
- Le 8 juin : Istanbl (Turquie), Palerme (Italie), Doha (Qatar).
- Le 9 juin : Kinshasa (République Démocratique du Congo), Koweït, Islande.
- Le 12 juin : Napoli (Italie), Qatar, Dubai.

Maârouf a fait savoir que des vols de rapatriement supplémentaires seront organisés en fonction des demandes notamment à partir de l'Arabie saoudite et de Oman.

« Une réouverture totale des frontières aériennes est prévue pour le 27 juin », a-t-il indiqué soulignant que la quatorzaine sera répartie comme suit : Une semaine de confinement obligatoire dans un hôtel à ses propres frais en plus d'une autre semaine d'auto-isolement.

Transport terrestre :

Quant aux déplacements entre les villes, le ministre a informé que la restriction sera levée à partir du jeudi 4 juin et que le port des bavettes sera obligatoire pour tout le monde.

Les moyens de transport irrégulier tels que les louages pourront alors reprendre leur activité avec 50% de la capacité d'accueil et avec une augmentation d'un demi tarif, exceptionnellement, du 4 au 14 juin.

Les moyens de transport public régulier, les sociétés de transport en l'occurrence, reprendront leur activité avec 50% de la capacité d'accueil.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750269/les-details-du-rapatriement-a-partir-du-4-juin

Mercredi 3 juin 2020

Mosaïque FM

Mots clés : Économie, Hôtel, Rapatriement, Test, Tourisme

Tunisiens de retour de l'étranger : Les tarifs des hôtels

Le ministre du Tourisme, Mohamed Ali Toumi, a déclaré lors de la conférence de presse tenue ce mercredi 3 juin 2020, que les Tunisiens qui rentreront de l'étranger entre le 4 et le 14 juin, seront soumis au confinement sanitaire obligatoire dans un hôtel pendant une semaine, avec gratuité du test de dépistage du coronavirus.

Il a souligné que si le test est négatif,j il pourra quitter l'hôtel au bout d'une semaine, avec obligation d'auto confinement à son domicile pendant une semaine supplémentaire. Si le test est positif il sera transféré dans un centre de confinement pour suivi médical.

Mohamed Ali Toumi a ajouté que des hôtels ont été réservés aux Tunisiens de retour de l'étranger entre les 4 et 14 juin 2020. Ces établissements sont de trois catégories, 5, 4 et 3 étoiles. Il a d'autre part fait savoir que la liste des hôtels sera disponible dans les consulats à l'étranger.

En ce qui concerne les tarifs seront comme suit pour une nuitée en pension complète:

- Hotel 3*: 60d hors taxe
- Hôtel 4*: 80d hors taxe
- Hôtel 5*: 100d hors taxe

Ces tarifs incluent le transfert de l'aéroport à l'hôtel.

Le ministre du tourisme a affirmé qu'environ 3200 tunisiens rentreront prochainement, le ministère a fourni 3700 chambres afin d'éviter la pression et les mauvaises surprises.

En ce qui concerne le paiement des hôtels se fera par paiement électronique à partir de l'étranger ou de la Tunisie.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750273/tunisiens-de-retour-de-l-etranger-les-tarifs-des-hotels

Mercredi 3 juin 2020

Mosaïque FM

Mots clés : Anouar Maârouf, Économie, Masque, Transport

Les compagnies aériennes appelées à garder leurs anciens tarifs

Le ministre d'Etat chargé du Transport et de la Logistique, Anouar Maârouf a affirmé dans une déclaration accordée à Mosaïque FM, que le ministère a appelé les différentes compagnies aériennes à ne pas augmenter les tarifs de leurs billets et à opter pour les anciens tarifs.

Il a ajouté que les avions vont assurer les vols avec la prise des mesures de précaution nécessaires dont le port obligatoire des masques et les prises de températures avant l'entrée dans les avions.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750377/les-compagnies-aeriennes-appelees-a-garder-leurs-anciens-tarifs

Mercredi 3 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Enseignement, Ministère du Transport et de la Logistique, Transport

La validité des abonnements scolaires et universitaires prolongée

Le ministère du transport de la logistique a annoncé ce mercredi 3 juin 2020, que la validité des abonnements scolaires et universitaires a été prolongée jusqu'au 31 juillet 2020.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750509/la-validite-des-abonnements-scolaires-et-universitaires-prolongee

Mercredi 3 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Horaires de travail

Vers le maintien des nouveaux horaires administratifs

Mosaïque FM a appris que la présidence du gouvernement envisage de garder les mêmes horaires administratifs décidés à l'occasion de l'entrée en vigueur du confinement général.

Rappelons que le système actuel est basé sur l'alternance de deux séances de 8h00 à 13h00 et de 9h30 à 14h00.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750529/vers-le-maintien-des-nouveaux-horaires-administratifs

Mercredi 3 juin 2020

Mosaïque FM / TAP
Mots clés : Aide, Chine, Matériel médical, Ministère des Affaires étrangères

Arrivée d'une cargaison d'aides médicales de Chine

Une nouvelle cargaison d'aides médicales en provenance de Chine est arrivée mercredi à l'aéroport international de Tunis-Carthage.

Le ministère des Affaires étrangères a exprimé à cette occasion ses remerciements aux autorités chinoises pour les aides fournies en forme de matériel médical et de prévention pour appuyer les efforts de la Tunisie en matière de lutte contre la pandémie du Covid-19.

« Ces aides traduisent la dimension humaine dans les relations avec la République Populaire de Chine et reflète le niveau exceptionnel de coopération et d'amitié entre les deux pays » indique le département des Affaires étrangères.

Deux autres cargaisons chargées de matériel médical avaient été acheminées par la Chine vers la Tunisie depuis le début de la propagation de la pandémie dans le monde.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750561/arrivee-d-une-cargaison-d-aides-medicales-de-chine

Mercredi 3 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ariana, Décès, Hôpital Abderrahmen Mami, Situation sanitaire

Mort naturelle d'une septuagénaire à l'hôpital Abderrahmen Mami

Un certificat médical remis à la famille d'une femme annoncée comme décédée du coronavirus hier mardi a confirmé que sa mort était naturelle.

La défunte originaire de Metlaoui a été inhumée ce mercredi 3 juin 2020 après un séjour à l'hôpital Abderrahmen Mami à l'Ariana.

Les funérailles ont eu lieu sans opter aux procédures d'inhumation des malades décédés du virus. Pourtant, les résultats des analyses d'un prélèvement effectué après le décès n'ont pas été annoncés.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750601/mort-naturelle-d-une-septuagenaire-a-l-hopital-abderrahmen-mami

Jeudi 4 juin 2020

Mosaïque FM / TAP
Mots clés : Culture, Espaces publics, Masque, Musée

Réouverture des musées ce jeudi

Les musées de Tunisie rouvrent leurs portes aux visiteurs, jeudi 4 juin 2020, après près de trois mois de fermeture, suite à la décision de confinement général dans le pays par précaution du Covid-19.

L'Agence de mise en valeur du patrimoine et de promotion culturelle informe que les sites archéologiques, monuments historiques et musées seront ouverts à compter du 4 juin de 9h30 à 14h30, durant la période de confinement ciblé.

Elle a publié une copie du guide des procédures sanitaires de prévention contre le covid 19, destiné aux sites archéologiques, monuments historiques et musées qui est publié par l'Institut de santé et de sécurité du travail.

Le nombre de visiteurs autorisés est de 50 % de la capacité habituelle de chaque institution.

Les visiteurs sont appelés à se conformer strictement aux procédures sanitaires de base, préconisées en cette période, dont le port du masque de protection qui est obligatoire. Sans quoi Ils seront interdits d'entrée.

Appelé porter le masque avant l'entrée à l'espace avec interdiction de le toucher une fois porté, tout visiteur doit se laver les mains avec de l'eau et du savon ou se les désinfecter avec du gel hydroalcoolique.

Il est, par ailleurs, obligatoire de respecter la distanciation sociale dans la file d'attente pour l'acquisition du ticket d'entrée et pendant la visite. Une distance d'au moins 1 mètre est à maintenir entre les visiteurs qui auront à suivre le circuit d'entrée préétabli sur les lieux.

Il sera, enfin, interdit aux visiteurs de toucher les vitrines d'exposition ou les pièces archéologiques exposées.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750641/reouverture-des-musees-ce-jeudi

Jeudi 4 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Béja, Confinement, Italie, Test

Béja : Confinement de deux jours ?

La ville de Mjez el Beb, gouvernorat de Béja, a enregistré depuis une semaine, l'arrivée de 9 techniciens italiens qui n'auraient pas été soumis aux mesures du confinement sanitaire. Il ont été hébergés dans un hôtel de la délégation et se rendaient, chaque jour, dans une usine de transformation de tomates.

Le gouverneur de la région, Mohsen Moez Mili, a affirmé que les techniciens italiens sont arrivés en Tunisie à bord d'un avion privé, après avoir obtenu les autorisations requises, il a également souligné qu'un hôtel leur a été réservé, tout en prenant les mesures préventives nécessaires.

Après avoir effectué les tests de dépistage en Italie qui se sont avérés négatifs. A leur arrivée en Tunisie, ils ont été soumis à des tests de dépistage et n'ont quitté l'hôtel qu'après la sortie des résultats des tests qui ont confirmé leur non contamination.

Le gouverneur de la région a indiqué, qu'ils ne quittent l'hôtel que pour se rendre à l'usine où ils ne sont pas en contact avec les agents, puisqu'ils ne font que superviser le nouveau matériel.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/750805/beja-confinement-de-deux-jours

Jeudi 4 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Djerba, Reprise de l'activité, Transport

Bacs de Djerba : Reprise totale des dessertes

Les bacs de Djerba ont repris totalement leur activité, jeudi, après un redémarrage partiel, le 27 mai dernier, pour assurer le transport des élèves et du corps enseignant de la zone d'El Jorf et du lycée de Djerba Ajim, ainsi que les usagers détenteurs d'une autorisation de déplacement.

Selon le sous-directeur du service des bacs, Farhat Larayedh, trois ferries ont été mis en service, pour le transport des passagers et des voitures jusqu'à 21h00, en observant des mesures de protection, suivant le protocole sanitaire de lutte contre la Covid-19.

Ces mesures stipulent l'allègement du nombre de voitures à bord des bacs, pour laisser davantage d'espace aux passagers et aux motocyclistes, indique le responsable.

Cette reprise intervient après l'arrêt total des activités des bacs, depuis le 22 mars dernier, à cause de la propagation de l'épidémie de la Covid-19 et la fermeture de l'île après l'apparition d'un foyer épidémique.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/750845/bacs-de-djerba-reprise-totale-des-dessertes

Jeudi 4 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Mahdia, Rapatriement, Russie, Situation sanitaire

Coronavirus : Un cas confirmé à Mahdia

Samir Lahouel, directeur de la santé préventive à la direction régionale de la santé à Mahdia a annoncé la découverte d'un nouveau cas de contamination au coronavirus.

Ce cas est celui d'une personne originaire de la région de retour de Russie dans un vol de rapatriement.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/750865/coronavirus-un-cas-confirme-a-mahdia

Jeudi 4 juin 2020

Mosaïque FM

Mots clés : Économie, Enseignement, Masque, Mesures préventives, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ministère de la Santé publique, Slim Choura, Université

Rentrée universitaire : 3 MD pour assurer la sécurité sanitaire

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique vient d'allouer un budget d'environ 3 millions de dinars, pour assurer les conditions de santé et la prévention contre le Coronavirus lors du de la rentrée universitaire exceptionnelle prévue à la date du 8 juin courant, a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Slim Choura, lors d'un entretien avec la TAP.

Ce budget exceptionnel a été consacré à fournir des thermomètres, des liquides de stérilisation ainsi que des masques sanitaires qui seront distribués dans les universités selon le nombre des étudiants, des enseignants et des agents administratifs concernés par la reprise, a indiqué Choura.

Le rôle du ministère, ajoute Choura, est de faciliter la fourniture des conditions d'hygiène, l'opération de stérilisation et la coordination avec le ministère de la Santé pour l'application du protocole sanitaire destiné aux universités, élaboré entre les deux départements ministériels.

Ce protocole stipule l'impératif de respecter la distanciation physique, la bonne gestion de la rentrée universitaire exceptionnelle ainsi que l'usage du matériel de nettoyage et de stérilisation.

La période de la rentrée sur une base progressive sera essentiellement consacrée au parachèvement des travaux pratiques requis dans certaines spécialités, à la révision des cours ainsi qu'au déroulement des examens des deux sessions, principale et de contrôle, dont la présence physique sera obligatoire, explique Choura.

Il a précisé qu'en revanche, la décision de la rentrée universitaire exceptionnelle prévue pour le 8 juin courant, ne s'applique pas aux spécialités médicales, dans la mesure où les étudiants de la cinquième année médecine ont repris les cours le 11 mai dernier, pour laisser le champ libre à la rentrée des autres niveaux, depuis le 1 juin courant dans les quatre facultés de médecine, la faculté de Pharmacie et la faculté de Médecine dentaire.

Par ailleurs, Choura a indiqué que l'augmentation des frais de location pendant la période estivale pour les étudiants poursuivant leurs études dans les zones côtières, a été prise en compte. Il a expliqué que les étudiants dans ces zones, qu'ils soient éligibles ou pas à un logement universitaire, bénéficieront exceptionnellement de cet avantage, soulignant qu'une plateforme numérique a été mise en place à cet effet pour les étudiants souhaitant bénéficier de l'hébergement dans un foyer universitaire durant cette période.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750953/rentree-universitaire-3-md-pour-assurer-la-securite-sanitaire

Jeudi 4 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Couvre-feu, Réseaux sociaux

Le couvre-feu toujours en vigueur

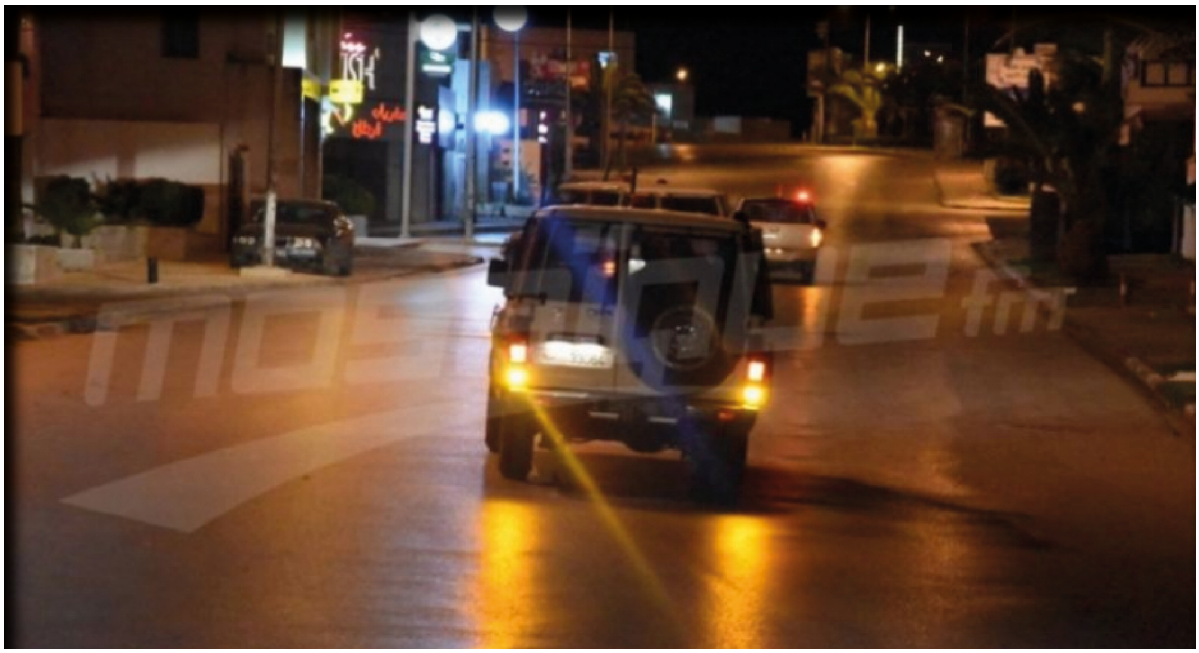

Contrairement aux informations relayées sur les réseaux sociaux, le couvre-feu de 23h à 5h du matin est toujours en vigueur.

Le couvre-feu se poursuit, alors, jusqu'à ce que le président de la République n'annonce le contraire.

Le 17 mars dernier, le chef de l'Etat avait décrété le couvre-feu sur tout le territoire du pays de 18h à 6h du mat, avant d'en réduire les horaires de 23h00 à 05h00, le 13 mai.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/750973/le-couvre-feu-toujours-en-vigueur

Jeudi 4 juin 2020

Belhassen LASSOUED, *La Presse*
Mots clés : Transport, Tunisair

Covid-19: Tunisair appelle les passagers à se présenter 4h avant le vol

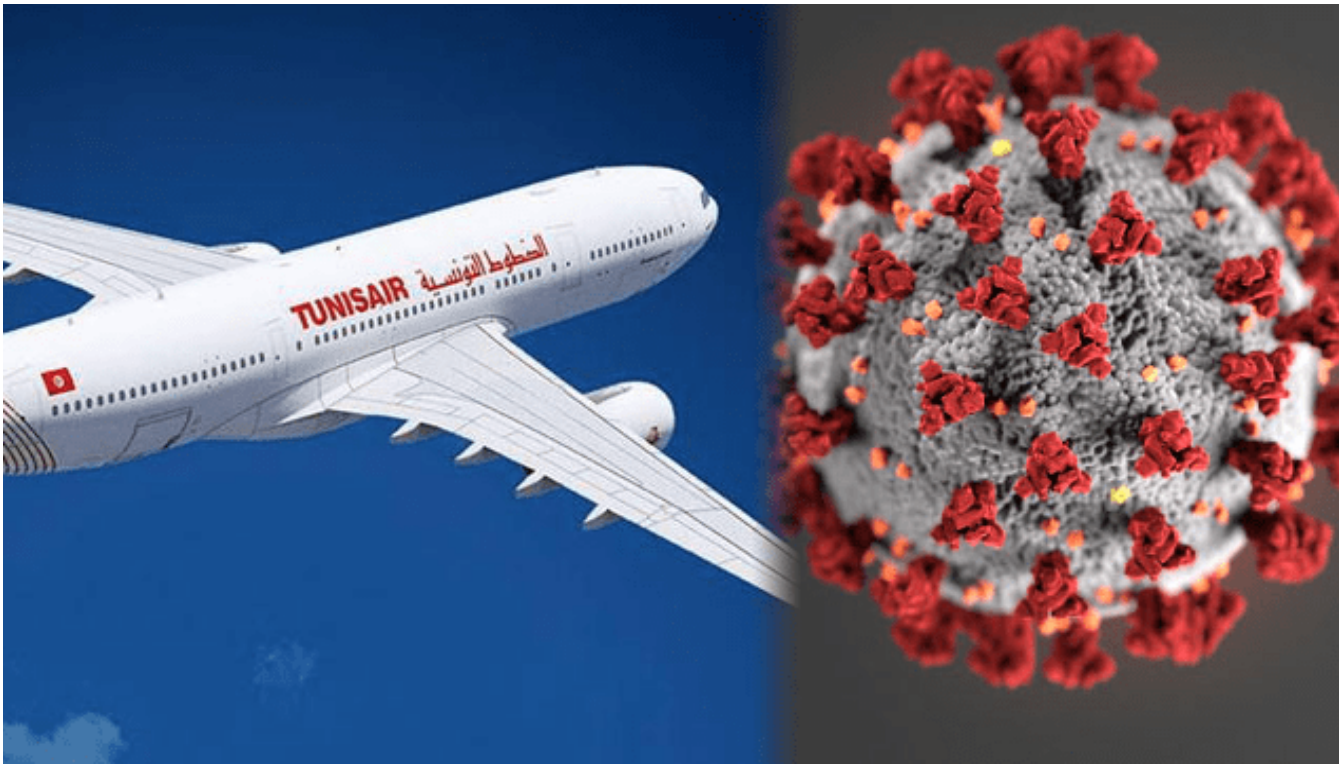

La compagnie nationale Tunisair appelle les passagers à se présenter à l'aéroport, 4 heures avant le vol prévu afin de leur fournir le temps nécessaire pour procéder sereinement aux différentes opérations de contrôle douanier et sanitaire lié à l'épidémie du Coronavirus, indique Tunisair dans un communiqué publié jeudi.

Cela leur permettrait également de disposer de suffisamment de temps pour l'enregistrement, le dépôt des bagages et le contrôle de sûreté.

Ainsi pour faciliter les procédures d'enregistrement des départs, les comptoirs seront ouverts 4 heures avant le vol et fermés 1h (60 minutes) avant son départ, précise encore la compagnie.

Et d'ajouter que chaque passager doit se présenter personnellement, avec ses bagages et son passeport, au comptoir d'enregistrement au plus tôt, 4 heures avant l'heure de départ prévue et se diriger vers sa salle d'embarquement pour éviter les encombrements aux filtres de police.

Source : https://lapresse.tn/63928/covid-19-tunisair-appelle-les-passagers-a-se-presenter-4h-avant-le-vol/

Jeudi 4 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ministère de la Jeunesse et des Sports, Reprise de l'activité, Sport, Test

Reprise des activités sportives : Rien ne sera comme avant

Makram Chouchane, directeur général du sport au Ministère des affaires de la jeunesse et des sports, invité de Forum sport, a considéré que la prochaine période sera celle de la relance. « Mais, rien ne sera comme avant ».

« Le planning de la reprise de l'activité sportive en Tunisie commence à partir de ce jeudi 4 juin avec le retour des entraînements. Le 8 juin, sera la date de la reprise de toutes les activités en respectant le protocole sanitaire. Chaque club aura des directives à appliquer et un contrôle sera imposé pour éviter les faux pas. Un auto-contrôle aura lieu par les joueurs dans un premier lieu et par leurs entraîneurs et responsables dans un second lieu. Le ministère de tutelle et les autorités en général auront aussi une tâche de contrôle... Avant la reprise, 1800 tests sont disponibles pour effectuer les analyses aux sportifs. Pour la désinfection, les clubs ont assuré leur engagement à prendre en charge cette mesure ».

Le responsable a indiqué qu'un accord a été conclu avec les fédérations pour une reprise progressive sur trois phases: la première à partir du 4 juin, la deuxième à partir du 8 juin et la troisième à partir du 24 juin.

« En cas de découverte de cas positifs dans le milieu sportif, un retour à la case départ reste à prévoir ».

Makram Chouchane a fait savoir que 150 mille familles dépendent du sport en Tunisie et qu'un retour en arrière ne sert pas les intérêts de tous.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualites-sport-tunisie/750965/reprise-des-activites-sportives-rien-ne-sera-comme-avant

Jeudi 4 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Arabie Saoudite, Elyes Fakhfakh, Protestations, Rapatriement, Transport

Des Tunisiens en Arabie Saoudite : Le gouvernement nous a abandonnés

476 Tunisiens résidant en Arabie Saoudite ont adressé une pétition au chef du Gouvernement afin de revendiquer la facilitation de leur rapatriement.

Ils y ont exprimé qu'ils ont senti que le gouvernement tunisien les a délaissés et qu'il n'a pas été réactif à l'égard de leurs appels répétitifs.

Ils y ont, également, appelé le gouvernement tunisien à trouver un accord avec autorités saoudiennes quant à leur retour au bercail, en toute sécurité.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/751013/des-tunisiens-en-arabie-saoudite-le-gouvernement-nous-a-abandonnes

Vendredi 5 juin 2020

La Presse

Mots clés : Déconfinement, Frontières, Masque, Mesures préventives, Ministère de la Santé publique, Nissaf Bouafif Ben Alaya, Rapatriement, Situation sanitaire, Test

Nissaf Ben Alaya : « Notre défi pour la période à venir c'est de continuer à enregistrer zéro cas autochtone »

« Notre défi pour la période à venir c'est de continuer à enregistrer zéro cas autochtone et maîtriser la prise en charge des personnes rapatriées pendant cette 3e phase de déconfinement », a souligné vendredi, Nissaf Ben Alaya, directrice de l'observatoire national des maladies nouvelles et émergentes.

Lors d'une conférence de presse tenue au siège du ministère de la santé à Tunis, Nissaf Ben Alaya a souligné que l'atteinte de cet objectif dépend de l'application rigoureuse des règles d'hygiène, des protocoles de santé et des cahiers des charges mis en vigueur dans tous les secteurs.

« Nous reviendrons sûrement à notre rythme de vie normal mais tout en respectant les gestes barrières, la distanciation physique, la désinfection des espaces, le port du masque… », a-t-elle assuré signalant qu'il s'agit d'un déconfinement conditionné.

Ben Alaya a ajouté que le rapatriement se poursuivra jusqu'au 15 juin et toutes les personnes évacuées demeureront soumises aux mesures de confinement obligatoire et au prélèvement le 7e jour de leur retour pour éviter le retour des cas importés en Tunisie.

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Le paiement du séjour à l'hôtel est exigé avant de rentrer au pays

Précisant les mesures de prise en charge des Tunisiens rapatriés pendant la 3e phase du déconfinement, Mohamed Rabhi, président de la commission du confinement au ministère de la santé, a souligné que dorénavant les Tunisiens à l'étranger ne peuvent revenir au pays qu'après avoir payé leur période de confinement obligatoire à l'hôtel de 7 jours rappelant que pendant la première phase, l'État prenait en charge ces frais.

« Une liste d'hôtels de trois catégories (3, 4 et 5 étoiles) est disponible auprès des missions diplomatiques. La personne concernée devra payer son séjour dont le prix varie entre 60 et 100 dinars hors taxes, la nuitée, au préalable pour pouvoir s'enregistrer à l'aéroport », a-t-il dit.

Rabhi a souligné que cette nouvelle phase exigera des efforts supplémentaires de l'État puisque les personnes rapatriées seront placées en confinement obligatoire dans différents endroits.

Dans ce contexte, il a signalé que le confinement obligatoire de 14 jours imposé durant la période précédente à toutes les personnes rapatriées a permis d'éviter la propagation du virus dans le pays et l'amélioration de la situation épidémiologique.

« Toute personne rapatriée sera soumise à un prélèvement au 7e jour de son retour. Si ce test est négatif, elle pourra terminer sa période de confinement obligatoire chez elle tout en étant sous contrôle médical », a-t-il précisé signalant qu'à partir du 15 juin d'autres mesures seront prises et ce, à la lumière des décisions du comité scientifique national.

Les plages ne sont pas interdites mais les rassemblements le sont

Par ailleurs, Nissaf Ben Alaya a souligné qu'avec l'ouverture des frontières le 27 juin prochain, d'autres mesures seront prises dont notamment l'exigence d'un certificat de test négatif.

« Les mêmes mesures, à savoir le contrôle sanitaire, le prélèvement après 7 jours de confinement seront mises en vigueur aussi bien pour les Tunisiens rapatriés que pour les étrangers qui viendront en Tunisie », a-t-elle indiqué rappelant que selon les protocoles de santé au niveau mondial toute personne atteinte de la covid 19 est interdite de voyager.

Ben Alaya a rappelé que la Tunisie a été classée parmi les 7 meilleures destinations post-COVID-19 grâce aux résultats positifs enregistrées dans la lutte contre le coronavirus.

Dans ce sens, elle a souligné que les plages ne sont pas interdites mais c'est le rassemblement qui reste interdit pour éviter les contaminations.

Taux d'immunité très faible

Elle a, en outre, signalé qu'une première enquête a été réalisée récemment en Tunisie sur la base des résultats des tests de diagnostic rapides effectués sur les personnes fréquentant les cas confirmés a révélé que sur un échantillon d'environ 1180 personnes dans le Grand Tunis, le taux d'immunité au coronavirus a été de 9 %.

« Ce taux restera très faible même si l'enquête sera réalisée sur la population générale étant donné qu'il faut que 60 % de la population ait développé des anticorps protecteurs pour qu'elle soit immunisée du virus », a-t-elle dit se félicitant toutefois de la réalisation d'un taux de guérison de 90 %.

Ben Alaya a signalé que d'autres enquêtes sur le taux d'immunité devront être réalisées en Tunisie au mois de septembre prochain et à la fin de l'année sur la base des résultats de tests de diagnostic rapides.

Source : https://lapresse.tn/64014/nissaf-ben-alaya-notre-defi-pour-la-periode-a-venir-cest-de-continuer-a-enregistrer-zero-cas-autochtone/

Vendredi 5 juin 2020

La Presse
Mots clés : Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire

Coronavirus : Aucune nouvelle contamination pour le deuxième jour consécutif

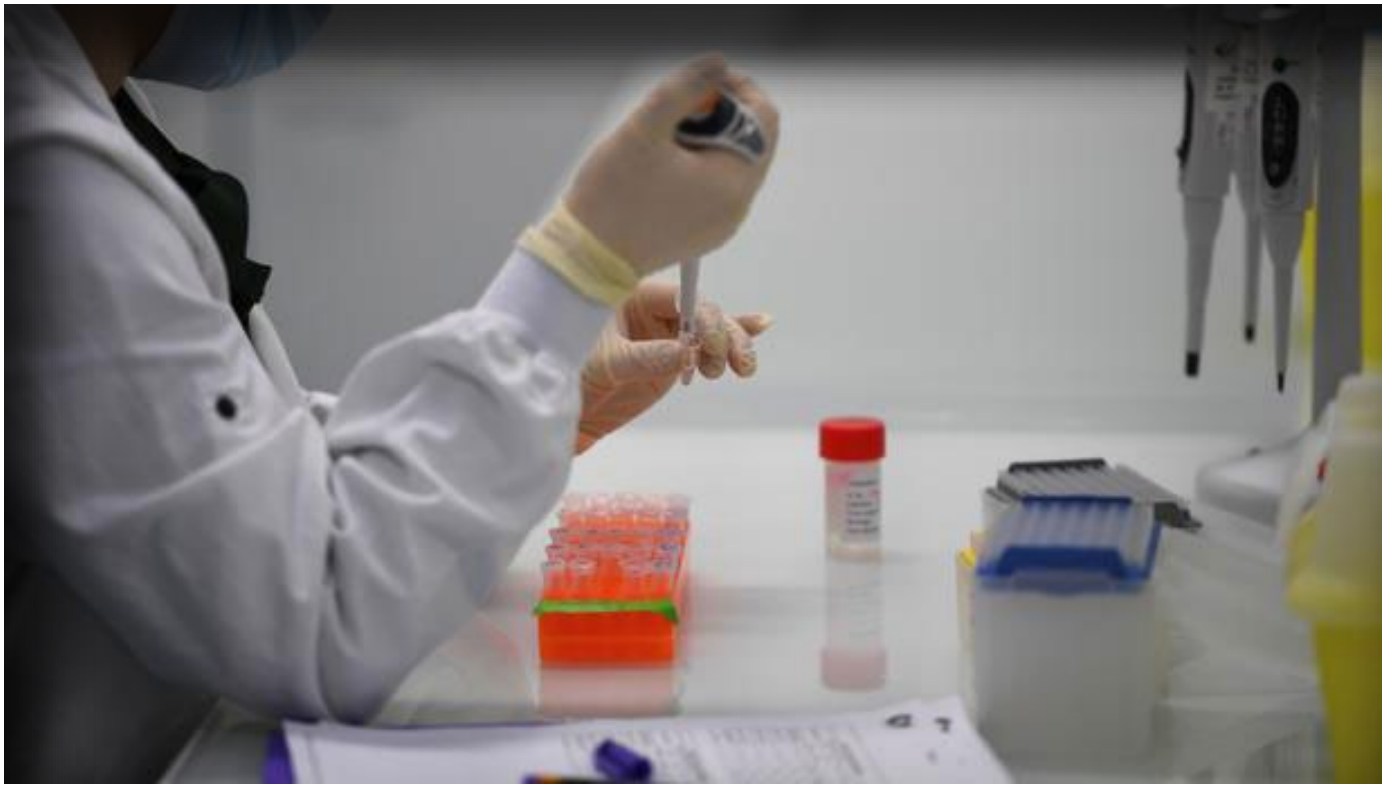

Le ministère de la santé a annoncé, dans un communiqué publié vendredi, qu'en date du 4 juin 2020, aucun nouveau cas d'infection au coronavirus n'a été enregistré et ce, sur un total de 611 prélèvements dont 13 dans le cadre du suivi des cas actifs. Parmi les cas actifs, 05 personnes ont été testées positives.

Le bilan reste donc stable à 1087 cas confirmés sur un total de 54 150 analyses effectuées depuis le début de la pandémie en mars dernier.

Le nombre de guérisons est passé à 969. 69 malades sont encore porteurs du virus et sont toujours en observation.

Au total 49 personnes sont mortes de la COVID-19 en Tunisie.

Source : https://lapresse.tn/63959/coronavirus-aucune-nouvelle-contamination-pour-le-deuxieme-jour-consecutif/

Vendredi 5 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire

Coronavirus: Aucune nouvelle contamination

Le ministère de la Santé a annoncé, dans un communiqué, qu'à la date du 4 juin 2020, cinq résultats d'analyses de porteurs du virus étaient positifs. Par contre, aucun nouveau cas de contamination n'a été enregistré.

Pour la journée d'hier, 611 analyses ont été effectuées dont 13 pour assurer le suivi de patients déjà contaminés.

Le nombre de personnes ayant été atteintes du coronavirus s'élève ainsi à 1087 cas. 969 sont guéris et 49 personnes sont décédées du virus. Actuellement, 69 personnes sont encore porteuses du virus en Tunisie, a indiqué le communiqué.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/751281/coronavirus-aucune-nouvelle-contamination

Vendredi 5 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ben Guerdane, Médenine, Situation sanitaire, Sousse, Test

Test rapide : Une étudiante positive au coronavirus à Ben Guerdane

Docteur Zayd El Anz, sous-directeur de la santé de base à Médenine, a assuré que les tests rapides du coronavirus destiné aux étudiants à Ben Guerdane, a confirmé la contamination d'une originaire de la région, étudiante à Sousse.

Les mesures préventives ont été prises et l'étudiante sera soumise à un autre test pour confirmation.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/751337/ben-guerdane-une-etudiante-positive-au-coronavirus

Vendredi 5 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Nissaf Bouafif Ben Alaya, Rapatriement, Transport

L'accueil des Tunisiens de retour de l'étranger commence aujourd'hui

Nissaf Ben Alaya, directrice de l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes a déclaré, lors d'une conférence de presse, tenue ce vendredi 5 juin 2020, qu'il est nécessaire de poursuivre l'application des mesures préventives relatives au coronavirus, assurant que l'accueil des Tunisiens de retour de l'étranger a commencé aujourd'hui.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/751401/l-accueil-des-tunisiens-de-retour-de-l-etranger-commence-aujourd-hui

Vendredi 5 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Nissaf Bouafif Ben Alaya, Masque, Situation sanitaire

Ben Alaya : On a gagné une bataille, pas la guerre

Nissaf Ben Alaya, directrice de l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes a déclaré, lors d'une conférence de presse, tenue ce vendredi 5 juin 2020, que la Tunisie a gagné une bataille contre le coronavirus mais pas la guerre.

Elle a, dans ce sens, insisté sur la nécessité de porter les masques, de respecter la distanciation physique.

Ben Alaya a, d'un autre côté, indiqué que le grand défi qui attend la Tunisie concerne l'accueil des tunisiens de retour de l'étranger et des touristes.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/751405/ben-alaya-on-a-gagne-une-bataille-pas-la-guerre

Vendredi 5 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Justice, Ministère de la Défense nationale, Reprise de l'activité

Les tribunaux militaires reprennent du service

Le procureur général de la direction de la justice militaire a annoncé, vendredi, la reprise totale des activités dans les tribunaux militaires.

Le procureur général de la direction de la justice militaire indique qu'il a été également décidé de réexaminer les affaires pendantes devant les tribunaux militaires ayant été reportées depuis le 17 mars 2020, apprend-on dans un communiqué du ministère de la Défense.

La reprise d'activité dans les juridictions militaires intervient suite à la décision de la présidence du gouvernement d'autoriser la circulation et les déplacements entre les régions à partir du 4 juin courant, explique la même source.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/751441/les-tribunaux-militaires-reprennent-du-service

Vendredi 5 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Nissaf Bouafif Ben Alaya, Observatoire des maladies nouvelles et émergentes, Situation sanitaire

Ben Allaya : Il y aura des contaminations locales

La directrice du l'observatoire des maladies nouvelles et émergentes, Dr Nissaf Ben Allaya a déclaré lors d'une conférence de presse tenue vendredi 5 juin 2020, que l'enregistrement de nouveaux cas locaux ne veut pas dire le retour de la propagation du coronavirus en Tunisie.

Ben Allaya a souligné que les recherches se poursuivent et qu'il est attendu que de nouveaux cas locaux soient enregistrés, le plus important est d'en limiter la propagation et de prendre les mesures nécessaires.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/751449/ben-allaya-il-y-aura-des-contaminations-locales

Vendredi 5 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Enseignement, Examens, Mesures sanitaires, Ministère de l'Éducation

Cours de rattrapage pour le Bac : Feu vert du ministère

Le ministère de l'Education a autorisé les lycées à organiser des cours de soutien, de rattrapage et des cours particuliers pour les candidats au baccalauréat, selon une note émise par le ministère.

La note que le directeur général de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire au ministère de l'Education, Hatem Amara a adressée, hier, aux commissaires régionaux de l'éducation met l'accent sur la nécessité de respecter le protocole sanitaire relatif à l'organisation de ces cours.

Ces séances doivent être dispensées en dehors des heures de classe et ne doivent pas être exploitées pour terminer le programme scolaire officiel, selon la même source.

Suspendus pendant la période de confinement sanitaire en prévention de la propagation du Covid-19, les cours en présentiel ont repris pour les classes de terminale, la semaine dernière.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/751457/cours-de-rattrapage-pour-le-bac-feu-vert-du-ministere

Vendredi 5 juin 2020

Tn24

Mots clés : Allemagne, Confinement, Elyes Fakhfakh, France, Frontières, Hammamet, Hôtel, Italie, Mesures préventives, Ministère de la Santé publique, Rapatriement, Russie

Les confinés dans les hôtels ne quitteront pas leur chambre

Le président de la Fédération Tunisienne des hôtels a déclaré que la Tunisie a dépassé la crise coronavirus, suite aux informations du ministère de la santé et après le passage à la troisième étape de confinement et la décision de rouvrir les frontières le 27 juin.

Il a souligné que les agences de voyages françaises et tchèques ont exprimé leur volonté de reprendre leurs activités avec la Tunisie. « Ce sera, certes, une année difficile pour le tourisme mais nous sommes optimistes et c'est le plus important », conclut-il.

Fakhfakh a indiqué dans Midi Show, ce vendredi 5 juin 2020 que la Tunisie a remporté le championnat du monde dans la lutte contre le coronavirus.

L'invité de Midi Show est revenu sur le protocole concernant les mesures sanitaires relatives aux hôtels, tel que la distanciation, 50% de la capacité d'accueil, pas de self service, bavettes obligatoires pour le personnel sauf celui des piscines et des plages.

Fakhfakh a souligné que l'ouverture des frontières ne concernera pas tous les pays. Il favorise l'ouverture des frontières avec l'Allemagne, l'Italie, la France et La République Tchèque, mais écarte la reprise des vols avec la Russie qui a enregistré une hausse du nombre de contaminés.

Il a indiqué que, jusqu'au 14 juin seuls les tunisiens de retour de l'étranger seront hébergés dans les hôtels réservés au confinement et ne pourront pas quitter leur chambre pendant une semaine.

Source : https://tn24.tn/fr/article/les-confines-dans-les-hotels-ne-quitteront-pas-leur-chambre-268466

Vendredi 5 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Aide, AFD, France, Matériel médical, Ministère des Affaires locales, Nabeul

L'AFD distribue du matériel anti COVID-19 à des communes tunisiennes

Dans le cadre du partenariat d'exception qui lie les deux pays, la France affirme son plein soutien à la Tunisie. L'Agence Française de Développement (AFD), opérateur principal de la coopération franco-tunisienne, s'est mobilisée pour répondre à cette situation d'exception et soutenir à un moment difficile les communes tunisiennes.

Un soutien spécifique aux collectivités locales

Dans le prolongement de ses nombreuses interventions depuis plus de vingt ans en faveur des collectivités locales tunisiennes, l'AFD appuie également des communes tunisiennes dans leur luttecontre la pandémie en leur permettant de se doter d'équipements de protection des agents municipaux particulièrement exposés au risque de contamination lors de la collecte des déchets ménagers, ainsi que de matériels et produits de désinfection et de stérilisation.

Lieu de distribution : Siège du gouvernorat de Nabeul.

Etaient présents à la cérémonie de distribution du 4 juin 2020 : Gilles Chausse, Directeur de AFD Tunisie, Bertrand Ficini Directeur adjoint de AFD Tunisie, Ridha Mlika Gouverneur de Nabeul, Mondher Bousnina Président de l'instance de Prospective et d'accompagnement du processus de décentralisation, et Mme Samia Loussaief Directrice Générale des programmes du ministère des affaires locales. Les 9 maires des communes bénéficiaires étaient également présents à la cérémonie.

Liste des communes bénéficiaires :

1. AZMOUR
2. BENI KHIAR
3. EL MAAMOURA
4. MENZEL TEMIME
5. EL HAOUARIA
6. HAMMAMET
7. BENI KHALLED
8. ZAOUIET JEDIDI
9. MENZEL HORR

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/communiques-de-presse-tunisie/751537/l-afd-distribue-du-materiel-anti-covid-19-a-des-communes-tunisiennes

Vendredi 5 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Hôtel, Rapatriement, Transport, Tunisair

Tunisair : Le voucher de l'hôtel obligatoire avant l'enregistrement

Les passagers concernés par les vols de rapatriement sont appelés à présenter le voucher de leur hôtel de confinement pour qu'ils soient acceptés au comptoir d'enregistrement, faute de quoi, l'enregistrement leur sera refusé, annonce vendredi la compagnie aérienne Tunisair.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des dernières directives prises par les autorités tunisiennes, précise la compagnie.

Le gouvernement a mis à la disposition des tunisiens désirant se faire rapatrier de l'étranger, la liste des établissements hôteliers qui sont dédiés à la quarantaine par laquelle ils doivent obligatoirement passer, rappelle Tunisair.

Et d'ajouter que les rapatriés pourront choisir, selon la région et la catégorie d'établissement affichées aux niveaux des consulats. Les tarifs incluent l'hébergement en pension complète et le transfert de l'aéroport à l'hôtel.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/751625/tunisair-le-voucher-de-l-hotel-obligatoire-avant-l-enregistrement

Samedi 6 juin 2020

La Presse

Mots clés : Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire, Test

Coronavirus : Aucune nouvelle contamination pour le troisième jour consécutif

Le ministère de la santé a annoncé, dans un communiqué publié samedi, qu'en date du 5 juin 2020, aucun nouveau cas d'infection au coronavirus n'a été enregistré et ce, sur un total de 503 prélèvements dont 21 dans le cadre du suivi des cas actifs. Parmi les cas actifs, 03 personnes ont été testées positives.

Le bilan reste donc stable à 1087 cas confirmés sur un total de 54653 analyses effectuées depuis le début de la pandémie en mars dernier.

Le nombre de guérisons est passé à 977. 61 malades sont encore porteurs du virus et sont toujours en observation.

Au total 49 personnes sont mortes de la COVID-19 en Tunisie.

Source : https://lapresse.tn/64119/coronavirus-aucune-nouvelle-contamination-pour-le-troisieme-jour-consecutif/

Samedi 6 juin 2020

La Presse

Mots clés : Établissements scolaires, Monastir, Situation sanitaire, Tataouine, Université

Tataouine / Coronavirus : Région officiellement indemne

La direction régionale de la santé à Tataouine indique, dans un communiqué publié vendredi à propos la situation épidémiologique dans la région, que Tataouine est indemne de la Covid-19, et cet après 40 jours consécutifs (depuis le 26 avril) sans enregistrer de nouveaux cas de contaminations et la guérison des deux derniers cas au centre national de confinement sanitaire obligatoire de Monastir et leur retour à leur famille dans la région.

Le nombre de contaminations confirmées dans la région a atteint 36 cas depuis le début du mois de mars dernier, avec l'enregistrement du décès d'une femme (vers la fin du mois de mars dernier), l'admission de trois cas à l'hôpital régional pour quelques jours et le rétablissement totale de 35 contaminés.

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Plus de 1000 prélèvements ont été effectués dans le cadre de dépistage de la covid-19 durant la période de la propagation de virus, ainsi qu'environ 1200 personnes ont été soumises à l'isolement sanitaire obligatoire.

Les contaminations ont été enregistrées dans seulement 3 délégations, à savoir Tataouine-Nord, Tataouine-Sud et Ghomrassen, sur un total de 8 délégations dans la région.

Près de 1200 prélèvements ont été effectués sur les étudiants et les élèves à l'occasion de la reprise des cours dans les lycées (terminale) et les universités. Les résultats se sont avérés tous négatifs.

Source : https://lapresse.tn/64102/tataouine-coronavirus-region-officiellement-indemne/

Samedi 6 juin 2020

La Presse
Mots clés : Djerba, Médenine, Situation sanitaire

Le gouvernorat de Médenine est désormais indemne du Covid-19

Le gouvernorat de Médenine est désormais indemne du covid-19, après la guérison des deux derniers cas contaminés. Il s'agit de deux femmes originaires de l'île de Djerba âgée respectivement de 42 ans et 62 ans, a déclaré à l'agence TAP, le gouverneur de Médenine, Habib Chaouat.

La direction régionale de la santé a reçu le résultat négatif au covid-19 des secondes analyses de 15 échantillons, selon le sous-directeur de la santé de base à Médenine, Zayed Al Anz.

Le gouvernorat de Médenine a enregistré 77 cas de contamination et 5 décès.

Source : https://lapresse.tn/64091/le-gouvernorat-de-medenine-est-desormais-indemne-du-covid-19/

Samedi 6 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Djerba, Médenine, Situation sanitaire

Coronavirus : Plus de contaminations à Djerba

L'île de Djerba est dépourvue de contaminations par le coronavirus, a déclaré ce vendredi 5 juin, le directeur-adjoint de la santé de base auprès de la direction régionale de la Santé de Medenine, Zaid El Anz, à Mosaïque FM.

Il a ajouté que les deux derniers patients atteints avaient quitté le centre du confinement, hier, après avoir totalement guéri.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/751741/coronavirus-plus-de-contaminations-a-djerba

Samedi 6 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire

Covid-19 : Aucune nouvelle contamination pour le 3e jour consécutif

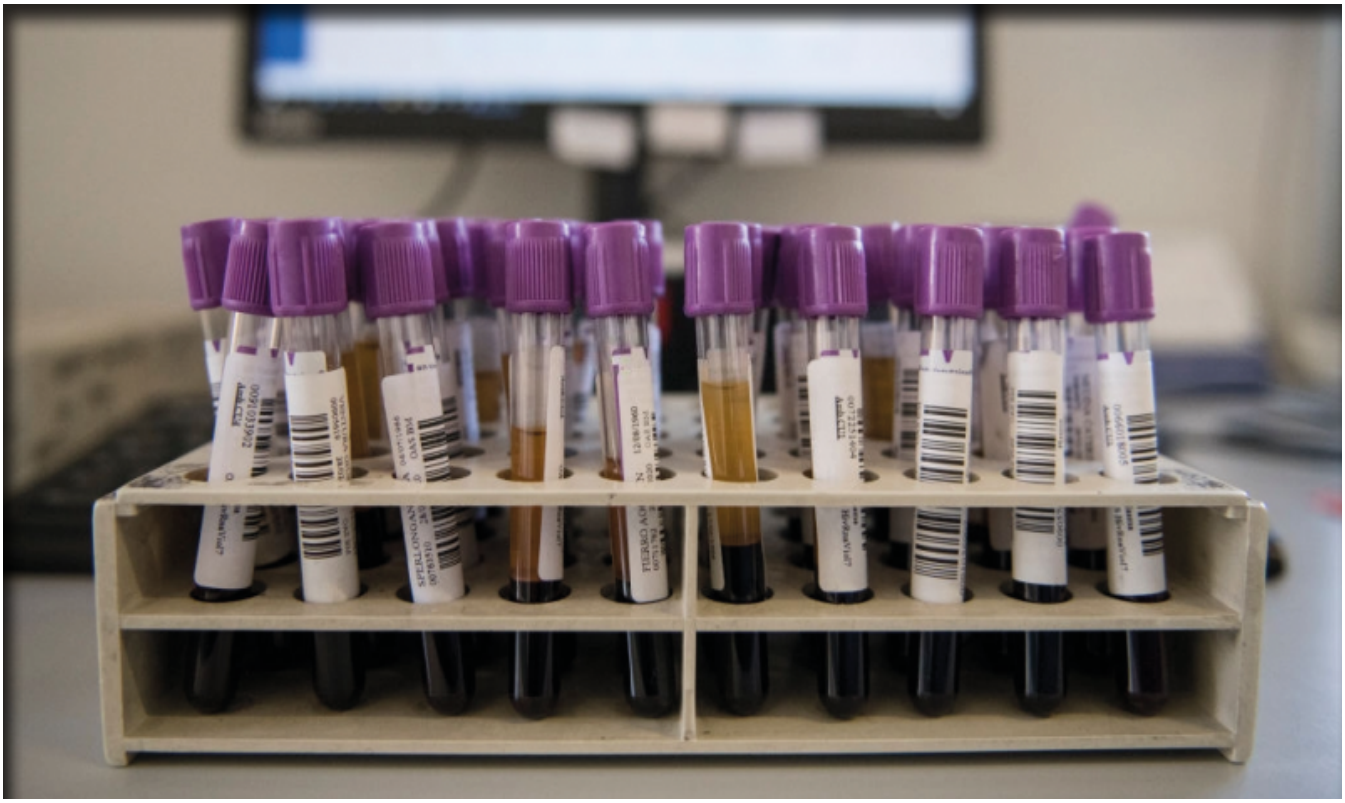

Le ministère de la santé a annoncé, dans un communiqué publié samedi, qu'en date du 05 juin 2020, aucun nouveau cas d'infection au coronavirus n'a été enregistré et ce, sur un total de 503 prélèvements dont 21 dans le cadre du suivi des cas actifs. Parmi les cas actifs, 03 personnes ont été testées positives.

Le bilan reste donc stable à 1087 cas confirmés sur un total de 54653 analyses effectuées depuis le début de la pandémie en mars dernier.

Le nombre de guérisons est passé à 977. 61 malades sont encore porteurs du virus et sont toujours en observation.

Au total 49 personnes sont mortes de la COVID-19 en Tunisie.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/751789/covid-19-aucune-nouvelle-contamination-pour-le-3e-jour-consecutif

Samedi 6 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Kebili, Situation sanitaire

Coronavirus : Hausse des guérisons à Kébili

Le nombre de guérisons du coronavirus à Kébili est passé à 96, a déclaré ce samedi 6 juin le directeur régional de la santé, Jaouher Makni.

11 personnes sont encore porteuses du covid-19 sur un total de 108 contaminations recensées depuis le début de la pandémie. Un seul décès a été, cependant, enregistré.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/751817/coronavirus-hausse-des-guerisons-a-kebili

Samedi 6 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Enseignement, Examens, Masque, Ministère de l'Éducation

Bac : les cours particuliers interdits en dehors des lycées

« Les cours particuliers et de soutien dispensés au profit des candidats au baccalauréat sont interdits en dehors des établissements éducatifs », a souligné samedi Hatem Amara, directeur général des collèges et des lycées secondaires au ministère de l'éducation.

Dans une déclaration à l'agence TAP, Amara a précisé que le ministère de l'éducation a autorisé les cours particuliers et de soutien dans les lycées secondaires uniquement pour les élèves du baccalauréat et ce, selon des protocoles sanitaires bien définis.

Le responsable a signalé que dans chaque classe, uniquement 12 élèves sont acceptés et doivent tous porter des masques de protection.

Il a, en outre, indiqué que la majorité des enseignants présentent gratuitement des cours de soutien et de rattrapage au profit de leurs élèves tandis que la tarification des cours particuliers est fixée par la loi.

Amara a rappelé que les cours particuliers en dehors des établissements éducatifs ont été interdits et chaque enseignant qui enfreint la loi peut être révoqué et ce, pour lutter contre le phénomène du harcèlement sexuel et actuellement pour éviter la propagation du coronavirus.

A noter que le ministère de l'éducation avait publié vendredi une note dans laquelle elle a autorisé les enseignants à donner des cours de soutien, de rattrapage ou des cours particuliers aux candidats au baccalauréat.

Les épreuves de la session principale du baccalauréat se dérouleront les 8,9,10,13,14 et 15 juillet prochain. Les résultats seront annoncés le 26 juillet prochain. Les épreuves de la session de contrôle se dérouleront les 27,28,29 et 30 juillet prochain tandis que les résultats seront proclamés le 09 août 2020.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/751937/bac-les-cours-particuliers-interdits-en-dehors-des-lycees

Samedi 6 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Djerba, Ministère de la Santé publique, Nissaf Bouafif Ben Alaya, Rapatriement, Transport, Tunisair

Rapatriement : Ouverture exceptionelle de cinq agences de TUNISAIR

Le Transporteur national TUNISAIR a annoncé l'ouverture exceptionnelle, le 7 juin 2020, de ses agences à la Marsa, El Menzah, Avenue Jean Jaures, Sousse, Sfax et Djerba ville.

Ces agences, a précisé Tunisair dans un communiqué publié, samedi, seront ouvertes, de 9h jusqu'à 13h, et ce, dans le cadre de l'exécution du programme des vols de rapatriement au départ de la Tunisie et de l'étranger.

Lors d'une conférence de presse tenue, vendredi, au siège du ministère de la santé, la Directrice de l'observatoire national des maladies nouvelles et émergentes, Nissaf Ben Alaya avait annoncé que le rapatriement se poursuivra jusqu'au 15 juin.

Tunisair avait également annoncé, vendredi, que les passagers concernés par les vols de rapatriement sont appelés à présenter le voucher de leur hôtel de confinement pour qu'ils soient acceptés au comptoir d'enregistrement, faute de quoi, l'enregistrement leur sera refusé.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/751969/rapatriement-ouverture-exceptionelle-de-cinq-agences-de-tunisair

Samedi 6 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : JORT, Reprise de l'activité, Travail

Retour à la double séance dès lundi

Fin de l'horaire exceptionnel, établi à cause du Covid-19 dans les établissements publics. La décision vient de tomber et a été publiée au Journal Officiel (JORT), les administrations publiques reprennent dès le lundi 8 juin 2020, la double séance.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/751973/retour-a-la-double-seance-des-lundi

Samedi 6 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Confinement, Gafsa, Libye, Monastir, Situation sanitaire, Tataouine

4 nouvelles guérisons au centre de quarantaine de Monastir

Selon le directeur régional de la santé à Monastir, Mohamed Moncef Haouani, quatre nouvelles guérisons ont été recensées aujourd'hui au centre de quarantaine de Monastir.

Ces quatre cas concernent deux personnes originaires de Gafsa, un de Tataouine et un individu rapatrié de Libye. Cela porte le nombre total des guérisons au centre de quarantaine de Monastir à 294.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/752005/4-nouvelles-guerisons-au-centre-de-quarantaine-de-monastir

Samedi 6 juin 2020

La Presse
Mots clés : Bizerte, Monastir, Situation sanitaire

Covid-19 : Zéro cas de contamination depuis plus de 41 jours à Bizerte

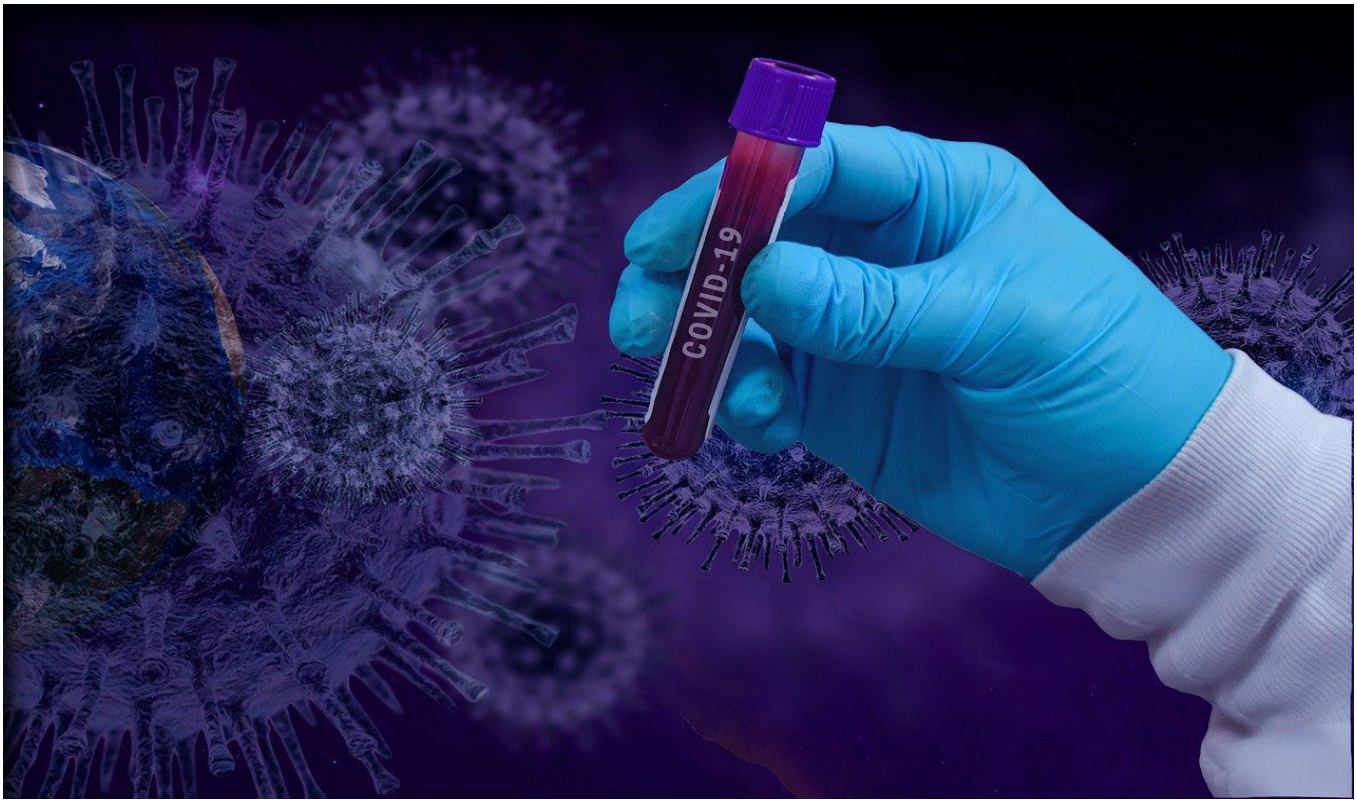

Aucun nouveau cas de contamination au Covid-19 n'a été enregistré au gouvernorat de Bizerte depuis 41 jours successifs, a affirmé à l'Agence TAP le directeur régional de la santé Jameleddine Saidani.

Il a ajouté que les résultats des analyses effectuées vendredi sur trois personnes suspectées d'avoir contracté le virus sont avérés négatifs.

« En dépit de ce résultat positif, il est primordial de suivre les consignes de protection et de respecter les protocoles sanitaires en vue de continuer à maîtriser la situation », a insisté la même source.

Au gouvernorat de Bizerte, 28 patients étaient atteints du coronavirus dont un cas de décès et 25 se sont rétablis du virus.

Deux personnes contaminées originaires de Bizerte sont encore placées au centre d'isolement sanitaire à Monastir.

Source : https://lapresse.tn/64154/covid-19-zero-cas-de-contamination-depuis-plus-de-41-jours-a-bizerte/

Dimanche 7 juin 2020

Mosaïque FM / TAP
Mots clés : Djerba, France, Rapatriement, Transport, Tunisair

Un vol de rapatriement entre la Tunisie et la France demain

Tunisair a programmé demain lundi 8 juin 2020 un vol de rapatriement entre la Tunisie (aéroport Tunis Carthage) et la France (aéroport Charles de Gaulle).

Tunisair ouvre de manière exceptionnelle, aujourd'hui dimanche, cinq de ses agences situées respectivement à la Marsa, El Menzah, l'avenue Jean Jaurès à Tunis, Sfax et Djerba ville. Ces agences seront ouvertes de 09h à 13H.

Le ministre du Transport avait annoncé, vendredi, le programme de vols de rapatriement sur la période allant du 5 au 15 juin 2020 auquel Tunisair contribue avec 20 vols concernant plusieurs destinations de par le monde.

Tous les arrivants seront soumis à un confinement d'une semaine dans l'un des centres consacrés à cet effet, suivie d'une deuxième semaine en auto-isolement.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/752165/un-vol-de-rapatriement-entre-la-tunisie-et-la-france-demain

Dimanche 7 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Gafsa, Monastir, Situation sanitaire, Test

4 guérisons au centre de quarantaine de Monastir

Le directeur régional de la santé de Monastir, Moncef Haouani a affirmé dans une déclaration accordée à Mosaïque FM que les tests de dépistage qui ont été effectués ce dimanche 7 juin 2020 à Monastir se sont révélés négatifs et ce pour le 53e jour de suite.

Il a annoncé également que quatre nouvelles guérisons ont été enregistrées aujourd'hui dont une concerne un bébé de sexe féminin, originaire de Gafsa, ayant deux seulement deux mois.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/752265/4-guerisons-au-centre-de-quarantaine-de-monastir

Dimanche 7 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ministère du Transport et de la Logistique, Reprise de l'activité, Transport

Annulation de la limitation du nombre de passagers des trains

Le ministère du Transport et de la logistique a annoncé dans un communiqué la reprise du travail à double séances à partir du lundi 8 juin 2020.

Une décision a été aussi prise de suspendre la mesure de limitation du nombre de personnes à prendre les trains.

La limitation du nombre de passagers des moyens de transport en commun (bus et véhicules de transport public et irrégulier) a été aussi annulée à l'intérieur des gouvernorats et des circuits de transport urbain.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/communiques-de-presse-tunisie/752301/annulation-de-la-limitation-du-nombre-de-passagers-des-trains

Dimanche 7 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Masque, Ministère du Transport et de la Logistique, Transport

Annulation de la majoration de 50% des tarifs du transport urbain

Le ministère du Transport et de la logistique a annoncé la suspension de la majoration de 50% des tarifs des louages qui opèrent dans les circuits urbains entre les villes d'un même gouvernorat (bande bleu), des véhicules de transport rural et des taxis collectifs.

Le communiqué a précisé que cette annulation de majoration ne concerne pas actuellement les moyens de transport public interurbain.

D'un autre côté, le ministère a appelé à l'application des mesures de protection et de lutte contre la propagation du coronavirus et surtout le port des masques de protection par les passagers.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/752305/annulation-de-la-majoration-de-50-des-tarifs-du-transport-urbain

Dimanche 7 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Situation sanitaire, Sport, Test

Pas de coronavirus au sein de l'ESS

Le comité directeur de l'Etoile sportive du sahel a indiqué que 41 tests du covid-19 effectués sur des joueurs, le staff technique, médical et administratif se sont avérés négatifs.

A l'issue de ces résultats, l'équipe première de l'ESS reprendra les entraînements officiellement à partir de ce lundi 8 juin, avec l'entraîneur Naoufel Chabil, en attendant l'annonce du nom du prochain coach.

Notons que le comité directeur étoilé a indiqué que le prochain entraîneur sera de nationalité étrangère.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/football/752129/pas-de-coronavirus-au-sein-de-l-ess

Dimanche 7 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Gafsa, Situation sanitaire

Gafsa: Guérison du nourrisson atteint du coronavirus

Salem Nasri, directeur régional de la santé à Gafsa a indiqué, ce dimanche 7 juin, qu'un nourrisson âgé d'un mois et une autre personne se sont rétablis, après avoir été atteints du coronavirus.

Le gouvernorat de Gafsa enregistre, de ce fait, 45 guérisons du Covid-19 sur 49.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/752137/gafsa-guerison-du-nourrisson-atteint-du-coronavirus

Lundi 8 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Kebili, Situation sanitaire

Plus aucun cas actif de coronavirus à Douz

Selon notre correspondante à Kébili, Hana Karous qui cite le directeur régional de la santé, Jawhar Mokni, la ville de Douz n'a plus aucun cas actif de coronavirus après la guérison du dernier contaminé.

Cela porte le nombre total des guérisons à Kébili à 97 ce qui représente un taux de rétablissement de 90%.

Rappelons que 108 cas confirmés de coronavirus ont été recensés à Kébili depuis le début de l'épidémie.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/752445/plus-aucun-cas-actif-de-coronavirus-a-douz

Lundi 8 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire

Aucun cas de coronavirus en Tunisie

Le ministère de la Santé a annoncé qu'aucun cas de coronavirus n'a été enregistré à la date du 7 juin 2020 en Tunisie, le nombre de personnes atteintes par le virus restant inchangé (1087).

Les guérisons s'élèvent quant à elles à 982, a indiqué à un communiqué du ministère.

Pour les décès qui sont au nombre de 49, ils se répartissent comme suit : 8 à Tunis, 5 à l'Ariana, 4 à Ben Arous, 5 à la Manouba, 1 à Nabeul, 1 à Bizerte, 1 au Kef, 5 à Sousse, 2 à Mahdia, 5 à Sfax, 1 à Sidi Bouzid, 4 à Médenine, 1 à Kébili, 1 à Tataouine et 1 à Gafsa.

Enfin, la répartition géographique des contaminés présente ainsi :

- Tunis : 238 cas
- Ariana : 102 cas
- Ben Arous : 999 cas
- La Manouba : 41 cas
- Nabeul : 18 cas
- Zaghouan : 3 cas
- Bizerte : 28 cas
- Béja : 5 cas

- Jendouba : 1 cas
- Le Kef : 8 cas
- Siliana : 4 cas
- Sousse : 90 cas
- Monastir : 44 cas
- Mahdia : 20 cas
- Sfax : 38 cas
- Kairouan : 10 cas
- Kasserine : 9 cas
- Sidi Bouzid : 10 cas
- Gabès : 28 cas
- Médenine : 92 cas
- Tataouine : 37 cas
- Gafsa : 49 cas
- Tozeur : 5 cas
- Kébili : 108 cas

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/752505/aucun-nouveau-cas-de-coronavirus-en-tunisie

Lundi 8 juin 2020

La Presse
Mots clés : Couvre-feu, Elyes Fakhfakh, Kais Saied, Nissaf Bouafif Ben Alaya

Tunisie / Levée du couvre-feu à partir de ce lundi

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Le président de la République, Kais Saied, a décidé de lever le couvre-feu sur tout le territoire à partir de ce lundi, annonce un communiqué de la présidence de la République.

Cette décision intervient après concertation avec le président de l'Assemblée des représentants du peuple et le chef du gouvernement. Elle intervient aussi après les résultats positifs ayant permis d'endiguer la propagation du Coronavirus dans les différentes régions du pays, précise le communiqué.

Cette décision met fin à l'application du décret présidentiel n° 2020-24 du 18 mars 2020, proclamant le couvre-feu sur tout le territoire de la République ainsi que le décret présidentiel n° 2020-28 du 22 mars 2020, limitant la circulation des personnes et les rassemblements hors horaires du couvre-feu.

La directrice de l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes (ONMNE), Nissaf Ben Alaya, a déclaré, lundi, à l'agence TAP, que le Coronavirus a été maîtrisé après cinq jours sans avoir enregistré de nouveaux cas.

Elle a, toutefois, souligné l'impératif de respecter les mesures préventives et sanitaires pendant la période à venir.

Source : https://lapresse.tn/64412/tunisie-levee-du-couvre-feu-a-partir-de-ce-lundi/

Lundi 8 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Nissaf Bouafif Ben Alaya, Santé, Situation sanitaire, Test, Université

COVID-19 : Seuls 30 sur 19 mille étudiants ont développé des anticorps

« Les tests de diagnostic rapide, effectués sur plus de 19 mille étudiants avant la reprise des cours, ont révélé que 30 personnes seulement ont développé des anticorps », a souligné lundi Nissaf Ben Alaya, directrice de l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes.

Dans une déclaration à l'agence TAP, Ben Alaya a signalé que les tests effectués sur les étudiants qui ont développé des anticorps (1.5 pour 100 mille habitants) ont tous été négatifs.

Selon elle, ces étudiants auraient fréquenté des personnes atteintes de la COVID-19 et ont pu développer des anticorps sans être contaminés.

A noter que les cours ont repris dans les facultés de médecine, de médecine dentaire et de pharmacie le 1er juin 2020 et reprendront progressivement dans les autres universités à partir de ce lundi 08 juin 2020.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/752553/covid-19-seuls-30-sur-19-mille-etudiants-ont-developpe-des-anticorps

Lundi 8 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Reprise de l'activité, Transport

La chambre des louages décide de travailler à chargement complet

Néji Ben Soltane, secrétaire général de l'union tunisienne des louages a annoncé dans une déclaration à Mosaïque FM qu'une décision a été prise de travailler avec un chargement complet des louages travaillant dans les circuits interurbains (bande rouge).

La chambre compte reprendre le travail à chargement complet à partir de ce mercredi tout en prenant toutes les dispositions de protection et de sécurité.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/752805/la-chambre-des-louages-decide-de-travailler-a-chargement-complet

Lundi 8 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : France, Ministère du Transport et de la Logistique, Rapatriement, Transport, Tunisair

Rapatriement de 500 Tunisiens en 72 heures

Tunisair a effectué pendant les dernière s72 heures le rapatriement de 500 tunisiens à bord de deux vols et ce dans le cadre d'un plan de rapatriement établi par le ministère du transport.

Tunisair a indiqué avoir assuré le rapatriement de 240 tunisiens à partir de la France, vendredi 5 juin.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/752845/rapatriement-de-500-tunisiens-en-72-heures

Lundi 8 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Institut Pasteur, Santé, Test

Institut Pasteur : Lancement de tests sérologiques SARS COV2

L'Institut Pasteur de Tunis annonce le lancement d'un test sérologique qui permet la détection des anticorps totaux spécifiques du virus SARS-CoV2 et qui permet de savoir si l'on a été en contact avec le virus.

Ce test se fait sur sérum prélevé sur tube sec bien rempli.

Pour bénéficier de ce test, il est indispensable d'avoir une prescription médicale (ordonnance) et la fiche de renseignement dument remplie.

Le prix de ce test est de 27,560 dinars. Le délai d'obtention du résultat est de 3 à 4 jours.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/sciences/752901/institut-pasteur-lancement-de-tests-serologiques-sars-cov2

Lundi 8 juin 2020

Mohamed Salem KECHICHE, *La Presse*
Mots clés : Enseignement, Examens, Masque, Mesures préventives, Ministère de l'Éducation

Reportage au Lycée Menzah VI / Application des gestes barrières anti-Covid-19 : Peut mieux faire !

Des élèves de terminale interrogés à la sortie du lycée approuvent les mesures préconisées par les instances sanitaires et éducatives et reconnaissent les efforts de leur établissement en matière de lutte contre la maladie du Covid-19. De bon augure, même si les choses sont loin d'être parfaites ou irréprochables.

En début d'après-midi du 5 juin, une poignée de minutes avant la fin des cours à 14 h au lycée, les salles de classes sont complètement vides. Traditionnellement, vendredi est la journée la plus courte de la semaine scolaire coïncidant avec la grande prière pour les fidèles. Ce qui explique la fin des cours vers midi. Pour vérifier la teneur des recommandations émanant du ministère de l'Education nationale affichées sur tous les murs de l'enceinte scolaire, de l'administration et de la direction, une brève inspection devient nécessaire. Toutefois, s'il y a des motifs de satisfaction suite aux témoignages des candidats au baccalauréat national rencontrés sur place, d'autres points d'interrogation concernant les manquements ont été soulevés à différents endroits. Triste et révoltant de constater une telle légèreté

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

au moment même où la Tunisie a besoin de coudées franches pour réussir la reprise globale de l'activité économique entamée jeudi 4 juin 2020.

Bons et mauvais points

Dès qu'on descend l'escalier qui mène à la grande cour du lycée, on trouve çà et là des bavettes jetées à même le sol ce qui est inadmissible et inqualifiable. L'assouplissement des mesures et la fin de la pandémie ne doivent pas permettre de tolérer de tels agissements. Le service d'entretien et d'hygiène de l'école doit revoir sa copie. Du reste, la poubelle spécialement destinée aux déchets pharmaceutiques est aux abonnés absents. Ensuite, au détour de l'entrée, du côté des sanitaires, force est de constater qu'il n'y a pas l'indispensable gel hydroalcoolique. Ne pas le mettre entièrement à disposition dans un endroit important pour l'hygiène des élèves et des professeurs relève d'une inconscience totale ! Les toilettes sont dans un état d'hygiène médiocre comme dans tous les espaces publics du reste.

Le décor contredit les témoignages des lycéennes interrogées à l'extérieur de l'enceinte scolaire qui affirment être régulièrement fournies en gel hydroalcoolique à chaque fois qu'elles le demandent… Une tournée dans les salles de classe montre que les choses se passent plutôt normalement puisqu'il n'y a rien à relever. La disposition des tables et des chaises est normale et ne semble pas répondre au critère de la distanciation sociale. On ne sait pas si la distance minimum de un mètre entre les élèves dans la salle de classe est respectée.

Pourtant les élèves rencontrées devant le lycée sont formelles à ce sujet. « L'effectif de groupe de classe a été réduit. Il ne dépasse pas quinze élèves. Chacun est installé seul à une table », explique l'une d'elle. Un autre groupe d'élèves inscrits au lycée pilote limitrophe d'El Menzah VIII agglutiné devant l'établissement ne cache pas sa satisfaction. Ces futures pépites tunisiennes parlent à tour de rôle pour montrer que leur lycée fait fort en la matière. « Les gels hydroalcooliques sont disponibles. On nous prend la température à l'entrée avant d'accéder à l'intérieur du lycée », affirme Emna, 18 ans, assise à l'ombre sur le rebord de l'enclos de l'établissement d'El Menzah VI. Héla, jeune brune, renchérit à souhait : « On nous offre également des sandwichs pendant la pause vers midi pour nous permettre de manger sur place sans avoir besoin de sortir acheter de la nourriture dans les fastfoods environnants. On termine les cours de façon idéale ! ». Elles sont unanimes à reconnaître que les conditions d'accueil et de déroulement des cours sont impeccables. Une autre ambiance en somme.

L'impression générale qui se dessine après avoir parcouru le lycée de fond en comble est qu'il n'y a pas un grand chamboulement dans les salles de classe ou la cour d'école. Aucune modification, pas même d'un iota. On y trouve des corbeilles remplies de masques chirurgicaux et bavettes jetables. La propreté qui devrait être le mot d'ordre n'a pas enregistré une amélioration nette qui donne pleine satisfaction…On exige beaucoup plus d'efforts en matière de respect des recommandations sanitaires afin d'éviter tout relâchement.

Source : https://lapresse.tn/64370/reportage-au-lycee-menzah-vi-application-des-gestes-barrieres-anti-covid-19-peut-mieux-faire/

Mardi 9 juin 2020

Mosaïque FM
Mots clés : Confinement, Djerba, Libye, Médenine, Situation sanitaire

Djerba : 157 tunisiens rentrés de Libye quittent le confinement

Près de 157 tunisiens rentrés de Libye ont quitté, lundi, le centre de confinement sanitaire obligatoire de Djerba (gouvernorat de Médenine), après qu'ils ont terminé leur période d'isolement sans enregistrer aucune contamination par la Covid-19.

C'est le dernier groupe de tunisiens rapatriés résidents au centre de confinement sanitaire dans le gouvernorat de Médenine.

Le centre de confinement obligatoires sera, ainsi, fermé après le départ de ce groupe, la guérison de tous les contaminés du gouvernorat de Médenine et l'annonce de la région indemne de la Covid-19, le week-end dernier.

Depuis le 18 mars 2020, date à laquelle la première contamination a été relevée, le gouvernorat de Médenine a enregistré 5 cas de décès sur un total de 77 contaminations. La majorité des contaminations ont été enregistrées sur l'île de Djerba, qui a connu un pic avec la détection de 16 contaminations en une seule journée.

Source : https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/753041/djerba-157-tunisiens-rentres-de-libye-quittent-le-confinement

Mercredi 10 juin 2020

La Presse
Mots clés : Djerba, Médenine, Situation sanitaire, Test

Djerba / Dépistage massif de la Covid-19 : Résultats négatifs de 500 tests rapides effectués

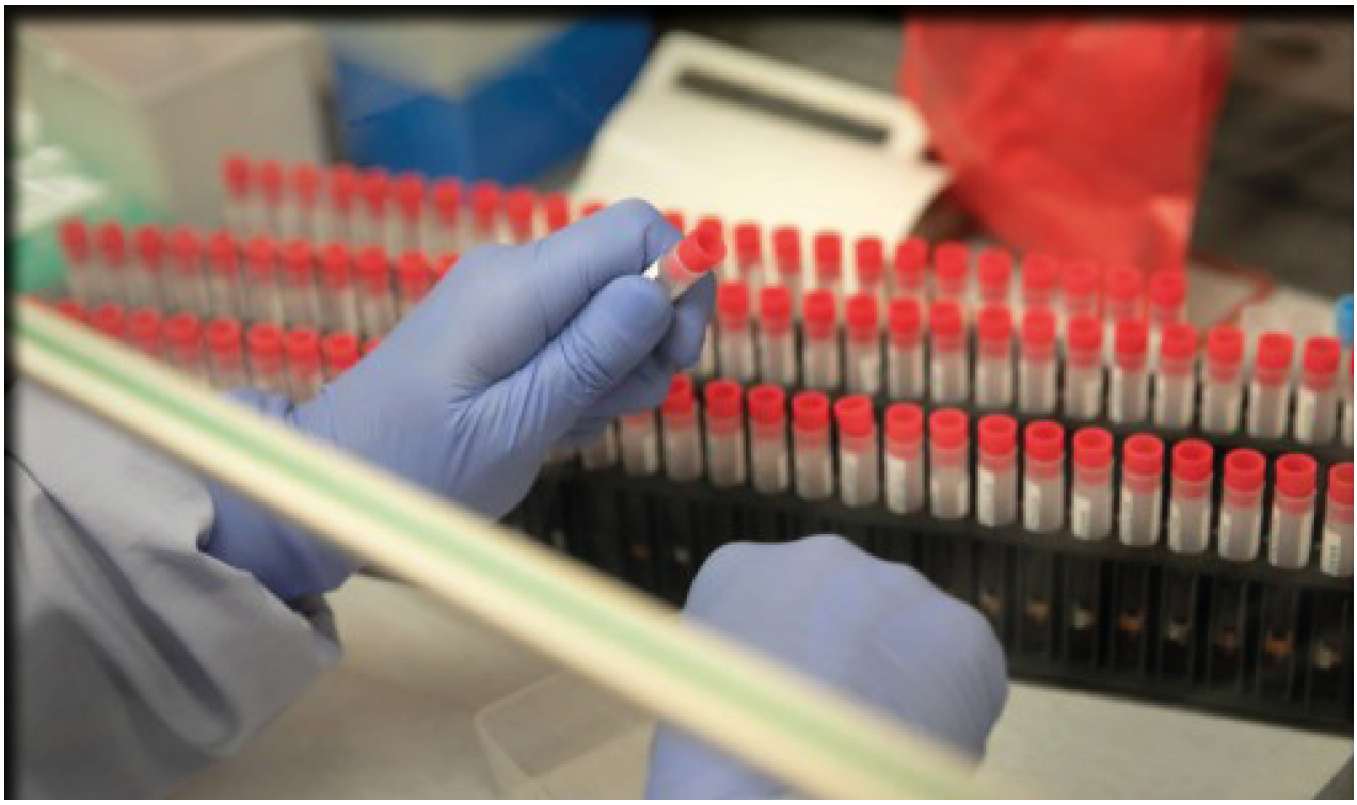

Entre 500 et 600 tests rapides effectués au premier jour de la campagne de dépistage massif de la Covid-19 dans l'île de Djerba étaient tous négatifs, a indiqué à l'Agence TAP le directeur régional de la santé à Médenine Jameleddine Hamdi.

Selon la même source, cette campagne permettra de savoir si la région est totalement dépourvue de cas infectés surtout qu'aucune nouvelle contamination n'a été enregistrée depuis 39 jours consécutifs, outre la guérison de tous les patients qui portaient le virus.

Lancée, mardi, cette campagne, qui se poursuit jusqu'à vendredi, touchera 3 mille échantillons aléatoires qui seront soumis à des tests rapides.

Source : https://lapresse.tn/64654/djerba-depistage-massif-de-la-covid-19-resultats-negatifs-de-500-tests-rapides-effectues/

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Jeudi 11 juin 2020

La Presse
Mots clés : Confinement, Gafsa, Kebili, Mahdia, Mesures préventives, Ministère de la Santé publique, Nissaf Bouafif Ben Alaya, Situation sanitaire, Tunis

Tunisie / Covid-19 : Aucun cas de contamination depuis plus de 40 jours dans 15 gouvernorats

« Aucun cas de contamination par le coronavirus n'a été enregistré depuis plus de 40 jours dans 15 gouvernorats du pays » a annoncé Nissaf Ben Alaya, directrice générale de l'observatoire national des maladies nouvelles et émergentes.

Elle a indiqué jeudi dans une déclaration à la TAP que la liste des gouvernorats est répartie sur plusieurs régions du pays, ajoutant que 5 autres gouvernorats n'ont enregistré aucun cas de contamination locale durant une période qui varie entre 37 et 39 jours.

Ben Alaya affirmé que 4 gouvernorats qui sont, Tunis, Gafsa, Kébili et Mahdia n'ont pas enregistré de cas de contamination depuis plus de 20 jours.

Elle a souligné que la commission permanente de lutte contre le coronavirus se penchera sur l'évaluation de la situation épidémiologique dans le pays, précisant que les recommandations issues de cette commission seront fondées sur plusieurs scénarios visant le renforcement de la prévention.

Selon la directrice générale, il sera procédé au cours de la prochaine étape à l'évaluation des consignes sanitaires émis par les autorités pour la lutte contre le coronavirus dont notamment, le confinement sanitaire obligatoire pour les voyageurs et les personnes venues de l'étranger.

Elle a indiqué que la commission permanente de lutte contre le coronavirus a élaboré des scénarios appropriés et annoncera prochainement ses recommandations selon l'évolution de la situation épidémiologique à l'échelle nationale et mondiale.

Parmi ces scénarios figurent, l'allègement des procédures du confinement sanitaire et des mesures de prévention destinées aux personnes venues des pays étrangers qui ont connu une forte propagation du coronavirus.

Elle a mis l'accent sur la réussite de la stratégie nationale de lutte contre le coronavirus, soulignant que le ministère de la santé poursuivra ses efforts en vue d'assurer la prévention.

« Les recherches sur le terrain se poursuivent par les différentes équipes médicales dans les régions pour contenir la propagation de l'épidémie » a-t-elle insisté, réitérant l'engagement du corps médical à protéger les citoyens, tout en tenant compte des difficultés de la situation économique dans le pays.

Source : https://lapresse.tn/64754/tunisie-covid-19-aucun-cas-de-contamination-depuis-plus-de-40-jours-dans-15-gouvernorats/

Jeudi 11 juin 2020

La Presse

Mots clés : Confinement, Elyes Fakhfakh, Frontières, Mesures préventives

La Commission nationale de lutte contre le coronavirus se prépare à la levée totale du confinement sanitaire et à l'ouverture des frontières

Les préparatifs pour la levée totale du confinement sanitaire à partir du 15 juin 2020 et les mesures qui devraient accompagner l'ouverture des frontières à partir du 27 juin ont été au cœur de la réunion de la Commission nationale de lutte contre le coronavirus, tenue mercredi après-midi au palais du gouvernement à la Kasbah et présidée par le Chef du gouvernement Elyes Fakhfakh.

Confinement ciblé
4 mai - 13 juin 2020

Lors de cette réunion, la commission a examiné l'évolution de la situation pandémique en Tunisie et l'état d'avancement de la stratégie nationale de confinement sanitaire ciblé dans ses différentes phases.

Elle s'est également arrêtée sur les différents scénarios possibles pour la période à venir affirmant que la Tunisie a atteint une phase avancée dans la maîtrise de la pandémie d'autant plus que 20 gouvernorats seront bientôt indemnes après 40 jours sans nouvelles contaminations horizontales.

Le Chef du gouvernement a, à cette occasion, souligné l'importance des efforts déployés par tous les intervenants pour limiter la propagation du coronavirus et du rôle joué par le citoyen dans l'application des règles de prévention et le respect des mesures décidées par les autorités dans toutes les phases de la pandémie.

Fakhfakh a, par ailleurs, recommandé de collecter les différents travaux de la commission et de les conserver aux Archives nationales pour servir de référence aux générations futures en cas d'expériences similaires.

Source : https://lapresse.tn/64681/la-commission-nationale-de-lutte-contre-le-coronavirus-se-prepare-a-la-levee-totale-du-confinement-sanitaire-et-a-louverture-des-frontieres/

Samedi 13 juin 2020

La Presse

Mots clés : Ministère de la Santé publique, Situation sanitaire

Tunisie / Covid-19 : Un nouveau cas importé et 50 cas actifs

Confinement ciblé

4 mai - 13 juin 2020

Le ministère de la santé a annoncé, dans un communiqué publié samedi, que sur un total de 1497 prélèvements effectués, le 12 juin 2020 – dont 14 sur des cas actifs- 7 personnes ont été testées positives au coronavirus.

Il s'agit d'un (01) nouveau cas importé parmi les Tunisiens rapatriés et placés en confinement obligatoire et de 6 autres cas déjà actifs.

Ainsi le bilan passe à 1094 cas confirmés sur un total de 58770 analyses effectuées depuis le début de la pandémie en mars dernier.

995 personnes ont guéri. 50 malades sont encore porteurs du virus et sont toujours en observation.

49 personnes sont mortes de la COVID-19 en Tunisie.

Source : https://lapresse.tn/64979/tunisie-covid-19-un-nouveau-cas-importe-et-50-autres-actifs/

Index des mots clés

A

Abdellatif Mekki 10, 24, 26, 30, 38, 43, 44, 77, 88, 137, 174, 189, 235, 254, 313, 316
Activités culturelles 96
Administration 51, 284
AFD 309, 360
Affaires étrangères, 311
Agriculture 60
Ahmed Adhoum 38, 43, 222
Aide 74, 99, 105, 108, 128, 129, 132, 151, 153, 158, 160, 161 170, 175, 192, 196, 205, 217, 219, 227, 243, 246, 247, 249, 255, 265, 309, 324, 338, 360
Aides sociales 110
Algérie 47, 164, 168, 233
Allemagne 40, 42, 66, 176, 200, 214, 215, 219, 223, 224, 226, 333, 359
Anouar Maârouf 335
Arabie Saoudite 9, 194, 200, 223, 224, 252, 258, 285, 289, 290, 291, 293, 299, 303, 305, 333, 348
Ariana 13, 35, 78, 90, 92, 94, 112, 171, 207, 217, 283, 289, 302, 319, 328, 339
Artify 187
Artisanat 28, 253, 265
Asma Shiri 300
Assemblée des Représentants du Peuple 98, 141
Assurance 157
Assurance maladie 195

B

Bahreïn 250
Ben Arous 90, 91, 113 152, 153, 163, 184, 302
Ben Guerdane 127, 144, 150, 213, 353
Beni Mtir 173, 182
Birmanie 204
Bizerte 13, 14, 16, 17, 19, 21, 26, 58, 90, 114, 120, 135, 161, 174, 304, 372, 380
BNA 160

C

Canada 176, 226, 244
Chine 7, 21, 47, 99, 129, 132
Chloroquine 280
Chokri Ben Hamouda 7, 10, 15, 21, 22, 23, 30, 79, 105
Cinéma 55, 56, 96, 103, 104, 187
CNAM 195
CNRPS 62
Commerce 49, 54, 78, 82, 83, 87, 94, 101, 102, 169, 181, 182, 184, 189, 210 228, 231, 253, 266, 286 325
Confinement ciblé 189, 198, 201, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393
Corée 8, 139, 324
Couvre-feu 57, 69, 148, 155, 237, 238, 345, 381
Culture 25, 26, 28, 40, 50, 55, 56, 96, 103, 119, 139, 186, 187, 202, 208, 257, 298, 310, 340

D

Décès 67, 77, 93, 114, 120, 130, 136, 144, 146, 218, 221, 258, 319, 328, 339
Déconfinement 189, 198, 201, 211, 232, 266, 267, 268, 282, 300, 313, 325, 332, 349

Déplacement 73, 234, 269, 270, 312
Désinfection 39, 43, 44
Djerba 8, 84, 86, 89, 90, 137, 138, 147, 150, 162, 166, 172, 173, 182, 194, 213, 214, 245, 252, 288, 296, 303, 342, 364, 365, 369, 373, 388, 389
Don 60, 85, 91, 112, 118, 135, 138, 140, 143, 212, 248, 321, 324

E

Écoles coraniques 123
Économie 5, 326
Éducation 5, 18, 186, 358, 368
Elyes Fakhfakh 10, 40, 41, 47, 49, 65, 71, 141, 154, 155, 261, 267, 268, 312, 313, 348, 359, 381, 391
Enseignement 18, 26, 27, 34, 123, 175, 191, 193, 220, 229, 230, 236, 260, 264, 269, 271, 336, 344, 358, 368, 386
Enterrement 62, 63, 120, 130, 136, 146
Espaces publics 43, 50, 325, 340
Etablissements scolaires 26
État d'urgence 8, 61, 185, 273
États-Unis 7, 8, 226
Examens 189, 193, 236, 260, 268, 271, 358, 368, 386

F

Femme 121, 122, 262
Festival International de Carthage 119, 298
Festival International de Hammamet 209
Festival International d'Hammamet 298
Festival Manarat 55
Fonds 18/18 60
Formation 146
France 5, 7, 8, 23, 24, 30, 34, 40, 41, 42, 45, 52, 53, 66, 75, 145, 176, 177, 196, 199, 200, 224, 226, 239, 241, 272, 273, 333, 359, 360, 373, 384
Frontières 40, 47, 71, 158, 239, 312, 320, 322, 323, 333, 349, 359, 391

G

Gabès 90, 91, 103, 104, 127, 275, 279, 288, 303, 329, 381
Gafsa 26, 27, 30, 31, 69, 70, 80, 90, 91, 111, 149, 150, 165, 183, 218, 251, 302, 319, 328, 329, 371, 374, 378, 380, 381, 390
Ghriba 162
Gouvernement 65, 118, 141, 142, 179, 266, 312, 348, 348

H

Hammamet 10, 11, 36, 109, 172, 208, 209, 298, 298, 298, 298, 359
Hammam Lif 163
Hichem Mechichi 69, 70, 270, 270, 270
Hôpital 12, 15, 16, 19, 21, 26, 37, 63, 75, 80, 86, 88, 92, 105, 109, 111, 112, 116, 120, 124, 135, 140, 147, 161, 171, 174, 207, 235, 278, 319, 321, 324, 339
Hôpital Abderrahmen Mami 92, 112, 207, 319, 339
Hôpital Charles Nicolle 16, 21, 37, 86, 88, 92, 105, 109, 124
Hôpital Farhat Hached 12, 15, 26, 63, 75
Hôpital Habib Bougatfa 16, 19, 120, 135, 174
Horaires de travail 42, 47, 198, 238, 268, 337
Hôtel 127, 151, 203, 265, 277, 334, 335, 359, 361

I

Industrie 170, 180, 190, 269
Instance nationale de lutte contre la corruption 82, 83, 183
Institut français 34, 55
Institut Goethe 187, 188
Institut Pasteur 105, 315, 385
Isolement 15, 124
Italie 10, 13, 14, 15, 20, 21, 22, 24, 26, 27, 29, 30, 31, 42, 43, 44, 47, 70, 215, 222, 223, 224, 239, 333, 341, 359

J

Jendouba 13, 14, 158, 159, 173, 216, 219, 275, 321, 329, 381
JORT 141, 154, 370
Justice 49, 51, 54, 65, 69, 82, 87, 145, 152, 153, 181, 184, 210, 222, 261, 277, 292, 314, 356

K

Kairouan 13, 14, 46, 52, 53, 90, 91, 99, 231, 260, 329, 381
Kais Saied 57, 65, 69, 73, 82, 85, 115, 141, 185, 204, 227, 237, 238, 381, 382

Kasserine 13, 14, 69, 70, 86, 116, 117, 140, 165, 216, 242, 329, 381
Kebili 76, 90, 145, 167, 227, 302, 367, 379, 390

L

La Manouba 90, 128, 291, 297, 329, 380
Législation 98, 141, 154
Le Kef 25, 30, 107, 121, 128, 219, 275
Libye 47, 48, 127, 164, 179, 203, 225, 252, 303, 315, 371, 388
Lieux de culte 32, 325
Lobna Jeribi 189, 190, 268, 330, 331, 332

M

Mahdia 15, 20, 21, 23, 27, 30, 31, 90, 91, 93, 114, 116, 117, 222, 258, 278, 285, 293, 328, 329, 343, 380, 381, 390
Maison de l'Image 96, 97, 139
Marché 60, 126, 189, 245
Masque 12, 24, 91, 99, 108, 135, 138, 143, 146, 147, 153, 158, 169, 180, 184, 189, 192, 196, 220, 236, 247, 260, 262, 266, 271, 272, 282, 298, 324, 325, 335, 340, 344, 349, 355, 368, 376, 386
Matériel médical 19, 54, 80, 91, 105, 108, 111, 129, 132, 135, 138, 140, 143, 147, 158, 161, 192, 196, 227, 247, 321, 324, 338, 360
Médenine 86, 89, 90, 91, 117, 127, 128, 147, 148, 150, 151, 162, 173, 194, 213, 214, 219, 245, 252, 288, 296, 303, 315, 328, 329, 353, 364, 365, 380, 381, 388, 389
Medjez El Bab, 395
Mesures préventives 7, 19, 20, 24, 25, 26, 28, 29, 32, 33, 34, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 45, 47, 50, 51, 61, 62, 79, 81, 97, 106, 107, 117, 120, 123, 131, 165, 180, 189, 236, 242, 254, 259, 261, 271, 272, 313, 344, 349, 359, 386, 390, 391
Migrant 170, 175, 217, 314
Ministère de la Défense nationale 47, 97, 356
Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Séniors 121, 262
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources hydrauliques 320
Ministère de la Jeunesse 133, 331, 347
Ministère de la Santé publique 7, 10, 15, 20, 21, 23, 26, 30, 32, 36, 38, 43, 64, 68, 69, 74, 77, 79, 88, 90, 105, 129, 132, 143, 144, 151, 153, 154, 163, 183, 189, 192, 211, 212, 221, 226, 227, 245, 251, 274, 275, 281, 287, 294, 295, 301, 307, 308, 320, 324, 328, 344, 349, 351, 352, 359, 362, 366, 369, 380, 390, 392
Ministère de l'Éducation 236, 271, 358, 368, 386
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique 26, 220, 344
Ministère de l'Intérieur 57, 69, 74, 121, 125, 128, 145, 184, 263
Ministère des affaires culturelles 395
Ministère des Affaires étrangères 7, 47, 81, 108, 322, 338
Ministère des Affaires locales 136, 201, 360
Ministère des Affaires sociales 110, 170, 175, 205, 253, 266
Ministère des Finances 43, 85, 212, 265
Ministère du Commerce 54, 82, 169, 184, 253, 266
Ministère du Transport et de la Logistique 42, 47, 66, 73, 134, 176, 199, 200, 226, 255, 271, 276, 317, 336, 375, 376, 384
Mohamed El Hamdi 189, 193
Monastir 59, 66, 67, 90, 91, 95, 102, 105, 146, 167, 215, 223, 224, 250, 264, 288, 289, 290, 293, 297, 299, 303, 305, 306, 318, 329, 363, 371, 372, 374, 381
Mosquée 32, 40, 43, 183, 221, 259, 267, 273, 325, 332
Musée 257, 340

N

Nabeul 13, 14, 29, 30, 31, 36, 69, 70, 90, 91, 106, 109, 183, 219, 275, 285, 305, 318, 328, 329, 360, 380
Nermine Sfar 156
Nissaf Bouafif Ben Alaya 7, 10, 11, 23, 30, 43, 46, 63, 234, 354, 355, 357, 369, 381, 382

O

Observatoire des maladies nouvelles et émergentes 7, 10, 11, 23, 30, 46, 357
Olfa Terras 91, 91, 91, 91
Olivier Poivre d'Arvor 34
Omra 9, 10, 20
OMS 7, 8, 174, 280, 324, 325

Othman Battikh 259

P

Pèlerinage 9, 162
Protestations 12, 115, 120, 166, 173, 179, 182, 206, 231, 276, 348

Q

Qatar 192, 227, 333

R

Ramadan 115, 148, 155, 187, 188, 225, 253, 325
Rapatriement 7, 10, 13, 46, 66, 127, 134, 151, 164, 168, 176, 179, 194, 199, 200, 204, 214, 215, 223, 224, 225, 226, 233, 241, 244, 250, 252, 256, 285, 288, 301, 303, 304, 305, 307, 308, 311, 312, 313, 322, 333, 334, 343, 348, 349, 354, 359, 361, 369, 373, 384
Ras Jedir 127, 179
Religion 9, 20, 32, 38, 40, 136, 162, 183, 259, 267, 273
Réseaux sociaux 43, 69, 75, 99, 135, 156, 157, 158, 186, 202, 323, 323, 345
Russie 256, 304, 333, 343, 359

S

SAMU 10, 36, 52, 158, 246, 248
Santé 7, 8, 10, 11, 15, 20, 21, 22, 23, 26, 27, 30, 31, 32, 36, 38, 43, 44, 46, 53, 63, 64, 68, 69, 70, 74, 76, 77, 79, 80, 88, 90, 92, 93, 95, 97, 105, 106, 109, 111, 114, 117, 129, 132, 135, 137, 138, 140, 143, 144, 150, 151, 153, 154, 163, 171, 174, 178, 183, 189, 190, 191, 192, 211, 212, 220, 221, 222, 226, 227, 235, 245, 251, 258, 274, 275, 278, 280, 281, 287, 288, 294, 295, 301, 302, 307, 308, 309, 313, 316, 320, 321, 324, 328, 344, 349, 351, 352, 359, 362, 365, 366, 369, 380, 382, 385, 390, 392
Sensibilisation 33
Serbie 200, 201, 311
Sfax 34, 45, 61, 90, 91, 105, 126, 127, 131, 138, 147, 148, 219, 231, 279, 290, 306, 328, 329, 369, 373, 380, 381
Sidi Bouzid 30, 31, 179, 216, 219, 288, 303, 328, 329, 380, 381
Siliana 37, 128, 152, 180, 206, 219, 243, 249, 275, 329, 381
Situation sanitaire 15, 21, 23, 30, 35, 36, 46, 52, 53, 58, 64, 68, 69, 71, 75, 76, 77, 79, 86, 88, 89, 90, 93, 95, 107, 109, 113, 114, 116, 124, 144, 147, 150, 163, 164, 165, 167, 168, 172, 173, 197, 203, 211, 214, 216, 218, 221, 225, 226, 227, 246, 251, 258, 274, 275, 278, 279, 281, 285, 287, 288, 289, 290, 291, 293, 295, 296, 297, 299, 301, 303, 304, 305, 306, 307, 314, 315, 316, 318, 319, 320, 328, 339, 343, 349, 351, 352, 353, 355, 357, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 371, 372, 374, 377, 378, 379, 380, 382, 388, 389, 390, 392
Slim Choura 189, 191, 229, 230, 260, 344
Société 39, 99, 111, 121, 135, 138, 147, 166, 170, 175, 186, 217, 219, 249, 265, 282, 284, 310, 321
Société civile 99, 111, 121, 135, 138, 147, 175, 186, 217, 219, 249, 310, 321
Sonia Ben Cheikh 7, 8
Sousse 12, 15, 18, 26, 27, 30, 31, 34, 46, 49, 63, 75, 90, 91, 93, 101, 125, 165, 219, 221, 222, 277, 299, 302, 303, 328, 329, 353, 369, 380, 381
Sport 396
Stade 2 21, 23, 26, 30, 71
Stade 3 54, 79

T

Tataouine 68, 69, 76, 90, 91, 124, 150, 151, 302, 307, 328, 329, 363, 364, 371, 380, 381
Technologie 81, 84, 103, 125, 158, 175, 187, 207
Tedros Adhanom Ghebreyesus 7, 8
Terrorisme 145
Test 15, 23, 89, 108, 109, 150, 163, 167, 194, 196, 225, 234, 251, 280, 290, 301, 302, 315, 334, 341, 347, 349, 353, 362, 374, 377, 382, 385, 389
Tourisme 9, 265, 266, 334
Tozeur 164, 168, 219, 233, 275, 329, 381
Transport 9, 24, 26, 39, 40, 42, 47, 48, 61, 66, 67, 73, 74, 127, 134, 136, 152, 157, 176, 177, 181, 189, 191, 194, 199, 200, 206, 213, 215, 223, 224, 226, 230, 232, 233, 239, 241, 244, 250, 252, 255, 256, 263, 270, 271, 272, 276, 300, 312, 316, 317, 322, 327, 333, 334, 335, 336, 342, 346, 348, 354, 361, 369,

373, 375, 376, 383, 384
Travail 57, 198, 201, 370
Tunis 6, 8, 9, 16, 21, 27, 31, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 43, 44, 48, 64, 69, 70, 77, 78, 79, 85, 86, 88, 91, 97, 105, 109, 116, 122, 124, 125, 126, 151, 158, 159, 168, 192, 199, 200, 201, 204, 219, 226, 241, 256, 265, 270, 274, 297, 302, 303, 317, 328, 338, 349, 350, 373, 380, 385, 390, 398
Tunisair 9, 24, 26, 27, 132, 134, 176, 177, 199, 200, 201, 214, 215, 224, 226, 241, 244, 256, 272, 346, 361, 362, 369, 373, 384
Turquie 63, 89, 200, 247, 252, 333

U

Ukraine 256
UNESCO 186
Union Africaine 324
Université 34, 38, 158, 189, 220, 229, 260, 264, 269, 302, 315, 324, 344, 363, 382

V

Violences domestiques 121

W

Wuhan 7

Z

Zaghouan 90
Zarzis 203, 225

VIVRE AU TEMPS DU COVID-19. CHRONIQUES DE CONFINEMENT : REGARDS DE CHERCHEURS DEPUIS LA TUNISIE

Ouvrage sous la direction de Oissila Saaidia, aux éditions IRMC-Nirvana.

Paru aux éditions IRMC-Nirvana

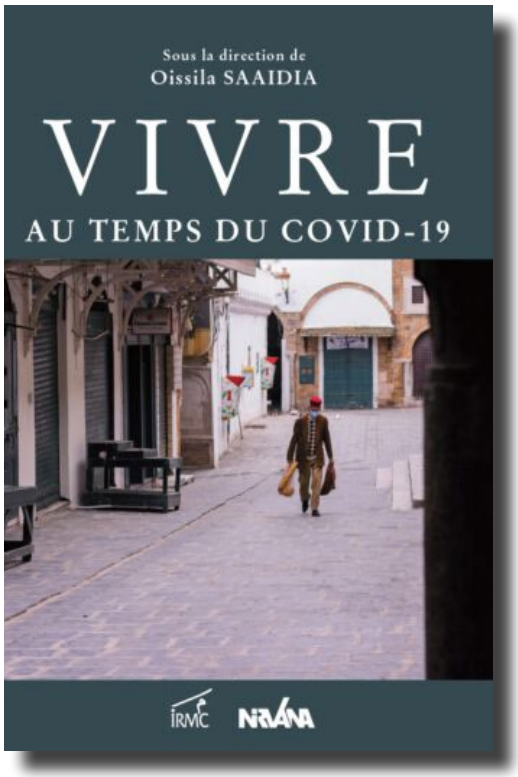

Le dimanche 22 mars 2020, le confinement entre en vigueur en Tunisie ; le lundi 4 mai, la phase du déconfinement débute. Entre ces deux dates, la société tunisienne a vécu une expérience unique, à l'instar d'autres pays à travers le monde.

C'est dans ce contexte que des chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS), de l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC / USR 3077, CNRS), se lancent dans un projet inédit, celui de réfléchir ensemble sur les incidences sociétales de cette crise dont ils sont partie prenante car ils vivent en Tunisie. Ce livre collectif est un document unique sur la vie au temps du coronavirus car il a été rédigé par dix chercheurs de différentes disciplines, à partir d'un même objet, dans un laps de temps identique et depuis un même lieu géographique.

Cet ouvrage – le premier en SHS sur le Covid-19 publié par des universitaires francophones – livre des clés de lecture pour saisir la complexité d'un événement protéiforme et d'ampleur planétaire. L'analyse s'appuie sur le terrain tunisien même si sa portée dépasse la seule Tunisie car les thématiques abordées font immanquablement écho à des situations vécues dans d'autres sociétés à travers le monde.

Rédigés sous forme de chronique, ces textes mettent, notamment, en exergue un constat : cette crise planétaire est un révélateur, un accélérateur, un catalyseur de dysfonctionnements qui remontent aux années 1980, au moment de la bascule du monde vers un néo-libéralisme économique visant la dérégulation des échanges. En ce sens, le Covid-19 n'invente rien, ne change rien, ne modifie rien mais il aggrave, renforce et amplifie les faiblesses des sociétés travaillées par les inégalités.

En d'autres termes, l'ouvrage propose des pistes pour nourrir la réflexion et enrichir le débat.

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

20, rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville, Tunis
Tél : 71 796 722
E-mails : direction@irmcmaghreb.org /
communication.irmcmaghreb@gmail.com
publications@irmcmaghreb.org